Edition finale

LE SOLEIL

LISEZ L'ANNONCE DE LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE — EN PAGE 5

52e ANNEE—No 190 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, JEUDI 10 AOUT 1933 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX : DEUX CENTINS

UN PLAN DE RECUPERATION ECONOMIQUE POUR NOTRE PAYS

Le gouvernement d'Ontario a commencé des négociations avec Ottawa à ce sujet et les premiers ministres de l'Ouest suivent avec attention les progrès du plan Roosevelt—On lui emprunterait ce qui est applicable au Canada.

Toronto, 10, (Trad. de la C. P.).— Le "Globe" annonce aujourd'hui que le gouvernement de l'Ontario est en pourparlers avec Ottawa au sujet d'un projet de relèvement de grande envergure. C'est ce qu'on a appris du premier ministre Henry hier soir. On sait par ailleurs que les premiers ministres de l'Ouest, et aussi d'autres notables, réclament avec instance un plan de relèvement embrassant tout le pays.

Le Globe dit, entre autres choses, ce matin:

"M. Henry a déclaré à ce journal hier soir qu'il n'était pas prêt à fournir le moindre détail sur l'intéressante nouvelle qu'il venait de communiquer. "Nous ne sommes pas assez avancés", disait-il, "pour donner la moindre précision, mais je suis en pourparlers avec Ottawa depuis quelque temps au sujet d'une campagne ayant pour objet de réveiller l'activité."

"Le premier ministre a eu le soin d'expliquer, continue le "Globe", que ces pourparlers n'avaient nullement trait à l'accord entre Ottawa et Toronto pour les secours à donner aux chômeurs. Il s'agit d'un plan de relèvement battant neuf d'une envergure suffisante pour intéresser tout le pays".

A Stratford, Ont., H. W. Strudley, président de l'Imperial Rattan Co'y, Ltd, a exprimé l'opinion qu'un grand mouvement serait lancé dès le retour de M. Bennett au pays.

"J'en suis, et de tout coeur", dit-il. "Si les manufacturiers ne sont pas assez intelligents pour tenter un effort en commun, c'est au gouvernement de les y forcer".

"Si on pouvait arrêter un plan praticable, j'y serais tout acquis", a déclaré de son côté, D. M. Wright, député aux Communes et président de la McLagan Furniture Co'y, Ltd, autre maison de Stratford.

M. Bracken, premier ministre du Manitoba, publiait hier une déclara-

(Suite à la page 9, 1ère col.)

TRIOMPHE A LA ROMAINE POUR BALBO ET SES AS

MUSSOLINI MET HITLER A LA RAISON

Le Duce annonce que, sur ses représentations, le Chancelier allemand a consenti à donner des ordres pour que cesse la propagande naziste en Autriche.

Rome, 10. (Spéciale) — Le gouvernement italien a donné à entendre hier à Londres et à Paris que les protestations adressées par la France et l'Angleterre à Berlin au sujet de la propagande naziste en Autriche auraient pu être évitées si on avait laissé à l'Italie le temps de faire savoir qu'elle-même avait devancé Londres et Paris en faisant des représentations amicales au gouvernement du Reich.

Ce dernier a promis à Rome de prévenir désormais tout raid d'avion allemand sur l'Autriche et d'interdire aussi les discours à la radio où le gouvernement autrichien est pris à partie en Allemagne. Le gouvernement italien estime qu'il serait impolitique d'adresser de nouvelles représentations à Berlin à ce sujet et ajoute que M. von Papen, vice-chancelier, s'en est longuement entretenu avec M. Mussolini lors de sa visite à Rome. Le chancelier Hitler lui-même a fini par accepter les suggestions amicales de l'Italie. Il rejette cependant toute responsabilité pour les actes de terrorisme auxquels la campagne de propagande naziste donnerait lieu en Autriche.

Vienne, 10. — Les Affaires Etrangères d'Autriche ainsi que le ministère de la Sécurité Publique ont déclaré hier que contrairement à la rumeur, aucun ordre n'avait été donné aux patrouilles sur la frontière d'ouvrir un feu meurtrier si quelque garde était molesté.

Les autorités considèrent que les renforts envoyés sur la frontière, avec instruction d'observer de plus grandes précautions, suffisent pour à présent et que l'Autriche ne désire nullement compliquer davantage une situation déjà tendue sur la frontière austro-allemande.

LES MASSACRES POLICIERS DE LA HAVANE

Nous sommes heureux de présenter aujourd'hui à nos lecteurs ces photographies exclusives, prises par les reporters de la Central Press, lundi, passées sous le nez des censeurs comme des muscades sous une table et expédiées ensuite par avion spécialement nolisé, aux bureaux de la compagnie, à New-York.



SAMUEL LEAL, membre du parti révolutionnaire cubain "ABC", en face du consulat américain à La Havane, où il courut, sérieusement blessé, se mettre sous la protection du consul au cours du massacre des civils de Cuba par la police. Une seconde après la prise de cette photo par le reporter de la "Central Press" des soldats tirèrent sur Leal, mais un attaché d'ambassade lui sauva la vie.



Des soldats de la milice cubaine, armées de mitrailleuses, montés sur le toit du palais présidentiel, ont contribué au massacre de trente civils et à la mise hors de combat de plus de 100 autres, alors qu'une grande foule manifestait son enthousiasme à l'occasion d'un faux rapport, lui annonçant que le président Machado avait démissionné. Les mitrailleurs, que l'on voit dans le cercle indiqué par la croix, n'eurent de trève que lorsqu'ils eurent balayé toutes les rues avoisinant le palais.

(Photo Central Press).



Voici une photo, prise lundi, par les reporters de la "Central Press" et ex pédiée directement au "Soleil" par les soins de cette agence. On y voit la police montée de La Havane chargeant, revolver et bâton au poing, contre ce qui reste d'une foule estimée à plusieurs milliers de personnes. Le gros de la foule avait d'abord été dispersé par les mitrailleuses de la milice qui avaient tué une trentaine de manifestants et en avait blessé plus de 100. Le seul excès de cette foule fut de manifester lorsqu'un faux rapport lui apprit que le président Machado venait de démissionner!

M. KING DANS LA PROVINCE DE L'ALBERTA

Le chef libéral a parlé hier à Wainwright et l'honorable Charles Stewart lui souhaite la bienvenue — Un exposé des questions politiques de l'heure.

Wainwright, 10, (P. C.). — Le T. H. MacKenzie King, chef du parti libéral, est arrivé ici hier pour commencer la visite de la province de l'Alberta. Le chef de l'Opposition fut reçu par une foule enthousiaste, aux terrains de l'exposition, et l'honorable Charles Stewart, ancien membre du cabinet King, souhaita la bienvenue à son chef.

Le T. H. M. King a prononcé un vigoureux discours, fort applaudi:

"Je ne suis pas ici pour vous inviter à voter pour le parti libéral", dit M. King à ses auditeurs. "Je suis ici pour vous exposer la manière de voir du parti libéral concernant les questions du jour, vous abandonnant le soin de décider si je vous les présente avec équité, et ce que vous devrez faire".

"M. Bennett", poursuivit M. King, "a promis des choses impossibles lors de la dernière élection générale. Je ne me propose pas de faire comme lui. J'ai laissé toutes les chances à M. Bennett. Je crois que ses politiques se sont avérées absolument mauvaises. Je crois qu'il a fait erreur en haussant les tarifs alors qu'il aurait dû les abaisser, et qu'il a de cette manière étranglé la vie du pays. Nous devons considérer si nous ne pouvons pas obtenir un changement de sa politique. Un autre parti a vu le jour, et la Fédération du Commonwealth Coopératif mérite considération et ses plans doivent être analysés. Si la F. C. C. offre des remèdes aux maux dont souffre le monde, elle devrait certainement être portée au pouvoir. Comme question de fait, les trois quarts du programme de la F. C. C. sont identiques à la politique libérale, mais le libéralisme ne s'accorde pas avec les principes socialistes du programme du nouveau parti".

La population de la ville éternelle se prépare à faire aux valeureux chevaliers de l'air, une réception comme Rome n'en a pas vue depuis des siècles.

Rome, 10. (Trad. de l'A. P.) — Un triomphe à la romaine, comme on n'en a pas vu depuis des siècles, va marquer samedi le retour de Balbo et de son escadre aérienne en Italie. Le ministre de l'air a informé ses collègues qu'il ferait sans escales le trajet de Lisbonne à Ostie (1,300 milles) et arriverait à l'ancien port de Rome ressuscité samedi soir.

Dans le voyage triomphal qu'il fera d'Ostie à Rome, Balbo passera sous l'arc de Constantin, immédiatement au dehors du Colisée. La voie a été refaite sous cet arc de triomphe duquel on a fait disparaître la clôture qui l'entourait. Ainsi le monument érigé il y a 1,600 ans pour commémorer la victoire de Constantin sur Maxence servira de nouveau pour les triomphes de la Rome moderne.

Lisbonne, 10. — Les sept collines de Lisbonne étaient couvertes d'une multitude de spectateurs, hier après-midi et une réception élaborée attendait les aviateurs italiens.

Une délégation officielle, dans laquelle figuraient le ministre de la Marine et le ministre d'Italie, rencontra le général Balbo et ses compagnons d'aventure lorsqu'ils mirent le pied sur la terre ferme. Le général passa en revue une garde d'honneur.

A cause du brouillard, on eut recours à la radio pour guider l'escadrille vers le point d'amerrissage, lorsqu'elle commença à se rapprocher du continent.

Attristé par la mort de l'un de ses hommes, le général Balbo a passé la soirée à se reposer, à l'hôtel, tout en préparant ses plans pour décoller de nouveau ce matin et filer directement sur Ostie, le port de Rome. Le président Carmora reçut le général et ses officiers à dîner, hier soir.

PROCHAINE CONVENTION A WINNIPEG

Les Canadiens de Naissance choisissent cette ville de l'ouest comme lieu de leur assemblée annuelle le 8 août 1934 — Election des officiers.

Ottawa, 10. (Traduit de la C. P.) — C'est à Winnipeg qu'aura lieu la 13e convention annuelle des Canadiens de naissance, le 8 août 1934. Le lieu et la date de la réunion ont été choisis hier, comme la 12e convention s'achevait ici, après avoir proclamé son opposition à l'exportation du nickel et ses alliages hors du Canada, vu que ce métal entre dans la construction des armements à l'étranger.

M. George-J. Smith, de Hamilton, a été élus président.

Les autres élus sont : M. J. Morrison, Vancouver, 1er vice-président ; major S. Lavery, Montréal, 2e vice-président ; M. F.-G.-J. McDonagh, Toronto, secrétaire ; M. Fred. Baker, Toronto, trésorier ; M. G.-W. Burkholder, Hamilton, historien national ; M. B.-W. Howard, Ottawa, chapelain; M. R.-A. Smith, Winnipeg, vérificateur ; M. Aurèle Parisien, Ottawa, sergent d'armes ; M. P. Moran, Sioux Lookout, garde intérieur ; M. J.-E. Decosse, Hull, garde extérieur.

M. O.-L. Boulanger, député fédéral de Bellechasse, ancien président, présida la convention d'Ottawa.

TEMPERATURE



Toronto, 10. — (P.C.) — La pression est élevée dans la province de Québec, les Maritimes et l'ouest du Canada mais basse dans la Baie d'Hudson et le Minnesota. Il y a eu des orages dans la région des Grands Lacs, le sud du Manitoba et dans la région du lac Supérieur cependant qu'ailleurs il a fait beau.

Ottawa et Haut St-Laurent: vents du sud-est; beau et modérément chaud. Vendredi, nuageux avec averses probables.

Nord-ouest de Québec et Lac Saint-Jean: vents frais du sud; partiellement nuageux et un peu plus chaud cette nuit et vendredi.

Bas St-Laurent: vents du sud-ouest; beau aujourd'hui et une partie de la journée de demain. Averses probables, vendredi.

SOMMAIRE

1ère page, nouvelles étrangères. — 2e, feuilleton, nouvelles de Lévis. — 3e, nouvelles de Québec. — 4e, éditoriale, dans nos théâtres. — 5e nouvelles diverses. — 6e, propos féminins. — 7e, nouvelles diverses. — 8e, la vie sociale. — 9e, nouvelles diverses. — 10e, sport. — 11e, radio. — 12e et 13e, petites annonces classées. — 14e, finance. — 15e, naissances et décès. — 16e, nouvelles générales.

ROCKFELLER ABANDONNE CETTE ETUDE

Avant le rappel du 18e amendement, le philantrope aurait demandé à l'Institut Rockfeller d'étudier les lois régissant la vente des liqueurs dans le monde.

New-York, 10. (Traduit de l'A. P.)— On apprend aujourd'hui que l'étude des diverses lois régissant la vente des boissons enivrantes au Canada et dans le reste du monde, qui avait été ordonnée par John-D. Rockfeller, jr., tire à sa fin.

Tenant pour acquis que le 18e amendement finira par être rappelé, et que la solution du problème qui se posera alors devant le peuple américain sera facilitée si l'on possède toutes les informations nécessaires, le millionnaire a fait commencer cette étude l'été dernier. On sait que lui-même avait été jadis un prohibitionniste ardent, mais que l'an dernier il se prononça pour le rappel du 18e amendement. Il prit alors l'engagement d'appuyer toute mesure susceptible de favoriser l'épanouissement d'une véritable tempérance aux Etats-Unis.

Raymond-B. Fosdick, syndic de la Fondation Rockfeller et ancien sous-secrétaire général de la Société des Nations, dirige lui-même l'étude entreprise sous les auspices de John-D. Rockfeller, jr.

Les pays dont le régime alcoolique est étudié avec le plus d'attention sont le Canada, la Finlande, la Suède et la Norvège. Ces trois derniers sont des pays du nord de l'Europe où la prohibition fut jadis en vigueur.

Des objections

Washington, 10.— Hugh-S. Johnson, directeur du relèvement économique, est à étudier l'accord touchant les salaires et les heures de travail que lui a présenté l'Association des éditeurs américains. Il doit décider sous peu si cet accord est acceptable. On sait qu'il a fait entendre privément quelques objections, mais sans exprimer d'opinion définitive. Une opposition a surgi aujourd'hui de la part de Charles-P. Howard, président de l'Union typographique internationale, qui aura l'occasion de se faire entendre à l'audience convoquée pour la fixation de l'accord.

EN PAGE 9

Nos lecteurs trouveront en page 9 d'autres nouvelles locales et étrangères.

REVOLUTION A LA HAVANE

UNE INVASION COMMUNISTE MENACE AMOY

40,000 rouges, chassés de la province de Kiangsi, s'avancent vers Amoy, port de mer du détroit de Formose — Une bataille meurtrière.

Shanghaï, 10.—(P.A.) — L'invasion, par des troupes communistes, menace de plus en plus Amoy, port de mer important situé sur le détroit de Formose. Des dépêches venues de sources étrangères mandent que le nombre des envahisseurs est de 40,000 et qu'ils furent chassés de la province de Kiangsi, dans le sud est de la Chine, par l'avance sans relâche du général Chiang Kai-Shek.

On croit que les communistes se dirigent tout d'abord vers Changhow, à 35 milles d'Amoy, dans le but d'établir là une base navale qui leur servira en cas d'attaque sur Amoy.

Les autorités de la province de Fukien, dans laquelle se trouve Amoy, ont envoyé des troupes et des avions pour porter secours au général Tsai pendant que le gouvernement de Canton rassemble en hâte d'autres troupes pour aller attaquer l'arrière-garde des communistes.

Une dépêche chinoise, venue par voie de Hong-Kong ,annonce que la 19ème armée a perdu quatre bataillons et que les comunistes ont eu 5000 hommes tués au cours d'une bataille à l'est de Lungyen.

L'état de guerre existe à Cuba aujourd'hui — L'autorité militaire a pris le contrôle absolu — Le pain se fait rare et on craint une disette — Médiation de Roosevelt.

La Havane, 10. (Trad. de l'A. P.)— Un état de guerre ayant pour objet le rétablissement de la paix existe à Cuba aujourd'hui. L'île entière est soumise aux autorités militaires en vertu d'un décret du président Machado déclarant que la grève générale, en paralysant l'industrie et le commerce, avait fourni aux ennemis de la paix publique l'occasion de créer un état de choses révolutionnaire dans le pays.

Comme les partis en présence ne veulent pas céder d'un pouce, la situation reste extrêmement tendue. Jusqu'ici le président Machado est resté sourd à tous les avis l'engageant à démissionner, entre autres à ceux de l'ambassadeur américain Sumner Wells, qui s'efforce aujourd'hui d'amener les divers partis à s'entendre.

Si la grève ne prend pas fin bientôt le peuple aura beaucoup à souffrir. Le pain est rare, et la distribution du lait s'opère sous la protection d'une garde armée. Les approvisionnements baissent à vue d'oeil.

L'état de guerre étant entré en vigueur à 6 heures hier soir, l'élément militaire a depuis ce temps la haute main sur tout. On se demande avec anxiété quelle va être l'attitude des Etats-Unis dans cette conjoncture. Hier, à Hyde Park, N.-Y., le président Roosevelt a exprimé le désir que les difficultés politiques dans l'île prennent fin au plus tôt dans l'intérêt de la vie économique elle-même.

Une conférence doit avoir lieu aujourd'hui entre huit sénateurs et huit membres du parti libéral, le parti de Machado. A part cela on est en pourparlers entre gens de divers partis, et M. Sumner Wells cherche à hâter la solution de l'imbroglio.

La police a pris de grandes précautions pour prévenir les actes de violence, mais l'explosion d'une bombe au petit jour ce matin montre que les grévistes ne sont pas prêts d'abandonner la partie. Cette bombe a endommagé une boulangerie dont le propriétaire n'avait pas fait cause commune avec les grévistes.

L'ambassadeur d'Espagne, apprend-on de source autorisée, a protesté auprès du président contre le traitement infligé aux Espagnols, dont deux furent tués lundi, lorsque la garde fit feu sur la foule près du palais présidentiel et tua 21 personnes.

(Suite à la page 15, 3e col.)

UN NOUVEAU PROCES

Philippe Trottier obtient un nouveau procès en vertu d'une décision rendue hier après-midi par le conseil des ministre réuni à Ottawa. Une requête demandant la cassation de la sentence prononcée contre Trottier fut présentée par Me C.-N. Dorion, agissant pour son frère, Me Noël Dorion, défenseur du condamné, fut soumise au cabinet et les raisons y alléguées furent trouvées suffisamment fortes pour accorder un nouveau procès, qui aura lieu au prochain terme des Assises Criminelles, au mois d'octobre.

Trottier devait être pendu vendredi matin, le 18 août.

UNE ENQUETE EST PROJETEE A HONOLULU

Le gouvernement américain veut établir les causes de l'accident au cours duquel un hydravion a été détruit et cinq hommes noyés.

Honolulu, 10 (Trad. de l'A.P.) — Les instruments de sauvetage de la flotte américaine fouillent aujourd'hui dans 50 pieds d'eau pour agripper, si possible, l'épave de l'hydravion qui s'est englouti, hier, avec cinq hommes, dont trois sont encore au fond de l'eau.

Tandis que les autorités navales projetaient une enquête aujourd'hui, N.-A. Tuft, machiniste à bord et unique survivant de l'équipage, se remettait de ses contusions et égratignures. Les morts sont les lieutenants Hill, pilote; Ted Marshall, apprenti pilote; et trois matelots engagés.

L'équipage comprenait six hommes.

La machine, un avion patrouilleur à deux moteurs, s'abattit sur un récif de corail à un mille du rivage.

Le seul occupant de l'avion à avoir la vie sauve, le machiniste N.-A. Tuft, put être recueilli et transporté à l'hôpital de la marine à Pearl Harbor. Il déclara que l'accident, selon les apparences est attribué à une défectuosité qui se manifesta soudain à l'arrière de la machine. Le pilote perdit ainsi toute commande de l'appareil, et l'hydravion chuta du haut des airs, s'engloutissant dans l'océan.

LES DELEGUES N'ONT PAS PU S'ENTENDRE

La conférence régionale de la radio tenue à Mexico n'a pas donné de résultats et les experts s'embarquent pour leur pays.

Mexico, 10. (Trad. de la C. P.) — La conférence régionale de la radio à laquelle étaient représentés le Canada, les Etats-Unis et le Mexique s'est ajournée sans qu'on ait pu s'entendre sur la distribution des zones d'émission (broadcasting channels).

La délégation canadienne, avec à sa tête Laurent Beaudry, du département des affaires extérieures, a pris le train pour s'en retourner au Canada. Elle comprend aussi le lieut. commandeur C.-P. Edwards, directeur de la T.S.F. au ministère de la Marine, et le lieut-colonel Steel, technicien qui fait partie de la Radiocommission du Canada.

La Conférence s'est ajournée hier après un mois de délibérations. Le gouvernement mexicain annonce formellement qu'on a pu s'entendre sur quelques questions secondaires touchant le contrôle de la Radio. Quant à l'attribution des "channels", pour laquelle la Conférence avait été convoquée, le gouvernement émet l'avis qu'on pourra peut-être reprendre cette question à une date ultérieure. On s'est tout de même entendu pour ne pas élargir ces derniers et pour borner les postes aux longueurs d'onde qui leur étaient assignées.

On rapporte que la conférence a échoué parce que le Mexique demandait six des 96 "channels" disponibles. Il les voulait pour des postes mexicains de la frontière dont plusieurs ont déjà été chassés de l'air par les Etats-Unis.

LA MERE DE J. BARBEAU EN FLORIDE

On découvre à l'enquête que la mère du bandit tué à Batiscan demeure à Tampa, Floride — Un verdict exonérant Nobert a été rendu.

Batiscan, 10. (D. N. C.) — Un verdict de mort accidentelle à la suite d'un vol avec effraction a été rendu, hier après-midi, sur la fin tragique de Jean Barbeau, chômeur de Montréal, qui fut tué au cours de la nuit précédente alors qu'il était à opérer un vol avec effraction dans le magasin général de M. G. Marquis. Le jury spécifia que l'auteur du coup de feu fatal, M. Emeric Nobert, était exonoré de tout blâme.

Le cadavre du malheureux a ensuite été transporté à la morgue Rousseau et Frères, des Trois-Rivières. M. Arthur Rousseau avait communiqué avec la mère du défunt, Mme Marie-Louise Bazin, qui réside à 3903 rue Emfredado, Tampa, Floride, pour lui annoncer l'affreuse nouvelle et savoir si la famille réclamerait le corps.

La nouvelle de la tragédie s'est répandue rapidement dans le courant

(Suite à la page 3, 6e col.)

Mort d'un juge

Toronto, 10.——Le juge J.-H. Denton, de la cour de comté, est mort subitement à Toronto aujourd'hui. On note que les morts subites sont fréquentes depuis quelque temps.

Identification

North Bay, Ont., 10.— Charles Nicol, de la Côte St-Paul, qui fut tué par un train de marchandises à Montréal, la semaine dernière et dont l'identité ne fut établie qu'hier, était le fils de M. Robert Nicol, de North Bay, et travaillait depuis trois ans à Montréal.

Un décès

New-York, 10.—John Irving Romer, président des sociétés d'édition Printers' Ink et Romer, est décédé à sa maison d'été, dans le Rhode Island.

Banquier décédé

New-York, 10.—Les autorités de la Federal Reserve Bank apprennent que Edwin-R. Kenzel, de New-Rochelle, N.-Y., gouverneur en second de la banque, a succombé à une maladie de coeur aujourd'hui à St-Andrews, N.-B., où il était en vacances.

Bennett à New-York

York, Angl., 10.—M. Bennett, qui passe des vacances en Angleterre, est arrivé en automobile de Harrogate aujourd'hui pour être reçu officiellement à York par le lord maire et son épouse.

Grosse pension

Montréal, 10. (P. C.)—Trouvant qu'il est raisonnable de supposer que le cancer qui a causé la mort du Dr M.-K. Bourgeois a originé en France où le médecin faisait du service dans les hôpitaux durant la guerre, même si le diagnostic ne put être établi qu'après le licenciement du praticien, le tribunal des pensions a accordé une pension de $22,000 à madame Bourgeois.

Le Dr Bourgeois servit en France avec le rang de colonel à l'hôpital canadien organisé par l'Université Laval.

Comme cette décision aura un effet considérable sur les causes futures, il est entendu qu'il y aura appel au tribunal compétent.

Assemblées libérales

Montréal, 10. (P. C.)—Une série d'assemblées politiques, dont la première aura lieu à Beloeil, dans le comté de Verchères, sera tenue au début de septembre dans le district de Montréal. L'honorable P.-J.-A. Cardin sera le principal orateur à l'assemblée de Beloeil et ces assemblées feront suite à celles que l'honorable M. Lapointe tient dans le district de Québec depuis le commencement de l'été.

NOUVELLES DE LEVIS

NOTES PERSONNELLES

—**M. J.-E. Paré,** marchand et échevin de Lauzon, Mme Paré et leurs enfants étaient dernièrement en promenade chez des parents à St-Gervais.

—M. Paul Dumont, fils de M. et Mme Jean Dumont, de Lévis, est de retour d'un voyage d'un mois chez des parents et amis à Sherbrooke, Montréal et Trois-Rivières.

—Mlle Georgette Méthot, de Lauzon, est de retour d'une promenade de trois semaines à Montréal.

—M. et Mme Arthur Cadoret, de St-Henri de Lévis, étaient dernièrement en promenade chez M. Joseph Larose, à St-Jean-Chrysostôme.

—Mlle Blanche Turcotte, de Lévis, et Mlle Jeannette Labbé, de Québec, sont de retour d'une promenade d'une huitaine à Beaumont.

LE NAVIRE "COALBY" A LEVIS

Le navire "Coalby" est arrivé à Lévis avec un chargement de charbon mou venant de Sydney pour la compagnie des chemins de fer nationaux. Il est accosté au quai à eau profonde du gouvernement.

IL N'Y AURA PAS DE CONSEIL A LEVIS CETTE SEMAINE

Il n'y aura pas de séance du conseil de ville à Lévis cette semaine, vu que des échevins sont absents de la ville et qu'il n'y a aucune question pressante sur l'ordre du jour. Nos édiles profitent de la période des vacances pour prendre quelques jours de repos. Il est probable qu'une séance du conseil sera tenue la semaine prochaine alors que le rapport des auditeurs sera prêt et le conseil en prendra connaissance.

UN ENFANT FRAPPE PAR UN AUTO HIER A VILLEMAY

Raymond Thibault, âgé d'environ 7 ans, enfant de M. Elzéar Thibault, de Villemay, a été victime d'un douloureux accident, hier matin. Il se tenait en arrière d'un camion arrêté dans la rue St-Georges et au moment où il partit en courant pour traverser le chemin, l'automobile de M. Rosaire Fortin, de St-David, arriva et malgré que tout fut fait pour éviter l'accident, le jeune Thibault fut frappé et roula sur le sol. On se porta à son secours et il fut transporté à l'épicerie de M. Adrien Boulanger. M. le Dr Charles Laflamme, de Lévis, fut mandé et constata que le petit blessé souffrait d'une fracture de la cuisse et de légères contusions à la figure. L'ambulance de M. Maurice Gilbert, de Lévis, transporta le jeune Thibault à l'hôpital de Lévis où la fracture fut réduite. Son état n'est pas grave et les blessures sont heureusement plus douloureuses que sérieuses.

POUR LE CHAMPIONNAT DES DAMISTES DE LA RIVE SUD

La rencontre pour le championnat des damistes de la rive sud (jeu canadien) aura lieu dimanche prochain dans l'après-midi, à la salle de M. Omer Poitras, à Lauzon, entre M. Joseph Lavoie, le champion actuel et M. Jos. Cameron. Tous les amateurs de dames sont invités, spécialement M. le Dr J. Leblond, président honoraire de l'Association, M. René Brulotte, président actif, M. Adélard Bélanger, champion du comté de Bellechasse, M. Loiselle, champion de la région, et M. Bilodeau, champion de Québec.

CLINIQUES DEMAIN A ST-ETIENNE DE LAUZON

Demain matin, de 10 à 11 heures, à l'Ecole du rang du Sault ; demain après-midi, de 1 à 2 heures, à l'Ecole du rang Ste-Anne et demain après-midi, de 2 à 3 heures, à l'Ecole du village, à St-Etienne de Lauzon, à l'heure solaire, il y aura cliniques de puériculture pour les bébés et les préscolaires et séances d'immunisation contre la diphtérie. Les mères de familles voudront bien s'y rendre avec leurs jeunes enfants afin de le faire examiner gratuitement et recevoir les conseils nécessaires pour les tenir en bonne santé.

MM. NOLIN ET ROBERGE ONT ACCEPTE LE DEFI.

MM. Philéas Nolin et Roberge ont accepté le défi qui leur avait été lancé avant-hier par MM. J.-T. Powers et Albert Garneau pour une partie de croquet. Cette partie aura lieu au commencement de la semaine prochaine à la date et l'heure qui seront fixés à la fin de la semaine. Elle sera jouée le soir sur le terrain de M. Philéas Nolin, rue St-Antoine.

M. ARTHUR ROBITAILLE, DE LEVIS, PLONGE DANS LE DEUIL.

M. Arthur Robitaille, de Lévis, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de sa soeur, Mme Vve L.-A. Lemoyne, arrivée avant-hier à Québec, à l'âge de 68 ans. Les funérailles ont eu lieu ce matin, à l'Hôpital Général de Québec. Nos plus cordiales sympathies à la famille en deuil.

LES AFFAIRES MUNICIPALES A LAUZON

Une séance du conseil de ville a été tenue, hier soir, sous la présidence de M. le maire J.-A. Dorval. Présents, MM. les échevins Ernest Roy, Rosaire Bernier, Emile Samson, Joseph Dorval, J.-E. Paré, Georges Leclerc, Patrick Murphy, Eudore Poirier et Almanzor Létourneau.

Une longue séance de comité général a été tenue avant la séance du conseil qui commenca à 10 heures. Le comité a pris connaissance du rapport du vérificateur des livres de la municipalité qui était présent à la séance.

Voici un résumé de ce rapport de l'auditeur qui est volumineux et comprend 125 pages.

LES OPERATIONS FINANCIERES POUR L'ANNEE ECOULEE.

Etat consolidé de l'Actif et du Passif au 31 décembre 1932.

— PASSIF —

PASSIF A LONGUE ECHEANCE	
Obligations	$387,500.00
Emprunts - longue échéance	20,127.00
	$407,628.00
Surplus-Capital au 31 décembre	42,145.94
RESERVE	
Résidus - comptes de banque	$1891.33
Coupons non-payés	160.00
	$2,051.33
Intérêts accrus sur obligations et emprunts	4,433.67
Fonds d'amortissement dû Gouvernement provincial	705.05
Comptes payables	8.728.72
Charges encaissées d'avance	1.32
	13,868.76
	2.051.33
	15,920.09
Surplus	63,087.40
Surplus de l'anné e	2,308.89
	65,396.29
	15,920.09
	42,145.94
	407,628.00
	531,090.32

Etat consolidé del 'Actif et du Passif au 31 décembre 1932.

— ACTIF —

ACTIF IMMOBILISE	
Hôtel de Ville	$ 25,000.00
Ameublements	981.00
Bâtisse	400.00
Logements ouvriers	14,000.00
	$ 40,381.00
Chemins	63,330.00
Système d'Aqueduc	337,727.94
Outillages	4,325.00
Equipements	4,010.00
	$449,773.94
ACTIF DISPONIBLE ET REALISABLE	
En caisse	792.44
En banque - divers comptes	5,644.54
En banque - c. regts.	2,051.33
	8,488.31
COMPTES RECEVABLES	
Taxes - diverses	$19,467.37
Arrérages	17,222.24
Taxes d'eau	26,342.43
Divers	897.78
	63,929.82
Balance due sur propriétés vendues	7,424.32
Inventaire	1,310.00
Assurance payée d'avance	163.03
	8,488.31
	449,773.94
	$531,090.32

SANS-TRAVAIL

Le conseil a pris connaissance d'une requête signée de 150 noms de contribuables lui demandant de s'adresser aux autorités provinciales afin d'obtenir des travaux ou des secours directs pour remédier au chômage qui sévit à l'état aigu dans Lauzon, vu que les chantiers Davie sont presqu'inactifs.

M. le maire dit que le conseil est disposé à agir mais qu'auparavant il faut attendre que la loi soit officielle et savoir quelle part vont contribuer les gouvernements. Les contribuables signataires, ajoute M. le maire, peuvent être certains que le conseil n'est nullement opposé à cette requête et fera les démarches nécessaires dès que la nouvelle loi du chômage sera connue officiellement. Le greffier est chargé d'écrire à l'honorable ministre des Travaux publics, à Québec, pour faire la demande mentionnée dans la requête et demander les renseignements nécessaires sur la nouvelle loi du chômage.

LE ROLE D'EVALUATION DEPOSE

Le greffier fait rapport que le rôle d'évaluation a été déposé le 31 juillet dernier au bureau du conseil et que les contribuables ont jusqu'au 30 août pour l'examiner et porter plainte. Le conseil siégera le 13 septembre pour prendre connaissance des plaintes et homologuer le rôle d'évaluation.

LE RAPPORT DE LA CIE DAVIE

La Cie Davie Shipbuilding fait rapport au conseil que le 27 juillet dernier, elle avait à son emploi, au chantier de Lauzon, 49 hommes dont 47 de Lauzon, un de Lévis et un de Québec. Sur la liste spéciale, il y a 16 personnes dont 12 de Lauzon, 3 de Lévis et un de New-Liverpool, et sur la liste du bureau, il y a 8 personnes dont 5 de Lauzon et 3 de Lévis.

L'EAU DE LAUZON TRES BONNE EN JUIN

Le bureau du service provincial d'hygiène fait rapport avoir analysé les échantillons de l'eau pour le mois de juin et que l'on a trouvé que l'eau était très bonne.

DES MESURES D'ECONOMIE

M. l'échevin Murphy suggère de retrancher, par mesure d'économie, une couple de téléphones sur les quatre que la ville a présentement.

M. le maire et M. l'échevin Roy disent qu'il semble difficile de retrancher un ou deux de ces téléphones qui sont indispensables. Il y en a un au bureau du conseil, un chez le chef de police et feu, un à l'usine de filtration et un chez le surintendant des chemins. M. l'échevin Roy dit que pour économiser on serait mieux de faire visiter les robinets qui coulent jour et nuit et exigent un pompage considérable, ce qui demande de l'électricité et coûte cher.

M. l'échevin Létourneau dit que les comptes d'électricité pour les lumières à l'usine de filtration, d'après le rapport de l'auditeur, se chiffrent en moyenne à $14 par mois et ajoute trouver ce montant trop élevé. Il se demande si le compteur est en bon ordre ou si lec lampes sont trop fortes. Il se dit d'opinion que le compte mensuel devrait être moins élevé.

M. l'échevin Roy, président du comité d'aqueduc, est chargé de s'occuper de la question des téléphones et du prix payé pour la lumière de l'usine de filtration et de faire rapport au conseil à la prochaine séance.

IL FAUDRA CHOISIR UN AUTRE TERRAIN

Le conseil avait projeté d'acheter un terrain de Mlle Murphy pour servir de dépotoir et demanda l'autorisation du Service provincial d'hygiène.

Les inspecteurs de ce service sont venus faire une visite des lieux et par l'entremise du directeur de l'Unité Sanitaire du comté de Lévis font

(Suite à la page 6, 5e col.)

Le Solde d'août

vous apporte des occasions exceptionnelles d'économie à à notre rayon des vêtements et accessoires de sport . . .



Robes de Sport
$5.95
Un petit groupe, mais quelles valeurs ! Elles sont en soies, en tricots et dans les nouveaux effets de rayures.

Costumes Sport
moins 33 1/3 %
Modèles "Swagger" et trois-pièces en bouclés de soie, laines, et effets de tweed.

Chandails
33 1/3% et 50%
sur notre assortiment tout entier de chandails d'été... gilets et "pull-overs". Quelques -uns maintenant aussi bon marché que $1.10.

Pyjamas de Boudoir
moins 50%
Modèles importés, en soies et toiles.

Sacs à Main pour l'été
moins 50%
Quelques-uns se vendent maintenant aussi bon marché que 75c.

RMETURE LE SAMEDI, UT LE MOIS D'AOUT, A I. P. M.

Holt, Renfrew & Co. Ltée



Prenez donc les
Pilules ROUGES
puisque vous souffrez de

Pâleur
Faiblesse
Manque d'appétit
Sensation permanente de fatigue
Essoufflement au moindre effort
Douleurs de dos, de reins
Périodes douloureuses
Troubles internes

Douteriez-vous de leur efficacité après 40 ans d'existence ?

Pilules ROUGES
Pour les Femmes Pâles et Faibles



MME L.-E. FRANK — CAROLINE FRANK — RUTH FRANK — LAWRENCE-EUGENE FRANK — MARGARET FRANK

"Du linge de deux ans qui est encore bon et pas changé du tout",
dit cette maman pratique

Elle a plusieurs enfants. Les temps sont durs. Le travail augmente pour la maman. "J'ai dû commencer à faire tout mon lavage moi-même", nous a dit Mme Frank. "Ensuite j'ai pris des chambreurs — sept — aussi vous pouvez vous imaginer quel lavage j'ai sur les bras maintenant ! Plein la cuve chaque jour. Mais je ne frotte pas un seul morceau de linge, parce que j'emploie le savon CHIPSO.

"La savonnure du Chipso est abondante et tenace. Elle décrasse en un rien de temps. Tenez, regardez ces serviettes !" Mme Frank ouvre une armoire remplie de serviettes blanches comme la neige. "Nous demeurons près de la plage. Je vous assure qu'elles ne restent pas blanches longtemps en été — elles reviennent tachées de graisse, de crème de toilette, de pommade pour les lèvres, et que sais-je encore ? Mais voyez comme elles sortent blanches et souples du lavage, sans être usées jusqu'à la corde par le lavage. Des fois je plonge le linge très sale deux fois dans la savonnure, mais je ne le frotte jamais. C'est le frottage qui fait user le linge. Le nôtre dure de deux à quatre ans.

"Une autre raison qui me fait aimer le Chipso c'est qu'il ne me fait pas gercer les mains, ne fait pas changer le linge de couleur et ne fait pas raidir les lainages.

Comment le Chipso qui décrasse de façon si merveilleuse, peut-il être en même temps si INOFFENSIF ? C'est parce qu'il n'est pas adultéré par des ingrédients forts "à tout briser". Il est PLUS SAVONNEUX que les autres savons. Il nettoie parce qu'il donne une MOUSSE PLUS ABONDANTE que les autres savons, inoffensive pour les couleurs et les tissus, une mousse qui n'abime pas les mains sensibles.

Mme Frank recommande également le Chipso pour laver les planchers, les murs et la vaisselle. "On peut faire de la savonnure merveilleuse avec si peu de Chipso que je trouve la chose économique", ajoute-elle. Le Chipso ne se vend jamais à la pesée. Procurez-vous-en une grosse boîte dès demain chez votre épicier ! Aux prix actuels, il vous offre plus de valeur que jamais auparavant.



Chipso *prolonge la durée du linge*

FABRICATION CANADIENNE



FEUILLETON DU "SOLEIL"

LE SECRET DE LA DAME NOIRE

par

Maurice Boué

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

No 8

— C'est mon avis. Aussi faut-il libérer la maison de M. Noisy de ses hôtes intempestifs, faire la lumière complète pour que cette demeure devienne un charmant nid de bonheur pour de jeunes mariés. . .

— Voilà bien mon avis, dit Morlon. Alors tu t'installes à Morgat.

— Ma foi, oui. Autant faire une bonne action ici que de superposer apéritifs sur apéritifs au Crozon. . . Malheureusement, je n'ai pas de bagages. . .

— Bast ! fais-les expédier, dit Morlon en débouchant une vieille bouteille de vin, presque aussi vieille que l'hôtesse. . .

La conversation devint générale. Huguette demanda à Morlon :

— Vous n'êtes pas marié, Monsieur?

— Non, répliqua le Parisien. Une seule fois dans ma vie j'ai failli convoler en justes noces. C'était en Afrique !

— Une négresse ! dit Noisy en éclatant de rire.

— Une superbe sénégalienne. Son père était roi d'une tribu, à quelques centaines de kilomètres au sud de Tombouctou. La veille du mariage, je me brouillai avec le premier ministre du potentat.

— Sans quoi, dit Duroy, tu serait peut-être souverain de quelque Etat nègre aujourd'hui.

— Je n'y tiens pas, mon cher, c'est un métier dangereux.

La porte de l'auberge s'ouvrit soudain et un jeune gars en haillons parut. Il chercha des yeux la personne qui l'intéressait, puis il s'approcha de Morlon.

— Ah ! fit ce dernier, c'est toi. Je t'avais oublié. Voilà ta monnaie. . . Cet enfant m'a rendu service ce matin, expliqua-t-il en lui donnant une pièce blanche. Le mendiant remercia, remit une lettre à Morlon et se retira aussitôt.

Le Parisien était intrigué. Que diable pouvait contenir cette missive ? Il déchira l'enveloppe et lut les mots suivants :

"Malheur à vous si vous tentiez la moindre entreprise contre moi ou mes hommes.

"Signé : La Terreur des Grottes"

Il passa le billet à Duroy. Toute l'assemblée se taisait. Morlon plaisanta :

— C'est un joli petit rendez-vous !

Duroy dit à voix basse à Morlon :

— Nous avons eu tort de lâcher le sardinier. Il est certain que nous sommes l'objet d'une active surveillance. Sinon, comment t'aurait-on découvert ici ? . . .

— C'est le jeune gars qui a porté ma lettre au Crozon.

— Qu'importe ? reprit l'ingénieur, comment pouvait-il savoir que tu étais ici ? Tu ne l'as pas renseigné, je présume ?

— Il faut regagner d'urgence notre domicile. Qui sait ce qui s'est passé ?

Morlon prévint discrètement Noisy, et bientôt les trois hommes furent sur le chemin du retour, discutant chaudement les événements de la journée.

Aussitôt rentrés, Noisy, Morlon et Duroy firent une visite des différentes pièces. Cette visite amena la certitude que personne n'y avait pénétré. Noisy offrit le thé dans son atelier. On devisa quelque temps encore, mais la fatigue reprit ses droits et il fut décidé que chacun prendrait du repos.

— Sauf moi, dit Duroy, en prenant sur un coin de la cheminée "Notre-Dame de Paris", de Victor Hugo.

Bientôt la maison fut plongée dans les ténèbres. Le silence profond n'était troublé que par les allées et venues de Duroy qui, entre deux chapitres de son roman, faisait une ronde discrète. . . La nuit se passa sans incident.

— o —

Le lendemain, après le déjeuner, Duroy proposa de visiter la cave.

— Ingénieur, dit Morlon, nous sommes à vos ordres.

— Il faudrait commencer par aérer ce souterrain. Ouvrons-en la porte et laissons-y pénétrer l'air, afin que les gaz délétères qui ont dû s'y accumuler ne nous incommodent pas.

Noisy fit le nécessaire. Deux lampes furent allumées et déposées dans le réduit. Dans l'intervalle, Morlon fit une inspection du jardin. Il n'y releva aucune trace de pas.

Quant à Marcel Duroy, il songeait à ses projets. C'était un homme prudent, doué d'un esprit d'une rare clairvoyance. Il n'avait ni la faconde, ni la hardiesse de Morlon. Il n'exécutait ses projets qu'après avoir mûrement réfléchi. La veille, il avait cédé à Morlon au sujet de l'élargissement du prisonnier. Il avait été pris au dépourvu. Duroy n'était ni optimiste, ni un pessimiste. Il jugeait les événements froidement et il tentait de les prévenir. Aussi interrogea-t-il Morlon avec logique, dès qu'ils furent réunis.

— Avez-vous exploré ce que vous appelez le tube d'aérage de cette cave ? demanda-t-il.

— Non, firent Noisy et Morlon.

— Voyons-le, dit Duroy.

Les trois hommes descendirent dans le réduit. Longuement, l'ingénieur examina l'orifice du tube. Puis, à la grande surprise des amis, il découvrit dans un angle une ouverture circulaire plus large, masquée par des plâtras et des toiles d'araignées. Il inspecta ensuite les murs, les voûtes la porte. De celle-ci il fit un examen minutieux : il analysa sa disposition, sa construction, et conclut enfin :

— Mes chers amis, ceci n'est point une cave. C'est une citerne.

— Une citerne ! s'écrièrent Noisy et Morlon.

Ce mot expliquait bien des choses: le manque de soupirail, la disposition de l'escalier, presque à pic, qui reliait le réduit au corridor.

— Cet escalier, cette porte ont été construits après coup, dit Duroy. Il serait trop long de vous expliquer les motifs qui me font déclarer ceci ; mais j'ai la certitude absolue de ce que j'avance. Les règles les plus élémentaires de l'architecture s'opposent à ce qu'il en soit autrement. Maintenant, me direz-vous, pourquoi cette bizarre modification a-t-elle été apportée à l'immeuble ? C'est ce que je ne pourrais vous dire. Mais cela est, et tenez, ajouta-t-il, la seconde ouverture que je viens de découvrir était le tuyau de décharge de cette citerne. Quant à ce que Morlon appelle le tube d'aérage, je puis supposer que c'était une conduite qui amenait ici les eaux de pluies. Il y avait probablement d'autres ouvertures encore qui ont été bouchées soigneusement et que le temps nous fera découvrir. Il importe avant tout de visiter les tubes en question. Je vais donc procéder à cette expertise.

On lui apporta du fil de fer. Il sonda les orifices et finit par acquérir la certitude que le plus étroit n'était que l'aboutissant d'une gargouille reléguée après les travaux de transformations qui avaient été effectués.

— Je vais visiter le toit, dit l'ingénieur, et bientôt, j'espère, nous serons fixés.

Quelques instants après, les trois amis se trouvaient en effet dans les gouttières.

Duroy se taisait, tout à sa besogne. Il donna une leçon de persévérance à ses hôtes.

— Ce n'est pas avec des mots, mais avec de la réflexion, que l'on résout un problème, dit-il. Voici ce que je cherchais !

Il montra un orifice de gargouille submergé dans une mare d'eau. Il expliqua :

— Cette eau stagne pour la raison qu'aucun écoulement ne se produit. Les eaux s'évadent de l'autre côté. Il est certain que cette gargouille ne sert à rien. J'ai tout lieu de croire que c'est elle qui aboutit à la citerne mystérieuse.

Ayant dit ces mots, il se coucha dans la gouttière sans souci de ses vêtements et disjoignit le tube ; puis, s'étant rendu devant la façade, il procéda à son enlèvement.

Il eut vite fait de constater dans un des morceaux la présence d'un bloc de bois bouchant le tuyau. Il ne découvrit que cela dans cette partie de la gargouille. Mais ce qui fut capital, ce fut l'exploration de la partie emmurée de cet appareil. Il y lança une chasse d'eau violente.

Morlon, qui se trouvait dans la citerne en observateur, reçut avec l'eau divers objets, et parmi eux une petite chancelière en cuir, toute déformée par le séjour prolongé qu'elle avait fait dans le tuyau. Il s'empressa de rejoindre ses amis.

— Messieurs, dit-il avec une certaine emphase, voici ce que l'ouverture du tube vient de rejeter.

Duroy et Noisy se rapprochèrent. Ils rentrèrent aussitôt dans l'habitation. Leur coeur battait bien fort lorsqu'ils furent réunis dans l'atelier. Une indicible émotion les étreignait. Ils devinaient l'importance de la trouvaille.

Duroy, en sa qualité d'aîné, fut chargé de procéder à l'ouverture de la chancelière. Ce ne fut pas chose aisée, car la fermeture — une fermeture en argent, déclara l'ingénieur — s'était si hermétiquement jointe qu'il fallut employer des tenailles pour en venir à bout. A peine ouverte, une petite montre d'or s'en échappa et roula à terre. Noisy s'en empara. A l'intérieur se trouvaient gravées les lettres : "G. de K.", surmontées d'une couronne comtale.

Ensuite, la chancelière rendit les morceaux tachés d'une lettre déchirée. Ces morceaux, Morlon les rassembla minutieusement et parvint à lire ce qui suit :

"Morgat, 18 mars

à la baronne d'Au

amie.

"Tu sais quelle fut mon horrible

Pointe de Penmarch. Je ne l'avais quitté que au meurtre que l'on préméditait contre Ici, je ne suis pas davantage en sûreté. On m'épie rôder des ombres. Si je ne puis sauver ma vie, j'ai pu au moins soustraire à la cupidité des assassins fortune, bijoux et papiers secrets. Je les ai précieusement enfermés dans un coffret en fer manoir de Kerbervé, salle des chevaliers, sous la troisième dalle droite de la cheminée.

"Il me semble que c'est fini. On monte l'escalier.

"Horreur

"Comtesse Gérard de Kerbervé"

— Comtesse Gérard de Kerbervé, acheva Noisy. . . C'était la "Dame Noire". La vieille Anne m'a dit souvent que la disparition de la "Dame Noire" datait d'il y a quinze ans environ.

— Nous tenons le secret ! s'écria Morlon. Maintenant nous pouvons souper à l'aise.

— A propos d'Yvon, fit observer Noisy, laissez-moi vous rappeler que je dois retourner chez Anne. Je veux la questionner ; elle m'a souvent parlé d'un certain Yvon qui fut autrefois son voisin et l'ami de son mari.

— L'importance de cette découverte ne serait pas considérable. Yvon est un nom fort commun dans ce pays, conclut Duroy. Du reste, nous sommes magnifiquement renseignés. Comprenez-vous maintenant l'insistance des bandits ?

— Ils doivent savoir quelque chose du drame, dit Morlon. Ce n'est pas par l'effet du hasard qu'ils ont appris ce que nous savons aujourd'hui.

— Il faudra exhumer les ossements qui sont dans le jardin, dit Noisy ; ce sont certainement ceux de la comtesse.

— A n'en pas douter. Je me demande cependant quel intérêt les brigands avaient à déterrer ce cadavre ?

— Peut-être espéraient-ils y trouver quelque objet qui leur aurait permis des investigations plus sérieuses.

— C'est un point que nous éclaircirons plus tard, dit Morlon. Avant tout, il nous faut sauver le trésor de la "Dame Noire". Dès demain, dans le milieu de la nuit, nous exécuterons ce dessein. Sommes-nous d'accord ?

— D'accord, reprirent Noisy et Duroy.

—Et maintenant, fit Morlon en serrant précieusement la lettre dans son portefeuille, maintenant la Terreur des Grottes peut venir !

IV

Les Ruines de Kerbervé

La Pointe de Penmarch, où, d'après la lettre de la comtesse, se dressait le manoir de Kerbervé, est un des plus formidables rochers de la côte armoricaine.

(à suivre)

L'oubli est la pire insulte qu'on puisse faire aux morts.

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

52e ANNEE—No 190 QUEBEC, JEUDI 10 AOUT 1933 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

Le sentiment n'y fait rien

Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.

A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre

DEUX NOUVEAUX ENTREPOTS FRIGORIFIQUES POUR LA GASPESIE

LES ANGLAIS RECOIVENT LE TROPHEE



Le photographe a croqué sur le vif la scène de la présentation de la fameuse coupe Davis, emblème du championnat international du tennis, à l'équipe anglaise. La cérémonie eut lieu après la finale de la joute entre Perry, d'Angleterre, le vainqueur, et Merlin, de France. On voit, de gauche à droite, H.-Boper Barrett, capitaine, tenant dans ses mains la fameuse coupe, Pat Hughes, H.-G. Lee, Bunny et Austin, portant le massif plateau d'argent qui supporte la coupe Davis.

De retour d'une tournée d'inspection dans la Gaspésie en compagnie de M. Alexandre Chouinard, C.R., député de Gaspé-Sud, l'hon. M. Hector Laferté, C.R., ministre de la Colonisation et des Pêcheries, décide de faire construire deux nouveaux entrepôts frigorifiques — Interview au "Soleil".

(Par Georges Léveillé)

Le ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, l'hon. Hector Laferté, construira deux nouveaux entrepôts frigorifiques pour le poisson de Gaspé, l'un à Matane et l'autre à Paspébiac.

Les travaux commenceront incessamment et seront terminés le plus tôt possible.

C'est là la bonne nouvelle que le ministre de la Colonisation a communiquée hier au représentant du "Soleil" au cours d'une entrevue qu'il lui accordait à son retour de la Gaspésie où il vient de passer quelque temps à visiter tous les points de la péninsule et à se rendre compte "de visu" des besoins des pêcheurs, qui, soit dit entre parenthèses, sont loins de crever la faim, comme d'aucuns l'ont prétendu, et s'estiment très heureux de passer si aisément la crise.

"Je me suis tout particulièrement intéressé à nos entrepôts frigorifiques, et aux établissements de classification du poisson, nous disait l'hon. M. Laferté. Vous savez que la Gaspésie possède déjà sept entrepôts frigorifiques que le département provincial considéré comme un modèle du genre et le plus moderne des entrepôts frigorifiques du Canada et des Etats-Unis au dire des experts.

"Devant les services que rendent ces entrepôts aux pêcheurs, je n'ai pas hésité un seul instant à approuver la construction de deux autres, dont le premier s'élèvera à Paspébiac et le second à Matane. Le gouvernement contribuera $15,000 pour la construction de chacun de ces entrepôts. Cette somme de $30,000 sera immédiatement mise à la disposition des intéressés et les travaux commenceront incessamment pour être poussés le plus rapidement possible. Nous sommes même en train d'étudier les possibilités de construire un dixième entrepôt du genre qui serait érigé à Chloridorme.

"Comme vous le savez, ces entrepôts sont des mieux outillés. Nous y recevons non seulement le poisson salé, mais aussi le poisson frais. Le poisson frais y est congelé à de 10 à 14 degrés sous zéro et conservé tellement nature qu'il atteint le marché possédant encore toute sa saveur. Nous faisons plus. Il y a toujours de la morue dans la mer, mais il n'y avait pas toujours de boette pour la pêcher. Nous conservons donc aussi la boette en la congelant et, lorsque le pêcheur en a besoin, il n'a qu'à venir la prendre et il a un appât aussi frais que s'il venait de le préparer.

Ces entrepôts peuvent contenir de grandes quantités de poisson toujours prêtes à être lancées sur le marché sur demande. L'entrepôt de la Rivière-au-Renard peut contenir 250,000 livres de poissons et congeler quatre tonnes de poissons frais tous les jours; celui de Carleton peut congeler deux tonnes de saumon en 24 heures, une tonne de filets de poisson et une tonne et demie de petits poissons. Il peut entreposer 150,000 livres de poissons. On oit par là les services que ces entrepôts peuvent rendre aux pêcheurs.



L'HON. M. LAFERTE

des Pêcheries a lui-même élevés seul, ou qu'il a subventionnés dans une proportion de 75 pour cent. Ces entrepôts sont situés à la Rivière-au-Renard, à Carleton, à Port-Daniel, à New-Port, à Petite-Rivière-Est, à Cape-Cove et à Belle-Anse. Ces entrepôts sont des plus modernes et ils donnent aux pêcheurs pleine et entière satisfaction. Celui de la Rivière-au-Renard, particulièrement, est con-

CEREMONIE A CARLETON

"Au cours de ma tournée de la Gaspésie, poursuit l'hon. M. Laferté, nous avons eu une belle cérémonie à Carleton lors de la bénédiction du nouvel entrepôt par M. le curé Roy. Il y avait là M. Paul-Emile Côté, député de Bonaventure, M. Alexandre Chouinard, député de Gaspé-Sud, M. F.-M. Gibaut, surintendant des Pêcheries, M. Vallerand, architecte du département, les représentants de la "Lynde Refrigeration Company" et une grande foule de pêcheurs. Il y eut discours et amusements et les pêcheurs semblaient très satisfaits de

(Suite à la page 5, 2e col.)

UN MILLION DE DOLLARS EN FUMEE A CORNWALL



On affirme que la conflagration qui a ravagé Cornwall, Ontario, a été allumé par des personnes négligentes qui ont laissé brûler des déchets dans la cour de leur maison. Toute la partie des affaires de la petite ville a été balayée par les flammes qui ont causé des dommages évalués à plus d'un million de dollars. Le feu, activé par un fort vent, fut bientôt hors de tout contrôle et il fallut demander de l'aide aux pompiers de Montréal et d'Ottawa. Toutefois, après cinq heures de lutte, les pompiers volontaires parvinrent à circonscrire les flammes avant l'arrivée des équipes du dehors.

En haut, la rue Pitt au moment où le feu faisait rage ; au milieu, une partie de la rue couverte de ruines et, en bas, les ruines toujours fumantes de plusieurs magasins.

LE GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE VA S'EFFORCER D'AIDER AUX BUCHERONS

Bateau en feu

Le Havre, France, 10. — Les armateurs propriétaires du cargo français "Forbin" annoncent aujourd'hui qu'un incendie s'est déclaré dans sa soûte No 1 sûr la mer d'Arabie, mais qu'on a pu l'éteindre. Le "Forbin" est un navire de 7,291 tonnes. On se rappelle que le paquebot français "Georges Philippar" brûla dans ces mêmes parages le 16 mai 1932.

TASCHEREAU APPUIE LE MOUVEMENT

Le premier ministre de la province de Québec envoie un message à Toronto pour seconder de son autorité la campagne entreprise pour la vente de $100,000,000 de produits canadiens.

Une campagne d'envergure nationale contre la crise, dont l'objet est de faire vendre pour $100,000,000 de produits canadiens durant les deux premières semaines de septembre, a été lancée aujourd'hui par la ville de Toronto et, tout de suite, la province de Québec lui a promis son plus cordial appui.

Les instigateurs de cette campagne demandent la coopération de tous les chefs d'industrie, les voyageurs de commerce, toutes les organisations d'hommes et de femmes, afin que ce mouvement dit de "La Vente de $100,000,000" soit un vaste succès.

Ce mouvement a pris naissance récemment, à la suite d'un discours prononcé par l'hon. H.-H. Stevens, ministre de l'Industrie et du Commerce du Canada.

Le premier ministre Taschereau a promis sa coopération cordiale au mouvement dans un télégramme expédié aujourd'hui aux instigateurs du mouvement, à Toronto et qui dit ce qui suit : Nous recevons des télégrammes des organisations les plus importantes du pays qui approuvent votre campagne de vente de $100,000,000. Nous approuvons de tout coeur cette excellente organisation. Nous vous souhaitons tout le succès possible. Nous ferons l'impossible pour promouvoir à Québec la vente et l'achat des produits canadiens."

Prochaine assemblée politique

Montréal, 10. (D. N. C.)—L'activité politique sera très intense d'ici le début de l'hiver, dans la région de Montréal tout comme dans le reste du pays. Les députés de Montréal aux Communes se proposent de convoquer une grande assemblée qui aura lieu à Montréal dès que le Très Hon. W.-L. Mackenzie King aura terminé sa tournée dans l'Ouest du pays. Il est très probable que M. King parlera à cette assemblée. Il sera accompagné de l'hon. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice, de l'hon. P.-J.-A. Cardin, ancien ministre de la Marine et des Pêcheries, et de l'hon. Fernand Rinfret qui, en sa qualité de Maire, présidera probablement l'assemblée.

Dimanche prochain, à Armagh, comté de Bellechasse, une grande assemblée sera tenue, l'orateur principal y sera l'honorable M. Lapointe. Les autres orateurs seront MM. Oscar-L. Boulanger et Robert Taschereau, député du comté, et les députés libéraux de la région.

Le gouvernement fera pression auprès des compagnies forestières pour qu'elles payent à leurs bucherons un salaire d'au moins $30 par mois. — Une loi ?

Il est presqu'entendu que le gouvernement fera pression auprès des compagnies qui s'occupent d'exploitation forestière pour qu'elles payent à leurs employés bûcherons la somme de $30 par mois dans les chantiers qu'elles ouvriront l'hiver prochain. Il est même probable qu'une loi sera passée au cours de la prochaine session pour uniformiser cette loi par toute la province.

Hier, M. J.-L. Filion, député du Lac Saint-Jean, est venu rencontrer le ministre du Travail, M. C.-J. Arcand, à la tête d'une délégation de la ville de Saint-Joseph-d'Alma, dont le maire M. Joseph Collard, pour lui soumettre les demandes des bûcherons. M. Arcand a très bien accueilli les délégués et il a laissé entendre que le salaire de $30 par mois demandé par les travailleurs de la forêt leur sera probablement accordé.

Il y a quelques jours, les unions ouvrières ont demandé l'adoption de ce salaire pour les bûcherons qui seront employés l'hiver prochain et elles ont fait parvenir copie de cette résolution aux autorités. Une délégation de Saint-Tite, conduite par M. Alphéda Crête, député de Laviolette, avait aussi demandé la même faveur.

Le gouvernement et les compagnies intéressées étudient actuellement ces demandes et il est probable que les bûcherons obtiendront ce qu'ils désirent pour peu que les conditions des exploitations forestières le justifient.

UN NOUVEAU TERRAIN DE JEUX OUVERT

Au cours d'une entrevue avec le maire Lavigueur hier midi, l'échevin Wilfrid Samson obtient l'ouverture immédiate du parc Montmorency comme terrain de jeux pour les enfants du quartier Champlain.

Le "Soleil" fut le premier journal à publier hier le projet de l'échevin Wilfrid Samson pour transformer le parc Montmorency en terrain de jeux pour les enfants du quartier Champlain, et nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui que c'est un fait accompli depuis hier après-midi.

Au cours d'une entrevue qu'il eut vers midi avec le maire Lavigueur, l'échevin Samson lui fit part de son désir de voir ce parc affecté aux jeux des enfants du quartier Champlain et le maire accorda immédiatement la permission de procéder. Sans perdre de temps, le représentant du quartier Champlain au conseil de ville fit connaitre la nouvelle et dès hier après-midi le parc était rempli d'enfants qui y prenaient leurs ébats sous la direction de Mlle Renée Tétart.

On s'occupera maintenant de placer dans le nouveau terrain de jeux les appareils nécessaires et le quartier Champlain n'aura plus rien à envier aux autres quartiers de la ville.

Femme identifiée

Sacramento, Calif., 10. — La femme dont le cadavre fut trouvé criblé de balles près de Roseville, mardi, a été reconnue aujourd'hui par les autorités de Sacramento comme n'étant autre que Vivian Lavalley. Elle avait été arrêtée pour vagabondage sous ce nom à Vancouver en 1920 et pour vol en 1923 sous le nom de Helen Lee à San Francisco. Roy Mann, de Roseville, 24 ans, est détenu pour ce meurtre.

UNE DEMANDE AU MINISTRE DE LA VOIRIE

Des délégués du comté de Québec prient l'honorable M. Perrault d'affecter des fonds à l'élargissement du chemin de Charlesbourg — 50,000 personnes ont visité le Jardin Zoologique.

L'élargissement du chemin de Charlesbourg, depuis les limites de la ville jusqu'à l'église de Notre-Dame des Laurentides a fait hier l'objet d'une démarche, de la part des citoyens intéressés, auprès de l'hon. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines.

La délégation fut présentée à M. Perrault par M. J.-Ephraim Bédard, C.R., député du comté de Québec à l'Assemblée Législative. Elle se composait de MM. Jos. Paré, maire de Charlesbourg, MM. Rosaire Bédard et Edmond Dorion, conseillers, représentant le maire de la municipalité de Charlesbourg-village, M. Adélard Villeneuve, maire de Notre-Dame des Laurentides, et M. Arthur Garneau, conseiller, M. Patrick Murphy, maire de Stoneham, et M. Frank Byrne, M. l'abbé V. Grenier, curé de Notre-Dame des Laurentides, et M. l'abbé G. Petitgrew, curé de Stoneham, accompagnaient les délégués.

M. Bédard a exposé à l'hon. M. Perrault l'objet de cette démarche, et il a été appuyé par MM. les abbés Grenier et Petitgrew, ainsi que par M. Frank Byrne.

Les délégués ont représenté à l'hon. M. Perrault que le chemin qui conduit à Charlesbourg est de plus en plus fréquenté surtout par les automobilistes qui se rendent au Jardin Zoologique et par les touristes et les voyageurs qui se rendent au Lac Saint-Jean par le Parc National des Laurentides. La route, d'après ces messieurs, est dangereuse du fait qu'elle n'est pas assez large pour suffire à la circulation intense qui s'y fait du matin au soir. Une partie de la route n'a que quatorze pieds de largeur et une autre seize pieds. Plusieurs milliers d'automobilistes y passent en fin de semaine, et M. Bédard a avisé le ministre que 50,000 personnes ont visité le Jardin Zoologique depuis son ouverture.

Les délégués ont aussi observé que la route de Charlesbourg est l'un des principaux débouchés de Québec et que son élargissement s'impose à tous les points de vue.

L'hon. M. Perrault a promis de donner à cette question intéressante la meilleure considération possible.

L'année Sainte

Cité Vaticane, 10.— Des prélats disent que le Pape va prolonger de plusieurs mois l'année sainte, qui normalement devrait prendre fin le 2 avril mais durera, croit-on, jusqu'à la fête des saints Pierre et Paul, le 29 juin.

INCENDIE DANS LA NUIT AU QUARTIER BELVEDERE

Les pompiers ont été appelés de bonne heure la nuit dernière au coin des rues Holland et St-Cyrille où le feu s'était déclaré dans une résidence — La pression de l'eau à Sillery.

Les pompiers des postes 9, 12 et 13, sous les ordres du chef de district Martin Reddy, ont eu à combattre, la nuit dernière, rue St-Cyrille (côté sud), coin de l'Avenue Holland, un incendie menaçant dans l'une des maisons appartenant à l'"Immeuble Ploermel" et occupé au 1er par M Ls.-P. Minguy, au 2ème par M. H.-D. Langlais, tandis que le 3ième ne l'était pas. C'est apparemment au dernier étage que le feu éclata avec une rapidité telle que lorsque les pompiers arrivèrent, après avoir été avertis par une alarme à la boite 381, coin De Repentigny et Holland, les flammes perçaient déjà le toit projetant dans l'air une lueur sinistre.

C'est vers 3 heures, ou plus exactement à 2 heures et 52 que l'alarme fut donnée. Les pompiers avec leur puissante pompe centrifuge déversant 960 gallons d'eau à la minute, relièrent deux jets à la borne-fontaine située en face de la maison en flammes et alimentée par le service d'aqueduc de Sillery, puis installèrent ensuite deux autres jets du côté de l'avenue Holland, mais il y eut un contretemps assez considérable qui retarda la lutte contre l'élément destructeur. Il s'écoula en effet une période qui parut assez longue avant que l'on eut une pression suffisante, ce qui favorisa les progrès de l'incendie.

Les autorités de la municipalité de Sillery, entre autres M. le maire Philippe Ouellet et M. Gagnon, le secrétaire-trésorier, attribuent ce ralentissement momentané de la pression dans le service de l'aqueduc, à l'usage que les pompiers firent de leur puissante pompe. L'on nous déclarait, ce matin, que pendant la nuit, la pression de l'eau à Sillery, n'est pas maintenue dans toute sa force parce qu'il n'y a pas nécessité.

Comme l'on faisait observer à ces messieurs qu'il y avait là, sans doute, un grave inconvénient lorsqu'un incendie éclate, on nous répondit que Sillery n'était pas dotée, comme la ville, d'un système d'alarmes, ne peut être aussi promptement prévenue de mettre le service de l'eau à sa pleine contribution et que, nécessairement, il peut s'écouler, parfois, des retards dont on ne saurait être tenus responsables.

Les raisons données peuvent être excellentes au point de vue de la municipalité voisine dont une partie du territoire est situé dans la ville, mais il semble qu'il serait possible de remédier à un état de choses qui peut avoir de sérieuses conséquences, en faisant une sorte d'entente avec la ville, comme on nous le faisait observer, la nuit dernière sur le théâtre même de l'incendie ou en adoptant un système qui serait à la fois plus satisfaisant et surtout plus rassurant pour ceux qui habitent dans cette direction tant recherchée.

Pour comble de malchance, au plus fort de l'incendie, les pompiers voulurent se servir d'une borne-fontaine, située un peu plus loin, vers l'est de la rue St-Cyrille, sur le territoire de Sillery, mais elle ne fut pratiquement d'aucune utilité, à cause d'une défectuosité qui s'y est produite, il y a une semaine.

L'incendie fut contrôlé dans la partie de l'immeuble où il éclata et les plus grands ravages ont été surtout causés au troisième étage et dans une section du deuxième. Le premier étage et les logements voisins, dans la même maison, mais du côté opposé au feu, ont surtout souffert de l'eau et de la fumée, entre autres, chez M. Harrold Johnson, demeurant au troisième où les pompiers ont été obligés de défoncer pour éteindre les flammes qui s'étaient frayé un chemin dans l'entretoit.

Tous les occupants de cette maison ont, pour la plupart, commencé à déménager par mesure de prudence et se sont réfugiés chez des voisins obligeants qui leur ont offert l'hospitalité. Il était impossible, ce matin, d'avoir une idée des dommages qui seront, cependant, très élevés On ne connait pas non plus la cause de l'incendie qui a causé, on le concevra facilement, à cette heure de la nuit, un émoi dans tout le quartier. Il y eut, pendant quelque temps, d'inquiétantes rumeurs. L'on rapporta qu'un enfant du logement de M Minguy avait péri dans la fumée, mais heureusement, il n'en était rien et l'enfant fut retrouvé sain et sauf chez des voisins où il s'était réfugié. Une vieille femme, demeurant dans une maison adjacence, Mme Fothergill, retenue au lit par la maladie, fut transportée à l'hôpital dans la voiture-ambulance de la maison Lépine pour plus de sûreté.

Ce n'est que vers 5 heures que les pompiers purent réintégrer leurs postes respectifs, après avoir fait, ce que l'on peut considérer un excellent travail, dès qu'ils eurent pour les servir, une pression heureusement rétablie par la mise en action des deux pompes de la station de l'aqueduc de Sillery et qui leur permit de déverser des torrents d'eau sur le brasier, sans avoir à subir d'autres contretemps.

H. YAMAGISHI S'EN PREND A WASHINGTON

L'un des assassins du premier ministre Japonais Unukai comparait devant la cour martiale et déclare qu'il redoutait l'ambition des Etats-Unis.

Tokio, 10. (Trad. de l'A. P.) — Le lieutenant Horishi Yamagishi, meneur des 10 officiers de marine qui passent en conseil de guerre sous l'accusation d'avoir assassiné le premier ministre Unukai et d'avoir perpétré d'autres actes de terrorisme, a déposé aujourd'hui qu'ils en avaient agi ainsi parce qu'ils redoutaient l'ambition des Etats-Unis.

On a fait entendre des témoins dont la déposition prouve que Yamagishi commandant les officiers qui envahirent la demeure du premier ministre, et que c'est lui qui commanda le feu.

Une fois entendue la déclaration anti-américaine de l'officier, ordre fut donné à tous les assistants de quitter le prétoire, et l'audience continua à huis clos. Le procès se poursuit à la base navale d'Yokosuka.

Au dire du lieutenant, lui et les autres conjurés craignaient que les Etats-Unis ne tentassent d'étendre leur domination sur le Japon et l'Extrême Orient en 1936, année où doit avoir lieu la revision des traités de Washington et de Londres. Lui et son groupe étaient résolus à "tenter de refaire l'Empire japonais avant que cette crise n'éclatât."

L'audience d'aujourd'hui était la 11e du procès. Les déclarations du lieutenant sont la quintessence de toutes les dépositions faites en public depuis qu'il est commencé. Le premier ministre Inukai fut assassiné chez lui le 15 mai 1932.

Le port de Vancouver

Vancouver, 10. — D'après le rapport annuel de D.-R.-M. McLean, président sortant du Grain Exchange de Vancouver, 43 p. c. du blé canadien exporté durant la campagne 1932-33 et 22 p. c. de toute la production en blé des trois provinces de la Prairie sont passés par le port de Vancouver. Au cours de cette campagne 91 millions de boisseaux ont été exportés de Vancouver sur les divers marchés du monde. C'est un nouveau record pour ce port de mer.

LE COLON DU TEMISCAMINGUE CONTENT DE SON ETAT ET DE SON INSTALLATION

Alcool frelaté

Pontiac, Mich., 10. — Trois hommes sont morts ici aujourd'hui pour avoir bu de l'alcool frelaté. On est à la recherche d'un quatrième qui pourrait aider à établir l'identité de deux des défunts.

M. Albert Mariage, un des colons partis de Québec en septembre dernier pour aller s'établir à la rivière Solitaire, vit heureux — Interview de son beau-père.

Ce n'est pas tous les jours que l'occasion nous est donnée d'avoir des nouvelles "fraiches" des colons que le gouvernement provincial, poursuivant sa campagne de retour à la terre, a installés dans le Témiscamingue. "Le Soleil" était donc heureux, hier, d'envoyer son représentant rencontrer un voyageur qui revenait ces jours derniers de la Rivière Solitaire.

Ce voyageur, M. Barthélemy Therrien, de Lévis, qui fut pendant 49 ans employé des Chemins de Fer Nationaux en qualité de serre-freins, est actuellement à sa retraite et il profita de la belle saison pour aller rendre visite à son gendre, M. Albert Mariage, l'un des colons partis en septembre dernier pour aller ouvrir une terre au Témiscamingue. M. Mariage qui, il y a un an demeurait au No 200½ rue Franklin est maintenant installé, avec sa femme et ses sept enfants, sur le lot 11 du rang No 1, canton Montbeillard.

M. Therrien a affirmé au représentant du "Soleil" qu'il avait trouvé sa fille, son gendre et leurs enfants en

(Suite à la page 5, 7e col.)

PROJETS DU PRESIDENT DE VALERA

M. de Valéra dépose trois projets de loi pour abolir la fonction de gouverneur général en Irlande. — Le prélude de la proclamation de la république.

Dublin, 10. (Spéciale) — Le président de Valéra a déposé, hier soir, trois projets de loi tendant à abolir la fonction de pouverneur général et à en finir avec toute dépendance de l'Etat libre envers la Couronne britannique. On y voit le prélude à la proclamation de la République en Irlande. Le Dail s'est ensuite ajourné au 28 septembre.

Les cris continuels de l'opposition accueillirent le président qui dut reprendre son siège. A plusieurs reprises, M. de Valéra se leva de nouveau pour parler, sans pouvoir se faire entendre. Finalement le speaker parvint à dominer le tumulte et à annoncer officiellement l'ajournement.

Le Dail s'est ainsi ajourné sans avoir appris les intentions du président concernant la parade des "chemises bleues" du général O'Duffy, annoncée pour dimanche. L'armée républicaine et le parti communiste projettent une contre-démonstration de leur côté.

On pense que le président Eamon de Valéra publiera aujourd'hui une proclamation prohibant la parade de dimanche de la garde nationale fasciste organisée par le général Owen O'Duffy. Hier soir, un conflit entre les fascistes et les autorités civiques s'annonçait comme chose inévitable. On ne peut prévoir son importance. Tout dépendra de la force de la garde du général qui prétend avoir 30,000 hommes sous son commandement.

Débordement

Shanghaï, 10. — On apprend aujourd'hui que le fleuve Jaune a débordé dans le nord du Honan, où un grand nombre de personnes se sont noyées.

UNE QUERELLE DE CHOMEURS A ST-MALO

Un chômeur malade et nerveux fait arrêter son voisin de.... cabane et l'accuse de lui avoir fait des menaces — Une enquête.

La Cour des Sessions a été saisie, ce matin, d'une querelle de chômeurs, dont la résidence est située côte des Bell, aux extrêmes limites de Saint-Malo. Le plaignant, au dire de sa femme, est un homme qui souffre d'épilepsie depuis sept ans, qui est infirme d'une main et est terriblement nerveux, incapable de se défendre. Il accuse son voisin d'avoir menacé de le tuer en lui disant qu'il ne mourrait pas autrement que par sa main.

La cause qui se plaide devant M. le juge Fortier, n'a pas manqué de révélations parfois cocasses et il a été établi que tout le chahut aurait éclaté au sujet d'une clôture "que je voulais faire, dit l'accusé, dans sa défense, pour cacher les scandales."

De son côté, le plaignant prétend qu'il a une peur terrible du défendeur, au point que quand il revient chez lui, après avoir quêté à la haute-ville, il fait un grand détour pour ne pas rencontrer l'accusé, lequel ajouta-t-il, au mois d'avril dernier, a voulu me couper le cou avec sa pelle.

—Vous a-t-il frappé ? demanda l'avocat de la poursuite, Me Paul-Henri Drouin.

—Non, il a pas pu, c'est M. X. qui y a fait r'voller sa pelle, sans ça il me tuait.

L'on a vu défiler dans la boite toute une théorie de témoins, surtout des femmes, dont l'une, en réponse à l'avocat de la défense, Me Yves Prévost, a affirmé que le plaignant ne faisait pas exprès pour être excité, "C'est tellement le cas, dit-elle, qu'à la "brun", il veut pas sortir pour faire tuait.

(Suite à la page 9, 2e col.)

Une assemblée

Une assemblée aura lieu ce soir au numéro 29½, rue St-Joseph, à 7 h. 30, à laquelle sont invitées toutes les personnes qui s'intéressent au mouvement du retour à la terre. M. Oscar Drouin, député de Québec-Est, un prêtre de la cure de St-Roch, MM. les échevins Emond et Gosselin, et M. J.-B. Rioux, organisateur, seront présents et adresseront la parole en faveur du retour à la terre.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 10 AOUT 1933

La vieille querelle des langues

Que faut-il penser de l'étude du grec et du latin ? La question n'est pas nouvelle, mais elle vient d'être mise à l'actualité par l'Ordre des Canadiens de Naissance (Native sons of Canada), qui, à son congrès annuel, vient de recommander la substitution des langues vivantes aux langues mortes, dans l'enseignement secondaire.

L'opinion est fortement divisée sur ce sujet brûlant. Le problème ne saurait être tranché sans une étude très approfondie. D'excellentes raisons existent de part et d'autre, et ce serait pur entêtement que de refuser de les discuter à leur mérite. Un confrère se permettait de désavouer, hier, les Canadiens de Naissance, en leur disant qu'ils sortaient de leurs attributions en s'occupant de grec et de latin. C'est traiter la question par trop cavalièrement. Tout homme cultivé, tout père de famille possédant une bonne instruction, peut se permettre de discuter d'un tel sujet, car les langues mortes ne sont pas un dogme.

Nous n'avons pas à prendre parti dans ce débat : nous nous contentons de formuler des opinions courantes. La première, celle des partisans du grec et du latin, est des plus respectables. L'étude de la langue d'Homère nous fait revivre l'une des plus belles époques de l'humanité. Il a existé, il y a des milliers d'années, une civilisation si raffinée, si éprise de beauté, si cultivée dans les lettres, les arts et la philosophie, qu'on y trouve les fondements mêmes de la pensée et des arts de toutes les époques suivantes. Rome même, malgré sa puissance et sa haute culture, ne put se dépendre de l'influence de cette civilisation, qui, même morte, la domina toujours. C'est la vieille patrie grecque. Elle a fourni au monde Homère, Socrate, Platon, Hérodote, Sophocle, Démosthènes, et une pléiade d'autres génies chez lesquels nous pouvons puiser incessamment pour enrichir notre bagage d'idées et de sentiments. Le siècle de Périclès restera comme l'un des plus brillants de l'histoire humaine.

Oui, tout cela est vrai, mais combien de jeunes gens sortis de nos études secondaires pensent, une fois leur cours fini, à la merveilleuse époque grecque et à ses génies ? Pas un pour cent. Pourquoi ? M. l'abbé Pascal Potvin, dans un livre récent, "Pour l'amour du grec", où il relate ses impressions d'une croisière en Grèce, nous donne la réponse. Ecoutons-le : "Pourquoi notre cours classique fournit si peu d'humanistes à l'ancienne mode, ou même si peu de dilettantes qui retournent volontiers aux textes de leur adolescence ? Mon Dieu !... ce serait... peut-être parce que nous n'avons pas toujours enseigné les langues mortes de manière assez vivante, de manière à les faire goûter..... J'avoue que ma plume a tremblé à émettre ce doute sur l'efficacité de notre enseignement ; on voudra peut-être y voir une boutade de jeune, plein de zèle, qui veut révolutionner l'enseignement classique, changer les bonnes vieilles méthodes de traduction qui ont fait leurs preuves, qui ont formé nos grands hommes, etc., etc... Dans un texte, quel qu'il soit, on peut, on doit toujours faire revivre une parcelle d'histoire ; c'est la grande manière de faire revivre l'auteur, son pays, sa race, son époque."

Cette critique indirecte et délicate de notre enseignement du grec nous est fournie par un éducateur de haute marque, dont l'amour pour l'histoire et la littérature de la vieille Grèce sont incontestables. On pourrait en dire autant pour l'enseignement du latin, qui devrait être une excellente occasion de repasser par le menu l'histoire romaine. Prenons par exemple les époques de Virgile, d'Ovide, d'Horace, de Tacite et autres. Quoi de plus passionnant, de plus instructif, de plus propre à accroître notre expérience de l'humanité, toujours la même ?

Donc, les partisans des langues mortes trouvent une utilité à l'étude latine et grecque dans l'histoire même. Il y a plus : la discipline de l'esprit, la gymnastique intellectuelle. Il n'y a pas de doute que l'analyse des textes, l'étude des formes grammaticales, la traduction dans le sens large, les trouvailles de tournures, sont des exercices qui influent en bien, et puissamment, sur l'intelligence et l'imagination, même sur la volonté et le coeur. L'homme qui aura su plier ses facultés à un aussi rude entrainement sera capable de toutes les recherches.

Enfin, il y a la formation du clergé dans notre province. L'enseignement secondaire, chez nous, est fait en grande partie pour recruter des prêtres. Le latin est la langue universelle de l'Eglise. De là la nécessité pour les éducateurs des cours classiques, tous membres du clergé, de porter une grande attention au maintien d'un verbe essentiel à leurs condisciples.

— o —

A ces excellentes raisons, les adversaires des langues mortes répondent qu'il n'est pas nécessaire de déchiffrer dans le texte les écrivains de la Grèce et de Rome pour apprendre leur histoire dans ses détails les plus intéressants. Il existe, disent-ils, des manuels et traités qui expliquent tout par le menu, dans un excellent français et qui devraient suffire.

Quant à la gymnastique intellectuelle, tant prôné, pourquoi ne l'acquerrait-on pas dans les langues vivantes. Si nos élèves se sont appliqués, des années durant à déceler les beautés littéraires et historiques de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Italie, de la Russie, de l'Espagne et même d'ailleurs, n'y prendront-ils pas assez d'exercice pour se former ? N'y rencontreront-ils pas assez de difficultés pour se rompre aux études les plus rudes ?

Il y aurait, de plus, la grande utilité pratique d'avoir appris des langues que l'on parle actuellement, dans le monde, chez quelques centaines de millions d'hommes. Quelle richesse spirituelle, pour quelqu'un, dit-on, que de pouvoir, un jour lire dans le texte, les chefs-d'oeuvres innombrables qui ont pris naissance chez les vieilles nations vivantes. La littérature anglaise, depuis Shakespeare jusqu'à nos jours, est d'une richesse insoupçonnée. Que dire de la race de Goethe, de celle de Dante, de celle de Cervantès ? N'y trouve-t-on pas des livres incomparables, dont la lecture élargira notre front et nous dotera d'une culture autrement plus étendue que celle que peuvent nous donner l'unique étude des langues mortes ?

Nous avouons que nos lettrés canadiens ignorent trop volontiers les trésors spirituels des peuples vivants. Nous connaissons une multitude de prétendus "secondaires" pour lesquels il n'existe rien au monde en dehors de la littérature française, et celle-ci, ils ne la connaissent qu'à demi. On leur demanderait vainement quelques détails sur l'origine de la langue française, sur les fabliaux, sur les romans du moyen-âge, puis sur Montaigne, sur Rabelais, sur Ronsard, sur Villon et autres pionniers de l'intelligence française. Même les dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles leur sont à peu près inconnus. Ils sont, pour la plupart, d'un superficiel désolant.

Fait plus grave, chez nous, c'est que nos jeunes gens, en sortant du collège, bien munis de grec et de latin, sont, pour la plupart, incapables d'écrire correctement leur propre langue. Nous affirmons ceci sans crainte. Nous pourrions aisément en donner la preuve. N'est-ce pas illogique que de passer tant d'années à bûcher sur les langues disparues et d'oublier que la première nécessité, dans l'étude des parlers humains, c'est la science du parler maternel ?

Pingrerie de partisans

Le rédacteur d'un gazetton bleu se frottait les mains d'aise, ces derniers temps, parce qu'il pensait avoir trouvé un point pour contester la validité de la taxe sur les repas, dont l'unique fin, on le sait, est de secourir les institutions de bienfaisance, c'est-à-dire, les crève-faim qui en bénéficient. Il se prévalait pour cela d'un décret d'inconstitutionnalité contre une loi analogue passée en Colombie-Anglaise, loi dont la rédaction, malheureusement, ne comportait pas l'incidente voulue pour en faire un impôt direct. Question de formalités tout simplement. M. Olivar Asselin, qui ne prise pas plus que de raison certaines chinoiseries légales, écrit dans le "Canada" :

"Le gouvernement de Québec, en instituant la taxe sur la restauration, ou taxe sur les repas, a eu soin de faire, dans le texte même de la loi, du restaurateur ou du traiteur son agent de perception. Cet impôt est entré ainsi dans la catégorie de ceux que la constitution fédérale permet aux provinces, par opposition aux impôts indirects, que le pouvoir central s'est réservés.

"Le gouvernement de la Colombie britannique, pour n'avoir pas pris cette précaution, a vu une taxe semblable décrétée d'inconstitutionnalité par les tribunaux, qui estimaient, à tort ou à raison, qu'en taxant le restaurateur pour les comestibles consommés par le client il avait violé le principe de l'incidence directe au profit de l'incidence indirecte. La justice a de ces subtilités, même les yeux bandés.

"La validité de la loi, en notre province, a assuré l'année dernière, à la caisse de l'Assistance publique un revenu supplémentaire de quelque $300,000 dont elle avait un pressant besoin depuis la baisse des recettes de la régie des alcools et le fusionnement des institutions de bienfaisance assistées. Cela fait de la peine au rédacteur du **Journal** de Québec; chaque fois qu'il verse cinq sous aux pauvres (car cette affectation du produit de la taxe est réglée dans la loi même) pour avoir le plaisir de faire un repas d'un dollar, sa bourse se joint à son estomac pour protester qu'il n'y a pas de justice et qu'il devrait y avoir des imposés assez courageux pour contester la validité de la loi devant les tribunaux. Quant à prendre lui-même l'initiative d'une action en déclaration d'invalidité, il en serait peut-être tenté mais il s'en garde bien, car il n'ignore pas qu'on le traiterait de parfait cochon. Il fait au moins ce qu'il peut sans trop s'exposer, et si, grâce à lui, les vieillards nécessiteux, les enfants trouvés, les orphelins, sont privés du modique prélèvement qu'on fait à leur intention sur son luxe ou même sur sa subsistance, il sera heureux".

Nous sommes aussi d'avis que les habitués d'hôtels et restaurants qui murmurent contre une taxe de bienfaisance ne sont que des pingres. Et les politiqueurs qui font de la démagogie en gueulant contre cette mesure, font une mauvaise action. Nous avons constaté jusqu'à quel point ces gens-là empoisonnent l'opinion, quand, dans une promenade à la campagne, nous sommes entré dans un hôtel de vingtième ordre, et y avons entendu le maitre de céans nous tenir à peu près ce langage: "On s'en vient taxer nos repas pour permettre à M. Un Tel de rouler en automobile, à M. Un Tel Autre de se payer des voyages en Europe, aux Etats-Unis ou à la pêche, à un tas d'employés de recevoir de gros salaires quand tout le monde crève".

Voilà à quoi aboutissent les campagnes de démagogie, où l'on active des haines sociales sans prévoir les conséquences désastreuses qui en découlent. Ces gens ont toujours à la bouche les mots: ordre social, tradition, hiérarchie, mais ils brandissent en même temps la hache du démolisseur.

NOTES ET COMMENTAIRES

LA REPUBLIQUE IRLANDAISE

Après avoir aboli le serment d'allégeance ainsi que les redevances annuelles de l'Irlande à l'Angleterre, M. de Valera a proposé nettement, hier, la création de la république irlandaise. Il voudrait abolir la fonction de gouverneur et rompre totalement avec la Grande-Bretagne.

Comment la politique du président est-elle accueillie par les Irlandais ? Les nouvelles les plus contradictoires courent à ce sujet.

Un de nos compatriotes d'origine irlandaise ayant lu, dans nos journaux, des nouvelles tendancieuses à l'effet que des troubles auraient éclaté en Irlande, y envoya une coupure de ces journaux et reçut cette réponse:

"J'ai reçu votre lettre et son contenu. Le rapport est entièrement erroné. Il est vrai qu'il y a deux forces en opposition — the I. R. A. et the A. C. A. — dans le pays, mais il est faux qu'on soit sous la menace d'une guerre civile et que le gouvernement soit en danger de tomber. En réalité, il existe, ici, une paix profonde, et il y a moins de danger de troubles qu'en n'importe quelle année précédente. Les manoeuvres auxquelles M. Quinn fait allusion, si elles existent, n'inquiètent personne ici, car tout le monde sait que le gouvernement est capable de maintenir l'ordre.

"L'auteur du rapport en question est le correspondant politique du "Irish Independent" et il est bien connu comme un propagandiste de la "Cumann nan Gaedheal.

"Bien sincèrement,
Kathleen Connell".

Cette lettre semble contenir la vérité. Nous la donnons pour rassurer les partisans de M. de Valéra à Québec.

ELLE SE F.... DES AUTRES

Les Etats-Unis ayant décidé de dépenser de fortes sommes pour augmenter leur flotte de guerre, la Grande-Bretagne doit nécessairement parfaire sa marine. Il lui faut suivre.

Un journal canadien de langue anglaise observe, là-dessus, que Washington ne prend pas ombrage de cette initiative anglaise. Il écrit: "Washington ne prévoit pas autre chose, et Washington ne s'en trouble pas officiellement, reconnaissant que les Anglais sont parfaitement dans leur droit. Et du moment que Washington est satisfait, l'Angleterre ne se soucie guère de ce que peut penser le reste du monde."

Voilà un aveu intéressant : l'Angleterre tient compte de Washington, car la force est une raison contre laquelle on ne rouspète point. Quant aux autres, on s'en f... Telle est la morale des nations.

BALBO EN RAMENE 23 SUR 25

Le général italien de l'air entrera en Italie avec deux avions de moins qu'il en avait au départ. Il fallait s'y attendre. Il paraissait à peu près impossible que des accidents ne surviennent pas dans une escadre aussi considérable et sur un aussi long parcours.

Peu importe. La randonnée est couronnée de succès. Dans toute entreprise de grande envergure, il y a des victimes.

Au prétoire, les plaideurs s'échangent des "mon savant confrère" avec un petit air de ne pas le croire.

Le photographe ou le peintre, qui fait la copie plus belle que le modèle, est certain d'avoir de la vogue.

CHEZ LES AUTRES

Les frères des Ecoles Chrétiennes

Le public montréalais éprouvera un vif sentiment de sympathie à l'égard de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, qui vient de perdre un de ses membres distingués en la personne du Frère Maximin-Jean, décédé hier en la maison provinciale de l'Ordre, à Laval-des-Rapides.

Le Frère Maximin-Jean disparait après trente-neuf ans de vie religieuse toute consacrée à l'oeuvre admirable de l'Institut, qui est l'éducation chrétienne de la jeunesse. Carrière humble, mais combien méritante! Les Frères des Ecoles Chrétiennes sont en notre pays depuis presque un siècle et dirigent actuellement soixante-dix-sept maisons d'éducation, dont soixante dans notre province. Ils en possèdent une vingtaine dans notre ville, dont le Mont-Saint-Louis, cette maison qui s'est élevée à un si haut rang parmi nos institutions d'enseignement que son prestige s'étend bien au delà de nos frontières.

Pendant trente-neuf ans, le Frère Maximin-Jean a été un des artisans de cette grande oeuvre. Que les générations d'élèves qu'il a contribué à former s'inclinent sur la tombe pour lui rendre l'hommage qu'on doit à un bienfaiteur!

(La Patrie)

En pleine détresse

Je ne prétends pas que nos hôtes paient nos impôts, quand ils ont à les payer, avec plus de plaisir que nous. Mais ils paient aussi les leurs et on peut rappeler le cas de cet Anglais mort récemment qui, sur les quatre-vingts millions de revenus annuels en laissait soixante au fisc britannique.

La vérité est qu'après la guerre les vainqueurs anglais, français, américains ont cru que l'argent qu'ils avaient dans leur poche était inépuisable.

Ce qu'on appelle la crise, c'est peut-être simplement un retour à l'équilibre. On va être obligé de vivre comme avant la guerre et ne plus épater le monde. Il y a des victimes, bien sûr ! Mais elles ne sont peut-être pas toutes innocentes.

Les Américains, qui avaient pris l'habitude de nous dire, avec une bienveillance un peu hautaine: "Vous n'y connaissez rien, nous allons vous faire voir !" nous donnent pour l'instant des exemples de déréglement que nous ne sommes pas tentés de suivre !

(L'Oeuvre)

La peau à la mode

Le dermatologiste qu'écoutait hier avec complaisance l'Académie de médecine, porte un coup à l'esthétique de la peau telle qu'on la concevait depuis quelques années.

Il ne défend point, certes, la cure de soleil, mais il conseille de ne pas l'exagérer jusqu'à la nuance du bronze ou de l'ocre.

Reverrons-nous, cet hiver, des décolletés de Peaux-Rouges ? C'est peu probable.

On reviendra plutôt au fameux "teint de lait" sous lequel nos aïeules étaient si charmantes.

La peu à la mode de 1933-1934 sera, n'en doutons pas, blanche et satinée.

(Figaro, Paris)

Biographies canadiennes-françaises

Nous venons de recevoir un exemplaire de la douzième édition des Biographies canadiennes-françaises, de M. Raphaël Ouimet. L'ouvrage se présente sous une couverture sobre et de bon goût, pareille à celle des éditions précédentes, qu'elle ne remplace pas absolument, mais auxquelles elle se surajoute. Le travail typographique en est soigné, et la reproduction des épreuves photographiques, très réussie. Une addition heureuse et qui sera appréciée de ceux qui ont souvent besoin de référer à quelque biographie déjà parue, c'est que l'auteur a eu la bonne idée de reproduire la table alphabétique des onzes précédents volumes, à côté de celle de la nouvelle édition.

Nous avons déjà signalé la valeur documentaire des Biographies canadiennes-françaises, et la contribution qu'elles apportent au prestige de notre race en constituant une sorte de répertoire de nos valeurs. Il convient de louer M. Ouimet de sa persévérance à tenir ce répertoire à jour. Son mérite est d'autant plus grand que ces belles éditions annuelles coûtent plus qu'elles ne rapportent à l'auteur.

(La Patrie)

Le dollar sur le marché de Londres

D'après les milieux bancaires bien informés, la fuite des capitaux, aux Etats-Unis, a cessé, et il semble même se dessiner un mouvement en sens contraire.

Les représentants des banques américaines à Londres sont d'avis que le dollar ne continuera pas à baisser, à moins que Washington ne prenne des mesures précises en vue d'une inflation, ce qui pourrait provoquer de nouvelles fuites de capitaux.

En attendant, le marché au change pour le dollar est tombé à presque rien, sur la place de Londres, et les fluctuations qu'il accuse n'ont aucune signification. Un banquier londonien faisait ressortir, l'autre jour, qu'un achat de deux millions de dollars avait provoqué une hausse brusque de 20 cents au dollar, en sterling.

Quant aux valeurs américaines, on ne leur accorde que peu d'intérêt et, dans les milieux financiers de la Cité, on montre une incertitude marquée quant aux effets de l'augmentation des prix de revient sur les bénéfices des sociétés américaines; mais on est d'avis qu'il se produirait un déplacement considérable de fonds vers le marché de New-York, s'il y avait des indications précises que la nouvelle loi pour le relèvement économique des Etats-Unis n'affectera pas d'une manière défavorable les bénéfices des corporations.

(Courrier des Etats-Unis)

MOTS POUR RIRE

—Madame, je dois vous avertir que je vous laisse à la fin de mon mois.

—Comment, ma fille, vous nous laissez ! Pensez-vous être mieux ailleurs ?

Entre petites filles.

—Mon père avait chevaux et voitures.

—J'te crois, il était "charretier".

La fille — Non, maman, il a beau être riche, jamais je n'épouserai un homme qui a les cheveux roux.

La mère — Mais, ma pauvre enfant, réfléchis donc un peu, avant un an il sera chauve.

ACTUALITES

OTTAWA BOUDE OU CRAINT LES ECONOMISTES

Le juriste d'importation qui préside à la commission bancaire semble redouter qu'un économiste, même à tendances modérées, ne trouble la sérénité officielle de l'enquête destinée, pourtant, à assainir l'économie financière du pays.

Qu'il nous soit d'abord permis de nous étonner que M. Bennett ait embauché un juriste anglais, lord MacMillan, membre de l'infirmerie parlementaire britannique, pour diriger l'enquête relative au statut financier canadien. Il faut croire que nous n'avions pas, au Canada, d'hommes compétents pour jouer un tel rôle dans le drame social sur lequel le rideau vient de se lever et dont cette consultation, mi-secrète mi-publique, est l'un des préliminaires. Nous prenons note de cette pénurie de compétences "présidentielles" qui prévaut dans les hautes sphères du Dominion, ne fut-ce que pour le déplorer !

M. MacMillan, il faut tout de même lui savoir gré de l'intention, entend, paraît-il, pousser vigoureusement les travaux du comité qu'il préside et donner à tous, corps publics et individus, la rare occasion de critiquer librement notre échafaudage financier et d'offrir, le cas échéant, des projets de modifications susceptibles d'adapter ce membre important de notre anatomie économique aux temps nouveaux en voie d'élaboration, aujourd'hui, dans nombre de pays dits civilisés. Mais cet estimable monsieur, qui avoue n'être expert en rien — que de modestie ! — prend tout de suite position en niant la nécessité de la présence d'un économiste digne de ce nom dans "sa" commission. Nous nous étonnons d'autant plus de cette attitude "anti-économiste" que nous croyions, à tort ou à raison, la finance, sous toutes ses faces — et elle en a — partie intégrante de l'économie nationale.

Nous avions donc pensé, tout en reconnaissant n'être pas dans "le secret des dieux" que MM. Stephen Leacock et Edouard Montpetit, par exemple, avaient leur place tout indiquée à la commission bancaire, à côté de banquiers cossus et de politiciens de métier, lesquels sont par trop inféodés au statu quo social pour donner, à eux seuls, au grand public canadien qui gémit par leur faute, la garantie suffisante d'indépendance de jugement et de désintéressement personnel sans laquelle on ne nettoiera jamais, au propre comme au figuré, l'écurie des Augias de notre ploutocratie arriérée. L'inclusion de ces deux hommes de talent, à la fois intègres et compétents en la matière — vertus rares par les temps qui courent — eut donné au peuple l'assurance que l'enquête bancaire n'est point l'apanage exclusif de la gent argentière, encore toute-puissante au Canada pour le plus grand malheur de notre beau pays.

Point n'est besoin, au surplus, d'être expert en finances, en économie politique ou en jurisprudence" pour se rendre compte que notre économie financière est caduque, démodée, vermoulue et d'une propreté morale plus ou moins problématique. Nos trois principales banques, pour ne citer que celles-là, sont peu ou prou affiliées, de quelque façon, à un "trust", voire même à une "maison d'émissions", les mêmes hommes, dans chacun de ces trois cas particuliers, faisant la pluie et le beau temps aux conseils d'administration de ces trinités affairistes.

Déjà, aux Etats-Unis, on a forcé le divorce de ces ménages à trois pour l'excellente raison que l'expérience en avait démontré le danger. Au Canada, où l'influence américaine est immense à ce point de vue, nul doute que des abus de ce genre ont pu se commettre, sauf que nos coupables ont apparemment eu la folie moins furieuse et une moindre témérité dans l'action, mais on ne saurait être tranquille à ce sujet, ici comme ailleurs, qu'après un nettoyage intégral par le vide. On sait aussi, d'autre part, que nos directeurs de banques, pas tous mais beaucoup, sont effectivement au contrôle de compagnies qu'ils "protègent", avec plus ou moins d'imprudence et de facile générosité, au moyen des fonds que le gros et bon public confie à la bonne garde de leur institution pour fin de placements légitimes ou de prêts sûrs, mais non pas pour favoriser des "mergers" ou encourager des spéculations échevelées, ni diluer immodérément des "stocks" pour attirer plus sûrement la précieuse épargne populaire vers ce tonneau des Danaïdes qu'est la cupidité inépuisable de notre état-major affairiste.

Nos financiers n'ayant pas toujours eu "les mains propres", il en est résulté des surcapitalisations scandaleuses et un régime violemment spéculatif qui a fait le désespoir ultime de poires innombrables et l'ineffable joie des pirates honorabilisés qui, à les pressurer, s'ennivraient d'une opulente gloriole. C'est ce régime rocambolesque auquel il faut mettre fin et c'est pourquoi nous sommes persuadés que deux économistes à coup sûr réfractaires à la dictature des puissances d'argent au pays feraient fort bien dans le tableau que veut nous brosser M. MacMillan avec son équipe somptueuse mais incomplète. Leur présence aiderait, nous en avons la conviction, à consommer ultérieurement le divorce salutaire de la Politique et de l'Argent, tare principale de notre démicratie aux abois.

M. MacMillan devrait pourtant savoir que la finance est un facteur économique et que son comité d'éminences, surtout en temps de crise, a pour le moins autant besoin d'économistes sérieux que de politiciens pour mener à bon port la barque réhabilitatrice des finances canadiennes. Décréter à priori l'inutilité d'économistes pour s'acquitter d'un pareil travail ou avoir simplement l'air de vouloir s'en passer, comme le lord-banquier nous en laissait l'impression très nette lors de son arrivée parmi nous, dénote une attitude marquée au coin d'un traditionnalisme figé, inconciliable avec les besoins pressants de l'heure et peu propre, entre nous soit dit, à faire renaître au Canada une confiance en l'ayenir que nous tenons pour indispensable à la rénovation sociale inhérente à la solution de la crise actuelle.

Notre Premier Bennett a peut-être le droit d'ignorer, dans le cas qui nous occupe, la nécessité du concours d'économistes du genre par nous indiqué, mais les événements ne tarderont pas, nous en avons le pressentiment, à lui démontrer l'étrangeté impolitique de son attitude envers l'électorat canadien.

Ce qui nous amène à supposer, sinon à croire, que le Crésus du cabinet fédéral en a beaucoup à apprendre pour qu'on le puisse comparer, même en raccourci, voire en miniature, à l'hôte souriant, actif et intelligemment déterminé de la Maison-Blanche.

Georges Delpèque.

HITLER DEVANT L'OBSTACLE

Le temps est passé où les Allemands se divisaient ou s'unissaient pour de simples idées de politique pure; il n'y a plus de force dans les idées; il y a moins d'idées que de besoins, et il n'y a plus de force que dans les besoins. C'est le fait de notre triste époque: l'argent et le crédit, les impôts, le budget, le blé, le coton, les douanes et les échanges sont les préoccupations des gouvernements et des partis. Voilà les choses qui dominent la conduite des peuples et ce pour longtemps. Ce sont aussi celles qui s'imposent à Hitler, plus encore à lui qu'à tous les autres dictateurs parce que ce sont elles qui ont fait l'Allemagne moderne, qui sont sa raison d'être nationale, parce que, plus en Allemagne que dans tout autre Etat européen, leur désarroi est si grand que le dixième de la population est privé de travail; aussi bien, ce n'est qu'à cause d'elles qu'Hitler a réussi à gagner son invraisemblable partie.

Sans doute, il a alimenté l'excitation de ses partisans par une sorte d'idéologie par laquelle les Allemands aiment à tromper, par une communauté de conspiration, le besoin d'unité nationale spirituelle qui leur manque encore. Hitler a formulé une mystique raciale où ses miliciens ont trouvé la justification de leurs exploits et un objet pour leur imagination qui tournait à vide, mais le plus grand nombre ne s'est rallié à lui que pour ses promesses, parce qu'elles répondaient à son inquiétude de l'avenir: Arbeit und Brot". Hitler a promis de donner à l'Allemagne une nouvelle prospérité.

Bien entendu, Hitler a protesté contre le Traité de Versailles, contre les contraintes territoriale, économique et financière subies par l'Allemagne pour payer la guerre et la défaite, mais il n'a pas protesté plus violemment et plus continuement que Stresemann, Brüning ou von Papen. D'ailleurs, quand il est devenu le maitre du Reich, il ne restait plus de ces contraintes que peu de choses, et si l'Allemagne est dispensée de payer désormais les réparations, ce n'est pas à Hitler qu'elle le doit.

Ce n'est pas lui non plus qui a libéré le sol allemand de l'occupation. Contre la paix de Versailles, ses prédécesseurs ont fait presque la totalité de la besogne; ils l'avaient achevée quand il les a remplacés.

Fait historique à démontrer: Hitler a dû son succès à cette affirmation que seuls son programme et la violence de son parti réussiraient ce qui n'a cessé d'être, sous chacun des gouvernements précédents, l'angoisse du peuple entier: la reconstitution de l'économie industrielle et commerciale.

Hitler est d'abord celui qui doit mener à bonne fin le rétablissement de la prospérité jusqu'à présent insaisissable. Or, voilà l'obstacle.

L'économie allemande peut-elle être facilement rétablie ? ?

On compte, en Allemagne, 5 millions de chômeurs, 500,000 de moins qu'en 1932, mais cette diminution est due, en grande partie, aux travaux que le gouvernement a ordonnés et qui n'ont rien de commun avec la reprise des affaires.

En 1913, le Reich chiffrait son commerce extérieur par 11,260 millions de marks d'importations et 10,198 millions d'exportations. En 1933, les importations ne semblent pas devoir dépasser 5 milliards et les exportations 4 milliards. Mais, en 1913, l'Allemagne avait 57 millions d'habitants, en 1932 elle en avait 65 millions. Donc, pour une population accrue de 8 millions, le commerce international allemand a diminué de 50 p. 100.

Pourtant, l'Allemagne ne s'est développée et enrichie et n'est devenue puissante que par son expansion économique à travers le monde.

On ne saurait trop insister sur les conséquences de cette diminution de moitié du volume des affaires allemandes. Pour son énorme industrie, l'économie allemande a des exigences de matières premières, et la population des exigences d'alimentation qui ne peuvent être satisfaites que par des achats à l'étranger. Dans la pénurie de capitaux où se trouvent les industries, déjà débitrices de sommes qui les accablent, et où se trouve le Reich lui-même, il n'est pas possible de paper les matières premières et l'alimentation autrement que par des ventes de produits. Ce qui revient à dire que l'Allemagne ne peut se développer comme elle en a la volonté exaspérée que par une expansion internationale considérable.

Il s'agit donc de remettre en marche, et avec succès, cette expansion.

Or, est-ce possible, dans l'état actuel de l'économie du monde ? Voilà l'obstacle.

Il ne dépend certainement pas d'Hitler ni d'une éventuelle violence que le reste du monde, y compris l'Europe, soit plus accessible à la libre circulation des produits.

Il ne dépend pas davantage de lui que, pour une période assez longue, les échéances, diminués par un protectionnisme et des soucis nationaux qui sont d'ailleurs les siens, puissent s'élargir dans une mesure semblable à celle qu'il a laissé espérer à ses concitoyens.

Il est probable, au contraire, que les économies nationales continueront à tendre vers l'autarchie.

Pour Hitler, donc, comme pour ses prédécesseurs, le problème crucial de l'Allemagne est d'abord économique et international.

Si l'Allemagne avait pu surmonter ses difficultés industrielles, son chômage, et reprendre l'essor de ses exportations à l'étranger, elle n'aurait pas connu Hitler.

Il reste à celui-ci à faire preuve qu'il saura maitriser les choses devant lesquelles ses prédécesseurs ont échoué.

Les nouvelles récentes permetent de penser que le maitre de l'heure est moins résolu qu'il ne semblait à rejeter tous les hommes anciens pour les remplacer par des nouveaux. Il commence à comprendre qu'il risquera d'échouer dans sa tâche s'il refuse certaines collaborations internationales comme il a refusé les collaborations de certains de ses concitoyens.

Hitler est devant l'obstacle: s'il échoue, son échec sera pénible pour l'Allemagne, mais il peut aussi provoquer en Europe un désordre économique encore plus grand.

Martin DUMESNIL.

(L'Européen)

L'ALIMENT OCCASION DU JOUR



Profitez, plus souvent que jamais, des avantages de ce lait pur, excellent, doublement riche et crémeux.

ECONOMISEZ

— en vous servant de Carnation au bas prix actuel pour le café, les fruits et les céréales.

— en vous servant de Carnation au bas prix actuel pour la cuisine, pour donner aux aliments une saveur plus exquise et un plus riche velouté.

— en vous servant de Carnation au bas prix actuel pour faire des sauces à la crème donnant aux légumes un goût plus appétissant.

— en vous servant de Carnation au bas prix actuel pour faire des desserts nourrissants d'un goût exquis.

Ecrivez dès maintenant pour recevoir gratis deux brochures — "100 Superbes Recettes" et "Pour le Biberon du Bébé". Adressez-nous à Carnation Co. Limited, Toronto, Ontario.

UN PRODUIT CANADIEN

Carnation Milk

"Provenant de vaches bien nourries"

LA MARQUE DE LAIT EVAPORE SE VENDANT LE PLUS AU MONDE

Gentilly

Service anniversaire

La semaine dernière eut lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis le service anniversaire de Mme Alphonse Picard, née Aurore Marchand. Le service fut chanté par M. l'abbé Thétrault.

Naissances

—Joseph-Albert-Jean-Guy, enfant de M. et Mme André Houle. Parrain et marraine, M. et Mme Alcide Bellefeuille, oncle et tante de l'enfant.

—Marie-Anne-Pauline, enfant de M. et Mme Emmanuel Bérubé. Parrain, M. Céris Bérubé. Marraine, Mlle Adora Doucette.

—Joseph-Albert-Jean-Guy, enfant de M. et Mme Emmanuel Bérubé. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Richard, oncle et tante de l'enfant.

Visiteurs

—Mlle Alphonsine Rousseau, de La Baie, en visite chez son amie, Mlle Marguerite Mailhiot.

—MM. Jean et Paul Veilleux, de Trois-Rivières, chez des parents et des amis.

—M. et Mme Jim Fontaine, de Trois-Rivières, Mlle Cécile Trépanier, de Bécancour, chez Mme Charles Fontaine.

—M. Auguste Doucette, M. Steven Poisson, Mme J.-B. Poisson, Mlles Nellie et Annette Poisson, de Montréal, en visite chez des parents et des amis.

—M. et Mme Adolphe Fugère, de Trois-Rivières, en visite chez M. Achille Scheling.

—Mlle Marie Vadeboncœur, de Montréal, en visite chez son père, M. Ovide Vadeboncœur.

—Mlle Rosetta Mercier, de Parisville, en visite chez MM. Zéphirin et Edmond Mailhiot.

DANS NOS THEATRES

AU CANADIEN

L'irrésistible Armand Bernard nous revient samedi prochain dans "TOUCHONS DU BOIS, un étourdissant vaudeville.

"TOUCHONS DU BOIS", adaptation de la fameuse comédie d'Oscar Wilde, prendra l'affiche du CANADIEN samedi prochain avec le populaire Armand Bernard, Jeanne Cheirel et Lily Zévaco, comme principaux protagonistes.

"TOUCHONS DU BOIS" est une oeuvre riche en situations imprévues, un joyeux vaudeville aux scènes fantasques, tordantes, un film très divertissant qui met une salle en joie du début à la fin.

Armand Bernard n'a jamais trouvé comédie plus à la mesure de son inimitable talent. Comme à son habitude, il tire ici des effets du plus haut comique, d'une physionomie triste.

Auguste Chantilly, tuteur de la charmante Arlette, a inventé un frère noceur pour pouvoir s'esquiver à Paris et faire la bringue. Il s'y fiance avec une jeune fille du monde, et le frère d'icelle s'éprend de la pupille. Mais le frère hypothétique se place entre ces deux amours et les compromet. Mais Auguste Chantilly avoue sa supercherie, retrouve son état-civil (car il était enfant trouvé), et deux mariages sont prévus.

Aux côtés d'Armand Bernard on remarque plusieurs figures bien cotées de l'écran français, notamment Jeanne Cheirel, Lily Zévaco, Suzy Pierson, Marcelle Bary.

Les studios Gaumont-Franco-Film-Aubert ont créé une comédie excellente en "TOUCHONS DU BOIS". Voilà un spectacle qu'il ne faudra pas manquer. — Communiqué.

AU CAPITOL

"Pick Up" de Vina Delmar

"Pick Up" de Vina Delmar, publié à l'origine comme historiette dans le Red Book Magazine, a été cinématographié sous le même titre par B.-P. Schulberg pour Paramount. La vue passe demain au théâtre Capitol, en même temps que "Song of the Eagle". Les vedettes sont Sylvia Sidney et George Raft.

Comme "Bad Girl" et autres nouvelles de Miss Delmar, "Pick Up" concerne un jeune homme et une jeune fille des rues de la ville, harassés par les lois sociales et économiques, mais qui finissent par trouver le bonheur dans les bras l'un de l'autre.

Sylvia est la jeune fille — nouvelle mariée à un homme qui devient un criminel et qui, lorsqu'il est condamné à la prison, l'accuse de façon qu'elle soit incarcérée elle aussi. Mais elle est remise en liberté après une couple d'années, tandis qu'il reste derrière les barreaux pour servir le reste de sa sentence, six autres années. Brisée de fatigue, engourdie par le froid et trempée par la pluie d'un orage, elle cherche abri dans une voiture automobile. Le chauffeur, Raft, est convaincu de la véracité de ses dires, et il ne tarde pas à en devenir amoureux.

Mais bientôt il commence à porter attention à une riche jeune fille de la société. Sylvia, sûre que c'est parce qu'ils ne sont pas mariés, s'en va consulter un avocat et elle découvre qu'elle peut s'assurer l'annulation de son mariage avec son mari-prisonnier. Mais le jour même où elle reçoit les papiers en conséquence, le mari apparaît sur la scène, tout frais échappé de prison où il a tué une garde, n'ayant au coeur que le désir de se revancher non seulement de Sylvia, mais aussi de Raft.—Communiqué.

CLASSIC Soirée 15c
Lois Moran, Charles Bickford dans "MEN IN HER LIFE"
Buster Keaton, Jimmy Durante, Thelma Todd dans "SPEAK EASILY"
Héros de l'Ouest (dernier épisode)

RIALTO Aujourd'hui
VUE FRANCAISE
Lilian Harvey et Henry Garat dans "PRINCESSE A VOS ORDRES"
Aussi Joan Crawford et Clark Gable dans "

MOTEURS DIESEL

de 4 à 4,000 c. v.

Pour la pêche, le touage, le cabotage, le transport des passagers, les bateaux et navires de plaisance, les scieries, les menuiseries mécaniques, les moulins, les entreprises minières, l'éclairage électrique et toutes les fins industrielles, en général.

Canadian SKF Company Limited
Montreal Toronto Winnipeg Vancouver

ANNIVERSAIRE POUR LA CIE DE TELEPHONE

(Suite de la dernière page)

M. Louis Belcourt, gérant de la Cie de Téléphone Bell nous disait hier : "Il y a quelques semaines, l'Inde est venue s'ajouter à la chaine des pays avec lesquels les usagers canadiens peuvent communiquer, cependant la nouvelle ne provoqua aucun commentaire . Tous les principaux pays de l'Empire à l'exception de la Nouvelle-Zélande sont maintenant reliés entre eux par le téléphone avec ou sans fil. Des cinquante différents pays, comptant plus de 30,000,000 de postes téléphoniques, qu'il est possible d'atteindre avec tout poste Bell, l'Inde est certes l'un des plus éloignés; cependant, les ondes sonores franchissent la distance entre Brantford et Bombai en une fraction de seconde. Ce n'est qu'un exemple des progrès de la téléphonie depuis l'expérience tentée entre Brantford et Paris, il y a 57 ans aujourd'hui et plus particulièrement au cours des six années écoulées depuis janvier, 1927, alors que la téléphonie transmettait au-delà de l'océan la parole humaine pour la première fois."

REMISE DE L'ENQUETE DU CHARBON

(Suite de la dernière page)

dent du tribunal fit immédiatement remarquer:— La Cour va elle-même prendre position. La Cour Supérieure a ajourné les procédures devant elle au 20 septembre, c'est-à-dire après le terme spécialement convoqué des Assises criminelles pour le 11 septembre par le Procureur Général. L'instruction préliminaire, dans ce cas, me paraitrait illusoire et à moins que l'on me démontre qu'il y a des raisons graves d'en agir autrement, j'en viens à la conclusion qu'il vaut mieux ajourner si personne n'a d'objection.

Mtre Aimé Geoffrion, C. R., de Montréal, l'un des procureurs des compagnies défenderesses, informa le tribunal que c'était d'ailleurs entendu, mais Mtre Léon Garneau, reprenant la parole fit observer:— "En autant que mes clients sont concernés, je n'ai pas d'objection pourvu que Mtre St-Laurent nous dise que ça lui convient".

Mtre ST-LAURENT. — "A défaut de mieux, ça me convient...."

Et tout le monde se retira après que M. le juge Fortier eut déclaré: "C'est bien, l'enquête est remise au 20 septembre".

Les autres avocats présents devant la Cour des Sessions, hier après-midi, pour surveiller les intérêts de leurs clientes les compagnies de charbon, étaient: Mtres Lucien Cannon, C.R., de Québec, Hector Perrier, C.R., (de Montréal) et Antoine Rivard, C.R., de Québec.

DEUX PAYS SE DISPUTENT BELA SZABO

(Suite de la dernière page)

Me Antoine Rivard, C.R.

Hier après-midi, en effet, l'honorable juge Stein entendait les plaidoiries des avocats susnommés sur l'habeas corpus que Szabo a demandé, au lendemain du jour où l'honorable juge Gibsone recommandait à notre ministre de la Justice de l'extrader aux Etats-Unis.

Le débat d'hier après-midi fut des plus intéressants, au point de vue Droit international, car il permit aux avocats de comparer les dispositions des deux traités suivants sur l'extradition, intervenus entre l'Angleterre et les Etats-Unis : le traité Ashburton, passablement ancien, et le traité Simon-Dawes, passé, en 1931.

Les défenseurs de Szabo prétendirent qu'en vertu de ce traité de 1931, leur client ne peut être extradé aux Etats-Unis. Me Rivard, de son côté, soutint qu'il peut l'être, en vertu de l'ancien traité Ashburton. Il soutint aussi que notre Cour Supérieure n'a pas juridiction pour entendre une telle requête.

L'honorable juge Stein a pris la cause en délibéré.

UN INCENDIE A STE-ANNE-DES-MONTS

(Suite de la dernière page)

ternational. C'est ainsi que la grange de M. Edouard Thibault fut détruite et que des meules de foin qui se trouvaient dans un champ appartenant à M. Bélonie Lévesque furent réduites en cendres.

Continuant sa marche destructive, le feu s'est aussi attaqué au moulin à bois de MM. Litallien et Poitras et même jusque dans la cour du moulin de M. J.-L. Sasseville, à la Petite-Rivière. Ce n'est que grâce au dévouement et à l'héroïsme des pompiers volontaires et de la population en général que l'on a pu mettre fin aux ravages de l'élément destructeur qui menaçait de détruire tous le village.

Le feu s'est déclaré vers neuf heures, hier matin, dans la cour à bois de l'International Paper. La baie voisine, toute remplie de déchets et de sciures de bois prit feu presqu'aussitôt, formant ainsi un immense brasier. Un fort vent du nord-ouest activait les flammes et le feu se propagea avec une rapidité vertigineuse. Des étincelles voltigeaient dans l'espace et allèrent mettre le feu à un mille plus loin.

M. l'abbé Chénard passa la journée sur le théâtre de l'incendie encourageant les sinistrés et aidant lui-même ses paroissiens. Les pompiers volontaire firent un travail de géant pour parvenir à contrôler les flammes et sauver le village de destruction. Les pertes sont considérables et la plupart des sinistrés n'ont pas d'assurances. On ne connait pas encore l'origine du feu.

DEUX NOUVEAUX ENTREPOTS FRIGORIFIQUES

(Suite de la 3e page)

leur sort et contents de vivre".

Ce que M. Laferté ne nous a pas dit, mais nous l'avons appris de bonne source, c'est que le discours qu'il prononça en cette occasion fut particulièrement goûté et applaudi par les pêcheurs de la côte.

On avait laissé entendre, en certains milieux, au cours de l'hiver, que les pêcheurs de la Gaspésie crevaient de misère et de faim, malgré les témoignages rendus au ministre de la Colonisation par le ministre actuel des Finances, l'honorable M. E.-N. Rhodes, ancien premier ministre de la Nouvelle-Ecosse et ancien ministre des Pêcheries à Ottawa, et par M. Camillien Houde, alors chef de l'Opposition, qui disaient du ministre de la Colonisation et de Pêcheries provinciales, qu'il connaissait bien son ministère et avait su faire beaucoup de bien aux pêcheurs.

M. Laferté rappela ce que fit son département pour les pêcheurs de la péninsule. Lorsqu'il déclara qu'il croyait difficilement que les pêcheurs présents par centaines lui firent une ovation qui était comme la revanche à tous ces propos inconsidérés ou malicieux lancés sur leur compte.

LES COLONIES

M. Laferté et ses compagnons ont ensuite visité plusieurs colonies établies le long de la côte et les ont trouvées des plus prospères. A St-Jean-de-Brébeuf, comté de Bonaventure, M. Laferté a constaté que les colons étaient particulièrement heureux de leur sort.

En passant par Percé, le 26 juillet, jour de la fête de sainte Anne, M. Laferté a subventionné la paroisse pour la construction d'un chemin qui gravira le Mont Sainte-Anne. Il fit la même chose à Carleton, pour la construction d'un chemin qui conduira au haut du Mont Saint-Joseph.

LES ENTREPOTS DE CLASSIFICATION

Le ministre s'est aussi fortement intéressé aux entrepôts de classification du poisson qui ont été d'un grand secours aux pêcheurs qui voulaient se trouver un débouché à leur produit. On sait que la marchandise savamment classifiée trouve toujours plus facilement preneur. C'est le cas du poisson comme de toutes les autres denrées. La classification du poisson est un succès et les pêcheurs comprennent qu'il est tout à leur avantage que le poisson soit classifié avant d'être offert au consommateur que l'on a habitué à devenir, de jour en jour, plus exigeant.

De tout ceci, et de bie nd'autres choses que nous ne disons pas, il ressort que les pêcheurs de la Gaspésie sont dans une situation privilégiée. Alors que le gouvernement fédéral diminue ses subsides aux pêcheurs, le gouvernement provincial les augmente dans des proportions considérables, construit de nouveaux entrepôts frigorifiques, de nouveaux entrepôts de classification, de nouvelles routes, donne des primes aux pêcheurs qui gréent leurs barques, etc., et s'occupe de leur trouver des marchés. Les Gaspésiens qui sont gens fiers, ont bien hâte que toutes les légendes modernes, après les anciennes, que l'on fait courir sur leur compte, tombent enfin dans l'oubli.

Revenu à Québec après quelque temps passé au milieu des pêcheurs, le ministre de la Colonisation a eu des jours fort occupés et il a reçu de nombreuses délégations. De retour dans son comté, il eut le chagrin d'apprendre la mort d'un de ses plus fidèles partisans, l'échevin Lindsay, de Drummondville, auquel il rendit un dernier hommage en asisstant à ses funérailles.

Feu M. Valmore Dion

C'est avec regret que nous annonçons à nos lecteurs la mort d'un des employés du "Soleil", M. Valmore Dion, décédé hier à Caraquet, Nouveau-Brunswick, où il se trouvait pour le compte de ses employeurs. M. Dion a succombé à une attaque de paralysie. Il était âgé de 55 ans et était employé au département de la collection des annonces du journal le "Soleil" depuis de nombreuses années.



M. Dion était en voyage, en compagnie de son épouse, au Nouveau-Brunswick.

Depuis quelque temps déjà sa santé donnait de vives inquiétudes à sa famille, mais M. Dion n'avait pas pour cela abandonné son travail et le voyage qu'il faisait au Nouveau - Brunswick était un voyage d'affaires. Dimanche dernier, M. Dion se sentit plus malade qu'à l'habitude, et sa femme fit venir le médecin. Le malade s'alita mais son état loin de s'améliorer empira sans cesse, à tel point que mardi on jugea prudent de le faire administrer. Il mourut quelques heures après avoir reçu les derniers sacrements, dans la matinée d'hier.

La mort de M. Dion est vivement regrettée par les nombreux amis que lui avaient acquis ses belles qualités de coeur et d'esprit. Les employés du "Soleil", particulièrement ceux qui travaillaient à ses côtés, déplorent bien sincèrement sa disparition.

M. Valmore Dion laisse dans le deuil son épouse, née Ovilia Lépine; une fille, madame Joseph Benoit (Juliette); son gendre, M. Joseph Benoit; trois frères, MM. Emile, A.-Wilfrid et Albert Dion; une soeur, mademoiselle Emilia Dion, en charge d'un service de la publicité à l'"Evénement"; ses belles-soeurs, Mme Georges Dion, Mme Adélard Lachance, Mlle Marie-Rose Lépine; son beau-frère, M. Charles-Eugène Falardeau. Il laisse aussi sept petits-enfants, Juliette, Jacqueline, Gisèle, Roch, Gertrude, Marc et Lucille ainsi que plusieurs cousins et cousines, et deux tantes, Mme Ferdinand St-Antoine et Mme O. Mathieu.

La dépouille mortelle est arrivée à Québec ce matin et repose en chapelle ardente à la résidence du gendre du défunt, M. Joseph Benoit, 96, avenue Bigaouette.

Les funérailles de M. Dion auront lieu samedi matin à 10 heures en l'église paroissiale du Sacré-Coeur. Départ da la maison mortuaire, 96 avenue Bigaouette, à 9 h. 45 pour l'église et de là au cimetière Saint-Charles où aura lieu l'inhumation.

Le "Soleil" désire exprimer à Mme Dion et à la famille du disparu tous les regrets que lui cause cette mort imprévue et toute la sympathie avec laquelle il partage ce deuil.

L'inconséquence du hâbleur lui fait manquer presque à tout coup l'effet qu'il vise.

BONIFIÉS PAR LA VITAMINE SOLEIL "D"

...une caractéristique salutaire exclusive!

Quaker Corn Flakes

GARANTIE DE REMBOURSER VOTRE ARGENT IMPRIMEE SUR CHAQUE PAQUET

---- AUX PLUS GRANDS MAGASINS DE QUEBEC

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

CONCERT Sur La TERRASSE!

LA TEMPERATURE LE PERMETTANT, C'EST CE SOIR QUE LA FANFARE DE LIMOILOU ET SON CHOEUR DE CHANT EXECUTERONT, SUR LA TERRASSE, LE PROGRAMME DE MUSIQUE OFFERT AU PUBLIC PAR LES GRANDS MAGASINS PAQUET. CE PROGRAMME SERA IRRADIE PAR LE POSTE C. H. R. C. DE 9 H. A 10 H.

Beau Choix de Cravates et Chaussettes pour Hommes

CRAVATES $1

Pour faire le noeud—MIRACLE — dessins nouveaux, justement reçues. La cravate "MIRACLE" jouit d'une grande réputation, au point de vue qualité et satisfaction

CHAUSSETTES En cachemire de belle qualité, dessins de fantaisie. Nos nouveautés pour l'automne. Pointures 9½ à 11½. **50c**

SPECIAL FIN-DE-SEMAINE

Au Rayon des Bonbons

CHOCOLAT AUX DATTES — Dattes sans noyau, recouvertes de chocolat GANONG. Délicieuses.

La livre **24c** Boîte de 5 livres **$1.15**

S'il vous plait, pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.



AUBAINES HORS DE L'ORDINAIRE

En

ROBES DE MAISON POUR DAMES

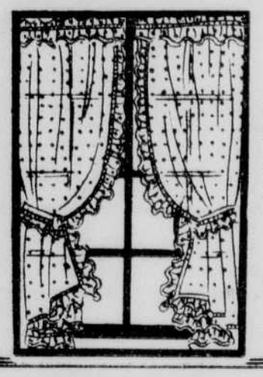
120

Robes de maison – en tissus divers – beau choix de dessins et modèles – manches courtes ou sans manches – DES SOLDES DE LIGNES. Toutes les tailles de 36 à 50 dans le lot. Des valeurs régulières de $1.75, valeurs régulières jusqu'à $1.75.

TRES SPECIAL **79c** ou 2 pour **$1.50**

GRAND SPECIAL AU RAYON DES GARNITURES DE MAISON

--- RIDEAUX ---



200 paires de Rideaux en marquisette et soisette, avec frison et attaches — Très belle qualité. Longueur 2¼ verges. LA PAIRE **98c**

250 paires de Rideaux en marquisette, avec frison. Valence et attaches. Longueur 2¼ verges. 2 paires pour **98c**

--- HAMACS ---

Il nous en reste encore 75 — jolis dessins, belle qualité, différents prix. EN VENTE MOINS **33⅓ %**

A L'EPICERIE PAQUET

UNE PETITE QUANTITE DES FAMEUX SIROPS DE FRUITS "PONY BRAND", DANS UN VERRE D'EAU PRODUIT UN DELICIEUX BREUVAGE

BEURRE de crémerie pasteurisé, pain d'une livre dans une boite de carton **24c**
FROMAGE Gruyère suisse, 12 portions **28c**
MORUE "Grilled Fish" Capt John, boite d'une livre **15c**
PUREE de foie gras, pour sandwiches, boite de 2¼ oz **19c**
LANGUE de boeuf, de Libby, boite de 21 oz. . . . **$1.24**
DINER Bouilli de Clark, boite de 10½ oz **20c**
LAPIN Nouvelle - Zélande, boite de 2 livres **41c**

BISCUITS "Lemon Cream", de Crothers, la livre **23c**
BISCUITS "Fluted Sugar", de Hethrington, la livre **15c**
BISCUITS "Arrow-root", le paquet **32c**
BISCUITS "Graham Wafers", de Hethrington, la livre.. **15c**
CAFE Moca & Java-Stroud, Boite d'une livre **50c**
Boite de ½ livre **25c**
THE "REAL" noir ou vert, Paquet de 1 livre **50c**
Paquet de ½ livre **25c**

BOUILLON en cubes de Libby, la douzaine **20c**
LAIT condensé "Eagle", 2 boites pour **39c** et un livre de recettes **gratis.**
HUILE D'OLIVE Puget, boite de 16 oz **55c**
ASPERGES "Nature's Best", boite No 2 **37c**
POIRES "Quality", 3 boites pour **47c**
OLIVES "Queen" choisies, bouteille de 30 oz **31c**
MARMELADE de Haitley, boite de 4 livres **99c**

MARINADES 'Happy Vale', boite de 28½ oz **27c**
MOUTARDE de Libby, jarre de 9 oz. 2 pour **19c**
"PREPARATION pour sandwich", de Raymond. Jarre de 8 oz **23c**
Jarre de 18 oz **39c**
FARINE de patates Casco, le paquet, ou 2 pour **15c** **23c**
POUDRE à Pâte Magic, boi-d'une livre, au comptoir seulement **34c**

RIZ GLACE pour pouding, la livre.. **15c** ou 5 livres pour **59c**
FLOCONS de Blé d'inde "Post Toasties" et "Sugar Crisp", 3 paquets pour **23c** La douzaine **87c**
SIROP "PONY BRAND", essences assorties, la bouteille. . . **40c**
'ORANGE' et 'Lemon Cup', de Cross & Blackwell, la bouteille. **35c**
JUS DE CITRON "Montserrat", la bout. **35c et 50c**
SAVON Castile de Marseille, La barre. **18c 50c 75c**
AMMONIAQUE en poudre, 2 paq.... **15c**

Son Eminence à St-Fidèle

Son Eminence, le Cardinal Villeneuve, Archevêque de Québec a donné hier après-midi une nouvelle preuve de sa condescendante bonté à l'égard des enfants en allant les visiter sur leurs terrains de jeux, au Parc Victoria et dans la paroisse de St-Fidèle.

Au premier endroit, le Prince de l'Eglise fut acclamé par les quelque mille enfants qui sont inscrits à cette oeuvre fondée par M. l'abbé Arthur Ferland. Il visita, là comme à St-Fidèle, les kiosques et les installations de jeux en plein air et paternellement adressa la parole aux enfants. Au cours d'une courte allocution, il félicita M. l'abbé Ferland et M. l'abbé Léger Robitaille qui s'occupent tous deux des terrains de jeux, l'un au Parc Victoria et l'autre à St-Fidèle. Il profita aussi de l'occasion qui lui était offerte pour remercier tous les bienfaiteurs de ces oeuvres éminemment utiles.

Lors de la visite à l'un et à l'autre endroit, Son Eminence le Cardinal Villeneuve était accompagné de M. l'abbé Arthur Ferland, M. l'abbé J.-E. chapleau, M. l'abbé Jean Duval, le R. P. Moreau, O.M.I., M. l'abbé Léger Robitaille, M. l'abbé Ant. Déchêne, M. l'abbé Emmanuel Bourque, les RR. FF. Côté et Fortin du Patronage, MM. les abbés Marc Després, Geo. Barette, L.-P. Corriveau, Art. Langlois, M. Rainville, H. Vézina, Roland Boucher, Eug. Simard, André Jobin, Henri Laberge, P.-H. Lachance, G. Larochelle du Grand Séminaire.

Laurierville, Még.

Fête de sainte Anne

La solennité de la fête de sainte Anne a été dignement célébrée dans notre paroisse. Le matin, à 7 heures, messe basse fut célébrée par M. le vicaire Boutin et il y eut de nombreuses communions. La grand'messe solennelle a été chantée par M. le curé Provencher avec sermon de circonstance par M. le vicaire. A l'Offertoire, un choeur exécuta "Adorote Devote" de Bathman.

A l'issue de l'office on fit la vénération de la relique de la grande thaumaturge.

Dans l'après-midi, à 3 heures, se déroula une belle fête des enfants. Il y eut récitation de la prière du soir et du chapelet avec vénération de la relique par les fidèles, bénédiction des enfants avec la relique. Le tout fut suivi de la bénédiction du St-Sacrement.

Joyeuse excursion

Dernièrement, MM. et Mmes Edmond Frappier, Xavier Frappier, Arthur Roberge, Aldred Beaudoin, Paul Samson, Aimé Lemelin, Julien-O. Gingras, Henri Lemieux, Mme Agapit Gilbert, MM. Joseph Lemelin, Stanislas Lemieux, Mlles Joséphine Provencher et Eva Martineau, de Laurierville ainsi que MM. Joseph Bégin, de St-Jean-Chrysostome, Fernand Frappier, Raymond Frappier, Jules et Roger Samson, Nap. Lepage et Mlle Noella Lemieux, se rendaient à Manseau en joyeuse excursion où ils furent les invités de M. et Mme Antoine Gagné.

PARIS-PATÉ

Délicieux sur rôtie, pain ou comme remplissage complet de sandwich. Un repas en un instant... à la maison ou au dehors.. avec le délicieux et nutritif

PARIS-PATÉ
PARIS MEAT PATTY
PROCUREZ-LE-VOUS CHEZ VOTRE ÉPICIER

LE COLON DU TEMISCAMINGUE,

(Suite de la 3e page)

excellente santé et tout à fait heureux de vivre une existance de colon sur la terre qui leur fut donnée par le gouvernement. "Pour rien au monde, dit M. Therrien, ma fille et son mari ne voudraient revenir à la ville ,ils sont chez eux et ils entendent bien y rester. C'est à tel point que mon gendre m'a déclaré que même si on lui offrait $1,000 pour sa terre, il refuserait de la vendre."

Comme le représentant du "Soleil" lui demandait comment M. Mariage s'est organisé depuis son arrivée au Témiscamingue, M. Therrien lui raconta que le nouveau colon s'est bâti une maison confortable pour y loger sa femme et ses enfants. Puis il a édifié une petite grange dans laquelle sont remisées 300 bottes de foin. Déjà la grange fut trouvée trop petite et il dut construire un petit appenti pour y loger encore 100 bottes de foin.

Depuis qu'en septembre dernier il débarquait avec toute sa smalah sur les rives de la Rivière Solitaire, M. Mariage a fait 12 arpents de terre neuve. Sur ces douze arpents entièrement défrichés, 5 sont prêts à labourer. Le foin qu'il a récolté cet été avait été semé tard l'automne dernier sur la première pièce de terre défrichée.

En outre de ce lopin de terre qu'il a rendu propre à la culture, M. Mariage s'est fait aussi un jardin potager. Les légumes de ce jardin sont bien venus cette année et la famille Mariage aura pour toute la durée de l'hiver et même davantage, sa provision de patates, de choux, de fèves, de betteraves, de carottes et de navets.

Déjà, M. Mariage songe à bâtir une habitation plus spacieuse pour y loger sa femme et ses sept enfants. Dans ce but, il a l'intention, une fois l'automne venu et les travaux des champs terminés, de transporter des billots pour se faire de la planche. Cet automne un petit moulin à scie actionné par un moteur à gazoline sera prêté aux colons, à tour de rôle, pour scier leur bois. De cette façon, ceux qui auront des réfections à faire ou des constructions nouvelles à entreprendre pourront se faire tailler sur place la planche dont ils auront besoin.

M. Therrien termina l'entrevue qu'il accordait au représentant du "Soleil" en déclarant que son gendre lui a semblé parfaitement heureux de même que paraissent l'être tous les autres colons du voisinage. Aucun d'eux ne songe à revenir à la ville mais au contraire entend faire souche de colons, aux rives de la rivière qui se nomme encore Solitaire mais qui de moins en moins mérite cette appellation.

FORTEMENT EPROUVEE

LESSIVE GEM

GRANULEE

Plus commode et plus économique

Débouche les tuyaux de renvoi — GEM 100% LYE — Excellent pour nettoyer et vaporiser

Faites venir brochurette gratuite

CUDAHY SOAP WORKS, TORONTO



Propos féminins

LES SANCTIONS EN EDUCATION

Les principes et les écueils. — Difficultés et sophismes — Un guide opportun.

En réaction contre la contrainte abusive, la routine, l'autoritarisme absolu qui ont si longtemps présidé aux méthodes éducatives, beaucoup dénoncent, aujourd'hui, les sanctions en éducation—toutes sanctions : récompenses et punitions—comme une institution surannée, inutile sinon malfaisante, et dans tous les cas illégitime et arbitraire.

Pour connaître exactement sur ce sujet la pensée des partisans de l'éducation nouvelle, il y aurait lieu tout d'abord d'approfondir cette pensée, de distinguer, par exemple, les méthodes des principes, de rechercher jusqu'à quel point les plus avertis considèrent que toute contrainte —et toute sanction est, en un certain sens, contrainte—s'oppose à l'heureux développement de la personnalité enfantine.

Ce n'est ni le lieu ni le temps d'entreprendre cette étude. Qu'il nous suffise de rappeler que les principes vrais sont immuables, mais qu'ils doivent tenir compte des méthodes les meilleures que les sciences révèlent chaque jour.

Toutefois, et quelque étrange que cela puisse paraître, c'est, tout au moins en apparence, les principes mêmes qui sont en jeu ; si bien que des parents, et des meilleurs, influencés plus ou moins par ces idées que chaque époque porte avec elle, ne savent plus s'ils peuvent légitimement punir ou récompenser, admettre que l'on punisse ou que l'on récompense l'enfant ; et puis il y a les autres aussi, ceux qui sont de tous les temps, à savoir les parents qui ne doutent jamais d'eux-mêmes, certains toujours d'avoir raison, ceux qui ne voient pas à quel point l'art d'appliquer, à bon escient, des sanctions est un art délicat et qui demande réflexion.



Ce manteau de satin à épaulettes larges et trois-quarts est porté sur une simple robe de crêpe avec un empiècement en dentelle.

Pour les un comme pour les autres, il faut en revenir aux principes.

Récompenser et punir, cela, évidemment, suppose qu'on reconnait une loi morale, une autorité qui la fonde et qui veut la faire respecter ; cela implique logiquement que la nature de l'enfant n'est point parfaite et que l'éducateur a une tâche qui est de redresser, corriger, non point seulement de laisser l'enfant à lui-même en se tenant pour assuré que l'excellence de sa nature le portera naturellement aux solutions les meilleures.

Quel père, quelle mère abandonneraient le tout petit à sa fragilité ? Pourraient-ils, sans grand dommage, livrer davantage l'enfant à toutes les tendances de son être ?

A tout âge un choix est à faire, un choix d'où dépend justement le complet épanouissement de la personnalité ; le rôle de l'éducateur est de guider, d'aider ce choix.

Le pouvons-nous sans sanctions ?

Pour ma part, je ne le pense pas, et j'irai même plus loin, je dirai : nous ne le devons pas.

Pourquoi ? Parce qu'il n'est pas d'acte humain qui n'appelle une conséquence, à vrai dire une sanction, et que les sanctions éducatives doivent acheminer l'enfant vers les plus hautes sanctions que, arrivé à l'âge parfait, il tirera de sa conscience.

Mais alors, objecterez-vous, ne pouvons-nous craindre de fausser la vraie nature de l'enfant en substituant nos propres tendances aux siennes et ne risquons-nous pas, surtout, de faire de notre enfant un petit être intéressé que la crainte seule retient et qui poursuit, non pas le bien, mais l'égoïste ou vaniteuse récompense qu'une absurde irréflexion fait miroiter devant ses yeux ?

Certes, le danger existe et c'est pourquoi, encore une fois, l'art d'appliquer des sanctions est un art délicat.

L'éducation doit étudier sincèrement l'enfant, sa nature, ses ressources et ses déficiences, observer les réactions que produisent telles ou telles sanctions, modifier souvent celles-ci, s'adapter à tous les âges, à tous les stades du développement, s'aider des lumières du dehors, ne jamais perdre de vue que le but n'est atteint qu'autant que l'enfant veut lui-même le bien d'abord voulu pour lui.

Ce n'est pas chose facile ; mais, justement parce que c'est là une entreprise difficultueuse et ardue, il importe de demeurer assuré sur les principes. Plus une tâche est malaisée, plus il faut de la force et de l'enthousiasme. Où pourrons-nous puiser ceux-ci si nous sommes hésitants sur le bien fondé des mobiles qui déterminent nos actes ?

Pas de sanctions, nous dit-on, parce que les sanctions en arrivent à fausser la liberté de l'enfant et, partant, sa vraie nature ; et c'est toujours le vieux conflit entre l'autorité d'une part et la liberté d'autre part, conflit que les héros et les saints, et Dieu Lui-même, ont résolu dans l'amour.

Pas de sanctions, dit-on encore, car l'enfant doit vouloir le bien dans un désintéressement complet. Et c'est encore une duperie, car la question n'est pas d'agir sans vue intéressée, mais de substituer, peu à peu, aux intérêts les plus hauts jusqu'à confondre, que dis-je ? jusqu'à oublier tout intérêt personnel dans l'extase qu'un moderne appellerait l'extase du pur amour.

Et voici comment, si grandes sont ces questions éducatives, qu'elles nous portent aux plus hauts sommets !

Il faut redescendre sur terre, et sur terre c'est l'application minutieuse et quotidienne, difficultueuse, embrouillée, c'est la complexité des cas, la multiplicité des données...

Qui de nous n'y souhaiterait un guide ! Ce guide existe. M. l'abbé Viollet, sous ce titre : **Les sanctions en éducation** (86, rue de Gergovie, Paris), a écrit un petit volume où mes lectrices puiseraient, non seulement pour les principes toutes les assurances nécessaires, mais pour leurs applications les conseils les plus réfléchis.

Je suis certaine, pour ma part, de leur rendre un vrai service en le leur signalant ici.

FRANCELISE.



La mouche domestique transporte les maladies

Les chiures que les mouches sèment partout durant le travail de leur mastication contiennent un nombre incalculable de germes virulents de maladies. Pensez à ce procédé répugnant quand vous apercevez une mouche dans la salle à manger. Faites usage de

FLY-TOX

Inoffensif aux humains et aux animaux, tue les insectes

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCÉES
C'est le seul moyen sage.

Les Remèdes Pinkham la Soulagent Beaucoup

Trois fois, cette femme d'Ontario éprouve les bienfaits du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham



"J'étais toujours fatiguée avec fortes douleurs à mes périodes. Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham m'a soulagée. J'en ai pris avant la naissance de mes deux enfants, et j'en prends maintenant, pour le retour de l'âge. J'ai aussi employé le "Sanative wash" de Lydia E. Pinkham, et il a beaucoup soulagé mon enflammation et un écoulement qui m'ennuyait."

MME CAROLINE DOREY
196 Head St., Simcoe, Ont.

RECETTES POUR COURGES D'ETE

(Par Barbara B. Brooks)

La courge d'été n'est pas un légume complètement oublié; mais, dans bien des maisons, on la néglige. Les anciens livres de recettes renferment de nombreuses préparations de ce légume délicat. Les plus vieux donnent des recettes pour les "gourdes". Ce nom convient à la forme de calebasse de la courge. Après 1830, la gourde devint la moelle végétale et ce nom est encore en usage, surtout dans les livres édités en Angleterre.

Sous une forme ou sous une autre, la courge est vendue toute l'année. Durant les mois d'été, elle revêt des formes et des couleurs fantastiques. On remarque la courge italienne zucchini, petite, d'un vert foncé, rayée et ressemblant à un concombre, sauf par sa pelure qui est unie. Le fruit du haricot de la Nouvelle Guinée n'est qu'une courge de deux à trois pieds de longueur. De l'Amérique Centrale nous vient la chayote, aliment apprécié dans son pays depuis des siècles, mais nouveau venu sur nos marchés. Cette courge n'a qu'une graine et elle est un peu plus fibreuse que les autres espèces. Conservant sa forme à la cuisson, elle est excellente farcie, rôtie au four, mêlée aux marinades sucrées, ou froide dans les salades.

La courge ordinaire de nos jardins est le Bonnet d'Electeur, vert pâle et blanc, de la forme d'un bol peu profond avec bord en escaloppe et petit col jaune, crochu. Quand cette courge est jeune, sa pelure est mince et ses graines sont tendres. On la met cuire avec ses graines et sans la peler. Toutes les variétés sont très aqueuses et ne requièrent que peu d'eau à la cuisson qu'on continue ordinairement jusqu'à ce qu'une partie de l'eau soit évaporée. La cuisson au four ou à la vapeur sont d'excellentes méthodes. Si vous faites bouillir la courge, que ce soit dans une casserole découverte, où elle mijotera lentement. Remuez fréquemment.

La saveur délicate de la courge peut être conservée et accentuée par des assaisonnements ou des aromes habilement dosés. C'est en cela que les anciens livres de cuisine excellent. La recette suivante de moelle végétale marinée a été transmise à plusieurs générations.

MOELLE VEGETALE MARINEE

1 Pinte vinaigre;
4 onces sucre;
1½ once racines de gingembre; (cassées en morceaux);
1¼ once farine de moutarde;
½ once safran (turmeric);
6 piments entiers;
1 gousse ail émincé;
Moelle (courge d'été).

Portez à ébullition le vinaigre, le sucre, l'arome et l'assaisonnement, pour en extraire la force, parez la moelle, enlevez ses graines et détaillez-la en morceaux de deux, pouces. Ajoutez-la au mélange de vinaigre et faites mijoter 10 minutes. Mettez froidir dans une grande casserole. Quand le tout est refroidi, rangez soigneusement les morceaux dans un bocal en verre; versez dessus le mélange de vinaigre, couvrez hermétiquement et conservez dans un endroit sec et frais. La marinade sera prête à servir dans 2 ou 3 semaines.

La courge à l'espagnole est aussi préparée en y ajoutant des aromes. On varie la recette à volonté. C'est, au demeurant, un hachis de légumes d'été. Faites cuire la courge avec des oignons émincés, des piments verts et des tomates. Assaisonnez au goût. Les bourgeons de maïs sont aussi recommandés.

Les flocons de blé-d'Inde rôtis mettent en valeur la saveur délicate et propre à la courge d'été. Ecrasés, les flocons de maïs servent à paner savoureusement des langues ou des tranches de courge pour la friture. Roulez-les dans les flocons de blé-d'Inde émiettés puis dans un oeuf et encore dans les miettes; faites frire à grande friture. Les flocons de blé-d'Inde servent de chapelure aux courges cuites, en casseroles ou farcies.

2 lbs. courge d'été;
½ lb. fromage canadien à saveur prononcée;
Poivre;
½ cuillerée à thé de sel;
2 oeufs;
¾ tasse de lait;
Flocons de blé-d'Inde;
1 cuillerée à soupe de beurre.

Faites bouillir la courge d'été jusqu'à ce qu'elle soit bien tendre; égouttez et mettez dans un moule profond allant au four. Ajoutez le fromage détaillé en dés et mettez-en un peu en réserve pour le dessus. Ajoutez une pincée de poivre et le sel, les oeufs, battus seulement pour mêler les blancs et les jaunes, et le lait. Parsemez le dessus de la courge de ce qui reste de fromage, puis couvrez le tout de flocons de blé-d'Inde émiettés. Parsemez de beurre et faites cuire à four doux (325 F.) 30 minutes, ou jusqu'au brun doré et jusqu'à ce que le mélange n'adhère plus à la lame d'un couteau d'argent.

COURGES BONNET FARCIES

5 petites courges bonnet;
3 cuillerées à soupe de beurre;
1 cuillerée à soupe crème épaisse;
½ cuillerée à thé de sel;
¼ cuillerée à thé poivre blanc;
1 tasse flocons de maïs.

Mettez les courges entières à l'eau froide, portez à ébullition et faites cuire jusqu'au tendre, mais sans les amollir. Egouttez et videz, en leur laissant ce qu'il faut de pulpe pour conserver leur forme. Pilez la partie enlevée des courges, ajoutez une cuillerée à soupe de beurre, la crème et l'assaisonnement et faites mijoter trois minutes. Remplissez les bonnets avec le mélange et rangez-les dans une lèchefrite peu profonde. Faites sauter les flocons de blé-d'Inde dans le beurre jusqu'à ce qu'ils en soient bien pénétrés et parsemez-en les courges farcies. Versez un peu d'eau dans la lèchefrite et faites cuire à four vif (475 F.) jusqu'au brun foncé.

Nouvelles de Lévis

(Suite de la page 2)

rapport qu'ils regrettent ne pouvoir accepter ce terrain vu qu'il est placé à 500 pieds de maisons habitées et non à 1,200, tel que le veut la loi d'hygiène. Ils disent que le conseil devra choisir un terrain plus approprié à cette fin.

M. l'échevin Murphy dit savoir que Mlle Murphy n'est pas disposée à vendre ce terrain et qu'il est inutile pour le conseil de continuer les démarches commencées en ce sens.

La séance est ensuite levée à 11 h. 30 et ajournée sine die.

TRAVAIL ARTISTIQUE D'UN LEVISIEN

M. N.-Z. Guimont, de Lévis, membre de la Société Linéenne d'Histoire Naturelle et miniaturiste distingué vient de faire un beau travail qui a été récemment exposé à l'exposition agricole de Régina et sera probablement exposé à l'Exposition Provinciale de Québec en septembre prochain.

M. Guimont a préparé pour le bénéfice du ministère de l'Agriculture de la province de Québec, un exhibit d'une longueur de 140 pieds représentant une ferme miniature. Ce travail a été fort admiré par les milliers de personnes qui ont visité l'exposition de Régina. Nos félicitations à ce Lévisien pour cet exhibit de valeur qui a remporté un si beau succès et qui fait suite aux nombreux autres travaux en miniature exposés au nouveau Musée Provincial.

LA FINALE DU TOURNOI DE LAUZON SERA PROBABLEMENT JOUEE SAMEDI

Le tournoi d'invitation du club de tennis de Lauzon se continue avec entrain et hier après-midi ainsi qu'hier soir de nombreuses parties ont été jouées. Les quart de finales seront probablement jouées cet après-midi, les semi-finales demain et la finale samedi après-midi.

Le club de tennis de Lauzon remporte un grand succès avec ce tournoi car nombreux sont les amateurs de la rive sud qui y prennent part et on compte même des joueurs de Montréal venus disputer la riche coupe offerte par M. H. Baribeau. La population de la rive sud est invitée à assister aux parties de cet intéressant tournoi.

JOUTE DE CROQUET CE SOIR A VILLEMAY

La seconde joute du tournoi de croquet des Chevaliers de Colomb de Lévis aura lieu ce soir, sur le terrain du club Villemay, entre les équipes de MM. Adélard-E. Guay et Emile Giguère et de MM. Joseph Samson et Eugène Gagnon. Les amateurs de la rive sud sont invités à cette joute qui promet d'être intéressante.

RESOLUTION DE CONDOLEANCES

Les officiers et membres de l'Association de Tir de Lauzon, à une assemblée spéciale tenue hier soir, ont adopté à l'unanimité une résolution de condoléances à l'occasion de la mort de M. Wilfrid Thivierge, président depuis deux ans de cette Association. Ils prient Mme Thivierge et les membres de sa famille d'accepter l'expression de leurs plus profondes sympathies dans le deuil cruel qui vient de les frapper. Le secrétaire a été chargé de transmettre copie de cette résolution à la famille.

PRIERES AU SACRE-COEUR DEMAIN, A LAUZON

Demain après-midi, de 2 à 3 heures, en l'église de Lauzon, il y aura une heure spéciale de prières en l'honneur du Sacré-Coeur. Les paroissiens qui sont libres voudront bien aller prier le Divin Coeur de Jésus, lui demander sa protection spéciale et la cessation de la crise.

FUNERAILLES DE MME J.-E. CHABOT

Ce matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de Bienville, les funérailles de Mme J.-Edmond Chabot, décédée mardi dernier, à sa résidence, rue St-Dominique, à l'âge de 66 ans. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière Val Sainte et inhumés dans le terrain de la famille.

Saint-Aubert

Naissances

Le 19 juillet, est née Marie-Diana-Béatrice-Annette, enfant de M. et Mme Elzéar Avoine. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Caron, oncle et tante de l'enfant.

—Le 26 juillet, Joseph-Arthur-Robert, enfant de M. et Mme Joseph Caron. Parrain, M. Gérard Caron, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Emma Jean.

Divers

—M. Ernest Michaud, ses deux filles, Mlles Marguerite et Lucille Michaud, de Ste-Louise, en promenade dans notre paroisse.

—M. Jean-Charles Laurendeau, de Ste-Anne de la Pocatière, en promenade chez M. Alphonse Pelletier.

—M. Joseph Beaulieu en promenade chez Mme Georges Caron, dernièrement.

—Mlle Jeanne Pelletier, travaillant à St-Romuald, en promenade chez des parents, dimanche dernier.

—M. et Mme Amable Pelletier, M. Baptiste Pelletier, M. Elphège en promenade à Québec, la semaine dernière.

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar.



Essayez un déjeuner rafraîchissant

POUR VOUS SENTIR PLUS FRAIS et vous tenir plus dispos par ces journées de chaleur, mangez plus d'aliments légers et croustillants. Les Flocons de Maïs de Kellogg sont un régal rafraichissant pour le déjeuner. Riches en énergie et si faciles à digérer qu'ils ne vous "surchauffent" pas.

Dégustez un bol de Kelloggs au lunch, vous vous sentirez plus frais. Les Kelloggs sont excellents pour le repas du soir des enfants.

Plus que délicieux avec des fruits frais. Toujours frais comme au sortir du four dans le sac intérieur *scellé* ETANCHE à la tire.

Préparés par Kellogg à London, Ontario. Les

Kelloggs rafraîchissent

"Les Flocons de Maïs de Kellogg sont le résultat de 25 années d'expérience dans la préparation des céréales prêtes à manger. Aujourd'hui ils représentent la plus haute qualité et la meilleure valeur qu'il soit possible de produire".

W. K. Kellogg

Magasins "VICTORIA"

GRATIS! - *Voyage au Saguenay* à bord du LAURENTIC



La personne qui nous retournera le plus grand nombre d'étiquettes Victoria d'ici au 22 août, à minuit, recevra gratuitement deux billets pour un voyage au Saguenay, qui aura lieu à bord du "Laurentic", du 28 au 31 août. Au gagnant du deuxième prix, un billet pour le même voyage, et un magnifique cadeau au gagnant du troisième prix.

Pour plus de renseignements, demandez à votre épicier VICTORIA.

THE NOTRE SPECIAL lb 35c

FEVES au LARD Hirondelle dans sauce aux tomates boite No 3 11c

FEVES au LARD CATELLI Naturel boite No 3 11c

Collectionnez les coupons pour des primes de valeur

MOUTARDE PREPAREE Crosse & Blackwell Pot 9 oz. 10c

SAVON EN FLOCONS LAVAL Bte 5 lb 40c

SAVON P & G "Naptha blanc" 10 barres 33c

POUDRE SAPHO "SOUFFLEUR" 2 pour 27c

CIRAGE NUGGET boite 10c

CAFE NOTRE SPECIAL Frais moulu pour vous 2 lbs 45c

SARDINES Brunswick dans sauce aux tomates boite 05c

MOULES (clams) CONNORS boite 10c

SAUMON ROUGE CLOVER LEAF boite ½ lb 17c

MARINADES SUCREES MAPLE Jarre 28 oz 23c

CATSUP Heinz Bouteille 14 oz 15c
MAYONNAISE Heinz Jarre 19c
PATE A SANDWICH HEINZ Pot 19c
SAVON DE TOILETTE 2 morc. 05c
CONFITURES Fraises ou Framboises Jarre 40 ozs 31c
CORNED BEEF Libby 2 btes 1 lb 25c
Veau, Jambon, Langue CLARK Bte ½ lb 14c
VIANDES "Potted" CLARK Boite ½ lb 09c

TOASTED CHEESE Thins Educator Bte 12 ozs 26c
PAPIER de TOILETTE LML 8 rouleaux 25c
SOUPE aux Tomates CLARK 2 btes No 1 15c
KHOVAH Custard 2 Pots 6 ozs 25c
VINAIGRE MALT Crosse & Blackwell 23c
GELEE VICTORIA au fruits purs 4 paquets pour 25c

VADROUILLE No 2 chaque 15c
LAIT Carnation Grande boite 10c

FRUITS, LEGUMES, BEURRE, OEUFS de première qualité Prix intéressants

Commandes Téléphoniques LIVRAISON GRATUITE

Ces prix sont pour la ville de Québec et Lévis seulement

DESSERVIS Par Nazaire TURCOTTE & CIE Enrg.

ALLEZ-Y VOIR ! -:- -:- PAR R.-J. SCOTT



BENJAMIN FRANKLIN fut le premier caricaturiste américain. Son dessin, représenté ci-haut symbolisait les différentes colonies d'Amérique. Il parut en 1751 dans la "Pennsylvania Gazette".



L'un des derniers de son espèce ! Le loup de Tasmanie est une des curiosités du Jardin Zoologique de Londres.



Un phénomène naturel : "Mutilla Blanca", une plante du Chili qui pousse en pleine lave chaude sur le flanc du Mont Llaima, Chilli.

Copyright, 1933, by Central Press Association, Inc. 7-26

ATTENTION A VOS FREINS

Pourquoi prendre une chance avec de mauvais freins ?

Ajustement de freins et alignement d'essieux d'avant.

Adressez-vous à des spécialistes dans ces deux branches.

OUVRAGE GARANTI

Quebec Brake Service Station

66 Ste-Hélène Tél: 8722

de Shédiac. Il sera strictement défendu de tuer ou de molester de quelque façon que ce soit les habitants ailés de la région, en particulier les oiseaux migrateurs.

Memramcouk, N.-B., (Spéciale). — La révde Mère Marie-Anne, fondatrice et supérieure générale de la Congrégation des religieuses de Notre-Dame du Sacré-Cœur vient de célébrer le 60e anniversaire de sa vie religieuse. Son Excellence Mgr Ed. Leblanc, évêque du diocèse de St-Jean, était présent.

A neuf heures, une grand-messe solennelle fut chantée par le révd Père H.-A. Vanier, D. D. C.S.C., président de l'Université St-Joseph, assisté des abbés Albini Leblanc et Antoine Richard. Le révd Père Dismas Leblanc, D.D., C.S.C., fit le sermon de circonstance.

A dix heures trente, les invités et les religieuses se réunissaient à la salle où l'on fit la lecture d'une auresse à la Mère Générale, lecture qui fut suivie d'allocutions de circonstance, par S. E. Mgr Leblanc, Mgr Jean Hébert, V.G., le révd Père Arsenault, O.P., le révd Père Vanier, C.S.C., et les abbés Henri-D. Cormier, N.P., Savoie, Jean Gaudet et Bernier.

La fête se termina par la bénédiction du Très Saint Sacrement à deux heures trente, l'après-midi.

La révde Mère Marie-Anne, fondatrice de la Congrégation des religieuses de Notre-Dame du Sacré-Cœur et supérieure générale de l'ordre depuis cette fondation qui eut neu en 1924, est née Susanne Cyr, à St-Bruno, Madawaska, le 12 août 1850. A ce moment, St-Bruno, actuellement Van Buren, faisait partie, politiquement, de l'Etat du Maine, mais pour fins d'administration religieuse, il relevait encore de l'évêque du Nouveau-Brunswick. Elle entra au noviciat des Sœurs de la Charité, à Saint-Jean, en 1870 et prononça ses vœux perpétuels le 26 juillet 1873.

La révérende Mère Marie-Anne aura au début d'août prochain 83 ans sonnés. Elle porte encore allègrement le poids de son âge et de la lourde responsabilité du supériorat.

Frédéricton, N.-B., (Spéciale). — La compagnie Fred-B. Edgecomb, limitée, a fait cession de ces biens sous la loi de banqueroute. L'article est de $45,589.36 et le passif de $26,569.55.

M. Harry-G. Hoben a été nommé gardien.

Moncton, N.-B., (Spéciale). — La maison et les granges de Harry Horseman ont été détruites par le feu. Les pertes sont estimées à $5,000. L'incendie a éclaté dans la nuit. M. Horseman a également perdu son bétail et ses instruments aratoires.

Memramcouk, N.-B. (Spéciale). — Les paroissiens de Memramcouk se proposent de célébrer avec grande pompe la fête nationale le 15 août. Le matin, il y aura grande messe solennelle célébrée par le révd Dismas Leblanc, D.D., C.S.C., curé de la paroisse. L'après-midi sera consacrée aux amusements et, le soir, le club de St-Thomas donnera une grande séance musicale et dramatique dans la salle l'Assomption.

On annonce que le congrès régional de la société l'Assomption pour le comté de Westmorland sera tenu dans la paroisse de St-Thomas, Memramcouk, le 17 septembre. C'est M. Salixte Savoie, de Moncton, qui est le secrétaire-général de la société l'Assomption.

Moncton, N.-B., (Spéciale). — Le village d'Albert, comté d'Albert, a été ravagé par un désastreux incendie hier soir. Sept résidences, deux magasins, dix granges, un entrepôt et une manufacture de bois ont été complètement rasés par le feu. C'est le plus désastreux incendie qui ait visité le village d'Albert depuis 1905. On ignore l'origine du feu qui s'est déclaré dans le magasin d'O. C. Moore vers trois heures de l'après-midi. Cinq personnes ont été blessées. On estime les pertes à $61,000.

Voici la liste des bâtisses qui ont été consumées par les flammes: O.-C. Moore, maison et grange, $3,000; La maison de l'United Church et la grange, $10,000; Meubles appartenant au révd Hugh Miller, $3,000; R.-L. Fullerton, maison et grange, $3,000; George Tingley, maison, grange et meubles, $2,500; Mme I.-C. Prescott, deux maisons, deux granges et un magasin, $20,000; F.-L. Geldart, maison et magasin, $2,000; Mme Ezra Stiles, maison, deux granges, un entrepôt et une manufacture de bois, $15,000; Blair Geldart, meuble, $500; M. D. Fullerton, grange, $500; Aubrey Stiles, grange, six bêtes à cornes et un cheval, $2,000.

Moncton, N.-B., (Spéciale). — Le congrès régional de l'A. C. J. C., du diocèse de St-Jean sera tenu dans le mois de septembre. L'endroit où il aura lieu n'a pas été définitivement choisi. Il est probable que Son Excellence Mgr Edouard Leblanc, évêque de St-Jean, assistera au congrès.

Feu Ferdinand Marois

Montmagny, (D.N.C.). — Des imposantes funérailles furent faites, le 2 août, à feu Ferdinand Marois, décédé le 31 juillet, à l'âge de 85 ans et 7 mois, après avoir reçu tous les secours de la religion.

Feu Ferdinand Marois demeurait chez son fils, M. Wilfrid Marois et son épouse Mme Emma Fournier l'avait précédé dans la tombe, il y a deux ans.

Le service fut chanté par M. l'abbé Azarias Papillon et la levée du corps fut également faite par ce dernier.

La croix était portée par M. Alphonse Thibault, son beau-frère. Le cercueil était porté par quatre neveux: MM. Ernest Marois, Olivier Marois, Henri et Alfred Dion. Le charriot funèbre fut conduit par M. Joseph Gaudreau, son neveu.

Ont escorté la dépouille mortelle: De Québec: M. Alphonse Richard; De Charlesbourg: M. Adjutor Paradis; De St-Pierre: MM. Louis Lavergne, Ernest Blais, Alphonse Blais, Mme veuve Zéphirin Chouinard, Mlle Germaine Chouinard, Mlle Jeanne Lavergne; De Cap St-Ignace: MM. Alphonse Marois, Cléophas Marois, Georges Marois, Henri Michon; De St-Jean Port-Joli: Mlle Hermina St-Amant; De Montmagny: MM. Wilfrid Marois, Roch Gaudreau, Didyme Coulombe, Alfred Couillard, Ernest Lacombe, Arthur Lacombe, Napoléon Laberge, Alfred Minville, Maurice Minville, Georges Proulx, Georges Fournier, Wilfrid Mathurin, Mme veuve Philémon Coulombe, M. et Mme Jos. Proulx, MM. Emilien Proulx, Frédéric Métivier, Paul Métivier, Ernest Fournier, Aimé Fournier, Joseph Marticotte, Georges de La Durantaye, Marius Fournier, Alphonse Fournier, Joseph Couture, Amédée Métivier, Charles Emstrong, Arcade Gendron, Joseph Ladurantaye, Victorin Deschamps, Ludger Picard, Joseph Courbron, Zoé Thibault, Roméo Thibault, Alphonse Thibault, Paul Boulet, Frédéric Dion, Henri Dion, Joseph Dion, Alfred Dion, Ernest Marois, Olivier Marois, Alphonse Thibault, Joseph Gaudreau, Philippe Collin, Mme Nap. Minville, Mlle Marie-Anne Fournier, M. Jules Michon, Mlle Etiennette Michon, M. Emile Blais, Arthur Blais, Albert Blais, Jos. Coulombe, Albert Bard, Candide Ouellet, Proculus Gaumond et plusieurs autres dont il est impossible d'avoir les noms.

M. W. Bernier avait la direction des funérailles.

Le défunt faisait partie de l'Union de Prières et du Chemin de la Croix.

Pour pleurer sa perte, le défunt laisse dans le deuil plusieurs petits-fils et petites-filles, des neveux et nièces et notamment son fils, M. Wilfrid Marois et ses frères et sœurs M. Philémon Marois, de Cap St-Ignace; Mme Frédéric Dion, de Montmagny; Mme Joseph Barette, née Angéline, de Québec; Mme Joseph Soucy, née Auré, de Montréal; M. Thomas Marois, de Berlin, Etats-Unis; Mme Elzéar Belleau, de Salem, Mass., née Amélia et Mme François Dion, née Aglaé, de Montréal.

A l'occasion de ce deuil, la famille Marois a reçu de nombreux témoignages de sympathies.

Par la voie de ce journal, la famille en deuil remercie bien sincèrement toutes les personnes qui, d'une manière quelconque, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, messages de sympathies, visites à la maison mortuaire, assistances aux funérailles, etc., ont manifesté de la sympathie. Merci à tous.

CORS

Essayez cette nouvelle méthode !

Le mal cesse aussitôt. Les corps partent vite. Evitent la pression des chaussures, soulagement parfait. Inoffensif ! Dans tous les magasins de chaussures et pharmacies.



Zino-pads du Dr Scholl

LEGARE Offre GRATUITEMENT

Un Voyage de 6 Jours à

L'EXPOSITION DE CHICAGO

Toutes Dépenses Payées Par la

P.T. LEGARÉ LIMITÉE

273 RUE ST-PAUL — — QUEBEC

Inscrivez-vous immédiatement

La Cie P.-T. Legaré, Ltée.
273 St-Paul, Québec, P. Q.

Sans aucune obligation de ma part, veuillez me donner plus d'explications au sujet du voyage à Chicago que vous offrez actuellement dans Le Soleil.

Nom . . . . . .

Adresse . . . . . .

Ville . . . . . .

Retournez ce coupon aujourd'hui

Feu M. Théophile Ménard

St-Hyacinthe, (D.N.C.). — M. Théophile Ménard, un vieux citoyen avantageusement connu à St-Hyacinthe, est décédé à l'âge de 73 ans. Le défunt était l'époux de Rose-Delima Gervais. Il laisse dans le deuil ses fils: Léon et Emile, de Montréal; Hector, Georges, Henri, Jean-Louis et Marc, de cette ville; ses filles: la révde Sœur Marie-Rodolphe, née Florianne, des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame de Mont-Laurier; la révde Sœur Sainte-Marthe, née Béatrice, des SS. de la Charité, de Sherbrooke; Mlle Isabelle Ménard, de cette ville; son frère, M. Henri Ménard, de Lacolle; ses demi-sœurs: Mmes Ovila L'Ecuyer, née Eugénie, de Winnoski, Vt., et Wellie Goyette, née Albertine, de Lowell, Mass., Irène, des Sœurs de la Charité, de Lewiston, Maine, ainsi que sa belle-mère, Mme Théophile Ménard, de Lowell, Mass.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église du Christ-Roi où la levée du corps fut faite par M. l'abbé C.-H. Lafontaine, curé de la paroisse. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Rodolphe Mercure, curé de St-Jovite, parent du défunt, assisté de MM. les abbés C.-H. Lafontaine, curé et Henri Laplume, comme diacre et sous-diacre.

Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Armand Trouillard et Auguste Proulx, professeurs au séminaire de cette ville. La chorale exécuta la messe des morts harmonisée sous la direction de M. l'abbé Philippe Breton. M. E.-N. Gaudette touchait l'orgue.

Les porteurs étaient MM. Ulderic Hébert, Adélard Viens, T. Larocque, J. Bélair, Edmond Bernier, J. Bergeron. Le deuil était conduit par les fils du défunt. Dans le cortège l'on remarquait une foule nombreuse de parents et d'amis de la famille ainsi que de citoyens de St-Hyacinthe.

Breakeyville

Naissances

Joseph-Henri-Paul-André, fils de Albert Bussière et Léophile Boutin. Parrain et marraine, M. A. Boutin et Mlle Rose Boutin, oncle et tante de l'enfant.

—Joseph-Georges-Bertrand, fils de M. et Mme Carrier, Anna Morin. Parrain et marraine, M. et Mme G. Joly, oncle et tante de l'enfant.

—Emile-Jean-Claude, fils de Alphonse Sirois et Rosa Couture. Parrain et marraine, M. et Mme E. Samson, oncle et tante de l'enfant.

CONTRE la diarrhée

IL Y A UN REMEDE

dans l'Extrait de Fraises Sauvages du Dr Fowler



Cette excellente préparation est sur le marché depuis 88 ans. Sa réputation ne le cède à nulle autre pour le soulagement des affections de l'intestin.

Prix, 50 sous la bouteille chez tous les pharmaciens ou marchands; mis en bouteille seulement par La Cie T. Millburn (limitée), Toronto, Ont.

La vérité souffre, mais elle ne périt pas.

Nouvelles du Nouv.-Brunswick

Frédéricton, N.-B., (Spéciale). — Les prêtres suivants ont été autorisés à célébrer le mariage dans la province du Nouveau-Brunswick: Révds Honoré Marquis, Baker-Brook, N.-B.; Fidèle Poitras, St-André, Mad., N.-B.; Lévi Robichaud, Inkerman, N.-B.; Numa Pichette, Campbellton, N.-B.; Louis Morin, Drummond, N.-B.; Raymond Hickey, Jacquet River, N.-B.; Arthur Duguay, Lamèque, N.-B.

Amherst, N.-E., (Spéciale).—Le révd Père Grég. Leger, O.F.M., fils de M. et Mme Paul Leger, de cette ville, est maintenant en visite chez ses parents à Amherst, après avoir passé un an à Rome. Le Père Leger devra partir pour le Japon à la fin d'août. C'est le premier missionnaire Acadien au Japon.

Shédiac, N.-B., (Spéciale).—La maison et la grange de Napoléon Arseneau, de la Haute Aboujagane, ont été détruites par le feu, hier après-midi. L'origine du feu est inconnu. On pense que ce sont les enfants qui, en s'amusant, auront mis le feu à la paille près de la grange. Les voisins ont réussi à sauver le meuble et une partie des instruments aratoires. Vingt-cinq cordes de bois, qui étaient près de la grange, ont été brûlées. Les pertes s'élèvent à $3,000. Cette propriété appartenait autrefois à M. Denis Petitpas.

Moncton, N.-B. (Spéciale).—Un mandat d'injonction a été émis contre la ville de Moncton à la demande de l'avocat Leonard-C. Jones pour empêcher la Warren Bituminous Co., d'exécuter des travaux de pavage dans la ville de Moncton. Ce document a été servi à Son Honneur le maire Blakeny par le shérif Murray.

Mtre T.-T. Goodwin, avocat de la ville, a demandé à la Cour de Chancelletie de fixer immédiatement une date pour l'audition de la cause.

Shédiac, N.-B., (Spéciale).— Un ordre-en-conseil a été adopté par le gouvernement pourvoyant à l'établissement d'un sanctuaire d'oiseaux dans la région du lac Aero, comté de Westmorland. Le lac Aero est situé près de Cook's Brook, sur le chemin

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne	$4.00
En ville, une année d'avance	$5.00
En ville, par mois	$0.50
Aux Etats-Unis	$4.00
En Europe	$10.00

ELZEAR CARMICHAEL

137 RUE ST-JOSEPH - - (Bloc Brunet)

OUVERTURE Vendredi MATIN à 9 heures

VENTE DE BALANCE DE MARCHANDISES D'ETE

OUVERTURE Vendredi MATIN à 9 heures

VOYEZ NOS VITRINES, ET VENEZ VOUS CONVAINCRE PAR VOUS-MEMES

Vu l'augmentation de notre commerce et la hausse des marchandises, il nous faut absolument clairer les balances de Marchandises d'été pour faire place aux achats pour l'automne en prévision de la hausse prochaine.

PROFITEZ DE CETTE OCCASION ET DES BAS PRIX OFFERTS, SANS EGARD AU PRIX COUTANT

BALANCE de tous nos manteaux d'été. Réduit à 3.99

COSTUMES. Réduit à 2.99

BALANCE de tous nos Costumes de Tweed. Réduit à 4.95

BALANCE de nos Costumes de Jersey de laine 8.00 pour 4.95 9.00 pour 5.95

BALANCE de nos Costumes en Tricot de Soie et Laine. Pour dames 1.69

COSTUMES Ensembles, pour dames. Réduit à 1.99

BALANCE de nos Manteaux de Fillettes, $7.00. Réduit à 3.99

BALANCE de nos Robes en soie fleurie. Réduit à .69

BALANCE de Robes, en crêpe rugueux et Crêpe plat réduit à 2.99 et 3.99

BALANCE de nos Robes en Crêpe Georgette $15. Réd. à 5.95

BALANCE de nos Collerettes de Bain, $1.50. Réduit à .99

BALANCE de nos Collerettes de Bain, $4.00. Réduit à 2.25

BALANCE de Smock pour dames et fillettes. Réduit à .49

BALANCE de nos blouses pour dames, $1.00. Réduit à .39

1 LOT de Blouses pour dames, $1.50 pour .59

BALANCE de Robes en Broadcloth pour enfants. Réduit à .19

BALANCE de nos Rumpers en Broadcloth pour enfants. Réduit à .19

BALANCE de nos Slips en Tricolette de soie pour enfants. Réduit à .19

BALANCE de nos Pull-Overs de fantaisie pour dames. Réduit à .79

BALANCE de Chapeaux de paille pour dames. Réduit à .59

BALANCE de nos Chapeaux en Crêpe Blanc. Réduit à .79

BALANCE de nos Chapeaux de soie pour enfants. Réduit à .05

BALANCE de nos Imperméables pour hommes. Réduit à 2.99

BALANCE de nos Imperméables, avec chapeaux, imitation de cuir pour garçons et fillettes. Réduit à 2.99

BALANCE de nos Souliers de Bain pour garçons et fillettes. Réduit à .19

BALANCE de souliers pour dames. Réd. à 1.49

150 Paires de Souliers nouveaux pour dames. Réduit à 1.75

200 Paires de Souliers pour hommes. Réduit à 1.99

BALANCE de nos Pyjamas de Plage, pour fillettes et enfants. Réduit à .49

BALANCE de Pyjamas de Plage pour dames. Réduit à 1.59

BALANCE de Bérets pour enfants. .15

BALANCE de soie Duchesse, paillette, couleurs uni et Fleurie 36" de largeur .49

SOIE Fugi. Réduit à .39

CREPE PLAT, rouge, Drab, Gris, Mauve, 90c. Réduit à .39

BALANCE de soie Rosachine, imprimé, 36 pouces de largeur. Réduit à .39

BALANCE de Crêpe de Chine, noir et Blanc .39

BALANCE de Crêpe de Chine, couleurs assorties. Réduit à .59

BALANCE de Crêpe de Chine, Crêpe Georgette, Crêpe Plat en coupon. Réduit à .19

VOILE BLANC, avec pois de couleurs, pour robe. Réduit à .29

INSERTIONS de Broderie. La douzaine .05

3 LOTS de Broderie .04 .05 .06

INSERTIONS de Broderie, pour garniture de Robe de couvent .05 et .10

BALANCE de Broderie. 10 pouces de large. Réduit à .12

BALANCE de Broderie. 18 pouces de large. Réduit à .15

BALANCE de Broderie. 27 pouces de large. Réduit à .29

BALANCE de Broderie. 45 pouces de large. Réduit à .39

BALANCE de Gants de soie de couleurs pour dames, 59c. Réduit à .19

AMEUBLEMENT A VENDRE

TABLES, COMPTOIR, CASH, MIROIRS, STAND, BUSTE, HORLOGE, EXTINCTEUR.

Nous n'acceptons pas aucune commande par la malle, ni par téléphone.

BALANCE de Gants de soie "Pologne" de couleurs, 75c. Réduit à .59

BAS de soie de couleurs pâles, .99. Réduit à .29

3 BALANCES de Bas de soie pour dames. Réduit à .39 .49 .59

3 LOTS de Bas Full-Fashion offert à .69 .79 .99

BALANCE de Bas de dentelle. Réduit à .39

BALANCE de bas de dentelle en soie. Réd. à .99

BALANCE de Bloomers pour dames. Réduit à .29

BALANCE de Bloomers pour enfants. Réduit à .12½

3 LOTS de Pantalons de travail pour hommes. Réduit à .79 .99 1.25

2 LOTS de Frocks à Overalls pour hommes .39 et .69

BAS golf pour hommes et garçons, 50c. Réd. à .19

OVERALLS pour hommes. Réduit à .79

OVERALLS pour enfants, $1.25. Réduit à .29

COMBINAISONS Overalls pour garçons, $1.25. Réduit à .75

CALECONS de coton pour hommes. 3 paires. Pour .50

BALANCE de Caleçons Ballbriggan pr garçons .10

BALANCE de Camisoles de cachemire crême pour hommes. Réduits à .59

COMBINAISONS Merino, pour hommes, balance. Réduit à .89

COMBINAISONS Ballbriggan pour hommes. Réduit à .69 et .79

BALANCE de Costumes de Bain en laine pour garçons. Réduit à .69

PANTALONS de Tweed pour garçons. Réduit à .49. 59 .79

PANTALONS en Tweed gris pour garçons. Réduit à .89

BREECHES en Tweed de fil bleu-marine, $2.50. Réduit à 1.49

PANTALONS Breeches, en corderol, pour garçons, $1.50. Réduit à .79

BREECHES en Duck khaki pour hommes, $2.00. Réduit à .99

3 LOTS de Cravates pour hommes. Réduit à .10 .19 .29

HABILLEMENTS en coton, en duck, en broadcloth. Réduit à .59

COSTUMES DE BAIN, pour fillettes et garçons. Réduit à .10

COSTUMES DE BAIN pour hommes et dames. Réduit à .19

COSTUMES DE BAIN, en laine pour hommes. Réduit à .99

SWEATERS blancs sans manches pour hommes. Réduit à .29

SWEATERS de couleurs de fantaisie pour hommes. Réduit à .59

CHEMISES en duck bleu-marine, 65c. Pour .39

CHEMISES en duck drab et bleu-marine, $1.00. Pour .69

CHEMISES en duck bleu-marine et drab, très pesant, $1.50. Pour .99

SHERTING. Réduit à .10 .12 et .15

COTON JAUNE, très pesant. Réduit à .10 et .12

COTON JAUNE, 41 pouces de largeur .15

BROADCLOTH Uni et Fleurie. Réduit à .19

TOILE ROSE, pour robes. 36 pouces de largeur. Réduit à .15

COUVREPIED blanc, 11.4. Réduit à .99

COUVREPIED blanc, 12-4. Réduit à 1.59

MOUSSELINE à rideaux fleurie, double largeur .12½

3 LOTS de Serviettes, prix pour clairer ces balances. Réduit à .06 .07 .10

SACOCHES Noir et de couleurs, $1.25. Réduit à .59

800 LIVRES de Laine. Gris, Brun. La livre .39

La Vie Sociale

M. Aimé Geoffrion, C. R., de Montréal, était à Québec hier et a rendu visite à M. le gouverneur Carroll, au cours de la matinée, à l'hôtel du gouvernement.

— o —

Sir Adair Roche, juge de la Haute Cour de Londres, qui représentera la magistrature anglaise au congrès de l'Association du Barreau canadien, à Ottawa, est attendu à Québec vendredi, sur le "Duchess of Atholl".

— o —

M. Léon Garneau, C. R., de Montréal, était de passage à Québec, hier.

— o —

Lundi, le 31 juillet dernier, à neuf heures, en l'église de Saint-Grégoire, M. le curé Odilon Blanchet a béni le mariage de mademoiselle Etiennette Côté, fille de M. Emile Côté, maire de Saint-Grégoire, et de madame Côté, avec M. Gaston Vasseur. La mariée, qui était accompagnée de son père, portait une robe blanche à traine en point d'alençon, modèle Jeanne Lanvin. Les demoiselles d'honneur portaient des robes d'organdi de soie bleu azur, adaptation de Jeanne Regny, avec chapeau de même teinte. Madame Côté, mère de la mariée, portait une robe noire avec manches garnies de paillettes, modèle Agnès ; son bouquet de corsage se composait de roses et de muguet. Madame Vasseur, mère du marié, portait une robe de chiffon noir, avec appliqués de satin noir, modèle Lanvin, un chapeau de même ton et un bouquet de corsage de roses et de muguet ; mademoiselle Jacqueline Vasseur, soeur du marié, une robe de chiffon rose pêche, modèle poiret, un bouquet de corsage de roses thé et de pois de senteur ; madame A. Tremblay, autre soeur du marié, une robe de chiffon bleu pervenche, modèle Patou, avec chapeau de même ton et un bouquet de corsage de pois de senteur. M. Vasseur servait de témoin à son fils. Après la cérémonie, un déjeuner eut lieu au Kent House. M. et madame Gaston Vasseur partirent ensuite pour un voyage autour de la Gaspésie. La mariée portait pour voyager un ensemble de crêpe beige Madeleine, modèle Rivoli, avec manteau en crêpe de laine couleur sable, garni de vison japonais, modèle Shaparelli, et chapeau de même nuance.

— o —

Mademoiselle Queen Devlin, qui a passé quelque temps à Québec, l'invitée de madame C.-R. Devlin, est maintenant à Vaudreuil, chez madame J.-T. Davis.

— o —

Madame Donald Gray-Donald passe quelque temps à Métis Beach, chez ses parents, le Dr et madame Donald Hingston, de Montréal.

— o —

Madame de Coriolis Pelletier, de Montréal, est arrivée aux Eboulements, où elle passera quelque temps.

— o —

M. Stanislas Desmarais, député de Richmond à l'Assemblée Législative, a passé la journée d'hier à Québec.

— o —

M. L. Aubert, ministre de Norvège à Tokio, a reçu à dîner au Manoir Richelieu, dimanche soir, les invités suivants : M. et madame Sidney Dawes, de Montréal madame Curzon Howe, madame Algernon Lucas, mademoiselle Phoebde Campbell et le colonel Royal Ewing, de Québec.

— o —

Mesdemoiselles Fernande et Noëlla Guilmette sont de retour d'Old Orchard et Portland, Maine, où elles ont passé quelque temps.

— o —

Mademoiselle Simone Bédard est en ce moment à l'hôtel Laurentides, aux Eboulements.

— o —

M. et madame Gordon Gale, d'Ottawa, sont arrivés à Québec et ont fait le voyage en automobile.

— o —

Mesdemoiselles Betty Byrne et Jeanne Pouliot étaient de passage à Rimouski en fin de semaine.

— o —

M. G.-B. Holler, consul-général du Danemark, madame Holler et leur fils sont attendus d'Europe vendredi, à bord du "Duchess of Atholl".

Mademoiselle Irma Pouliot, de Montréal, passe une quinzaine de jours à Québec, l'invitée de mesdemoiselles Cramail, avenue Sainte-Geneviève.

— o —

Mademoiselle Marianne Champoux est de retour des Trois-Pistoles, où elle a été l'invitée de mademoiselle Joséphine Dion, à l'hôtel Victoria.

— o —

Mademoiselle Anastasie Couillard, de Beaumont, est partie en automobile pour Chicago, où elle visitera l'exposition mondiale, et pour Hollywood, Californie.

— o —

Mademoiselle Pauline Almeras est de retour de Kamouraska, où elle a passé quelque temps.

— o —

M. et Mme A. Pion, accompagnés de leur neveu Gilles Pion, sont de retour d'un voyage en auto à Beauharnois et Montréal.

— o —

M. et madame Jules Cirouard sont partis pour Saint-Eustache-sur-le-Lac, où ils passeront quelque temps.

— o —

Mademoiselle Reine Bourget est en promenade depuis une quinzaine de jours, au Lac des Trois-Saumons.

— o —

Mlle Thérèse Côté est de rtour à Québec après avoir passé qeulques mois à Montréal, l'invitée de son beau-frère et de sa soeur, M. et madame Alphonse Renaud.

— o —

M. Guy Saucier, de Montréal, passe quelque temps à l'hôtel Laurentides, aux Eboulements.

— o —

M. et madame Roger Cousineau, madame V. Cousineau, de Montréal, ainsi que mademoiselle Wagner, de Saint-Basile, font le tour de la Gaspésie.

— o —

Mme V. Defoy, d'Amos, est de passage à Québec, en visite chez sa soeur, Mme A. Boissonnault. Mlles Thérèse, Irène Giroux, Simonne, Marcelle Gagnon, Noella et Rose-Aimée Lachance, Gracia Plante, Carmen Bédard, Simone Robitaille, Cécile Gobeil, de Québec, sont allées faire un piquenique à l'Ile d'Orléans.

— o —

Mlles Madeleine Levasseur, des Trois-Rivières, et Mlle Germaine Gignac, de Montréal, qui ont passé quelques semaines à Québec, sont présentement en voyage dans le Saguenay et sur la côte nord.

— o —

M. et Mme Herménégilde Gauvin, de Charlesbourg et leurs fils, ainsi que Mlle Germaine et Corinne Alain sont revenus d'un voyage de quelques jours au lac Laurier.

— o —

Mlle Lydia Fréchette, de Québec, de passage pour une semaine chez Mme Vve Bergeron, du lac Sept-Iles.

— o —

Mme W.-H. Martinette, de la Rivière-du-Loup, recevait mercredi après-midi, en l'honneur de ses invitées, mesdames H.-E. Martinette et René Thomas, de Montréal.

— o —

Mlle Gabrielle Morissette passe quelques jours au lac Beauport, l'invitée de Mlle Jacqueline McNicoll.

— o —

Mlles Cécile Dulude et Yvonne Gosselin, de Sherbrooke, ont passé la fin de semaine à Québec.

— o —

A MONTREAL

Montréal, 10.— Le juge et madame Paul St-Germain passent quelque temps au Club Winchester.

— o —

Mesdemoiselles Denise et Marthe Guimont sont de retour de North Hatley, où elles ont passé quelques semaines.

— o —

Mademoiselle Paule Dubuc, qui a passé plusieurs mois à Victoria, C.A., était à River Heights, la semaine dernière, l'invitée de sa cousine, mademoiselle Esther Cottingham, avant de partir pour Winnipeg, où elle sera, pendant une huitaine, l'invitée de M. et madame A.-J.-H. Dubuc.

L'EAU MERVEILLEUSE
EAU DE JAVEL
Demandez le bleu liquide merveilleux ; ne tache pas, facile à préparer, 10c la bouteille de 10 onces.
DEMONTIGNY & PONLOT
TELEPHONE: 4-2661

M. Marcel Rainville, de Montréal, était au Jasper Park Lodge (Jacper) dernièrement.

— o —

Le Dr et madame K.-B. Johnston, de Westmount, passent quelque temps à la Malbaie, au Manoir Richelieu.

— o —

M. et madame J.-P. Lussier, des Trois-Rivières, et M. et madame C. Savard, de passage en ville, se sont inscrits à l'hôtel Windsor.

— o —

M. et madame Gustave-H. Rainville sont de retour de Lucerne-en-Québec, où ils ont passé quelque temps, au Club Seigneurial.

— o —

Mademoiselle Jean Grant est partie hier, à bord du "Lady Rodney", pour une croisière aux Bermudes.

— o —

M. et madame Nap. Lechasseur, d'Outremont, et leur fils, Lucien, accompagnés de madame Gérard Drolet, de Québec, et son fils, Jacques, sont de retour d'Old Orchard Beach.

St-Sauveur

ESCROQUERIE

Nous mettons le public en garde contre une jeune fille, — et peut-être plusieurs, — qui sollicite des aumônes pour les orphelins. Nous sommes autorisés à dire que seules les jeunes filles qui vendent des fleurs et qui portent un insigne sur lequel est inscrit "Aidons les orphelins", ont été chargées par le comité de l'Aide à l'Orphelinat de St-Sauveur d'offrir ces fleurs dans toute la ville. Encourageons ces dernières et tâchons de mettre les autres entre les mains de la police.

HEURE SAINTE

Ce soir, de onze heures à minuit, aura lieu l'heure sainte hebdomadaire pour les hommes et les jeunes gens. Espérons que l'assistance sera nombreuse.

DIMANCHE PROCHAIN

Il y aura encore une quête pour les pauvres dimanche prochain, aux portes de l'église paroissiale. Les membres de la Conférence St-Sauveur sont priés de se rendre pour 6 h. a.m. en haut de la sacristie.

POUR LES ENFANTS

A 4 heures, demain après-midi, il y aura une séance de confessions pour les enfants. Avis aux parents.

A L'EGLISE PAROISSIALE

Demain : 6 h. 15, service d'Union de Prières de Edouard Giroux; 7 h., pour les âmes; 7 h. 45, pour Dame Emile Bédard.

Shawinigan

Un beau concert

L'Union Musicale de Shawinigan a donné, mardi soir, dernier, sous les auspices de la brasserie Molson, un superbe concert qui a été radiodiffusé par l'entremise du poste C. K. A. C., et qui a valu à nos musiciens comme à leur jeune et brillant directeur, le professeur Ph. Filion, les plus chaleureux éloges. Ce concert a été radiodiffusé du kiosque du Parc St-Maurice autour duquel s'étaient groupés des milliers de personnes non seulement de Shawinigan mais également de Grand'Mère, des Trois-Rivières, de St-Tite, etc., Aux premiers rangs, dans l'assistance, on remarquait Son Honneur le maire Albert Gigaire, M. J.-A. Frigon, M.P.P., les échevins Urgel Lebeau, Jos. Veilleux et Willie Richard, MM. N.-J.-A. Vermette, gérant municipal, D.-R. Wilson, président de la Chambre de Commerce de Shawinigan; T.-M.-P. Molson, de la brasserie Molson, MM. Albert Chevalier et Alfred Larose, représentants locaux de la brasserie Molson; Ed. Genest, gérant des ventes de cette firme, C.-L. Smart, de Montréal, S.-B. Baptist, des Trois-Rivières, M. T.-P. Lafontaine, de M. D. Sinotte, respectivement président et secrétaire-trésorier de l'Union Musicale des Trois-Rivières, MM. Maurice et Stanislas Panneton, membres de l'Union Musicale des Trois-Rivières, Sylvio Fréchette, des Trois-Rivières, Léo Grenier, de Grand'-Mère.

Concert de l'Union Musicale au Parc St-Maurice

Mardi soir, 8 août, à 8 h. 15, l'Union Musicale de Shawinigan donnait au parc Saint Maurice, son 10e concert, sous les auspices de la Brasserie Molson et sous la direction du prof. Ph. Filion. Le programme de ce concert fut le suivant:

1. "Welcome All", marche. Crosby
2. "Light Cavalry", ouverture. F.-V. Suppé
3. "La Coquette", gavotte. E. Barcolari
4. "Chiquita", valse espagnole. D. Barnard
5. "Colonel Bogey", marche. K.-J. Alford

Intermission

6. "American Army", marche militaire. G. Tasilli
7. "Victor Herbert Favorites". V. Herbert
8. "Piccolo Pic", solo de piccolo. M. L. Slater

Soliste: M. P.-E. Caron.

9. "Try a little Tenderness", populaire. Woods Campbell
10. "Thunderer", marche. Sousa

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
C'est le seul moyen sage.

Les valeurs les plus exceptionnelles de la saison !



Balance de nos
ROBES de PRINTEMPS
-- et --
COSTUMES "SWAGGER" d'été
Valeurs jusqu'à $19.50
à solder .....
3.95
AUCUN ESSAI ni ECHANGE
chaque vente finale
La Vogue
178 St-Jean

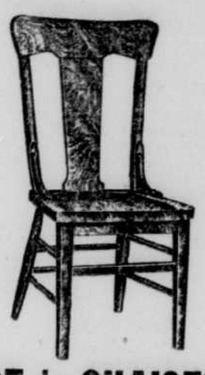
AVIS A NOS ABONNES DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE

Nos abonnés sont priés de prendre note que M. J.-B. Garon, de Nashua, n'est plus à notre emploi, comme agent-collecteur. M. C.-A. DUGAS, de Nashua, est notre agent en remplacement de M. J.-B. Garon.

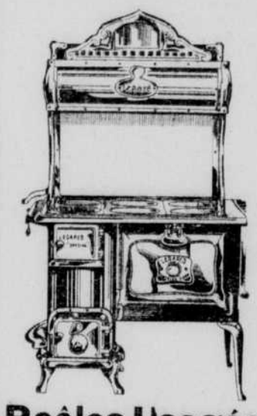
Le "Soleil", Ltée.

La Semaine Des Aubaines
"Au Magasin De La Basse-Ville"

C'est le temps pous vous de visiter le Magasin de la Basse-Ville, si vous êtes intéressé à ECONOMISER. Les Aubaines que nous annonçons ici sont actuellement en montre au Département des Echanges pour Vente Rapide. Venez examiner ces valeurs. Vous y trouverez tout ce dont vous pouvez avoir besoin pour compléter votre ameublement actuel ou meubler complètement une nouvelle demeure.



LOT de CHAISES
Pour Salle
Différents Finis
Différents Modèles
49c



Poêles Usagés
Dessus à 4 ronds, fourneau et grilles à charbon pr $12.50
Dessus à 6 ronds, fourneau et grilles à charbon pr $15.00
Dessus à 4 ronds, fourneau et réchaud, seulement $17.50
Dessus à 4 ronds, réchaud émaillé et miroir pour $19.50
Modèle avec réchaud tuilé et miroir pour $22.50

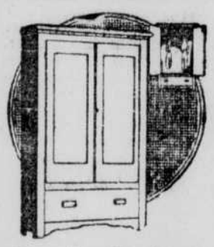


Poêles à Gaz
Jewel à 4 brûleurs, mijoteur et grand fourneau pour $1.95
Calaric à 4 brûleurs avec fourneau et "Broiler", pour $2.95
Moffat, modèle à 2 brûleurs avec petit fourneau pour $3.95
Enterprise, 4 brûleurs, mijoteur et grand fourneau $4.95
Beach, 3 brûleurs avec porte et pattes émaillées pour $5.95

273 St-Paul
QUEBEC

EXTRA

Sommiers en câble d'acier, largeur 4 pieds. Pratiquement neufs pour $3.25
Sommiers-Boites recouverts en duck, différentes largeurs. Prix depuis $1.50
Lit en Bois, modèle à poteaux, largeur 4½ pieds, fini noyer pour $3.75
Lit de Camp en acier, à 2 étages, largeur 2½ pieds. Un seul à $5.50
Lit de Camp en acier avec sommier à lames d'acier, largeur 2½ pieds $3.50
Lit d'enfant en acier, fini noyer, côtés mobiles, 22½ x 48 pouces $3.75
Fauteuil, modèle Bergère, fini acajou. Un seul à ce prix d'occasion $1.50
Fauteuil rembourré et recouvert en simili cuir noir. Un seul à $2.75
Table de Restaurant, charpente en acier, dessus en bois. Une seulement à $3.25
Table de Centre au fini acajou, pour le salon ou le boudoir. Spécial à $1.25
Armoire-Buffet pour la cuisine, portes vitrées, fini émaillé gris $8.75
Vitrine-Combiné en chêne, miroir biseauté. Une belle valeur à $12.75
Buffet de Salle à Manger en chêne, largeur 52 pouces, motifs scupltés $4.75
Bureau à cylindre avec bibliothèque vitrée, largeur 40", fini noyer $12.75
Mobilier de Chesterfield, 3 meubles recouverts en Tapisserie pour $26.50
Fauteuil de Chesterfield, bras sur ressorts, en Tapisserie pour $6.75
Mobilier de Boudoir, 3 meubles recouverts en Mohair brun pour $19.75



Garde-Robes
Garde-Robes, largeur 52 pouces, fini noyer, pour seulement
$4.75
Modèle plus grand avec compartiment pour les chaussures. Un seul à
$7.85



SOMMIERS
Tout en Acier
$2.25

Table de Cuisine
Modèle à Panneaux
$1.75



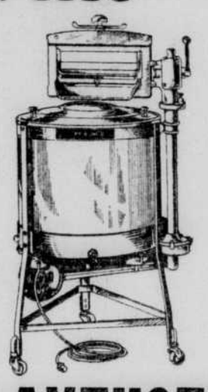
Chaise Tournante Pour Bureau
$3.75



Table Extensible
Dessus carré 3 planches
$3.75



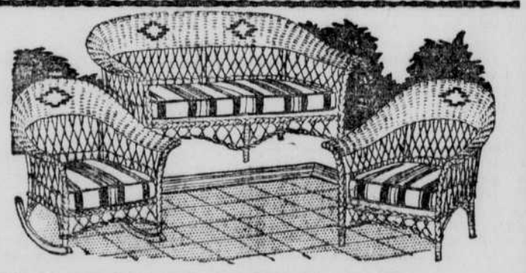
SECRETAIRE
Dessus Plat
Avec 5 Tiroirs
$7.75



LAVEUSES Electriques
Modèle avec cuve et essoreuse en bois pour seulem. $12.50
Beatty avec cuve en bois, essoreuse en métal pour $13.50
Canada avec cuve en bois. Une belle valeur. Spéc. à $14.50
Voss, cuve en métal avec banc pour cuve, 1 seule à $29.00
Magic, cuve en cuivre au fini Duco. 2 seulement à $45.00



MOBILIERS DE SALLE--9 Morceaux
Neuf meubles au fini noyer: Table ronde, Vitrine, Buffet, 5 Chaises et 1 Fauteuil $37.50
Neuf meubles en chêne fini fumé : Table ronde, Vitrine, Buffet, 5 Chaises et 1 Fauteuil $39.00
Neuf meubles en chêne: Table carrée, Vitrine, Bufet, 5 Chaises et 1 Fauteuil $59.00
AUTRE MODELE FINI NOYER A $49.00



MOBILIERS EN FIBRE--3 Morceaux
Mobilier en fibre, fini émaillé vert et or: Causeuse, Berceuse et Fauteuil pour
$13.85
Autre modèle en Rotin, fini émaillé ivoire: Causeuse, Berceuse et Fauteuil pour
$16.75

COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITEE

273 St-Paul
QUEBEC

St-Hyacinthe

Noces d'or

M. et Mme Joseph Campbell, de cette ville, ont célébré le cinquantième anniversaire de leur mariage. Une messe d'action de grâces fut célébrée dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu par Mgr L.-A. Seenécal, P. D., curé à St-Denis sur Richelieu. Le chant religieux fut exécuté par les enfants et neveux des jubilaires.

Le midi un banquet fut servi à la résidence des jubilaires.

M. Campbell est né le 8 septembre 1859 à St-Sébastien, du mariage de Michel Campbell et d'Isabelle Gagné. Mme Campbell, née Marie Campbell, est née le 16 mai 1864, aussi à St-Sébastien, du mariage de Méléor Campbell et Natalie Fortin. M. et Mme Campbell ont contracté mariage à St-Sébastien le 17 octobre 1883 et la bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé J.-E. Gaudreau, vicaire.

De leur mariage sont nés douze enfants dont 7 survivent : deux filles religieuses, Sr Campbell, née Marie-Ange, des SS. de la Charité à l'Hôpital du Sacré-Coeur, Sherbrooke ; Sr Jeanne du Rosaire, née Jeanne, de l'Orphelinat St-Joseph, Burlington, Vt ; Mme Benjamin Fournier, née Bernadette, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, Mme J.-Gaston Ouellette, née Eugénie, de St-Hyacinthe, Mlle Georginne Campbell, de St-Hyacinthe ; leurs fils, Hertel et Hervé Campbell, de cette ville. Les jubilaires comptent aussi plusieurs petits-enfants. Mme Campbell comptent trois frères dont M. François Campbell, de Pawtucket, R.-I., Télesphore, de St-Georges d'Henryville, et Wilfrid-Hormisdas, de St-Hyacinthe, ancien échevin et surintendant de la Penman.

Condamnation

J.-B. Bédard, de St-Jean-Baptiste de Rouville, a été condamné dernièrement par le magistrat du district Emile Marin, à quatre mois de détention à la prison commune du district. Le prévenu était accusé d'avoir converti à son usage personnel une somme de $180.00, la propriété d'un nommé Blain, du même endroit.

Bédard avait été condamné, pour cette accusation, à subir son procès aux assises criminelles du district qui ont eu lieu en juillet dernier. Par la suite il avait opté pour un procès expéditif devant le magistrat du District et c'est sa cause que le juge Marin a entendu ce matin.

Heures de bureau: de 9 heures a.m. à midi et de 2 à 6 heures p.m.
DOCTEURS
HOULE & LAFOREST
DENTISTES
76, rue Saint-Joseph. Tél.: 4-4341



Quittez la terre ferme et allez vous rafraîchir sur l'eau

▼

FAITES UN VOYAGE EN BATEAU



Une de ces

CROISIÈRES À BAS PRIX

convient à vos moyens

CROISIERE AU SAGUENAY ou au MANOIR RICHELIEU

$15.00 Départ de Québec samedi matin, retour dimanche soir. Le prix de passage comprend repas et lit durant le voyage du Saguenay, ou arrêt d'un jour et quart au Manoir Richelieu, avec accès au golf, tennis et piscine de natation.

MONTREAL et RETOUR

$10.50 Ce prix comprend passage, lit et deux repas. Valable pour aller vendredi ou samedi, et revenir jusqu'au lundi. Cabines confortables donnant sur l'extérieur, avec eau courante, chaude et froide. Danse, orchestre, amusements variés.

MONTREAL et RETOUR

$8.00 Comprenant passage et lit dans les deux directions. Valable pour aller vendredi ou samedi, et revenir jusqu'au lundi.

LA MALBAIE et RETOUR

$2.00 Valable pour voyage aller et retour le même jour, samedi ou dimanche. Un petit voyage agréable et peu coûteux. Ce prix ne comprend que le passage.

AUTOMOBILES *transportés à de nouveaux bas prix: 10% d'escompte avec trois passagers; 20% d'escompte avec quatre passagers ou plus.*

Pour renseignements complets, réservations, etc., s'adresser à toute agence de voyages ou à la

CANADA STEAMSHIP LINES

14, RUE STE-ANNE (vis-à-vis le Château Frontenac)
Téléphone: 2-6801

Beau coup

Sayre, Okla, 10.— Apercevant un énorme serpent à sonnette dans une chambre à coucher de sa maison, Lloyd Burks a saisi une brique et a pu tuer le reptile d'un seul coup, sous les yeux de sa femme et de ses deux enfants. Cette brique est maintenant un souvenir de famille.

Oscar Morin conférencier

La Commission municipale, ses pouvoirs et son fonctionnement ont fait, hier midi, le sujet d'une intéressante causerie de M. Oscar Morin, C. R., sous-ministre des Affaires municipales, qui était alors l'hôte d'honneur des banquiers en obligations de Québec, réunis, chez Kerhulu, pour leur déjeuner hebdomadaire du mercredi.

Présenté par M. Oscar Dubé, M. Morin montra l'analogie existant entre la Commission municipale, dont il est le président, et les banquiers en obligations : ces derniers, en effet, représentent les intérêts des particuliers, tandis que la Commission est la mandatrice des intérêts des municipalités.

Il dit les excellents résultats que peut amener une entente plus étroite entre les clients de ces banquiers et nos municipalités. Il dit entrevoir, avec grand plaisir, l'époque où sortiront de leurs impasses financières plusieurs de nos corporations municipales. M. Léon DesRivières remercia M. Morin, au nom de tous les convives.

Funérailles de Mme A.-P. Fréchet

Un émouvant et dernier témoignage d'estime a été rendu samedi dernier à la mémoire de Mme A.-P. Frechet, née Christine Vallerand, lors de ses obsèques qui eurent lieu en l'église paroissiale de St-Dominique. Le curé de la paroisse, le R. P. Martin, présida à la levée du corps et chanta le service funèbre, assisté des RR. PP. Monty et Bégin en qualité de diacre et sous-diacre. Durant le service, des messes basses furent dites aux autels latéraux par M. l'abbé Arthur Lapointe, neveu de la défunte et par M. l'abbé Horace Gagnon, curé de Notre-Dame du Chemin. Au choeur, on remarqua la présence de MM. les abbés Rancourt et Lévesque.

Le cortège funèbre, lorsqu'il quitta la maison mortuaire, était conduit par la famille, MM. René, Jules et Emile Fréchet, fils de la défunte, M. le Commandeur R.-E. Lefebvre, son gendre; ses petits- fils: Armand Fréchet , Paul Baron, Georges, Réné, André et Guy Lefaivre, Arthur Fréchet; ses neveux: M. l'abbé Arthur Lapointe, MM. Philippe et Achille Vallerand, Roméo Lapointe, Dr Alex. Edge, Fernand Choquette, W. Hardwood, Gérard, Gustave, Léopold, Gabriel et Olivier Vallerand. On remarquait aussi MM. le Dr P.-H. Bédard, Jr, P.-V. Faucher, Dr Alf. Morisset, Edgar Rochette, M.P.P., Ph. Turcotte, L.-O. Morency, Réné Chaput, Léopold Davis, E. Bolduc, A. Poitras, J.-E.-A. Roberge, le chevalier J.-H. Levasseur, le notaire Montreuil, le notaire Frédéric Smith, Alp. Barry, Alb. Turcotte, J.-A. Lesage, Frs Morisette, Emile Morin, avocat, le notaire Alex. Gauvin, Geo. Reinhardt, S. Langlois, J.-A. Fecteau, Jos. Marmette, P. Garneau, G.-A. Tardif, G. Royer, L. Langlois, Emile Drolet, Lucien Côté, G. Gingras, Hector Charland, Gérard Beauchamp, F.-G. Fortier, Emile Rouleau, Jos. Nadeau, Geo West, Parl Grimard, H. Arteau, Eudore Papillon, Henri Blouin, Jos. Marineau, Fernand Lesage, J.-O. Massicotte, Alp. Boiteau, A. Prévost, le mestre des scouts de N.-D. du Ch., St-Cyr, Geo. Plamondon, Jacques Miquelon, Ph. Plamondon, Marcel Plamondon, Louis Dorais, C.-T. Darveau, L. Poitras, A. St-Pierre et une foule d'autres.

L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont, dans le terrain de la famille

A la famille éprouvée, "Le Soleil" réitère l'expression de sa plus vive sympathie.

Noyade tragique

Trois-Rivières, (D. N. C.)—M. Paul-Eugène Charbonneu, âgé de 24 ans, musicien très bien connu de notre ville, s'est noyé, hier après-midi, à la banlieue, à l'endroit autrefois occupé par la colonie de vacances. Le corps a été trouvé vingt minutes plus tard et malgré un travail ardu de la part de plusieurs personnes, la respiration artificelle n'a pu ranimer le corps privé de vie. L'enquête du coroner Adélard Tétreault, M. D., s'est terminé par un verdict de mort accidentelle par immersion.

Cette cinquième victime de l'onde, dans notre ville, depuis le commencement des chaleurs, est arrivée en présence d'une centaine de personnes qui cherchaient un endroit pour se rafraichir. M. Charbonneau est disparu sans lancer de cris et le signal de sa noyade n'a été donné que par une main sortant de l'eau. L'alarme fut donnée que quelqu'un se noyait, mais on ne savait de qui il s'agissait.

Une faillite

Charles Lax, manufacturier, faisant affaires, seul, à Québec, sous les nom et raison sociale de St-Lawrence Clothing Mfg. Company, a effectué, le 8 de ce mois, une cession autorisée de ses biens, pour le bénéfice de ses créanciers.

Le bilan n'est pas encore déposé, au greffe local des faillites. On note toutefois, dans les réponses préliminaires du failli au séquestre officiel, que le failli avait engagé, dans cette entreprise commerciale en déconfiture, un capital d'un million de dollars.

MM. R.-E. Lefaivre, Jos. Marmette et René Lefaivre sont nommés gardiens officiels de la faillite et l'assemblée des créanciers aura lieu, au Palais de Justice, ici, à 11 heures du matin, le 19 courant.

EN ANNULATION

Me Antonio Talbot, avocat, de Chicoutimi, se portant demandeur contre la Northern Logging & Contracting, Limited, défenderesse, et Joseph Tremblay "Alexis", industriel, de Chicoutimi, Edouard Picher et J.-W. Boulet, de Québec, mis-en-cause, requiert de la Cour Supérieure l'annulation du procès-verbal d'une assemblée générale des actionnaires de la Northern Logging & Contracting, Limited tenue, le 8 juin dernier. Il veut également faire annuler ainsi deux règlements de la défenderesse et l'élection de M. Jos. Tremblay, "A", comme directeur de cette dernière.

MM. Joseph Tremblay "Alexis", Edouard Picher et J.-W. Boulet sont ainsi mis en cause, en leur qualité de syndics à la cession autorisée de Jos. Tremblay "Alexis".

Feu M. Jos. Thomassin

Le Séminaire de Québec vient de perdre un de ses vieux serviteurs les plus fidèles et les meilleurs, en la personne de M. Joseph Thomassin, père d'un prêtre distingué de cette institution, M. l'abbé Réal Thomassin. Le regretté défunt, âgé de 79 ans, passa la majeure partie de sa vie, en effet, sur la ferme du Séminaire, à Saint-Joachim. Il décéda, hier, après quelques heures de maladie seulement, à l'Hospice Saint-Dominique, chemin Saint-Louis.

Ce deuil sera particulièrement ressenti par la population de Saint-Joachim qui estimait beaucoup le disparu. C'est en cette localité qu'auront lieu les funérailles, samedi matin, à 8 heures 45 (heure avancée), après l'arrivée du train de Québec.

Le défunt laisse, outre M. l'abbé Thomassin, trois autres fils: MM. Odilon, Arthur et Henri Thomassin, ainsi que deux filles: la Révérende Soeur Louis de Gonzague, dominicaine, et Mme Louis Bollard (Eugénie Thomassin), de Montréal.

"Le Soleil" prie M. l'abbé Thomassin et les autres membres de la famille d'agréer l'expression de ses condoléances très sincères.

La politesse de l'esprit consiste à penser des choses honnêtes et délicates.

La Rochefoucauld.

GROS PROJET DE PLUS DE UN MILLION

La ville des Trois-Rivières voudrait changer la source de son aqueduc — Le coût de l'entreprise serait de $1,800,000 — Sous la loi du chômage.

"Je n'en ai jamais entendu parler" a déclaré ce matin le premier ministre, l'hon. L.-A. Taschereau, commentant une nouvelle de la Presse Canadienne, datée d'aujourd'hui même et venant de Montréal, qui lui fut soumise par le représentant du "Soleil".

Voici ce que disait la nouvelle en question : —

"On prévoit que les municipalités et le gouvernement provincial s'entendront pour que les rivières des régions laurentiennes soient abandonnées aux municipalités qui s'en serviront pour leur approvisionnement d'eau potable.

"On fait des efforts dans cette direction actuellement afin de fournir à la ville des Trois-Rivières et aux municipalités avoisinantes une source d'eau potable plus considérable que celles qu'elles possèdent actuellement. Les parties intéressées dans cette affaire sont le Bureau Provincial d'Hygiène, la Commission des Eaux Courantes de la Province et les autorités de la cité trifluvienne. L'affaire en est maintenant à ce stage que le temps est venu pour le conseil des Trois-Rivières, le gouvernement provincial et les autorités fédérales de décider quelles mesures il faudra prendre pour réaliser ce plan nouveau de distribution d'eau, les travaux nécessaires devant se faire en vertu de la loi des secours aux chômeurs.

"Nous savons que le Dr Alph. Lessard, directeur du service provincial d'hygiène, a soumis le projet à la considération des autorités des Trois-Rivières, à la suite de relevés et d'études faits par M. Théo-S. Lafrenière, ingénieur sanitaire du service provincial d'hygiène et par les ingénieurs de la Commission des Eaux Courantes de Québec.

"Le coût de l'entreprise serait d'environ $1,800,000 d'après les estimés préliminaires dont une grande partie irait en gages aux chômeurs des Trois-Rivières, les gouvernements provincial et fédéral payant chacun un tiers des salaires et la ville des Trois-Rivières payant la balance, soit le coût des matérieux, de la surveillance de l'entreprise.

Le Dr Alphonse Lessard, interrogé par les journalistes, a déclaré qu'il connait très peu de ce projet, qui n'est pas du tout un projet provincial, mais un projet exclusivement de la ville des Trois-Rivières qui a fait des démarches en ce sens.

Trait d'honnêteté

Le chef Emile Trudel, directeur de la police municipale a été heureux de faire connaître aux journalistes hier, un beau trait d'honnêteté attribuable à deux des membres du comité des sans travail, MM. Marier et Tremblay. Mardi dernier, comme MM. Albert Marier et Ulric Tremblay sortaient des bureaux du chef Trudel avec lequel ils venaient d'avoir une entrevue, ils trouvèrent, sur le trottoir en face de l'hôtel de ville un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent. Les deux chômeurs s'empressèrent d'aller rapporter leur trouvaille au chef de police qui les félicita grandement de leur honnêteté. Le portefeuille, ainsi qu'il fut établi par la suite, appartenait à Mme Goudy qui demeure au no 51 de la rue Ste-Marguerite. Celle-ci fut heureuse de rentrer en possession de son bien et elle remercia chaleureusement le chef Trudel et MM. Tremblay et Marier.

Des cours de M. C.-J. Magnan

M. le commandeur J.-C. Magnan, inspecteur général des écoles, a commencé ce matin la série de ses cours aux instituteurs ontariens qui suivent des cours de français au couvent de Sillery. A onze heures, avant-midi, M. Magnan a parlé de l'Instruction publique dans la province de Québec sous les dominations française et anglaise et il a donné des statistiques pour démontrer les progrès accomplis en ce domaine au cours des trente dernières années.

Demain matin, même heure, l'inspecteur général des écoles traitera de l'organisation — lois, règlements scolaires, programme d'études — et de l'enseignement dans la province de Québec. Le savant pédagogue terminera sa conférence par un expose de la situation faite aux minorités dans la province au point de vue scolaire.

Une entrevue

Les travaux de voirie destinés à secourir les chômeurs, ont fait le sujet d'une entrevue entre le ministre de la Voirie et des Mines, l'hon. J.-E. Perrault, hier, avec trois sous-ministres, le lieutenant-colonel J.-L. Boulanger, sous-ministre de la Voirie ; M. Yvan-E. Vallée, sous-ministre des Travaux publics et M. Arthur Bergeron, sous-ministre-suppléant de la Voirie.

Ces messieurs ont étudié la question sous tous ses angles et, de leur entrevue, il résultera sûrement pour les chômeurs des entreprises qui seront acueillies avec joie.

UN SYNDICAT EST FORME A TR.-RIVIERES

M. Emile Vaillancourt, représentant du Ministre de la Voirie organise le premier organisme touristique de la vallée du St-Maurice.

Trois-Rivières, 10. (D. N. C.) — La ville de Trois-Rivières a vu naître dans ses murs, hier, le premier Syndicat d'Initiative du Canada, organisation vouée à la cause du tourisme et la première établie au pays selon le mode européen. Grâce aux démarches de M. Armour Landry et en conformité avec la loi des Syndicats d'Initiative votée à la dernière session de la Législature de Québec, M. Emile Vaillancourt était dans notre ville pour fonder cet organisme important.

En exposant le but de sa visite, M. Emile Vaillancourt déclara que lorsque l'organisation du Syndicat d'Initiative des Trois-Rivières sera complétée, d'autres organismes identiques serons créés dans dix ou quinze autres régions de la province. Par la suite, toutes ces organisations seront fédérées et chaque syndicat aura un délégué au conseil central. Le but des Syndicats d'Initiative sera, selon le mot de M. Vaillancourt, de travailler à la prospérité du pays. Ils travailleront à mettre en valeur les beautés scéniques et les points les plus intéressants, à quelque degré que ce soit. Nous avons dans notre région le sanctuaire du Cap, les Forges du Saint-Maurice lui-même avec ses forêts et ses lacs tributaires et les villes de Shawinigan, Grand'Mère, La Tuque, etc.

Les Syndicats d'Initiative ne se borneront pas à une petite section d'un territoire, mais ils réuniront tous les endroits de façon à travailler avec plus d'unité et de succès.

M. Armour Landry et le chef de l'Opposition, M. Maurice Duplessis, MM. les députés J.-A. Crête et L.-J. Thisdal, ont adressé la parole et ont appuyé fortement la création de cet organisme qui sera, d'après M. Landry l'amplification du syndicat déjà existant à Trois-Rivières.

UN PLAN DE RECUPERATION ECONOMIQUE

(Suite de la 1ère page)

tion disant qu'il y avait deux façons d'envisager le programme de relèvement qu'on s'efforce de réaliser aux Etats-Unis. On peut l'envisager d'abord pour les résultats vers lesquels il tend, et on peut se demander aussi s'il concorde bien avec les principes de notre gouvernement démocratique. Le Canada devrait adopter tous les articles du programme exécutables ici.

"J'approuve de tout coeur", dit-il, "les buts qu'on s'efforce d'atteindre aux Etats-Unis, y compris celui de donner du travail au lieu d'offrir une assistance directe aux chômeurs".

De son côté, M. Tolmie, premier ministre de la Colombie, trouve "on ne peut plus intéressante" l'expérience tentée aux Etats-Unis, ajoutant qu'on devrait la suivre avec beaucoup d'attention ici et adopter tout ce qu'elle contient de praticable pour le Canada"

Winnipeg, 10. — Tandis que MM. Bracken et Tolmie parlaient hier de la grande expérience tentée aux Etats-Unis, E.-J. Hutchings, de Calgary, ancien président de l'Association manufacturière du Canada, disait qu'il n'avait pas peur d'émettre l'avis que ce pays devrait emboiter le pas à la grande république du sud.

Le conseil de la Chambre de commerce d'Edmonton et le Board of Trade de Calgary projettent une étude approfondie du programme américain.

Entre autres déclarations faites hier par le premier ministre du Manitoba se trouvait celle-ci :

"Il faut avoir confiance dans l'avenir immédiat de l'industrie, et on espère que cette confiance ira croissant, si les employeurs s'entendent pour une action concertée qui comportera le relèvement de la capacité d'achat des consommateurs par l'emploi d'un plus grand nombre et par certaine direction imprimée au régime monétaire...

"Je n'ignore pas ce que cette ligne de conduite peut avoir de dangereux, mais je ne vois pas d'autre moyen, à part la levée partielle des restrictions mises au commerce, d'accroitre l'emploi et d'alléger le fardeau des secours aux chômeurs."

UNE QUERELLE DE CHOMEURS A ST-MALO

(Suite de la 3e page)

re des commissions, ou s'il veut y aller, il nous dit : "dépêchez-vous, il commence à faire brun".

——Mais comment tout ça a commencé ? demanda l'avocat de la défense.

——C'est le résultat d'une chicane de cloture, qui a r'viré en procès indécent !"

La défense, pour sa part, attribue tous les torts au plaignant, en l'accablant d'être un dénigreur des prêtres et de l'Eglise et qui commença à l'invectiver (lui l'accusé), parce qu'il recevait dse secours de la St-Vincent, que lui le plaignant n'était pas capable d'avoir.

La cause se continue.

Feu J.-H. Bilodeau

La paroisse de Berthier, comté de Bellechasse, vient de perdre l'un de ses plus estimables citoyens en la personne de M. J.-H. Bilodeau, ancien marchand, époux de feu Delvine Godbout, décédé hier à l'âge de 77 ans et 9 mois. Le défunt était le père de MM. Joseph et Albert Bilodeau et aussi de Mme Adjutor Lachance et de Mlles Alvine, Georgiana, Alma et Alice Bilodeau.

Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures (heure solaire) en l'église de Berthier.

A la famille éprouvée le "Soleil" offre ses plus vives condoléances.

Heureux gagnants

M. le Dr Alphonse Lessard, directeur du service provincial d'hygiène et de l'Assistance publique, et M. Emile Pouliot, pilote de Beauport, sont les deux gagnants des prix offerts par le Club Automobile au cours de sa récente campagne de recrutement. Les prix consistent en un voyage à l'exposition de Chicago.

LA MERE DE J. BARBEAU EN FLORIDE

(Suite de la 1ère page)

de la journée d'hier, et des centaines de personnes se sont rendues à Batiscan. Quand le sous-chef Adolphe-E.-J. Tremblay, de Québec, de la police provinciale, arriva sur les lieux avec le détective Gauthier, il procéda à une enquête rapide. Il constata vite qu'il ne serait pas nécessaire de procéder à une autopsie, comme il l'avait prévu en partant de Québec, et des instructions furent données en conséquence.

A la suite de l'enquête, sur la fin de l'après-midi, le sous-chef Tremblay partit pour la vieille capitale avec un morceau de la vitre que les intrus enfoncèrent, au second étage, pour pénétrer dans la bâtisse, après avoir forcé le grillage en tiges de fer. Il y a relevé des empreintes digitales qui lui serviront à pincer le bandit qui est encore au large. Le sous-chef admit qu'il avait d'autres informations qu'il ne pouvait révéler mais qui lui aideraient sûrement à retracer le voleur fugitif.

Les principaux témoins à l'enquête tenue par le Dr J.-E. Vanasse, coroner du comté de Champlain, furent M. G. Marquis, le propriétaire du magasin dévalisé, et M. Emeric Nobert, son commis, celui qui avait le fusil et qui tira le coup fatal.

Le chef Jules Vachon, à la demande du sous-chef Tremblay, localisa aux Trois-Rivières, une jeune fille qui avait par hasard connu Barbeau et qui l'identifia. Elle révéla que le jeune homme avait passé aux Trois-Rivières lundi après-midi, et qu'il était avec un compagnon, mais elle n'avait pas vu celui-ci.

Barbeau, avant de mourir, avait prétendu qu'il n'avait plus ni père ni mère, mais l'enquête prouva que sa mère vivait à Tampa, en Floride. L'adresse donnée sur la rue Parthenais provoqua une visite des détectives du chef Louis Jargailles, de la police provinciale à Montréal. Là on apprit qu'une tante du défunt travaillait et elle référa les intéressés à un cousin, c'est ce dernier qui donna l'adresse de madame Marie-Louise Bazin, la mère de Barbeau.

Enquête le 14

Alfred Lamontagne, un récidiviste qui a déjà fait du pénitencier et de la prison, pour diverses offenses prévues par le Code criminel, a été arrêté, hier après-midi, après enquête, par le détective Oscar Tanguay et le constable Adélard Gaulin, de la police municipale. On l'accuse d'avoir battu et volé un tailleur, J.-Art. Lagacé, dans la rue St-Nicolas.

Lagacé se serait fait ainsi dépouiller de $19.00 après avoir été brutalement assailli.

Lamontagne fut conduit aux quartiers généraux de la police avec les menottes, afin de lui enlever toutes chances de fuir et, ce matin, mis en accusation devant M. le juge Hugues Fortier, de la Cour des Sessions, il a nié avoir commis l'acte qu'on lui reproche. Son enquête a été fixée au 14 courant, et il a repris le chemin de la géôle en atetndant.

BALLE MOLLE

I.-A. FORTIN

Le club I.-A. Fortin a battu le Adanac Oil au score de 6 à 2 hier soir. Ce soir, il recevra sur son terrain, coi 1ère avenue et 8e rue, le fameux Roc-Amadour, de la ligue St-François-D'Assise. L'on prédit une joute très intéressante. En foule ce soir.

La VENTE du SIECLE Chez POLLACK

2 Spéciaux en Vente Demain

Une Aubaine Remarquable

KIMONOS

Valeurs jusqu'à $7.95

pour écouler

2.95



Kimonos en crêpe de soie avec garniture de dentelle ou en crêpe de couleur à contraste. Modèle à effet cape ou manches longues. Dans ce groupe nous avons aussi plusieurs kimonos en tissu "Terry" rayé ou uni. Genre tailleur. Tailles assorties.

EN VENTE JUSQU'A MARDI LE 15 INCLUSIVEMENT



SOULIERS

d'Automne pour Dames

$1.69



Souliers en veau noir ou brun, ainsi qu'en soie moirée blanche. Genres escarpins, gores, sandales, courroie, lacés fantaisie ou oxfords. Talons finis à même la semelles, hauts, bas ou moyens.

Pointures 2½ à 8.

Chez Pollack — Rez-de-Chaussée

M. POLLACK LTEE.



Gardons la fraîcheur !

COMME la gorge torturée par la chaleur et par la soif se tourne avec plaisir vers le Canada Dry . . . le Champagne des Ginger Ales ! Buvez-le pour lui-même . . . pour son excellence, sa pétillante fraîcheur qui étanche la soif. Et pour vos bons grands verres, lorsque vous voulez avoir la douceur et l'harmonie entre ceci et cela . . . vous verrez alors comme c'est vraiment là le Champagne des Ginger Ales. Car il ne fait pas simplement que se mêler . . . il *s'associe !*

GRANDE BOUTEILLE . . . . 20c.
Plus dépôt de 5c. pour la bouteille

Bouteille de 12 Onc. 2 pour 25c.
Plus dépôt de 3c. pour la bouteille

CANADA DRY *le Champagne des Ginger Ales*

JEBY MIS HORS DE COMBAT PAR BROUILLARD

UN DUR ECHEC AUX FRONTIERES DES E.-U.

Le jeune boxeur canadien-français natif de St-Eugène, Qué., est aujourd'hui reconnu par la Commission de New-York, comme champion mondial dans la classe des poids moyens — Il a envoyé Jeby au tapis à la 7e ronde d'un combat limité à 15 reprises, hier, au Polo Grounds — Une magnifique victoire — Le style gaucher de Brouillard.

DETAIL RONDE PAR RONDE

New-York. (P.C.) — Lou Brouillard, boxeur canadien français, a prouvé hier ses prétentions à une part du titre si largement distribué de champion mondial des poids-moyens de la façon la plus décisive pour se placer en même temps au rang des plus fameux boxeurs gauchers sur la liste, à l'heure actuelle.

Le jeune boxeur aux cheveux noirs, qui vit le jour à St-Eugène, Qué., a dépouillé Ben Jeby, de New-York, de son titre que lui reconnaissait la commission athlétique de l'Etat de New-York en le mettant hors de combat à la septième ronde d'un engagement limité à quinze reprises au Polo Grounds, hier soir. En ce faisant, Brouillard n'a pas seulement confondu les New-Yorkais par son style hétérodoxe de gaucher, mais il fut supérieur à tous les points de vue à Jeby.

Le jeune Canadien français se battit froidement et avec jugement, ne portant ses coups que lorsqu'il était sûr d'atteindre son but pour envoyer finalement son adversaire à terre avec un terrible coup de la gauche, à la septième ronde.

Les six premières rondes ne firent que préparer d'une manière méthodique à la septième. Jeby, qui était reconnu comme maître des boxeurs de la catégorie de 160 livres ici après qu'il eut enregistré une mise hors de combat technique sur Frankie Battaglia, champion poids-moyen de Winnipeg, l'hiver dernier, n'eut quelque succès qu'une couple de fois. Jeby n'a jamais été le même depuis sa rencontre avec Battaglia considéré comme le plus dur frappeur de sa classe.

Jeby tint Brouillard à termes égaux à la seconde ronde puis à la cinquième alors que l'on ne se fit pas grand mal d'un côté plus que de l'autre.

Le reste du temps, Brouillard, qui détenait les honneurs de la classe des mi-moyens il y a deux ans, alors qu'il n'avait que 20 ans, marcha régulièrement vers la mise hors de combat. Prenant avantage de l'étonnement de Jeby devant son ennuyeux style de gaucher il porta d'abord ses coups au corps jusqu'à ce qu'il eut abaissé la garde de son adversaire. C'est alors qu'il commença à prendre le menton comme cible jusqu'à ce que Jeby remonta sa défense. Finalement, après une série de petits coups, à la cinquième ronde, Brouillard porta une écrasante attaque de gauche au corps pour laisser Jeby presque tout à fait désemparé au moment où la cloche annonçait la fin de la sixième ronde.

Revenant pour la dernière ronde, Brouillard se fit une ouverture avec un coup au corps et comme Jeby abaissait encore sa défense il lui porta un long coup de la gauche au menton. Jeby s'écroula et fut compté mis hors de combat après 2:21 minutes dans cette ronde.

Brouillard pesait 158 1-2, une demi-livre de moins que son adversaire, mais il a engraissé si rapidement au cours des deux dernières années qu'on s'attend à ce qu'il arrive bientôt dans la division des mi-lourds.

Brouillard a déjà prouvé son droit à figurer dans la classe supérieure quand, il y a quelques semaines, il livra une superbe bataille à Mickey Walker, l'ex-champion moyen et mi-moyen, en dix rondes.

Son style particulier de gaucher a complètement déconcerté Walker comme il déconcerta Jimmy McLarnin, le champion mondial mi-moyen de Vancouver, quand ils se rencontrèrent l'automne dernier, et Brouillard gagna une victoire décisive.

Il n'y a pas plus que deux ans que Brouillard commença à porter ses coups de la gauche. Il n'était pas alors très habile dans ce sens et un vétéran le força à retourner à sa droite pour pouvoir résister. Tout de même, et aussi étrange que la chose puisse paraître, Brouillard, en attaquant avec sa droite et en portant ses coups avec sa gauche, gagna ce combat. C'est à partir de ce moment que Brouillard préféra le style de gaucher et il l'a toujours pratiqué depuis.

Brouillard n'a jamais été connu comme un boxeur aussi dur que Battaglia, mais il y a tout de même plusieurs mises hors de combat dans ses records, entre autres sur Bucky Lawless, Al Mello, Paul Pirrone, Alf. Ross et Larry Brignolia.

Il a battu aux points Jack Thompson, gagnant le championnat mondial mi-moyen, Jimmy McLarnin, Canada Lee, et Baby Joe Gans.

Brouillard émigra à Worcester, Mass., avec sa famille, alors qu'il était âgé de trois ans. Il dirige une série de "Lunch Wagons" dans la Nouvelle-Angleterre.

Lou Brouillard, baptisé sous le nom de Lucien-Pierre, il y a 22 ans, est le 18e boxeur qui détient ou qui est reconnu partiellement comme détenteur du championnat mondial poids-moyen depuis le commencement du siècle.

Il est le seul Canadien français à avoir gagné cette couronne mais trois trois autres de la même nationalité ont déjà possédé des championnats du monde. Ce sont Tommy Burns, poids lourd, Jack Delaney, poids mi-lourd, et Albert Bélanger, poids-mouche. Un Canadien-irlandais, McLarnin, de Vancouver, possède actuellement le championnat mondial mi-moyen. Il est né à Belfast.

Les détenteurs ou les aspirants reconnus comme champions dans la classe des poids-moyens depuis 1890 sont les suivants:

Robert Fitzsimmons, 1890-97; Tommy Ryan, 1897-1907; Stanley Ketchel, 1907-08; Billy Parke et Stanley Ketchel, 1908; Stanley Ketchel, 1908-10; réclamé par Frank Klaus, Mike Gibbons, Ed. McGoorty et George Chip, 1911-13; Al McCoy, 1914-17; Mike O'Dowd, 1917-20; Johnny Wilson et Harry Greb, 1921-23; Harry Greb, 1924-25; Tiger Flowers, 1926; Mickey Walker, 1927-28; réclamé par Marcel Thil, Gorilla Jones et Ben Jeby, 1932-33.

AVANT LA BATAILLE

Polo Grounds, New-York, 10.—(Presse Associée)—Ben Jeby, reconnu comme champion du monde de la classe des mi-moyens, par la commission de boxe de l'état de New-York, est le premier à entrer dans l'arène. Il pèse 159 livres. Brouillard le suit de près. Il fait osciller la balance à 158 1-2.

L'arbitre est Pete Hartley, et les juges, Charley Lynch et Billy Jacob.

PREMIERE RONDE

Brouillard débute prudemment, abandonnant pour l'instant son habituelle attaque furieuse de la première ronde. Jeby est un peu désappointé, et dirige une faible droite à la tête de Lou. Brouillard feinte de la tête, se courbe et expédie trois gauches rapides à la pointe du menton du champion. Ils échangèrent de près, et Jeby frappa négligemment dans les côtes de son adversaire. Une dure gauche atteint Jeby au corps. Le juif riposte avec une gauche à la tête, et contrôle parfaitement la situation au son de la cloche.

DEUXIEME RONDE

Brouillard danse autour de Jeby jusqu'au moment où il peut trouver une ouverture pour une gauche à la mâchoire. Des jabs de droite atteignent Jeby au menton, puis une rapide gauche se rend jusqu'à la mâchoire de l'israélite. Ils tombent dans un clinch, et Brouillard martèle le thorax de Jeby. Celui-ci réussit une dure droite à la mâchoire lorsqu'ils se séparent, et un nouveau clinch s'ensuit. Le champion a maintenant le meilleur de cet autre échange de près, avec deux gauches très nettes à la mâchoire, suivies d'une droite.

TROISIEME RONDE

Jeby paraît plus brillant qu'au début des hostilités. Il envoie des droites à la tête de Brouillard chaque fois que le canadien-français laisse aller sa longue gauche ; c'est la façon classique de se battre contre un gaucher. Brouillard retient un peu Jeby et la foule proteste. A deux reprises Lou réussit son jab, puis passe une dure gauche à la mâchoire. Un autre "un-deux" atteint le champion qui recule. Un dur crochet de gauche s'engouffre dans la "boîte à pain" de Jeby qui s'accroche à Brouillard. Celui-ci tente de se faire une ouverture pour une nouvelle gauche, au son de la cloche.

QUATRIEME RONDE

Brouillard fonce vers le champion en tenant son bras droit bien étendu. Avec la rapidité de l'éclair il réussit sa gauche. A deux reprises il atteint Jeby sérieusement, mais celui-ci recule sous une avalanche de coups au corps. A deux reprises, également, Jeby place deux uppercuts de droite au corps, puis Jeby et Brouillard tombent dans un clinch. Brouillard essaie un crochet de droite dans les côtes de Jeby, puis trouve une ouverture pour deux gauches à la tête. Jeby poursuit le canadien sur les câbles avec une attaque au corps, mais encaisse une autre dure gauche au menton à la fin de la ronde.

CINQUIEME RONDE

Brouillard plante sa droite à la tête de son adversaire, et l'y maintient pour se faire une place pour sa gauche, mais Jeby l'attend de pied ferme, et échange galamment avec Brouillard une série de gauches au corps et à la tête. Brouillard place une droite au corps, puis un clinch s'ensuit, au cours duquel aucun coup important est réussi. La foule demande un peu d'action. Jeby réussit un dur crochet de gauche à la tête de Brouillard qui le punit avec une droite au corps et une gauche à la tête.

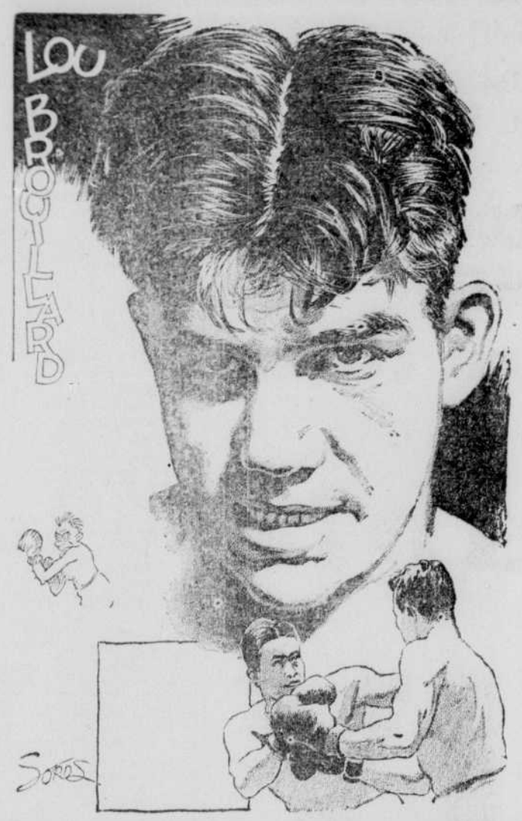
La bataille est lente vers la fin de la ronde.

SIXIEME RONDE

Les deux boxeurs ne portent aucune marque à la reprise des hostilités. Brouillard se courbe et place une dure gauche à la mâchoire. A trois reprises Brouillard envoie sa gauche au corps, et le champion commence à plier. Jeby se rétablit promptement cependant, mais Brouillard, qui a un avantage marqué dans la longueur des bras, dirige une volée de coups à l'estomac de Jeby qui plaît sous l'avalanche. Une gauche à la figure fait saigner Jeby au nez. L'israélite s'attire les applaudissements de la foule lorsqu'il réplique avec une droite désespérée à la tête de Brouillard. Jeby tente de retenir Brouillard, mais Lou lui adresse une droite à la tête qui le rend sans défense. Il s'apprête à donner le coup de grâce lorsque la cloche sonne.

SEPTIEME RONDE

Les secondes de Jeby travaillent extraordinairement avant la septième ronde, dans l'espoir de lui redonner un peu de vigueur. Brouillard sort de son coin frais et dispos. Froidement, il mesure le champion avec une gauche à la tête qu'il fait suivre de deux jabs de droite. Il poursuit Jeby dans un coin où il lui envoie ses deux mains au corps. Comme ils reviennent au centre de l'arène, Brouillard envoie trois gauches à la mâchoire de Jeby, et le champion est encore une fois en détresse. Jeby tente de remonter sa garde, mais il a peine à se tenir debout. Brouillard l'attrappe avec un crochet de gauche à la mâchoire, et Jeby tombe, tête première, au plancher. Il tente de se relever au count de huit secondes, mais retombe au plancher, et est déclaré hors de combat après 2 minutes et 21 secondes dans cette septième ronde.



LA BOXE

New-York — Lou Brouillard, 158½, Worcester, Mass., met hors de combat Ben Jeby, 159, New-York, (7); Pete de Grasse, 126, bat aux points Varias Milling, 126, Los Angeles, (8); Phil. Rafferty, 138½, bat aux points Christopher (bat) Battalino, 138, Hartford Conn., (8); Lou Amber, 133½, Herkimer, N.-Y., bat aux points Jack Rose, 131, Brooklyn, (6).

Barcelone, Espagne — Atilo Sabatino, 156, Puerto Rico, met hors de combat Pancho Morejon, 152, Cuba, (6) ; Kid Tunero 149, Cuba, bat aux points François Besneux, 160, (10).

Garfield, N.-J. — Paul Cavalier, 194, Paterson, N.-J., bat aux points Les Kennedy, 189, Los Angeles, (10).

Mansfield, O. — Sammy Slaughter, 162, Terrehaute, Ind., met hors de combat k.o. (Soldier) Ketchel, 160, New-Yor, (3); Eddies Simms, 192, Cleveland, met hors de combat Billy Owens, 204, Providence, R.-I., (1) ; Paul Pironne, 162, Cleveland gagne par k.o.t. sur Johnny Burns, 164, Boston, (1).

FESTIVAL A ST-FRANCOIS D'ASSISE

Le Cercle d'Assise, présentera samedi, le 12 août, au terrain de jeu de balle molle, un grand festival dont voici le programme :

1—Course de 100 vgs pour garçons de 14 et 15 ans.

2—Course en bicyclette : Ouverte à tous les garçons jusqu'à 15 ans. DEPART: Extremité nord de la rue Ozanam jusqu'au sud. Ave Jacques-Cartier, La Sarre, Royal, Roussillon, arrivée au terrain de jeux.

3—Course en sautant à la corde. Course ouverte à toutes les jeunes filles jusqu'à 15 ans; distance de 50 vgs. Remarque : chaque concurrente devra se pourvoir de sa corde.

4—Soulque à la corde pour garçons ne dépassant pas 15 ans. 10 membres par équipe.

5—Course à une jambe (en sautant sur une seule jambe), pour jeunes filles de 10 à 13 ans; distance 15 vgs.

6—Course mixte pour jeunes garçons et jeunes filles de 5 et 6 ans. Distance de 10 vgs. (Avec balloune).

7—Course avec une cuillère contenant 5 billes, la cuillère devant être tenue dans la bouche, les deux mains derrière le dos. Cette course est ouverte aux jeunes filles de 10 à 13 ans. Distance 10 verges.

8—Course à reculons, pour garçons de 14 à 15 ans; distance 30 verges.

9—Course en longueur, pour fillettes de 6 à 9 ans; distance 20 verges.

10—Course en brouette, pour garçonnets de 6 à 9 ans; distance 25 verges.

11—Course à 3 jambes, pour jeunes filles de 14 et 15 ans; distance 25 vgs.

12—Course à pied, pour garçons de 14 et 15 ans; distance d'un demi-mille. DEPART : coin 1ère Avenue et Royal Roussillon, rue La Sarre, Ave Jacques-Cartier, Ozaman, arrivée au terrain de jeux.

13—Course à la cueillette des patates pour garçonnets de 10 à 13 ans, distance 15 verges.

14—Course avec ballounes, pour fillettes de 6 à 9 ans; distance 15 verges.

15—Sauts à pieds joints, pour garçons de 14 et 15 ans.

16—Souque à la corde; jeu ouvert à toutes les jeunes filles ne dépassent pas 15 ans; dix membres par équipe.

17—Sauts en longueur, pour garçonnets de 10 à 13 ans.

18—Course en pelant une orange, pour fillettes de 10 à 13 ans; distance 15 verges.

19—Sauts à pieds joints; pour garçonnets de 10 à 13 ans.

20—Course en bicyclette pour tous les garçons ne dépassant pas 15 ans. DEPART : partie sud du terrain de jeu, arrêt : à l'arrêt-balles. LE dernier arrivé gagne.

21—Course à la cueillette des patates; pour jeunes filles de 14 à 15 ans; distance 15 verges.

22—Course à trois jambes, pour garçonnets de 6 à 9 ans; distance 30 verges.

23—Course en pelant une orange, pour jeunes filles de 14 à 15 ans; distance 15 verges.

24—Sauts en longueur, pour garçons de 14 à 15 ans.

25—Course à trois jambes, pour fillettes de de 6 à 9 ans; distance 10 verges.

26—Course en brouette, pour tous les garçons ne dépassant pas 15 ans; distance 50 verges.

27—Course avec une cuillère dans laquelle est déposé un oeuf; pour toutes les jeunes filles ne dépassant pas 15 ans; distance 10 verges.

28—Course en poches, pour garçons de 10 à 13 ans; distance 25 verges.

29—Course en longueur, pour jeunes filles de 10 à 13 ans; distance de 50 vgs.

30—Course sans chaussures, pour tous les garçons ne dépassant pas 15 ans; distance 50 verges.

31—Course de 100 verges, pour toutes les jeunes filles ne dépassant pas 15 ans.

32—Course à trois jambes, pour garçons de 10 à 13 ans; distance 50 verges.

33—Course en enfilant une aiguille. Jeu ouvert à toutes les jeunes filles ne dépassant pas 15 ans; distance 10 verges.

34—Course à la cueillette des patates, pour garçonnets de 6 à 9 ans ;distance 15 verges.

35—Course à reculons pour garçons de 10 à 13 ans; distance 50 verges.

36—Course de 15 verges, avec balloune, pour garçonnets de 6 à 9 ans.

37—Course de 25 verges, pour garçonnets de 6 à 9 ans.

AVIS — Tous ceux ou celles qui n'ont pas encore donné leur noms, pour participer à l'une de ces courses, sont priés de le faire d'ici à vendredi jusqu'à 3 heures.

LA LUTTE

Boston — Ed George, 215, Buffalo, défait Leo Numa, 213, Seattle, 1:32:00; Joe Savoldi, 200, South Bend, Ind., défait Nick Lutze, 198, Los Angeles, 45:05.

Série Stadacona-J. N. C.

Le J. N. C. a remporté les honneurs de la quatrième partie au score de 2 à 1 de la série trois dans cinq, pour égaliser les chances de son adversaire. Les deux clubs ont chacun deux parties de gagnées.

C'est vendredi soir prochain, qu'aura lieu la cinquième partie.

La partie commencera à 7 heures 15 précises.

VERS UN NOUVEAU CHAMPIONNAT

Newark. (P.A.) — Avec un seul mois à jouer pour terminer la saison régulière, les Bears de Newark détenaient aujourd'hui une avance de 10 parties sur les Orioles de Baltimore. A moins d'un revirement considérable ils paraissent à peu près assurés de gagner de nouveau le championnat de la ligue de baseball Internationale pour une seconde année consécutive.

Les espoirs des Wings de diminuer l'avance des Bears ont été encore déçus, hier, quand ils perdirent deux parties aux mains des champions, la première par un score de 8 à 5 et la seconde par un score de 7 à 2.

Prenant avantage des défaites du Rochester, les Orioles de Baltimore sont montés en seconde place en battant les Royals de Montréal au score de 6 à 2. Une erreur de Fred Muller, second but du Montréal, prépara la victoire des Orioles.

Les Toronto Maple Leafs, qui se débattent pour avoir une place dans le détail ont conservé leur distance avec les leaders en battant le Jersey City deux fois par des scores de 6 à 2.

Bill Gould tint les Senators de Albany à cinq hits pendant que les Bisons de Buffalo accumulaient la plupart de leurs sept hits pour gagner au score de 5 à 3. Le circuit de Buck Crouse avec les buts remplis, dans la deuxième manche, décida de la partie.

BASEBALL

LIGUE AMERICAINE

		R	H	E
Washington	000 012 010—	4	7	0
New-York	010 000 000—	1	7	1

Weaver et L. Sewell ; Gomez, Moore et Dickey.

		R	H	E
Boston	600 101 000—	8	11	2
Philadelphie	011 010 100—	4	11	2

Brown et Ferrell ; R. Oliver, Cain, Peterson, Coombs, Walberg et Cochrane.

LIGUE NATIONALE

		R	H	E
St-Louis	000 203 011—	7	13	3
Chicago	511 000 30x—	10	15	0

Grimes, Johnson, Carleton et Wilson ; Tinning, Warneke et Hartnett.

		R	H	E
Philadelphie	000 200 000—	2	8	1
Boston	010 010 00x—	3	5	0

Rhem, Ragland et Davis ; Cantwell et Spohrer.

LIGUE INTERNATIONALE

		R	H	E
Baltimore	110 000 031—	6	10	1
Montréal	100 100 000—	2	8	1

Ogden et Linton ; Dietrich et Tate.

		R	H	E
Jersey City	020 000 000—	2	7	1
Toronto	321 000 00x—	6	8	0

Bartulis et Emerson ; Hamlin et Heving.

		R	H	E
Jersey City	110 000 0—	2	5	1
Toronto	000 015 x—	6	9	0

Pipgras et Rensa ; Marrow, Birkofer et R. Smith.

		R	H	E
Albany	010 110 000—	3	5	3
Buffalo	040 100 00x—	5	7	5

Filley, Campbell et Phelps ; Gould et Crouse.

		R	H	E
Newark	103 200 002—	8	13	1
Rochester	010 020 020—	5	8	0

Deshong et Kies ; Kaufmann et Hinkle.

2e partie :

		R	H	E
Newark	310 021 0—	7	11	0
Rochester	100 001 0—	2	4	1

Weaver et Hargreaves ; Smith et Florence.

ASS. AMERICAINE

Kansas City 2 ; Louisville 3
Kansas City 4 ; Louisville 1
Minneapolis 2 ; Columbus 10
Minneapolis 0 ; Columbus 9
Milwaukee 0 ; Indianapolis 1

Leaders de l'Américaine

Au bâton — Foxx, Athletics, 3558; Simmons, White Sox, 3555.

Points — Gehrig, Yanukees, 90 ; Foxx, Athletics, 89.

Points comptés sur les coups — Foxx, Athletics, 104 ; Simmons, White Sox, 97.

Hits — Simmons, White Sox, 155 ; Manush, Senators, 154.

Doubles — Burns, Browns, 35 ; Appling, White Sox et Averill, Indians, 31.

Triples — Combs, Yankees, et Reynolds, Browns, 12.

Circuits — Foxx, Athletics, 32 ; Ruth, Yankees, 26.

Buts volés — Chapman, Yankees et Walker, Tigers, 18.

Lanceurs — Van Atta, Yankees, 9-3 ; Grove, Athletics, 17-6.

Ligue Senior
(BALLE-MOLLE)

	G.	P.	P.C.
Granites	11	5	.687
Bell Telephone	10	6	.625
57th Battery	9	6	.600
Maple Leafs	8	8	.500
Royal Rifles	5	10	.333
C. P. R.	4	12	.250

Ligue Senior

Les Granites ont défait le C. P. R. par 4 à 3 hier dans la ligue de balle molle Senior.

		R	H	E
C. P. R.	000 101 010 0—	3	8	3
Granites	002 000 001 1—	4	10	3

Zari et Zari ; Bernard et Morency.

Ce soir, le 57th Battery reucontrera les Rifles.

Défaite des Pingos

La Teinturerie Dorchester a défait les Pingos par 3 à 1 hier dans la ligue de balle molle Nationale.

		R	H	E
Pingos	001 000 000—	1	8	7
Teinturerie	000 200 010—	3	4	1

Batteries : Cloutier et Carpentier ; Métivier et Keller.

UN ECHEC



Le promoteur Armand Vincent de Montréal, qui avait organisé une course transcontinentale en bicycle, la première du genre en Amérique du Nord et qui a dû abandonner son projet à la suite de difficultés avec les autorités douanières des Etats-Unis.

Lutte ce soir

Willie Lebeau luttera en finale, ce soir contre Paul Doyon, au terrain Gignac.

La semi-finale verra Sansfaçon, de Giffard, et Brousseau, de Montréal, aux prises pendant 45 minutes, 2 dans 3.

Préliminaires : H. Gauthier contre Gaudias Simard ; Kid Molloy contre Frigault.

LES HONNEURS SONT RESTES PARTAGES

New-York. (P.A.) — Un grand ralliement des Senators de Washington a terminé, hier, leur série avec les New-York Yankees avec les honneurs partagés, et les amateurs commencent à tourner leur attention vers la ligue Nationale, où les Pirates de Pittsburgh et les Cubs de Chicago sont sur le point de se livrer un duel pour la seconde place.

Les Senators et Monte Weaver ont battu les Yankees au score de 4 à 1 dans leur dernière rencontre, hier.

Weaver, qui avait été tenu en dehors du losange la plupart de la saison, à cause d'un bras malade, tint les Yanks à sept coups sûrs et après en avoir accordé six et une avance d'un point dans quatre manches il n'accorda aucun hit jusqu'à ce que Babe Ruth eut frappé un simple à la neuvième manche. Washington prit la tête à la sixième et la conserva.

Les Cubs ont préparé leur duel avec le Pittsburgh en battant leur ancien coéquipier. Burleigh Grimes dans la première manche pour défaire les Cardinals de St-Louis au score de 10 à 7. Cette victoire les a laissés seulement une demi-partie derrière les Pirates et 3 1-2 parties derrière les New-York Giants.

Les Boston Braves ont pris l'avantage de la défaite des Cards pour monter en quatrième place avec une victoire au score de 3 à 2 sur les Phillies.

Les Boston Red Sox, qui ont pris comme habitude de battre les Athletics de Philadelphie, ont encore remporté par une marge de 8 à 4. Lloyd Brown lança toute la partie et frappa un circuit et deux simples.

Le promoteur montréalais qui avait organisé une course fantastique de plus de quatre mille milles en bicycles voit son organisation complètement brisée aux frontières américaines — Les cyclistes venus de toutes les parties du monde pour cette randonnée reviendront à Montréal mardi prochain — Spencer prend le contrôle de la course.

ARMAND VINCENT ABANDONNE

Sault Ste-Marie, Ont. (P.C.) Des difficultés insurmontables avec les autorités douanières des Etats-Unis ont forcé l'abandon de la partie américaine de la course en bicycle transcontinentale qui continuera par l'Ontario et finira à Montréal mardi prochain.

Willie Spencer, promoteur de courses de six jours a pris le contrôle de la course que dirigeait Armand Vincent, promoteur montréalais. Celui-ci a abandonné le projet complètement.

Les concurrents feront le trajet du Sault Ste-Marie à Sarnia, Ontario, par navire et continueront ensuite le trajet de Sarnia à Brantford par la route de terre. Samedi ils couvriront la distance entre Brantford et Toronto. Dimanche les cyclistes continueront à Kingston. Lundi ils feront le trajet de Kingston à Ottawa et mardi ils arriveront à Montréal.

Note. — On se rappelle que Vincent avait offert une bourse de vingt-cinq mille dollars pour cette grande épreuve et des cyclistes de toutes les parties du monde étaient venus s'inscrire dans cette randonnée. Notre ville avait d'abord été placée sur le trajet de la course qui devait durer un mois et même le départ devait se faire de Québec. Vincent se vit cependant dans l'obligation de laisser Québec de côté dans la suite. Pour commencer il ne trouvait pas la piste de l'Exposition assez grande pour faire le départ et ensuite le retard d'une journée occasionné par la pluie lui fit retrancher l'étape de Québec.

LUTTE MERCREDI

Le promoteur Asselin annonce le programme de lutte suivant pour mercredi de la semaine prochaine :

Finale : — Alfred Mercier vs Joe Malcewicz.
Semi-finale : — Charlie Straack vs Al Peckham.
Préliminaire : — Mike Romano vs John Spellman.

Yvon Robert figurera dans le premier match avec un adversaire qui sera désigné ces jours-ci.

Série indépendante

La série indépendante de balle-molle, organisée par MM. Godbout et Demeule est entrée dans une nouvelle phase hier soir. Une grande assemblée a été tenue à l'hôtel St-Roch et 7 clubs ont fait leur dépôt. Ce sont : Taverne Windsor, Cantin & Fils, Delphis Roy, Feuille d'Erable, Québec Orange, Stoneham et Redman-Léveillé.

Une autre assemblée aura lieu demain soir alors qu'on procédera au tirage. D'ici là on s'attend à ce que plusieurs autres clubs fassent leur inscription. Pour toute information on est prié de s'adresser à A. Godbout ou à A. Demeule, 235 Kirouac, tél : 3-2638.

DECISION A BATTLING JOHNSON

Battling Johnson a remporté la décision sur Frank Bélanger dans la finale de 10 rondes à la soirée de boxe d'hier à Thetford Mines.

En semi-finale, Young Lamothe a gagné la décision en huit rondes sur Hodgson qu'il envoya deux fois au tapis.

K.-O. Loiselle, de Québec, 132 livres, a remporté la victoire sur A. Lacroix, 143 livres, en l'envoyant au tapis pour le temps réglementaire à la 5e ronde.

Armand Cyr a perdu sur un foul à la 3e ronde contre Young Lessard. En première préliminaire, Young Lavoie a gagné la décision sur A. Grondin.

Suite à la page 13

24 Côte du Palais
Dr L. ROBERT
TEL : 2-1003
Ex-élève des Hôpitaux de Paris
Spécialiste : Maladie de la peau et du cuir chevelu. Maladies vénériennes

Chez LALIBERTE
Voilà l'Offre la plus Remarquable de la Saison
TOUS NOS
COMPLETS d'Eté à $12.45
Valeurs de $18.50 à $24.50
Flanelles et Worsteds anglais — Tweeds Sport — Styles avec poches appliquées ou réguliers. Ne manquez pas cette occasion de vous procurer un complet de haute qualité à si bas prix.
J.-B. Laliberté LIMITEE
145 St-Joseph

Prenez donc les Pilules MORO
puisque vous souffrez de :
Faiblesse
Maux de reins
Rhumatisme
Epuisement
Maux d'estomac
Fatigue
Malaise général
Douterez-vous de leur efficacité après 40 ans d'existence ?
Pilules MORO
• pour les Hommes •

LE BON VIEUX 5¢ PEG TOP
50 ANS DE QUALITE RECONNUE

LAMES Lucky Stroke
POUR RASOIRS GILLETTE
UN PRODUIT DE
Gillette Safety Razor Co. of Canada Limited
1085 rue St. Alexandre, Montréal, Que.

Si des Pièces d'Argent Tombaient du Ciel....
LES RAMASSERIEZ-VOUS ?

Un bon conseil vaut parfois beaucoup d'argent et il est important pour vous de prendre celui-ci au sérieux :



Placez votre argent dans "les PROVISIONS" et, dans quelques semaines, il vous aura sauvé du 50%.

Tous les Produits Alimentaires Sont Fortement à la Hausse

CHAQUE JOUR LES PRIX MONTENT

C'est le Temps d'Acheter

Profitez de la

Vente Incomparable
des
MAGASINS GUY

BAS PRIX COMME JAMAIS

BEURRE Pasteurisé lb .22

CORNFLAKES Sucrés et Croustillants 2 pqts .15

CONFITURES Aux Prunes Jarre 40 oz .27

MARMELADE Old City 2 lbs la jarre .25

RIZ Glacé Sparkle 2 lbs .15

SOUPES "Aylmer" Assorties excepté Poulet 2 btes .15

BISCUITS "Weston" PETIT BEURRE lb .11

CIRAGE 2 DANS 1 Couleurs Assorties .10

SAVON IMPERIAL BARSALOU 7 mcs pour .25

SAVON en Flocons "Flexo" Le paquet .05

Spéciaux Epatants dans les Fruits et Légumes de Qualité

Pêches le panier "Linos" .59

Beaux Pruneaux Rouges de Sang de Californie "DUARTE" le casseau .69

CERISES DE FRANCE le panier .59

Blé d'Inde Jaune "Golden Bantam" .19

FEVES Jaunes lb .03

Beau CELERI blanc de Montréal ch. .15

POIRES Bartlett de Californie doz .39

POMMES DE TABLE Nouvelles - Rouges - Bonne grosseur doz .15

ORANGES "Sunkist" Bonne grosseur doz .29

Pamplemousses de Californie 2 pour .17

BANANES Mûries à point .19

Haute Qualité Comme Toujours

10 livres de beau et bon Boeuf .49

HAUT de COTE .09

STEAK de RONDE TRANCHE COMPLETE .17

STEAK haché 2 lbs .15

DEVANT D'AGNEAU Préparé sur demande pour farcir ou à votre goût. .09

Fesse .19

VEAU de lait, gras et pesant

Côtelettes .15

Fesse .15

JAMBON Cuit et tranché mince Le meilleur en ville lb .35

BOUDIN rouge Pur sang de lard lb .10

SAUCISSON Ordinaire ou à l'ail lb .12



C'est mon chef-d'oeuvre /

PECHES Burford Boite 2s. .15

Huile d'Olive Excellence Can. 16 oz .27

Bouilli Canadien de Clark Boite 1s. .20

EPINARDS Aylmer Boite 2s. .17

2 Btes .25



Spécial à .43

L'Incomparable Vert ou Noir



Est en vente dans Tous les MAGASINS GUY

Paquet 1 lb. .45



BAB'O est reconnu de tous comme nettoyeur efficace

Pour BAINS EVIERS etc.

la boîte .14

POUDRE A PATE "MAGIQUE" Qualité Supérieure Boite 16 oz .34 Au Comptoir

BISCUITS Thé "Hethrington" Paquet 1 lb Spécial .14

HARENG "Connors" aux Tomates 2 Btes pour .25

OEUFS Frais Premiers 3 doz .59

FILETS Fumés 1ère qualité 2 lbs .25

FILETS Frais .10

HADDOCK .07

FLETAN Frais 2 lbs .35

LE COIN DU RADIOPHILE

Concert de la Cie Paquet sur la Terrasse

La grande maison d'affaires présentera la fanfare de Limoilou avec une puissante chorale, ce soir, sur la Terrasse de 8 h. 30 à 10 heures.

IRRADIATION PAR "CHRC"

La maison Paquet Limitée, la grande institution canadienne-française de Québec, présentera à la population un superbe concert de fanfare et de chant sur la Terrasse, ce soir, jeudi, de huit heures trente à dix heures. La musique sera donnée par la fanfare de Limoilou assistée d'une puissante chorale. Ce concert sera aussi irradié par le poste CHRC, à partir de neuf heures jusqu'à dix heures.

Voici le détail du programme :

1—MARCHE: Ousqu'est St-Nazaire, une fumisterie militaire. Fanfare et choeur.
2—OUVERTURE. La Châtelaine, de J. Maillochand. (Fanfare).
3—FANTAISIE. La Périchole, de Offenbach. (Fanfare et choeur).
4—GRANDE VALSE. La Vallée d'Ossau, de G. Benoist. (Fanfare).
5—CANTATE: Le Chant de la Mutualité, de P. Rougnon. (Par la fanfare et le choeur).
6—MARCHE CHANTEE: Ronde des Lutins, de H. Fernand. (Par la fanfare et le choeur).
7—FANTAISIE: Les Deux Aveugles, de Offenbach. (Par la fanfare).
8—FANTAISIE. La Mascotte de Ed. Audran. (Par la fanfare et le choeur). Solistes: Mlle H. Boudreault et M. Jos. Lebeau.
9—FANTAISIE DESCRIPTIVE. Les Echos du Vallon, de Mullot. (Par la fanfare).
10—POLKA DU MOULIN par G. Tillard. (Fanfare et choeur).
11—ON THE MALL, marche intermezzo par Goldman. (Fanfare et chant martial).
12—MARCHE TRIOMPHALE de G. Fabre. (Par la Fanfare).
O CANADA — DIEU SAUVE LE ROI !

L'Heure Provinciale

VENDREDI, 11

Directeur de l'Heure Provinciale: M. Edouard Montpetit; directeur artistique: M. Henri Letondal.

Programme varié (sélection d'opérettes) avec le concours de l'Ecole d'Art Lyrique. Solistes: Mmes Jeanne Maubourg-Roberval, Irène Trudeau-Provost, Messieurs Roméo Jobin et Charles Goulet.

8 h.—Causerie: Prof. T. W. L. McDermot, de l'Université McGill.
"Forgotten Rivers"
8 h. 15—Concert par l'Ecole d'Art Lyrique.
1—"Mazourka Bleue" Franz Lehar
a) J'peux pas c'que tu m'proposes
Mme Jeanne Maubourg-Roberval
M. Charles Goulet
b) Ecartons tous les fâcheux
Mme Irène Trudeau-Provost
M. Roméo Jobin
2—"Les Hirondelles" Henri Hirschmann (création de Mme Jeanne Maubourg-Roberval)
b) Ah! si tu savais combien je t'aime !
M. Roméo Jobin
c) Aimons-nous donc sans crainte
Mme Irène Trudeau-Provost
M. Charles Goulet
3—"Venise" Tiarko Richepin
a) Mon bambino
Mme Jeanne Maubourg-Roberval
b) Duetto
Mme Jeanne Maubourg-Roberval
M. Charles Goulet
c) La déclaration
Mme Jeanne Maubourg-Roberval
4—"Dolly" Félix Fourdrain
a) Kiss me
Mme Irène Trudeau-Provost
b) Duo "Pierrot Lolo" et Madame Chrysanthème
Mme Irène Trudeau-Provost
M. Roméo Jobin
5—Madame Chrysanthème André Messager
a) Le Japon en rêve
M. Roméo Jobin
b) Duo "Pierre Loti" et Madame Chrysanthème
Mme Irène Trudeau-Provost
M. Roméo Jobin

Orchestre dirigé par Albert Roberval.

L'Heure Provinciale est transmise par le poste CKAC, de 8 à 9 heures p. m.

CKAC

(410.7-730)

4 h. 30 p.m.—Concert du Ritz-Carlton.
5 h. p.m.—Une heure d'opéra.
6 h. p.m.—Programme du foyer.
6 h. 30 p.m.—La pharmacie Montréal.
6 h. 45 p.m.—Programme de la Provincial Transport Co.
7 h. p.m.—Société de bon parler frfançais.
7 h. 15 p.m.—Orchestre de Luigi Romanelli.
7 h. 30 p.m.—Orchestre d'un paquebot de la ligue Cunard.
8 h. p.m.—L'Ordre des Canadiens de naissance.
8 h. 30 p.m.—Cécile et Jeanne.
9 h. p.m.—Concert de musique militaire de Hull.
10 h. p.m.—Concert de l'Association des commerces canadiens.
10 h. 30 p.m.—Ensemble à cordes de Toronto.
11 h. p.m.—Le reporter Roxy.
11 h. 05 p.m.—Programme Musk-kee-kee.
11 h. 30 p.m.—Musique de danse.

VENDREDI, 11

9.30 a.m.—Chansons françaises.
10.00 a.m.—Récital d'orgue de la salle Tudor, par le capitaine Harry-T. Dickinson.
10.30 a.m.—Température et ouverture de la Bourse.
10.45 a.m.—Mélodies populaires.
11.00 a.m.—L'heure des femmes.
11.15 a.m.—Programme Mus-kee-kee.
11.45 a.m.—Programme musical.
12.00 p.m.—L'heure trifluvienne.
12.30 p.m.—Cotes de la Bourse.
12.45 p.m.—"Le vieux siffleur".
1.00 p.m.—Causerie agricole de l'U. C. C.
1.15 p.m.—Concert du Royal York.
1.30 p.m.—Programme Mus-kee-kee.
4.30 p.m.—Cotes de la Bourse.
4.45 p.m.—Concert du Ritz-Carlton.
5.00 p.m.—Extraits d'opéra.
5.30 p.m.—Programme du foyer.
6.00 p.m.—Récital de piano.
6.15 p.m.—Emission de "La France".
6.30 p.m.—Programme musical.
7.00 p.m.—L'air de Paris.
7.15 p.m.—Orchestre de Maurice Meerte.
7.30 p.m.—Le trio du Queens.
8.00 p.m.—L'Heure provinciale.
9.00 p.m.—Concert de Victoriaville.
10.00 p.m.—Emission du Conseil national de la radio.
10.30 p.m.—Le programme Frigidaire.
11.00 p.m.—Les derniers faits du jour par le reporter Roxy.
11.05 p.m.—Urogramme Mus-kee-kee.
11.30 p.m.—Musique de danse de Maurice Meerte.

Notre-Dame des Laurentides

Grand euchre

Mercredi dernier, le 2 août 1933, avait lieu au juvénat de Notre-Dame des Laurentides, un grand euchre, qui a été sans contredit un réel succès, tant financier que par l'assistance nombreuse, grâce au concours de MM. les abbés Grenier et Garand, respectivement curé et vicaire de la belle paroisse de Notre-Dame des Laurentides. Aussi il serait ingrat de ne pas mentionner M. l'organisateur en chef, Elzéar Carmichael, grand marchand de Québec ainsi que tous les membres de sa famille et ses amis. A tous un merci sincère, organisateurs et organisatrices.

Voici en résumé un détail que nous tenons aussi à souligner: Pour cette circonstance, c'est-à-dire le soir du euchre, les prétendus champions des Laurentides, sans mentionner aucun nom, avaient invité l'Association St-Elzéar des joueurs de cartes de Québec, dont M. Elzéar Carmichael est le fondateur et vice-président, à aller se mesurer contre les supposés champions, et surtout ils se vantaient depuis des mois et des mois avant cette partie de 100 points au euchre, prétendant de faire mordre la poussière aux vrais champions de Québec, mais malheureusement pour eux ils ont été, je dirais blanchis, car les Québec, sont sortis victorieux, malgré l'absence imprévu de notre bon chapelain, M. l'abbé Fillion, curé de Boischatel, qui est lui-même un vrai et réel champion, par le résultat suivant:

Association St-Elzéar..... 660 points
N.-D. des Laurentides. 482 "

Majorité St-Elzéar..... 178 "

Après la partie terminée, les Québecois ont invité les Laurentides à venir essayer à prendre leur revanche sur leur terrain, et d'emmener d'autres prétendus champions.

N.B.—L'Association St-Elzéar a parcouru et rencontrer depuis au-delà de dix ans, un nombre incalculable de paroisses et de villes, et plus, des champions diplômés, sans subir une seule défaite.

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehor de la ville

BONNE HIER SOIR

Fournie par C. Robitaille, Enr. QUEBEC

CHRC

(Québec 463.1 mètres — 615 kilocycles)

JEUDI, 10

8.30 p.m.—L'heure.
8.31 p.m.—Variétés musicales.
8.45 p.m.—Programme.
9.00 p.m.—L'heure.
6.01 p.m.—L'Heure du Crépuscule.
6.45 p.m.—France-Film (Canadien).
7.00 p.m.—Sélections d'Opera.
7.15 p.m.—Elz. Fortier Liée.
7.30 p.m.—L'heure.
7.31 p.m.—Bulletin de la P. C. irradies par le C. C. de la R.
7.35 p.m.—Musique du diner du Château-Laurier (C. C. de la R.)
8.00 p.m.—Le Ministère de la Voirie.
8.15 p.m.—Reverie sur l'orgue.
8.30 p.m.—Revue des Livres (C. C. de la R.)
8.45 p.m.—Musiciens du Vieux Monde (C. C. de la R.)
9.00 p.m.—Programme de Fanfare directement de la Terrasse Dufferin, courtoisie de la Cie. Paquet Ltée.
10.00 p.m.—Présentation de la National Broadcasting Co.
10.30 p.m.—L'Opéra Titbits (C. C. de la R.)
11.00 p.m.—L'heure.
11.01 p.m.—Chs-E Rouette et ses bohemiens de l'Hôtel Victoria.
11.30 p.m.—Bulletin de la P. C. irradies par la C. C. de la R.
11.38 p.m.—Don Romanelli et son orchestre de danse (C. C. de la R.)
12.00 a.m.—Silence.

VENDREDI, LE 11

10.00 a.m.—L'Heure.
10.01 a.m.—Programme.
10.15 a.m.—Musique.
10.30 a.m.—Programme.
10.45 a.m.—Musique.
11.00 a.m.—Poèmes Symphoniques.
11.30 a.m.—La Laiterie Brookside.
12.00 p.m.—La Chanson Française.
12.30 p.m.—Musique de Diner.
1.00 p.m.—Quebec Modern Clothing Co.
1.15 p.m.—John Millen & Son.
1.30 p.m.—Programme.
2.00 p.m.—(Silence).
5.30 p.m.—L'Heure.
5.31 p.m.—Sapho le lueur.
6.00 p.m.—L'Heure.
601 p.m.—L'Heure du Crépuscule.
6.30 p.m.—La Gazoline Champlain Spéciale.
6.45 p.m.—J.-A.-Y. Bouchard Ltée.
7.00 p.m.—Sélections d'Opéra.
7.15 p.m.—Musique d'Orchestre.
7.30 p.m.—L'Heure.
7.31 p.m.—Bulletins de la C. P. irradies par (C.C. de la R.)
7.35 p.m.—Rex Battle et son orchestre de Concert (C.C. de la R.)
8.00 p.m.—L'Heure de la Villégiature.
8.15 p.m.—Le Trio de Concert du Château-Laurier.
8.30 p.m.—La Marche des Temps (C.C. de la R.)
9.00 p.m.—Le Petit Forum.
9.30 p.m.—Chs-E Rouette et ses bohemiens de l'Hôtel Victoria.
10.00 p.m.—L'Heure de L'Occident (C.C. de la R.)
11.00 p.m.—L'Heure.
11.01 p.m.—Luigi Romanelli et son orchestre de danse (C.C. de la R.)
11.30 p.m.—Bulletins de la C.P. irradies par (C.C. de la R.)
11.35 p.m.—L'Orchestre de danse de Maurice Meerte (C.C. de la R.)
12.00 a.m.—L'Heure Tavannes (Silence).

CKCV

(229 metres — 1310 Kilocycles)

CE SOIR

6.30 p.m.—Musique populaire.
6.40 p.m.—Fermeture de la Bourse des Mines.
6.45 p.m.—Votre Valet.
7.00 p.m.—La Blanchisseuse.
7.15 p.m.—Le Programme du Marché.
7.30 p.m.—Causerie par le Rév. Père Lavoie des Missions de Chine.
9.00 p.m.—Les moments classiques.
9.30 p.m.—Comédie.
10.00 p.m.—Musique Instrumentale.

VENDREDI

12.00 p.m.—Variétés.
12.15 p.m.—Programme.
12.30 p.m.—Extrait d'Operas.
1.00 p.m.—Orchestre de l'Hôtel Royal York.
1.30 p.m.—Programme pour les musiciens.
6.30 p.m.—Concert du Souper.
6.40 p.m.—Fermeture de la Bourse.
6.45 p.m.—Musique de danse.
7.00 p.m.—Outdoor gire.
7.15 p.m.—Le Comptoir aux Aubaines.
7.30 p.m.—Demi-heure poétique Canadienne-Française.

Lac Sainte-Croix

Naissances

—Le 26 juillet, fut baptisée Marie-Anne-Paule, enfant de M. et Mme Pitre Tremblay. Parrain, M. Roland Tremblay. Marraine, Mlle Flore Tremblay.

—Le 30 juillet: Jos.-Geo.-Louis, enfant de M. et Mme Ulderic Labonté. Parrain, M. Adélard Lapointe. Marraine, Mlle Marie-Jeanne Labonté.

Divers

—Mlle Marie-Jeanne Dubeau, de Québec, passa quelque temps en promenade chez M. Emile Côté.

—Mlle Annette Savard, de St-Augustin, est maintenant retournée dans sa famille après avoir passé quelque temps chez M. Etienne Simard.

—Mlle Anny Dupolis, de Québec, est venue en visite chez M. Emile Côté, dernièrement.

—M. Maura Labonté est de retour d'un voyage à St-Augustin.

—M. et Mme Emile Simard et Dydime Fortin sont de retour d'un voyage exécuté autour du Lac St-Jean.

—Mlle Hermelle Baillargeon, de St-Bonifface, est venue en visite chez M. Charles Baillargeon.

—Mlles Juliette et Desneiges Gagnon sont de retour d'un voyage à St-Joseph-d'Alma.

—M. Gérard Dufour, prof., est allé à St-Augustin, ces jours derniers.

—MM. Anthyme Boudreault et Antonio Bouchard, de St-Nazaire, sont venus en visite dernièrement.

—Mme Etienne Simard est allée en visite à St-Augustin et St-Cœur de Marie.

—Le révd Père Albert Gauthier, de Montréal, a passé quelque temps en promenad au presbytère, récemment.

—Mme Norbert Simard est de retour d'une promenade à St-Cœur de Marie.

—M. l'abbé L. Gaudreault, vicaire, est allé à Chicoutimi dernièrement d'où il a suivi la retraite fermée spéciale pour les prêtres.

Service anniversaire

Le 2 août fut chanté dans l'église paroissiale, le service anniversaire de feu Joseph Villeneuve.

Magasinez chez ZELLERS et économisez

VENTE de BAS
vendredi et samedi



Bas de Célanèse finis mats

Prix pour les économes, la paire. . . . 25c

Bien des femmes préfèrent les Bas en Celanèse finis mats pour utilité générale. Sous-réguliers, mais les imperfections sont tellement légères qu'il n'en est pas question. Et vous avez le bénéfice du bas prix.



Bas de Chiffon

Prix pour les économes, la paire. . . . 54c

Chiffons soie jusqu'au haut. Pesanteur service avec bordure en coton pour la jarretelle. Sous-réguliers, mais vous aurez de la misère à trouver les imperfections.

Bas de Chiffon extra légers



Prix pour les économes, la paire. . . . 79c

Vous vous trouverez "toute habillée" dans une paire de ces bas de chiffon à 3 fils extra légers. Haut en picot de couleur. Nuances nouvelles. *En acheter deux paires de la même couleur c'est économiser!*

ZELLERS Limited
226-228 rue St-Jean

PROPRIETAIRES : ANNONCEZ VOS LOGEMENTS POUR LE RETOUR DE LA CAMPAGNE PROCHAINEMENT

"Le Soleil" est publié et imprimé ... des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" (Ltée) — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

AGENTS

AGENTS DEMANDES pour vendre notre tabac en feuille. Sur réception de $8.00, nous vous enverrons 100 livres, 4 sortes différentes. G. Dubois, 18 Henderson, Ottawa, Ont. 10août-2fs-1b

NOUVELLES AGENCES EXCLUSIVES d'Europe, vendeur avisé pour fournir capital, avoir seul droits de vente dans son territoire, gros profits. 1192 rue Université, Chambre 3, Montréal. 1b

VENDEURS AUX MAGASINS OU DIRECT—Liqueurs-sirop, extraits, lames de rasoirs, rasoirs de sûreté, savons et pâtes à barbe, lotions, etc. Droit de vente et territoire exclusifs à hommes sérieux, pouvant tenir petit stock en mains. Aubry-Paris, 249 Lisgar, Toronto. 24juil-18fs-1b

ANIMAUX DOMESTIQUES

PETIT CHIEN Pekinois, à vendre bon marché. Ainsi que chat Angora. S'adresser R. Huezel, Ste-Foy, tél.: 4-5127. 9août-4fs-3b

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT à louer meublé, chauffé, chambre de bain, conviendrait pour deux ou trois personnes. S'adresser 366 1-2 du Roi, tél.: 3-3279. 8-10-12août-5f

APPARTEMENTS DE 2 et 3 pièces, plus cuisinette et bain, meublés ou non, chauffés, eau chaude à l'année. S'adresser au concierge, Appartement Colinette, 8 Collins, tél.: 2-1398. 3août-18fs-9b

APPARTEMENTS A LOUER, meublés ou non meublés. Possession immédiate. Turnbull, tél.: 4-0361; Salabery, tél.: 69887; Rita, 4-0131. Très modernes à partir de $30.00. S'adresser au concierge 15juil-26fs-5f

10 COTE DU PALAIS : Appartements modernes à louer, meublés, ou non-meublés, aux prix avantageux. Pour appointements, appeler 9606. 11juil-26fs-5b

ARGENT A PRETER

6% SUR HYPOTHEQUE, en ville par montants de $500.00, $1,000.00, $2,500.00, $5,000.00, $10,000.00 à $15,000.00. S'adresser à Grenier & Fortier, notaires, No 47 rue Notre-Dame des Anges, St-Roch, Québec, tél.: 9479. 6-8-11-13-15-18-20-22-25-27-29juil.-1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31août-2sept-7f

MARCHANDS-PARTICULIERS. Nous nous occupons de négociations, de prêts et de règlements de toutes difficultés financières. S'adresser à Canadian Finance, chambre 310, 287 St-Paul, tél.: 2-2391. 9août-2fs-7b

ARGENT A PRETER sur hypothèque, en ville. Aux prêts remboursables mensuellement. J.-C Picher, notaire, No 473 rue St-Jean. Bureau jour et soir, 7 h. 30 à 8 h. 30 tél. bureau 4-2918; rés. 3-2459. 31juil-26fs-7f

ARGENT A PRETER sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne. Ed. Boisseau Picher, notaire, 540, rue St-Jean, Québec, tél.: 3-1161 29juil126fs-7f

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. S'adresser L.-E. Fortier, N.P., 87 de l'Eglise, tél.: 9450 résidence, 4-5312. 20juil-26fs-7f

ARGENT DEMANDE

EMPRUNTERAIS montant $300.00 à $500.00, à 8 p.c. d'intérêt. Donnera garantie sur mobilier de salon, piano, chesterfield, et très bonne valeur en obligations au gré du fournisseur. Casier 450, "Le Soleil". 7août-6fs-8r

ON DEMANDE à emprunter $1,500. première hypothèque sur propriété en ville. S'adresser en donnant les conditions à Casier 403, "Le Soleil". 5août-12fs-3b

ARTICLES DE MENAGE

A VENDRE, beau set de salle, 9 morceaux, poêle à l'huile, 4 feux, cabinet de cuisine. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser 200 St-François. 10août-2fs-9b

A VENDRE à sacrifice machine tailleur, à pièces pour cordonnier et de famille, parfaite condition $5.00 en montant. Aussi réparations, garage à louer. S'adresser O. Cloutier, 17 rue Victoria, Québec. 10-12août-9b

SET A THE et coupes en argent, livres anglais, d'histoire des nations, garde-robes, secrétaire, divanette, bureau, filières de bureau, cabinet cuisine, brûleurs à l'huile Lynn. Mme O. Denis, 156, d'Abraham, téléphone 2-3225. 10-12août-2fs-9r

AURELE DENIS, 10, des Fossés, tél.: 2-8503, matelas, set chambre, gramophone, commodes, bureaux, table toilette, poêle-fournaise, outils, radio, piano, set déjeuner, garde-robes. Allons à domicile. 10-12août-2fs-9r

POELE A GAZ "Beach", quatre feux, émaillé, avec corniche, peu usagé, prix d'occasion. Tél.: 3-2451 ou 4-3861. Visible 87 Dorchester. 10août-6fs-9f

J'ACHETE tout: meubles, lingerie, outillages à domicile, à vendre moulin à' coudre, set déjeuner, set boudoir doublé en cuir, bureaux, poêles, etc., sofa-lit, horloge grand'père. Alb. Bouchard, 32 St-Nicolas, tél.: 5636. 5-10-12août-9r

SET BOUDOIR, comprenant divanette et deux fauteuils, chêne fumé, berceuse, imitation de cuir. Aussi Victrola, marque Columbia, valeur $285.00 pour $23.00 et bureau de toilette, à sacrifier, 100 St-Amable, tél.: 3-2970. 7août-6fs-9r

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE DEMANDE avec capital de $300.00 pour ligne de marchandises sèches. Gros bénéfices. S'adresser à M. Wildem Girard, Havre St-Pierre, Côte Nord. 9ab

ASSOCIE DEMANDE pouvant disposer $10,000.00 de capital. Beau commerce déjà établi. Celui capable de disposer du montant s'assurera magnifique position permanente. Ecrire Casier 414 "Le Soleil". 26juil-26fs-9ab

AUTOMOBILES A VENDRE

CHRYSLER 6 cylindres, modèle 1928, en parfaite ordre, bons pneus, licence 1933. A sacrifier pour $100.00 comptant. S'adresser J.-A. Morissette, 16 Garneau, tél.: 2-4276. 10août-3fs-11b

BUICK SEDAN, 7 passagers, modèle 1929, propre et en bon ordre. Toujours conduit par propriétaire. Visible au Garage Win Cantin, 300 Dorchester, tél.: 3-3275. 10août-3fs-11b

DURANT 1927 avec licence 1933 à vendre à $75.00. S'adresser 134, 14ième rue Limoilou. 10août-1fs-11b

REPAREZ VOTRE CHAR à bon marché en achetant vos pièces usagées pour toutes marques de chars pneus, batteries, tubes, etc. Achetons tout marque de chars usagés. S'adresser National Auto Parts, 1264, St-Vallier, tél.: 4-1006. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31août-2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28sept-11f

HUPMOBILE 1931, 8 cylindres, 100 forces, en parfait ordre avec licence 1933. S'adresser à 167 Châteauguay. 25-27-29juil-1-3-5-8-10-12-15-17août-11b

PNEUS USAGES à vendre de toutes grandeurs, réparés à neuf, au prix de 50c. montant. Aussi réparations de pneus à très bas prix. Ouvrage garanti. S'adresser 335, 3e Ave, Limoilou, tél.: 9658. 9août-4fs-11f

TRUCK FORD 1926, en parfait ordre, avec plateforme foncée en acier, avec heridelles et licence dessus. Le tout en parfait ordre à vndre bon marché. S'adresser par téléphone 5233 ou 20 rue Carillon. 9août-2fs-11b

AUTOMOBILE à vendre, capot de chat, aussi glacière électrique. Cause mortalité. S'adresser 36 du Pont, tél.: 5474, A. Delisle. 8août-6fs-11r

FORD COACH 1930, avec licence, Essex Coach 1928, avec licence. Trois Chevrolets, un coupé Sport, un Sedan, un Touring, Packard Sedan Spécial, Dodge Coach, Racer Roosevelt, Dodge Close Pannell body, moteurs de yachts, parties neuves et usagées de toutes sortes. Beauport-Est Motors Sales, tél.: 4-6925. 15juil-26fs-11f

VRAI BARGAIN. — Taxi limousine Packard, 7 pass. Licence 1933. Parfait ordre $350.00. Truck Dodge, Hoist hydraulique à vendre sans réserve. Aussi 3 chars avec licence, 3 sans licence, Pontiac 1928, $125.00 Alb. Martel, 300, 2ième Avenue, tél.: 4-1110 29juil-26fs-11f

GRAHAM PAIGE, 6 cylindres, sedan 1929, 5 pneus neufs, en bon ordre, très bas prix. Comptant ou à termes. S'adresser 46, Bougainville, tél.: 3-4423. 5août-6fs-11f

NOUS AVONS EN MAINS 30 chars usagés, récents modèles, provenant de faillite et de particuliers, prix très réduits. Quebec Used Cars, Ltd., Marche St-Roch, tél.: 3-1915. 2août-26fs-11f

A VENDRE OU A ECHANGER.—Truck Chevrolet, modèle 1931, 1 1-2 tonne., hoist hydraulique. Truck Dodge pour livraison, licence 1933 à $150.00. Truck G.M.C., 6 cylindres, modèle 1930, 1 1-2 tonne en parfaite condition, frais peinture. Prix d'occasion. S'adresser à M. Wilfrid Simard, 257 rue Morin. 31juil-10fs-11b

AUTOMOBILES A VENDRE

AUBAINES CHEZ J.-O. MOREAU en fait de chars usagés, en bon ordre, tels que: Packard sédan, 7 passagers, 1928; Hudson sedan, 7 passagers, 1930, (8 cylindres); Buick coupé, 1927; Plymouth sédan, 1930; Willis "6" sédan 1931, Hudson "6" sédan, 1929; Durand sédan, 1928. De Soto de luxe sédan 1932, tous en parfait ordre à vendre à bon marché. J.-O. Moreau, coin Durocher et Ste-Thérèse, marche St-Pierre, St-Sauveur. 22juil-26fs-11f

NOUS AVONS EN MAINS 30 chars usagés, récents modèles, provenants de faillite et de particuliers, prix très réduits. Quebec Used Cars, Ltd., Marché St-Roch, tél.: 3-1915. 31juil.-26fs-11f

AUTOMOBILES DEMANDES

ON DEMANDE à acheter un auto, modele 1928-1929, préférence un Ford ou Chevrolet avec licence. S'adresser 6 de Brébeuf. 10août-2fs-12b

AVEZ-VOUS MACHINE à vendre, peu importe la marque, ou l'année, je suis acheteur, plus haut prix payés, pièces de rechange, pneus, batteries, M. Georges, 156 1-2, 6e Rue, tél.: 4-1840. 3août-26fs-12b

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER, dans l'édifice Lachance ,très bien éclairés, service de concierge, élévateurs à passagers et à fret, à proximité des gares de chemins de fer. S'adresser G.-I. Lachance, 263, St-Paul, tél.: 2-6403; le soir, 4-2557. 7août-6fs17r

BUREAUX A LOUER

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairées avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Informations, bureau de l'Administration, le "Soleil". 24mrs-j.n.o.-17

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRES double et simple à louer, avec ou sans pension, amélioration moderne. Aussi repas à la carte ou à la semaine à prix modéré. S'adresser 124 Lalibérté. 10août-4fs-23f

CHAMBRE AVEC PENSION à louer, système de chauffage, place tranquille. Usage de bain et téléphone, prix spécial pour deux dans la même chambre. S'adresser 671 St-Vallier. 10août-4fs-23f

CHAMBRE DOUBLE ou simple à louer avec pension, fenêtre sur la rue, système de chauffage, place tranquille, usage du bain et téléphone. S'adresser 317 1-2 St-Joseph, coin Caron. 8-9-10-12août-4fs-23f

JE DONNE DES REPAS à 25c. Aussi chambre et pension. S'adresser 19 rue Ferland. 8août-4fs-23r

GRANDE CHAMBRE à louer, avec eau chaude. Prix modéré. Aussi pension à 30c du repas ou à la carte. 10 repas pour $2.50. S'adresser Mlle Laverdière, 302 St-Jean. 7août-6fs-23b

CHAMBRES A LOUER

GRANDE CHAMBRE sur la rue, bien ensoleillée, gaz dans la chambre, aussi autres chambres avec gaz, garde-robes, en section si désiré. Mme J.-A. Roy, 16 Latourelle, tél.: 3-0624. 10août-1fs-24r

GRANDE CHAMBRE genre boudoir, 1er étage, installation du gaz, eau près de la chambre, bain, téléphone, conviendrait pour 2 ou 3 personnes. S'adreser 40 1-2, Couillard, près rue St-Jean. 10août-1fs-24r

GRANDE CHAMBRE double à louer, avec châssis sur la rue, très propre. S'adresser 99 rue du Pont, tél.: 3-2222. 10août-6fs-24b

PETITE CHAMBRE $8.00 par mois près rue St-Jean. 5 rue Ste-Ursule, tél.: 2-5383. 10août-3fs-24b

CHAMBRES A LOUER, double et simple, téléphone, bain, poêle, face rue St-Joseph. S'adresser à 13 rue St-Joseph, M. Bellehumeur. 10-11-12août-24b

FLAT DE 2 APPARTEMENTS et chambre avec usage du gaz. S'adresser 27 1-2 rue St-Stanislas, tél.: 3-4517. Eugène Lessard, nouveau propriétaire. 10août-2fs-24b

CHAMBRE A LOUER, dans famille privée, usage bain, téléphone, grande garde-robes, 2 fenêtres, prix modéré. S'adresser 66 ou 63 St-Augustin. 10-17août-24b

FLAT A LOUER, gaz, eau courante, meuble ou non. Aussi grande chambre avec gaz, très confortable. Le tout réparé à neuf. Usage bain, téléphone, prix modéré, 14 Ste-Ursule. 8-10août-24b

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer, ainsi que chambre simple et pension si désiré. S'adresser 102 St-Cyrille. 3-5-8-10-12-15août-6fs-24f

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer, donnant sur la rue avec 2 fenêtres, grand garde-robes, très propre, eau chaude à l'année, dans famille privée et à prix modéré, usage téléphone et bain. S'adresser à 40 Côte Ste-Geneviève. 9août-1 n.o.

CHAMBRE A LOUER pour dame seulement, meublée, avec chambre bain privée. Située Grande-Allée, téléphone: 3-0319. 9août-6fs-24b

35 DAUPHINE, chambres double et simple, eau courante, usage du bain, s'adresser sur les lieux. 9août-2fs-24b

CHAMBRES très bien meublées, modernes, usage bain, téléphone, gaz dans chaque chambre, centre de Jacques-Cartier, aussi prenons soin des malades. S'adresser 298 St-François, tél.: 6503. 9août-5fs-24f

CHAMBRE A LOUER, avec eau courante, chambre de bain avec douche, usage du téléphone, prix $10.00 et $12.00. S'adresser 6 rue de Brébeuf, près du Château. 8août-4fs-24b

A LOUER BELLE chambre bien éclairée, chauffée, eau chaude et eau froide, usage du téléphone, pour monsieur seulement. Ecrire à Case 451, "Le Soleil", téléphone: 2-2884. 7août-6fs-24b

CHAMBRE ET APPARTEMENT à louer, No 8 rue Haldimand, eau chaude, installation pour poêle à gaz, téléphone 2-4977. S'adresser sur les lieux Mme W. Normand. 5 août-4fs-24r

CHAMBRE 4 APPARTEMENTS meublés et chauffées, située 149 rue St-Cyrille. S'adresser à C. Boucher, tél.: 2-8362 dans le jour seulement. 4août-6fs-24b

CONFORT DE CHEZ-SOI. — Très belles chambres doubles et simples, fraîchement restaurées, meublées ou non, prix modérés, endroit idéal, situé rue St-André à 50 pieds du fleuve, usage bain, téléphone. S'adresser sur les lieux Hôtel St-André, tél.: 2-2188. 22juil-26fs-24f

494 ST-JEAN—Joli grand salon, 3 fenêtres sur la rue, bien meublé. Suite de petites chambres avec eau courante, chambre de bain à très bas prix. S'adresser sur les lieux. Tél.: 3-2951. 8juil-26fs-24f

Chevaux, voitures, harnais

AVIS.—Je VIENS de recevoir un char de magnifiques chevaux de différentes pesanteurs. Très bons chevaux pour cultivateurs. Tous ces chevaux proviennent des meilleures fermes d'Ontario. Prix des plus intéressants. Une visite vous convaincra. F.-M. Bernier, 1055 St-Vallier. 27juil-26fs-27f

BOIS, CHARBON

ATTENTION, merisier, érable 2 1-2 pieds $4.50, 2 pieds $4.00, slabs de bouleau $2.00 le voyage, crottes de bois mou, $1.75 le voyage, livré à domicile. Satisfaction garantie. Téléphone 2-1834. S'adresser M. Desharnais, 312 Hermine. 20juil-26fs-30b

CHAUFFAGE PROVISIONS. Crottes merisier, 4 pieds sciées fendues $9.00 corde, $4.50 1-2 corde $2.45 1-4 corde. Bois corde merisier-érable 2 pieds longueur $3.90 corde, scié fendu $4.40 corde, $2.60 1-2 corde. Délignures $2.25. Espinette $1.80. Téléphone 9829 Côte Bell, Québec, Ed. Ruel Ltée. 13juil-26fs-30f

COUR A BOIS LAVAL, 111 St-Mathias, tél.: 7411, bois pour provisions, mérisier, érable, 2 pds et demie $5.00 la corde, 12 pcs, $3.00. Bois mou sec, scié, fendu, $2.25 la corde. Charbon dur Coke à la tonne, à la poche. Satisfaction garantie. 21juil26fs-30f

BOIS de chauffage, scié, fendu, merisier, érable, 2, 2 1-2 pieds, hêtre, bouleau, crottes, merisier, bois mou. Charbon dur: Stove, Egg. Chesnut, à la tonne, la poche, Coke, 4 poches pour $1.00. L. Verreault, 153 Napoléon, tél.: 6233. 29juil-1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31août-2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-sept.-30f.

HUILE POUR BRULEUR

L'HUILE ROUGE pour votre brûleur, est plus économique. Faites-en l'essai dès aujourd'hui. Service nuit et jour. Royal Oil & Gas Regd., 193 Franklin, tél.: 3-4011. 20juil-26fs-30a.l.

COMMERCE A VENDRE

ETAL DE BOUCHER demi outille à vendre ou à louer, situé St-François d'Assise. S'adresser 194 Ave des Erables, tél.: 3-4217 8août-26fs-31f

COMMERCE A VENDRE

COMMERCE A VENDRE.—Epicerie située dans une des principales artères commerciales, très bon poste, à vendre pour cause de maladie. Pour informations téléphoner à 3-1151. 10août-3fs-31b

STOCK D'EPICERIE et marchandise sèche à vendre, avec ameublement complet. Bon poste, situé centre du village, sur route Nationale. S'adresser à R. Gaumond, Ste-Croix, Co. Lotbinière, P.Q. 8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31août-2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28-30sept.-3-5oct.-49f

GRAND CHOIX manteaux nouveaux, styles, Broadtail, Caracul, Creamer, Hudson et Seal chapal, premier choix. Pony, Rat-Musqué Remodelages, coupe garantie. J.-O. Nadeau, 160 Côte d'Abraham, tél.: 3-4245. 10août-26fs-49b

HOMMES DEMANDES

ATTENTION.—Aux garçons désireux d'apprendre le métier de barbier, venez me voir immédiatement. Donneral certificat, pour plus de détails. Adressez-vous J.-E Bernier, 1128 St-Vallier, Québec. 10août-2fs-54b

ON DEMANDE un apprenti peintre, environ un an d'expérience. S'adresser 91 rue Fraser, de 7-8 heures p.m. 54b

3 VENDEURS SERIEUX pour représenter manufacturier canadien. Splendide opportunité pour homme qualifié et ambitieux, possédant bonne référence. Position d'avenir, chance de promotion. Pour entrevue demander M. Hamcox ou écrire pour appointement 322 rue St-Jean, chambre 7. 10août-1fs-54b

GERANT-VENDEUR D'EXPERIENCE pour une ligne de brûleurs à l'huile très connus dans Québec. L'homme qualifié aura aussi avantage de vendre d'autres bonnes lignes payantes. S'adresser de une à deux heures au gérant, 87 Dorchester. 10août-6fs-54f

BARBIER DEMANDE, ayant un peu d'expérience. S'adresser 36 du Pont, tél.: 5474, A. Delisle. 9août-6fs-54f

JEUNE HOMME demandé comme voyageur dans spécialité épicerie, ayant quelques années d'expérience, pour la ville. Ecrire Casier 458 "Le Soleil". 9août-6fs-54b

HOMMES DEMANDES immédiatement, position à l'année pour l'homme qui se qualifiera. Salaire et commission. S'adresser chambre 306, au Gérant, M. L.-C. Roy, édifice "Le Soleil". 8août-4fs-54b

HOMMES DEMANDES immédiatement, 2 territoires de libre seullement, pour représenter grosse compagnie connue depuis plus de 50 ans. Voir Gérant, pour détails, chambre 307, "Le Soleil". 8août-4fs-54b

NOUS DEMANDONS un représentant dans chaque paroisse pour vendre linge de seconde main. Gros profit, très peu de capital requis. Pour plus de détails, écrivez à 58 St-Dominique, Québec. 7août-6fs-54f

HOMMES, Garçons. Attention venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec. Condition très avantageuses, commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner un salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt, n'hésitez pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser Collège des Barbiers de Québec, Enr., 878, St-Vallier, tél.: 4-0479. 3août-26fs-54f

PROFITS EN ARGENT payés hebdomadairement pour la vente de nos arbres et arbrisseaux, universellement connus, garantis. Ouvrage agréable pour tout son temps ou pour une partie. Equipement complet et instructions gratis. S'adresser: Luke Frères Limitée, Pépiniéristes, Montréal. 3-10-17-24-31août-54b

HOMMES ET FEMMES

JEUNE FILLE ou jeune homme de 18 à 20 ans, sérieux et honnête, pouvant faire correspondance et servir dans magasin de musique. Ecrire Casier 501 "Le Soleil". 10août-2fs-55

RESTAURANT A LOUER

RESTAURANT à louer avec le stock, en face du Jardin Zoologique, pour le reste de la saison, prix $50.00. Pour autres renseignements s'adresser 263 St-Cyrille, 2e étage, entre 1 heure et 2 heures. 5août-4fs-31b

COMMERCE A VENDRE.—Epicerie avec licence de bière à vendre, prix attrayant, pour acheteur sérieux. Pour informations, téléphone: 6270 ou 3-3510. 5août-6fs-31b

MAGASIN de chapeaux à vendre avec ameublement, très bien situé, bonne clientèle, condition très avantageuse, cause de vente: maladie. Pour informations écrire Casier postal 310, tél.: 2-6196. j.n.o.-31b

DIVERS A LOUER

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD et Remington à louer, prix spécial. S'adresser M. Gérald Martineau, 78, rue St-Pierre, tél.: 2-2890. 2août-26fs-36r

DIVERS A VENDRE

BALANCE EXACTE POUR BEBES, peut servir dans la cuisine. Aussi trottinettes (kiddy cars) pour deux enfants. Téléphone 3-1732. 37b

L'ARGENT EST RARE, quantité lingerie seconde main, gros, détail, prix très bas. Belles robes à choisir 36 cts, habits tous les prix. Beaucoup de lingerie d'enfants pour défaire. S'adresser 36 St-Nicolas. 9août-6fs-37r

VERS DE PECHE A VENDRE.—25c du 100. S'adresser à Maurice, 41 St-Martial, tél.: 4-4339. j.o.n.

A VENDRE STEP de course pouvant transporter 4 personnes avec moteur Evin Rude, 16 1-2 forces, équipé avec route pour conduire. S'adresser Alfred Vezina, 137 Caron, tél.: 3-3825 le soir 113, 10e rue, tél.: 4-4937. 8août-3fs-37b

DEBENTURES A VENDRE—$4,000. Hôpital Notre-Dame, valeur de tout premier ordre, rapporte 5 1-2 pour cent tous les six mois. S'adresser par correspondance Casier 454, "Le Soleil", Québec. 8août-3fs-37b

A VENDRE GLACIERE électrique, automobile, capot de chat, cause mortalité. S'adresser 36 rue du Pont, tél.: 5494. A. Delisle. 8août-6fs-37r

A VENDRE GLACIERE électrique, automobile, capot de chat, cause mortalité. S'adresser 36 rue du Pont, tél.: 5474. A. Delisle. 5août-6fs-37r

SHOW-CASES A VENDRE, très bon marché. Toutes sortes de show-cases, ameublement de magasin, vitrines à vendre à des prix très avantageux. S'adresser au Art Show-Case Enr., 259 St-Joseph, tél.: 3-2920. 2août-26fs-37f

VIEUX JOURNAUX à vendre, à la livre, occasion pour bouchers et épiciers. S'adresser au "Soleil". j.n.o.-37b

MACHINES A ECRIRE reconstruites ,toutes les marques de $35.00 en montant. Location, réparations, échange. Québec Typewriter Exchange, J.-E. Vézina, propriétaire, 44, côte de la Montagne, téléphone 2-3551. 9août-26fs-37r

DIVERS

Mme Vve A. MOREL informe le public qu'elle s'occupe comme par le passé de clairvoyance et guérison au bureau ou par correspondance. N'oubliez pas l'adresse, 61 Fleurie, tél.: 2-8029 28juil-26fs-38f

HOPITAL de la Miséricorde-Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories salle commune, chambres semi-privées et chambres privées. Interns et permanent, médecin au choix, pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Mère Directrice, 682 Chemin Ste-Foy, Québec, tél.: 7067. 12juil-26fs-38f

VOUS TROUVEREZ maternité licenciée honnête et tranquille où l'on place les bébés. Adressez-vous 12 St-Gabriel, tél.: 2-1966 ou boîte postale 792, Bureau Poste Haute-Ville, Québec. 4août-26fs-38r

MATERNITE PRIVEE, licenciée, distinguée et honnête. Prix des chambres avant terme, $2.00 et $3.00 par semaine. Gardons bébés. S'adresser 57 1-2 rue St-Joseph, tél.: 6201. 4août-26fs-38r

ELEVES DEMANDES

COURS PRIVES français donnés à Québec, tél.: 4-4724. Aussi cours privés donnés à Lévis. S'adresser de midi à 1 heure et de 6 à 7 h., tél.: 914, Rue St-Denis, Lévis, M. W. Deschênes. 10août-3fs-39b

MISS ALLEN, l'anglais par conversation enseigné par un expert, 11 ans d'expérience en Ontario et en Angleterre. Leçons privées ou en petit groupe. Méthode rapide. Enseignement sans devoirs. Profitez des cours d'été. Pour renseignements consulter Miss Allen, apt. 9, 196 St-Jean, tél.: 2-3331. 8août-26fs-39r

ALLONS Y A L'ECOLE DAUVERSIERE faire un cours commercial dans les deux langues en très peu de temps. Oui, en effet, c'est bien là que nous sommes diplômés à la fin de notre cours. Ouverture des cours 5 septembre. Nos succès sont la preuve de notre enseignement. 281 rue St-Joseph. Tél.: 3-4254, 3-0471, 3-0418, 3-1122. Emmanuel Boucher, principal. 8août-26fs-39b

AU BART SCHOOL, 221, St-Jean, tél.: 2-5889 ou 7317. Cours commercial anglais, donné en anglais par des Anglais. Conversation anglaise. Grammaire anglaise. Cours de ponctuation anglaise et française. Correspondance anglaise et française. Sténographie anglaise et française. Arithmétique commerciale. Mathématiques. Comptabilité. Français. Préparations aux examens de la Province, etc., etc. 8août-26fs-39r

INSTITUT J. THOMAS, 25 St-Stanislas, tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial complet, classique. Préparation pour brevets et tous les examens de la province. 22juil-26fs-39r

COURS PRIVE, classique et commercial complet, français, anglais, sténographie, latin, etc., par professeur, 18 ans d'expérience. Prépare aussi au séminaire et collège Jésuites. Cours d'ensemble chez les Pères. Aussi cours de vacances. S'adresser M. J.-G. P. Guay, en résidence chez Mme Vve Art. Langlois, 150 Artillerie, (coin Scott). 8mai-j.n.o.-39

Emplois demandés, hommes

COUPLE MARIE avec jeune fille de 21 ans, désire position comme concierge, l'homme et la femme pour se rendre généralement utiles pour l'entretien de la maison et la jeune fille, pourra aider sa mère. Expérience de plusieurs années. S'adresser à M. Marcotte, 12 rue Scott, tél.: 4-2543. 4août-6fs-40b

POSITION DEMANDE, homme marié, bonne apparence, très sérieux, parle et écrit les deux langues, connaissances générales du commerce. Tel que sollicitation, vente, collection, tenue de livres, peut conduire et vendre automobile. Expérience 12 ans. Références première classe, satisfaction garantie, prêt à commencer sur demande. Jules A. Maheux, 190, 1ère Avenue, tél.: 5365. 10août-6fs-40f

Emplois demandés, femmes

UNE DAME offre ses services comme garde-malade, $1.00 par jour. Pour couture de tous genres, 75c par jour. S'adresser par écrit à Mme Delisle, 20 St-Patrice, tél.: 2-5310. 41b

GARDE-MALADE, libre dans le moment prendrait cas d'accouchement, vieillard, enfants malades. Peut fournir meilleures références et demandera prix modéré, tél.: 3-2124. 9août-4fs-41b

FILLES DEMANDEES

CINQ FILLES DEMANDEES pour faire de la sollicitation pour des lignes très connues. Une fille sérieuse peut se faire $12.00 par semaine. S'adresser personnellement à 239 St-Hélène. 10août-2fs-42b

COIFFEUSE DEMANDEE.—On demande une coiffeuse d'expérience. Aussi salon de barbier et beauté à vendre. Peu comptant, peu par mois. Appeler 3-3159 ou 3-1674. 9août-2fs-42f

Les petites annonces du "Soleil" coûtent peu et rapportent beaucoup.

HAUTE-VILLE

119 LOCKWELL, 6 chambres et chambre bain, chauffé, garage, réparé à neuf, 289 Latourelle, 8 chambres, chambre bain, passage, réparé à neuf. S'adresser Alexandre Nadeau, 25 Ste-Claire, tél.: 4-0025. 2-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29août-61r

39 JEANNE-D'ARC, logement 7 chambres, chambre de bain, planchers bois dur, chauffé, eau chaude à l'année. S'adresser à H. Houde, 349 St-Jean, tél.: jour 2-3631; le soir 2 5873. 1-3-5-8-10-12août-6fs-61r

BELVEDERE

LOGEMENTS A LOUER

ST-CYRILLE — Nos 254-258, 5 chambres et chambre de bain, chauffés ou non.

BOURLAMAQUE — Nos 2, 6, 6 chambres et chambres de bain.

CREMAZIE—192, 2 logements, 6 chambres et chambre de bain, chauffé ou non, 212, chauffé ou non, 214-216, 5 chambres non chauffés.

LACHEVROTIERE.—17, 3 chambres et chambre de bain, meublé ou non. 19, 5 chambres et chambre de bain.

ST-BENOIT. — No 100, 6 chambres.

SOUS-SOL rue Crémazie.

S'adresser Arthur Frenette, 260 St-Cyrille, tél.: 5676. 26avr-22fs

A LOUER deux logements chauffés, claires vidanges, 7 chambres, 24 Murray. S'adresser tél.: 3-4394-3-2522. Autres logements chauffés, 9 chembres à 57 des Franciscains. 31juil-26fs-61f

RUE LAVIGUEUR petit logement 4 chambres à louer immédiatement. S'adresser Emile Brousseau, 255 St-Jean, tél.: 2-5768. j.n.o.-61b

327 ST-CYRILLE, logement à louer, 2ème étage, 8 pièces, compris chambre bain, plancher bois dur, prix réduit, tél.: 6647. 12juil-26fs-61f

78 TURNBULL coin Maisonneuve, beau grand logement, 9 pièces plus chambre bain, dépense, planchers bois dur, améliorations modernes, possession immédiate, chauffé ou non. S'adresser 78 Turnbull de 2 h. 30 et 4 h. 30 ou sur appointements. tél.: 2-3533. 1août-26fs-61b

A LOUER un beau logement sur la rue St-Réal. S'adresser à 31 rue St-Réal. 3août-12fs-61b

69 CLAIRE-FONTAINE, plain- pied, 8 appartements, chambre bain, eau chaude, améliorations modernes, garage si désiré. S'adresser 378 du Roi, tél.: 3-0951. 4août-8fs-61b

LOGEMENTS à louer, de 4 et 5 appartements, très propres, chauffés, rue St-Patrice. S'adresser à C.-E. Migner, 785, St-Vallier, tél.: 8358. 7août-6fs-61f

LOGEMENT CHAUFFE, 6 pièces, plus chambre de bain ,très propre, très ensoleillé. Prix modique. Visible en tout temps. S'adresser 82 Lockwell, 2ième étage, tél.: 8484. 8août-6fs-61b

RUE ARTILLERIE, plain-pied, 4 chambres et chambre de bain. Aussi trois chambres et chambre bain, meublées ou non, améliorations modernes, réservoir eau chaude avec connexions. Aussi garage avec lumière électrique et eau. S'adresser 59 Artillerie, tél.: 2-1969. 9août-6fs-61f

TROIS LOGEMENTS à louer, réparé à neuf, 91 Latourelle, 4 chambres, 9 Déligny, 5 chambres, plus chambre bain, 44 avenue Parent, 6 chambres, avec bain. S'adresser 55 St-Anselme, tél.: 8419. 8-10-12-15-17-19août-6fs-61f

435 ST-CYRILLE, plain-pied, chauffé, 8 grandes pièces, plus chambre bain, clair de tout, coin Ave Brown. S'adresser 431, St-Cyrille, tél.: 7581 ou 3-0104. 22-25-27-29juil-1-3-5-8-10-12-15-17août-61f

LOGEMENTS 4-5-6 chambres, plus chambre de bain, planchers en bois franc, remis à neuf, situés rues Richelieu, St-Oliver, Latourelle. S'adresser Henri Robitaille, 108 rue Richelieu, tél.: 2-3288. 10août-26fs-61r

PROFESSEURS, COURS PRIVES, ECOLES

Moins d'un mois nous sépare de l'ouverture des classes, il n'est pas trop tôt pour faire vos suggestions aux milliers de lecteurs du "SOLEIL" concernant vos classes, cours privés, instruction, musique, etc., etc. Professeurs, il vous en coûte que quelques sous pour avoir l'annonce de votre classe tous les jours du mois.

HOMMES ET FEMMES

SOLLICITEURS demandés pour produits domestiques Laurentides. Bonne commission. Références exigées. S'adresser 226 St-Jean, 7 à 9 h. du soir. 55b

HOTELS A VENDRE

HOTEL près du Palais de Justice, cinq minutes des manufactures, poste exceptionnel, à vendre, bon marché, conditions faciles; cause : abandon des affaires. S'adresser à Alfred Bruneau, Montmagny, P.Q. 5août-4fs-57b

LOGEMENTS A LOUER

HAUTE-VILLE

AVENUE MONCTON.—Maison nouve, deux logements, un de 11 pièces, premier étage; l'autre 8 pièces, deuxième étage, à louer ou à vendre.

AVENUE DES BRAVES.—Maison seule, 11 pièces, magnifique propriété, à louer ou à vendre.

S'adresser P. Furois, 126 des Braves, tél.: 6338. 8août-26fs-61f

GRANDE-ALLEE 255, logement chauffé, 8 pièces plus chambre bain, passage et dépense, claire neige et vidanges. Le tout remis à neuf. S'adresser 237, Grande-Allée. 15juil-26fs-61b

RUE ST-CYRILLE près (Avenue Hollande) logements 5-6-7 pièces, plus chambre bain, chauffés ou non, améliorations modernes. S'adresser M. Fournier, 759 St-Cyrille, tél.: 8716; le soir 3-0877. 8août-26fs-61r

GRANDE-ALLEE 255, logement chauffé, 6 pièces plus chambre bain, passage et dépense, claire neige et vidanges. Le tout remis à neuf. S'adresser 257, Grande-Allée, tél.: 3-2200. 15juil-26fs-61b

160 1-2 CREMAZIE, logement à louer, 5 chambres plus chambre de bain, chauffé,

IMMEUBLES

C.-E. MIGNER

Prix spéciaux pour quelques jours dans plusieurs localités.
CENTRE de St-Roch, 2 logements, revenu mensuel $36.00. Prix, $3,000.00.
HAUTE-VILLE, 2 maisons de revenus à vendre ou échanger.
COIN DE RUE à St-Sauveur, terrain de plus de 5000 pds et bâtisse à sacrifier à $3,000.00, en bas de l'évaluation.
Magnifiques TERRES à proximité de la ville à vendre ou échanger.
Toujours la même adresse, C.-E. Migner, 785, rue St-Vallier, Québec, tél.: 8358.
7août-6fs-100f

H.-P. CIMON

SILLERY.—Magnifiques terrains à Sillery, $240.00 et plus 10% comptant, balance $5.00 par mois. Aussi autres propriétés et commerces situés dans tous les quartiers de la ville. H.-P. Cimon, Immeuble & Assurances Générales, Edifice Cimon, 6 Côte d'Abraham, tél.: 5169. 8août-6fs-100f

LOGEMENT A LOUER

513 COIN ST-CYRILLE et Murray, 7 chambres, chauffé, 3 au deuxième et 4 au troisième plus bain. Machine additioner Burroughs à vendre. Alex. Blondeau, 385 de la Reine, tél.: 7060. 27juil-26fs-100f

SPORT

LE TOURNOI DE TENNIS DES C. DE C.

Le tournoi des simples, pour le titre de champion local, dans les classes A et B, est commencé chez les Chevaliers de Colomb, depuis quelques jours, et en voici le résultat des premières rondes.

CLASSE A

1ère Ronde —

Dr Eug. Blouin, vs M.-A. Lemieux, 6-1, 9-7.
G. Routhier vs J.-M. Laliberté, 6-0, 8-6.
F. Picard vs René Labeille, 6-0, 2-6, 6-4.
P.-A. Plamondon vs Jos. Gagnon, 6-3, 6-3.
Paul Talbot vs P.-H. Laliberté, 6-2, 7-5.
Maurice Houle vs Paule Turgeon, 6-4, 6-2.
J.-B. Gagnon gagne par défaut contre M.-P. Lasnier.
P.H. Plamondon vs L.-A. Trépanier, 6-3, 6-1.

2ème Ronde —

Dr Eug. Blouin vs G. Routhier, 6-3, 6-2.
P.-A. Plamondon vs F. Picard, 6-3, 6-3.
Paul Talbot vs M. Houle, 6-3, 6-0.
P.-H. Plamondon vs J.-B. Gagnon, 6-3, 6-2.

CLASSE B

1ère Ronde —

G.-H. Bruneau vs Ph. Letarte, 6-1, 6-3.
M. Furois vs A. Fortin, 6-0, 7-5.
Alf. Plamondon vs Roger Vézina, 6-4, 2-6,7-5.
Albert Brousseau vs René Bazin, 6-1, 6-2.
F. Gamache vs Bob Hatch, 6-3, 9-7.
M. Masson vs Ed. Proulx "Par défaut"
A. Fecteau vs R. Drolet "Par défaut"
H. Létourneau vs I. Breton, 7-5, 6-4.
K. Hatch vs Geo. Plamondon 6-2, 6-3.

2ème Ronde

G.-H. Bruneau vs M. Furois 6-0, 6-2.
F. Gamache vs A. Brousseau, 5-7, 6-4, 6-0.
A. Fecteau vs M. Masson 8-6, 0-6, 6-4.
H. Létourneau vs K. Hatch 1-6, 6-2, 6-4.

Si la température le permet, les semi-finales et finales seront jouées vendredi et samedi respectivement. Nous comptons sur une bonne assistance, car ces parties s'annoncent comme devant être très contestées.

BALLE MOLLE

A BEAUPORT

Le Salaberry de Beauport, a défait hier soir le Dominion Stores, au score de 8-2.

Vendredi soir, le Salaberry recevra la visite du club Duchesneau.

DEFIS

Le club Salaberry lance un défi à tous clubs amateurs de Québec et des environs, pour jouer la semaine prochaine. Les clubs de la ligue Nationale ont la préférence. Répondre par la voie du "Soleil".

LE MARCEL JOBIN

Le jeune Marcel Jobin, a défait le jeune J.-M. Vézina sur l'Esplanade, par le score de 9 à 3, mardi soir. Dimanche prochain, il ira rencontrer le jeune Vézina, sur son terrain au Cap-Rouge.

AU GIGNAC

Ce soir à 7 heures précises, le Pingos jouera contre le Gignac, sur le terrain du Gignac, coin 2e Rue, 3e Avenue.

DEFI

La jeune Alliance Limoilou, lance un défi à tous clubs alignant des joueurs de 14 à 16 ans, pour jouer dimanche sur le terrain de celui qui acceptera le défi, spécialement au jeune Berger, au jeune Voltigeur et au jeune "Soleil". Inf. Maurice Simard, tél.: 4-1115.

Voici l'alignement de la jeune Alliance : Receveur: R. Michaud, lanceur: A. Baribeau, 1er but: R. Gagné, 2ème but: J.-C. Desjardins, court-arrêt: R. Langevin, 3ème but: H.-L. Bolduc, champ g.: F. Mercier, champ c: M. Simard, champ dr.: H. Verret. Subs: R. Giguère, R. Baribeau, P. Asselin; Capt. M. Simard.

CANTIN FILS

Mardi soir, le Cantin a écrasé le Royal de la ligue St-Jean-Baptiste, au score de 13-2. R. Normand, du Cantin frappa un circuit avec 2 hommes sur but et A. Carpentier un 3 buts.

Jeudi soir, le Cantin Fils rencontrera la Parisian Corset, au parc Victoria.

PARISIAN CORSET

Ce soir, à sept heures précises, sur la plate No 1, du Parc Victoria, une seconde rencontre entre Parisian Corset, vs Cantin Fils.

VICTOIRE DU UNITED

Hier soir, mercredi, le club United 5c à $1.00 a battu au score de 4 à 3, le club Fleet Foot.

Le président du United 5c à $1.00, M. E. L. Heureux, désire attirer l'attention des officiers des clubs amateurs de balle molle, de ne pas confondre le club United 5c à $1.00 avec les Magasins Unis.

Si le défi lancé par le Salaberry de l'Oeuvre de Jeunesse aux Magasins Unis, paru dans le Soleil de mercredi, le 9 août (hier), s'adresse à nous, s. v. p. communiquer avec M. M. Moreau, téléphone: 2-3581.

SUR L'ESPLANADE

Ce soir, le Delphis Roy rencontrera les pompiers du Poste No 5. Cette partie sera des plus contestées, car les deux clubs alignent de très bons joueurs. Le public est cordialement invité.

LE DELPHIS ROY

Hier soir, sur l'Esplanade, devant près de 1,200 personnes, le club de balle molle Delphis Roy, remportait une autre brillante victoire contre le R. C. N. V. R. au score de 18 à 9. Les gars du Roy partirent par un déluge de hits dans la première manche. La batterie du R. C. N. V. R., qui était composée de L. Myrand, lanceur, et de Gaston Béchette, receveur, ne put rien faire et ce déluge de hits, dans cette première manche, fit monter le marqueur à 7 points.

Lutte au C. N. R. A.

Voici le programme de lutte qui sera présenté demain soir par Jos. Levasseur, au terrain du C. N. R. A.:

Art. Parent vs Al. Brousseau, deux dans trois;

Moise Godbout vs Kid Hiker, 45 minutes;

Roland Tremblay vs Robin, 30 minutes;

Lafrance vs Art. Cloutier, 20 minutes.

A LAUZON

Tournoi open de tennis : —

RESULTATS D'HIER

Lauréat Cantin défait Jules Turgeon 6-3, 6-1.

Eugène Laflamme défait Robert Leclerc 6-0, 6-3.

Maurice Ouellet défait Henri Maranda 6-3, 6-0.

André Lesage défait Maurice Ouellet 6-2, 6-1.

Alphonse Gingras défait Eugène Laflamme, 6-1, 6-3.

Alphonse Gingras défait Léo Turcotte 6-2, 6-3.

Georges Pelletier défait W. Marchessault 6-2, 6-2.

Jacques Samson défait Antonio Boutin 13-11, 3-6, 6-4.

Edouard Dion défait Jacques Samson 6-1, 6-2.

Edmour Matte défait Frank Lemieux 4-6, 6-4, 6-4.

Edmour Matte gagne par défaut.

CEDULE DU JOUR

4 heures : —

1.—André Lesage vs Alphonse Gingras.

3.—Edmour Matte vs Georges Pelletier.

5 heures : —

1.—Edouard Dion vs Lauréat Cantin.

6 heures : —

1.—Antonio Pelletier vs Jacques Demers.

A. S. E. C.

Tournoi annuel de tennis : —

HIER

Mlle Y. Derome et A. Paquet disposent de Mlle U. Lapointe et C. Archer : 7-5, 7-5.

L. Fréchette défait G. LeRouzès, 6-1, 6-1, dans le tournoi de consolation de simple des hommes.

L. Fréchette défait L. Descôteaux 2-6, 6-1, 6-0, dans le tournoi de consolation.

Mlle G. Paquet défait Mlle L. Roy 6-1, 6-0.

AUJOURD'HUI

3 heures 30. — Mlle F. Martineau vs Mlle G. Paquet.

4 heures 30. — Mlle Y. Derome et A. Paquet vs Mlle E. Charest et J. Turgeon.

6 heures 30. — Mlle Frédérick et F. Turgeon vs gagnants de la rencontre précédente.

Le tennis à St-Sacrement

Voici le résultat des parties qui ont été jouées dans le série de tennis pour le championnat de St-Sacrement : — P.-E. Lachance défait J.-P. Foster, 7-5, 8-6.

A. Fiset défait J.-C. Bussières, 6-4, 6-0.

G.-A. Bussières défait R. Godbout, 6-3, 6-2.

J.-C. Brunet défait G.-A. Lachance, 6-2, 10-8.

J.-R. Lachance défait N. Genest, 6-2, 1-6, 6-4.

L. Lachance défait P.-N. Verge à défaut.

J.-P. Bélanger défait A. Fugère, 6-2, 1-6, 6-2.

H. Verge défait J.-P. Bédard, 6-3, 6-4.

J.-R. Lachance défait R. Mercier, 7-5, 7-5.

La Direction.

Leaders de la Nationale

Au bâton — Klein, Phillies, .381 ; Terry, Giants, .351.

Points — Martin, Cardinals, 84 ; P. Waner, Pirates, 72.

Points comptés sur les coups — Klein, Phillies, 95 ; Vaughan, Pirates, 73.

Hits — Klein, Phillies, 157 ; Fullis, Phillies, 149.

Doubles — Klein, Phillies, 34 ; P. Waner, Pirates et Medwick, Cardinals, 31.

Triples — Vaughan, Pirates, 16 ; P. Waner, Pirates, F. Herman, Cubs, Martin, Cardinals et Lee, Braves, 10.

Circuits — Berger, Braves, 20 ; Klein, Phillies, 19.

Buts volés — Martin, Cardinals, 16; Frisch, Cardinals, 13.

Lanceurs — Tinning, Cubs, 9-3 ; Cantwell, Braves, 15-7.

Leaders de l'Internationale

	AB	P.	H.	Pct
Boone, Toronto	433	75	159	.367
Solters, Balti.	397	92	144	.363
R. Thompson, Alb.	351	57	123	.350
Clabough, Balt.	301	62	105	.349
Mulleavy, Buff.	461	94	155	.336
Tucker, Buff.	408	83	135	.331
Arlett, Balt.	410	100	137	.331

Le Big Bag

Mardi soir, le 8 août, eut lieu une partie de Big Bag jouée sur le terrain du club Le Stag, contre le Laval et le club Stag a remporté la victoire sur ses adversaires au score de 360 points. Voici l'alignement des clubs:

CLUB LAVAL	CLUB LE STAG
E. Michaud, 2305	A. Morneau 2090
E. Michaud, 2580	E. Laliberté, 2420
A. Levasseur, 1845	G. Guay, 2015
P. Gagné, 1290	O. Boucher, 1615
C. Fortier, 1580	Geo. Pelletier, 1820
Total : 9600	Total : 9960

Le club Le Stag doit aller rencontré le Laval, jeudi, le 10 août, à 7 heures 30 p. m.

A St-Vallier

Charles Métivier a défait Mlle Gertrude Vézina, dans une partie d'honneur, au tennis de la grève, 6-2, 6-4 et 6-1.

Mlle Gertrude Vézina aimerait rencontrer M. Métivier sur un court de Québec cette fois pour un enjeu.

FEU M. PAPILLON



M. ODINA PAPILLON qui fut victime de l'écrouli qui s'est produit vendredi dernier à Saint-Charles de Portneuf. M. O. Papillon était avantageusement connu dans Portneuf et dans les paroisses environnantes.

Beauceville

Divers

—M. le curé F.-P. Lamontagne était à Ste-Hénédine, jeudi dernier, à l'occasion des funérailles de M. le curé L.-N. Fiset.

—M. et Mme Léonce Doyon et leurs enfants, de St-Camille ont passé une huitaine chez des parents.

—M. et Mme J.-A. Veilleux sont de retour d'un voyage à Shergrooke, Drummondville et St-Hyacinthe, après avoir reconduit leur fils, Marcel, au monastère des Pères Dominicains de St-Hyacinthe. Ils étaient accompagnés de M. et Mme Florian Fortin, de Sherbrooke.

—Mlle Yvette et M. Chs-Auguste Gagnon, de Lambton, ont passé quelques jours en ville, les hôtes de leur sœur, Mme L.-Ph. Johcœur, électricien.

—M. Chs Létourneau, de St-Côme, était l'invité de M. Pierre-Albert Bernard, cette semaine.

—M. Elie Boulanger, de St-Côme, était de passage à nos bureaux, cette semaine.

—Mme Joseph Veilleux a passé la fin de semaine à St-Joseph et Vallée Jonction. Elle était l'invitée de Mmes Joseph Drouin et H. Gosselin.

—MM. W. Nadeau, P. Angers ainsi que Mlles Yvette Nadeau et Renée Angers, sont descendus à Québec, mercredi.

—M. et Mme A.-E. Jacques, de Québec, ont passé la fin de semaine en notre ville, les hôtes de M. et Mme Ed. Fortin.

—M. Raymond Lachance, de Lac Frontière, était à Beauceville, dimanche.

—M. Joseph Bernard est descendu à Québec dimanche.

—M. et Mme Hormisdas Durocher, ainsi que leur fils Armand, de Woonsocket, R.-I., étaient en promenade en ville, la semaine dernière, les hôtes de M. et Mme Elzéar Bernard, Mlle Marie Bernard, ainsi que M. et Mme Théodore Poulin et autres parents et amis.

—MM. et Mmes Henri-Georges Begin, Emile Lessard, M. Henri Mathieu ainsi que Mlle Augustine Mathieu, de New-York, visitaient leur père, M. Joseph Mathieu.

—M. J.-C. Loubier est de retour d'un voyage de quelques jours, aux Etats-Unis.

—M. Joseph Lapointe, de Boston, passe une semaine en ville, l'hôte de sa sœur, Mme Arsène Gosselin.

—MM. Gérard Gilbert, Louis et Mlle Denise Bolduc, à St-Georges, dimanche.

—Mlle Esther Roberge, de Ste-Marie, était de passage à Beauceville, ces jours derniers.

—M. J.-A. Veilleux est descendu à Québec, vendredi dernier, par affaires.

—Mlle Charlotte Clément a passé une couple de jours à Ste-Marie, l'hôte de Mlles Lacroix.

—MM. Pierre, Albert et Louis Bernard ainsi que M. Joseph Mercier, en promenade à St-Côme, dimanche.

—M. et Mme René Mathieu et leur fillette Claudette, de Québec, étaient les hôtes de M. et Mme Albert Mathieu, dimanche.

—MM. Adolphe Vigue, Charlie Hamand, de Gardiner Me., ont passé la fin de semaine à Beauceville. Ils sont retournés dimanche accompagnés de Mme Adolphe Vigue et ses deux enfants, Harold et Francis, lesquels avaient passé une quinzaine chez Mme François Bolduc.

—M. le Dr et Mme Odilon Cliche, de St-Joseph étaient les hôtes de M. et Mme J.-P. Cloutier, samedi.

—Mme Joseph Veilleux était de passage à Lac Frontière, mardi. Elle était l'hôte de sa sœur, Mme Joseph Valiée. Mme Veilleux s'est rendue à Ste-Justine où elle était l'invitée de Mme Jos. Sirois.

—MM. F. Grenier, Aristide et Patrick Bourdages, de Québec, étaient les hôtes de la famille François Bolduc, lundi.

—Mlle Fernande Nadeau, de St-Joseph, a passé la journée de dimanche chez son grand-père, M. Joseph Bernard.

—MM. Chs Belleau, Lionel Demers, J.-V. Martel, de St-Romuald, ont passé le dimanche en ville.

—Mlle Jeannette Nadeau est allée passer une semaine de vacances à St-Georges.

—MM. Clermont et Frédéric Veilleux, A.-R. Rioux, Patrick Veilleux, Gaston Grondin et Marcel Poulin, sont allés passer la journée de dimanche à Québec.

—Mlle Georgette Roy est de retour d'un voyage d'une quinzaine à Manchester, l'hôte de sa grand-mère, Mme Napoléon Jolicœur.

—MM. Henri Renault, maire de Beauceville-Est, et Josaphat Poulin, président de la Commission Scolaire de Beauceville, sont descendus en voyage d'affaire, à Québec, hier.

—Le Dr Jos.-H. Desrochers et Mlle Desrochers sont attendus demain, à Beauceville, d'une promenade d'une quinzaine de jours à Old Orchard.

—Mme John Bourdages, de Québec, passe une quinzaine de jours dans la Gaspésie, l'hôte de parents et d'amis.

—M. et Mme F.-X. Vaillancourt, qui viennent d'être si cruellement éprouvée par la mort de Mme Oscar Auger, sœur de Mme Vallancourt, Mlle Marthe Vaillancourt et M. J. Dancose, de Beauceville, ont passé une partie de la semaine, à Québec, pous assister aux funérailles de Mme Auger.

Naissance

M. et Mme Alcide Jacques (née Simone Poulin), de Méríden, Conn., font part à leurs parents et amis de la naissance de leur deuxième fillette, née le 1er juillet et baptisée le 16, sous les prénoms de Marie-Anna Joselyne. Parrain et marraine, M. Albini Poulin et Mme Wilfrid Poulin, oncle et tante de l'enfant.

Nos félicitations.

Nouvelles du Nouv.-Brunswick

(De notre correspondant)

Campbellton, N.-B.—Deux causes civiles sans jurés ont été entendues devant M. le juge J.-L. Ryan, ici, cette semaine. Celle de Lawrence Haché vs Mme Yvonne Savard, une action en replevin pour violation du droit de propriété en prenant un cheval qui appartenait à M. Haché. M. Benoît Michaud occupait pour le poursuivant et M. A.-P.-N. McLaughlin pour Mme Savard.

M. Haché et M. Antoine Gagnon furent les témoins entendus par la poursuite et MM. Bert. Somers, Achille Moreau, Edouard Moreau et Jos. Richard, pour la défense. Les arguments dans cette cause seront entendus le 15 août.

L'autre cause civile fut celle de Désiré Gagné vs Joseph Truchon, tous deux de Kedgwick, N.-B., une action pour dette. M. et Mme Gagné témoignèrent pour la poursuite et la cause fut ensuite ajournée au 15 août lorsque les témoins de la défense seront entendus.

M. l'avocat Benoît Michaud occupe pour M. Gagné et M. E.-B. McLatchy pour la défense.

Campbellton, N.-B.—Lorsque M. le magistrat A.-A. Andrew refusa de lui donner raison dans un argument sur un point de loi, M. l'avocat J.-Allan Leblanc, greffier de la paix et procureur pour la paroisse de Grimmer dans la cause de M. Thomas Ferland vs paroisse de Grimmer, sortit de la salle de cour avec ses témoins.

M. l'avocat Benoit Michaud, qui occupait pour Ferland, avait questionné M. Ferland et ensuite appela comme témoin, un des témoins de M. Leblanc, M. Louis Lavoie, officier des pauvres de la paroisse. M. Leblanc s'objecta fortement et lorsque le magistrat décida pour M. Michaud, il se retira de la cause et sortit de la salle. M. Michaud se fit alors assermenter comme témoin et témoigna pour prouver sa cause.

M. le magistrat a réservé sa décision à plus tard.

Dalhousie, N.-B.—S.—Les élections civiques qui ont eu lieu dernièrement à Dalhousie avaient éveillé beaucoup d'intérêt chez les contribuables. M. Allan McDonald, homme d'affaires bien connu de cette ville, autrefois de Moncton et M. Jackson Miller sont les deux nouveaux échevins. Cette élection avait été rendue nécessaire par la démission des deux échevins, MM. H.-N. Travers et A.-G. McKenzie.

Jacquet River, N.-B., S.—L'enquête dans l'argent dépensé en secours directs par la paroisse de Durham, comté de Restigouche, a été ajournée à mardi prochain par M. le commissaire H.-Lester Smith, ici, hier. Tous les officiers qui distribuaient ce secours ont été questionnés par M. W.-J. West, procureur du département des Travaux Publics et par M. H.-F.-C. Bridges, avocat des officiers et de la municipalité de Restigouche. Jusqu'à présent, on n'a pas trouvé de flagrantes irrégularités mais ceux qui étaient en charge des opérations de pulpe semblent ne pas avoir gardé de bons comptes de leurs opérations.

Alliance Limoilou vs St-Jean-Baptiste

Ce soir, sur le terrain du St-Jean-Baptiste, de la ligue St-François-d'Assise, l'Alliance de Limoilou viendra rendre visite au St-Jean-Baptiste. L'Alliance de Limoilou a déjà gagné par 4 à 3 à Limoilou dernièrement, mais le St-Jean-Baptiste se fait fort de faire subir un échec au leader de la ligue de Limoilou. Ce soir la partie commencera à 7 heures précises.

Résolution de sympathies

St-Stanislas.

Société d'agriculture du comté de Champlain.

A une réunion du bureau de direction de la société d'agriculture du comté de Champlain, tenue à St-Stanislas, le 19 juillet 1933, la résolution suivante a été adoptée.

Proposé par le directeur Joseph Lacoursière, secondé par le directeur Jeffrey Lefebvre et résolu unanimement:

Que les membres du bureau exécutif de la société d'agriculture du comté de Champlain ont appris avec une vive douleur la mort de leur estimé président, M. Jos.-E. Delisle, de St-Tite, qui a consacré plusieurs années de sa vie à promouvoir les intérêts de la société et de la classe agricole dans son comté, et prient la famille en deuil d'agréer l'expression de leur plus profonde sympathie.

Que copie de la présente résolution soit envoyée à la famille et aux journaux.

Que cette assemblée soit ajournée en signe de deuil.—Adopté.

(Signé) **Art.-L. Désaulniers, président**

(Signé) **J.-T. Jacob, secrétaire-trésorier**

St-Tite-des-Caps

Dans la nuit du 27 dernier, le feu s'est déclaré dans la maison de M. Ovide Simard. Cette maison était occupée par M. Régistre Lachance et sa famille. Ils n'eurent que le temps de sauver quelques meubles, le reste fut balayé en peu de temps par les flammes. On ignore la cause de l'incendie.

Va-et-vient

—Sont allés à la Baie St-Paul, dernièrement, M. Léopold Crépeault et Mlles Gertrude Fortin et Marie-Ange Paradis.

—En promenade chez M. Arthur Audet, MM. René Guillard, de Montréal, Rolland et Collette Audet, de Limoilou.

—En visite chez Joseph Côté: M. Roméo Dufour et Mme et Mlle Philbert Dufour, de Mass.

—En visite chez M. Ludger Leblond, M. et Mme Simon Paradis, professeur à Grande-Baie.

—Chez M. Louis Crépeault, MM. Léopold et Egide Tremblay, de St-Gédéon, Lac-St-Jean et M. et Mme Antonio Crépeault, de Giffard.

—M. et Mme Louis Paradis, de Montréal, en visite chez MM. Etienne Racine et Paul Paradis. Ils se sont rendus à la Baie St-Paul ainsi que MM. Ulric Paradis et Emile Simard et leurs dames visiter le couvent des Petites Sœurs Franciscaines de Marie.

Mariage

Le 26 juillet, M. Wilfrid Guay, de St-Joseph, Charlevoix, conduisait à l'autel Mlle Marie-Jeanne Ferland, de cette paroisse. Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

Baptême

Joseph-Arthur-Jacques, fils de M. et Mme Adélard Ferland. Parrain et marraine, M. Arthur Bouchard et Mme Alp. Gauthier, oncle et tante de l'enfant.

FRUITS **DOMINION STORES** LIMITÉE EPICERIES

"OÙ LA QUALITÉ COMPTE"

ACHETEZ AUX MAGASINS DOMINION



SPECIAL SOUPE AUX TOMATES de Campbell 3 boîtes 25c

Offre spéciale Flocons de Savon BARSALOU *les flocons de savon pur* le paquet 21c — 1 assiette à tartes "Part Egale" GRATIS — Savon Blanc de BARSALOU 10 briques 35c

SPECIAL BLE SOUFFLE QUAKER le paquet 11c



Un masque de Mickie ou Minnie Mouse GRATIS avec tout achat de 2 paquets.

Spéciaux au dép't des fruits

BETTERAVES Nouvelles la botte 5c
ORANGES "SUNKIST" de bonne grosseur la douzaine 49c
Blé d'Inde Bantam Doré la douzaine 22c
MELONS Rosée de Miel la pièce 29c
CHOUX NOUVEAUX la pièce 5c
PRUNES ROUGES 2 douz. 35c
PATATES NOUVELLES 10 livres 19c

Spéciaux au dép't des viandes

CUISSOTS d'Agneau la livre 19c
LONGES d'Agneau la livre 17c
DEVANTS d'Agneau la livre 9c
La Meilleure SAUCISSE de Porc " Feuille d'érable " la livre 20c
FLETAN Frais Prix 2 livres 25c
ROTI Portehouse la livre 27c
Rôti dans la Côtelette la livre 18c
CUISSOTS de Veau la livre 15c
POULETS Frais Tués la livre 25c
SAUMON Frais Pris la livre 22c



SPECIAL CHICKEN HADDIE BRUNSWICK 2 boîtes 25c

LUX 3 paquets moyens 25c

SAUMON "Sockeye Sovereign" boite haute 31c — boite plate 17c

SPECIAL Huile à Moteur 'Penn-Rad' de Pennsylvanie 100% Pure Bidon scellé de 6 pintes $1.25



SPECIAL SAMEDI : GRATIS aux 25 premiers clients qui achèteront pour la valeur de $1.50 ou plus— 6 BOUTEILLES DE "COCA-COLA" dans un sac commode pour le magasinage. Dépôt de 18c. exigé pour les bouteilles et remboursé sur retour des bouteilles.





ASSEZ FORTE ACTIVITE ET HAUSSE EN BOURSE AU DEBUT ; HESITATION ENSUITE.---LE BLE REMONTE ENCORE

L'ACTIVITE CROIT ET LA LISTE FAIT DE BONS PROGRES

Montréal, 10. (P. C.). — Les valeurs se sont améliorées au cours de la matinée d'aujourd'hui à la Bourse de Montréal et le total des transactions a été plus élevé qu'hier. Pour commencer, la liste a monté en suivant l'exemple de Wall Street et les gains se sont continués jusqu'à midi, alors que l'on pouvait noter des améliorations allant d'une fraction à 3 points et demi.

Dom. Bridge était en mieux de 1 1-4 à 32, tandis que Smelters accusait une avance de 2 1-2 à 133. Montreal Telegraphs, qui était négocié aujourd'hui pour la première fois en août, bondit de 4 1-2 points à un nouveau sommet de 46 1-2.

Int. Nickel s'apprécia de .30 à $20.90 au cours de la matinée. Can. Industrial Alcohol "A" monta de 3-8 à 19 1-2 et le "B" de 1-2 à 18. Brazilian recula de 1-4 à 14 1-4. Montreal Power resta stationnaire et C. P. R. fut négocié en lots de moints de 25 parts seulement.

Massey-Harris, Nat. Steel Car, Can. Car, Bruck Silk, Quebec Power et St-Lawrence Corp. s'apprécièrent tous d'une fraction. Bank of Montreal et Royal Bank perdirent chacune 2 points. Hollinger et Viau Biscuits fléchirent d'une fraction, tandis que plusieurs autres furent négociés en lots de 25 parts et plus, mais ne changèrent pas de prix.

Sur le Curb Distillers-Seagram se raffermit de 1 à 29 1-2 et Hiram Walker de 3-4 à 47. Int. Pete à 18 1-4 et B. A. Oil à 14 étaient en mieux de 1-8 et 3-8 respectivement. Robert Mitchell s'était apprécié de 1-2 point à 11 ce midi.

BOURSE DE MONTREAL

(Cours d'ouverture et à 12 h. 30 p.m. fournis par L.-G. Beaubien & Cie.)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Midi
10	Alb. Grain	6½			
20	Bell Tel.	110½	111	110½	111
135	B. C. Packers	4⅞			
230	Brazilian	14½	14½	14¼	14¼
10	Celanese p.	101	101	100	100
10	B. C. Pow. 'A'	26			
410	Bruck Silk	15		15¼	15	15¼
100	Can. Cement	8¾			
75	C. Nor. Pow.	16			
25	C. SS. priv.	5¼			
35	Cdn Bronze	20			
55	Cdn Car	9¼			
100	Cdn. Car pf	18			
10	Cdn. Cotton p.	74			
15	Cdn Hy. El p.	58½			
2947	Cdn In. Al.	19½	19¾	19½	19½
255	Cdn. In Al 'B'	18	18½	-8	18
50	C. P. R.	17½	17½	17¼	17¼
35	Cockshutt	10			
135	Con. Smelters	134	134	133	133
310	Dom. Bridge	32			
335	D. S&C "B"	3¾	3¾	3⅝	3¾
11	Dom. Textile	65			
10	Dryden	5¾			
25	Easth. Dairies	5			
2945	Int. Nickel	20.65	21.00	20.50	21.00
10	L. ofthe Woods	14½			
25	Mass.-Harris	6¾			
55	McC. Front.	12⅞	13	12⅞	13
282	Mtl. Power	38¼	38½	38¼	38½
27	Mtl Telegraphs	46½			
290	Nat. Breweries	25¼	25¼	25	25
15	Nat. Brew p.	31¾	31¾	31½	31½
155	Nat. Stl Car	16	16¼	16	16¼
25	Ogilvie	198			
341	Pow. Corp.	10½			
50	Que. Power	21			
5	St-Law. P. p.	17			
600	Shawinigan	19¼	19⅝	19¼	19¼
5	S. Can. Power	18½			
20	Steel of Can.	29			
15	Steel of Can p.	33			
100	Viau Biscuits	4¼			
10	Wpg Electric	3¼			
	Obligations :				
17100	Pow. débs	45½			
	Mines :				
430	Hollinger	9.86	9.85	9.75	9.75
	Banques :				
35	Montreal	200			
13	Royal	163			

Ventes totales à midi: 11,080 actions.

LES GRAINS S'ELEVENT PASSABLEMENT PARTOUT

Winnipeg, 10, (P. C.). — L'optimisme, engendré par la teneur du rapport fédéral sur les récoltes publié aujourd'hui, a fait passablement monter les prix du blé sur le marché local ce matin. Les cours plus élevés du marché de Liverpool ont également stimuler les acheteurs.

Chicago, 10, (P. A.). — Des gains marqués ont été enregistrés par les grains au commencement de la séance d'aujourd'hui ici. Les principaux spéculateurs ont prétendu que le "code" national sur lequel on s'était provisoirement entendu pour les transactions à terme sur le marché aux grains était excessivement large et permettait d'entrevoir que cela créerait un marché libre, ouvert et compétitif.

Ayant ouvert avec des avances de 3-8 à 1 1-8c, le blé continua à s'améliorer subséquemment. Le maïs ouvrit avec des améliorations de 1-4 à 5-8c pour s'élever davantage subséquemment.

MONTREAL CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

Ventes	Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Midi
400	Assoc. Oil	.33			
2	Beauharnois	6			
65	Imp. Oil	13⅞	14	13⅞	14
45	Vickers	21½			
45	C.N. Pow priv	90			
456	Dist. Seagram	29½	30	29½	29½
25	Dom. Tar	4			
10	Regent Knitting	3½			
300	Home Oil	2.05			
65	Imp. Oil	13⅞			
840	Imp. Tobacco	10¼			
25	Int. Pete	18¼			
20	Int. Util "A"	10			
5	Melchers "B"	9			
25	Mitchell (R)	11			
55	Melchers "A"	14½	15	14½	15
6	C.P. priv.	90¼	90¼	90	90
610	Walker	47¼	47¾	46½	47
	MINES :				
1000	Moss	.06½			
636	Noranda	35.00	35.05	34.90	34.90
500	Siscoe	1.58	1.59	1.57	1.57
200	Sullivan	.24			
200	Teck Hughes	6.25			
425	Ventures	1.11			
400	Wright Harg	7.20			
	HORS-LISTE :				
418	Cons Paper	4	4	3⅞	4
110	Can Malting	39			
95	Can Bud Brew	11¾			
135	Price Bros	1.50			
60	Brew Distillers	2.60			
95	Ford "A"	15½			
100	Brew Corp.	5½	5½	5¼	5¼
	PETROLES HORS-LISTE :				
300	Acme	.23			
	MINES HORS-LISTE :				
2000	Amity	.05⅜			
2300	Big Missouri	.21	.21½	.21	.21½
500	Normont Gold	.39			
1000	Parhill	.22½	.22½	.22	.22
100	Sherr Gordon	1.48			
1550	Stadacona	.05½			

VENTES TOTALES A MIDI :

Actions	Mines	Hors-liste	Total
3,484	3,586	9,723	16,573

POTINS de la Bourse

Y A-T-IL ACCUMULATION?

De toutes parts on entend cette question, de ce temps-ci "Est-ce qu'on profite de la période tranquille des vacances pour "accumuler" des actions?" Le public semble ne pas s'attendre à la répétition de ce qui s'est passé depuis quelques années, alors que les valeurs montaient passablement pendant quelques mois pour rester ensuite somnolentes des semaines et des semaines durant. On croit plutôt que le marasme actuel n'est que le prélude d'un regain de hausse qui devrait se manifester un peu plus tard cette année. Conséquemment, il semblerait que la meilleure politique à suivre aujourd'hui fût de recueillir un assortiment des meilleures valeurs et d'attendre ce qui pourra se produire plus tard. Il y a à peine un mois, le public était intensément intéressé au marché ; si son ardeur semble s'être ralentie aujourd'hui, c'est que beaucoup de spéculateurs prennent des vacances bien méritées et que les autres n'osent se risquer parce que la liste est trop inactive. Dès qu'un réveil se manifestera on peut être assuré que le public fera comme il a toujours fait : il contribuera à faire monter les cours en achetant en quantités.

L'ETAT DES AFFAIRES

Dans le sommaire de son dernier bulletin intitulé "Economic Trends", Technical Research Service, que dirige avec beaucoup de compétence M. Valmore Gratton, dit ce qui suit de l'état actuel des affaires : "Une récolte de blé équivalant à environ la moitié de ce qu'elle était l'an dernier s'annonce pour l'Ouest. Les revenus des cultivateurs de la prairie ne seront pas plus élevés que ceux qu'ils ont tirés de la récolte 1932-33, à moins que les prix du blé montent sensiblement. Des indices permettent d'entrevoir que la livre va se raffermir lorsque seront accomplis les ajustements qui accompagnent les opérations de financement et de conversion, mais on s'attend à ce que la livre se déprécie éventuellement. Le dollar canadien suivra probablement cet exemple. L'expansion des affaires se poursuit au Canada, mais le relèvement ne sera pas aussi rapide qu'on prévoyait au cours des mois à venir. Aux Etats-Unis, on est porté à stimuler le pouvoir d'achat afin qu'il marche de pair avec la hausse des prix et l'accroissement de la production".

LE FOIN PRESSE A FAIT UNE AVANCE DE $1 PAR TONNE

Montréal, 10.—Les prix ont continué à fléchir hier sur le marché local des produits de laiterie. Le beurre a fermé à 19¼c presque partout et certaines ventes ont même eu lieu aussi bas que 19c. A l'enchère régulière du mercredi, 890 boîtes furent mises en vente, mais comme aucune des offres ne dépassa 18¾c, il n'y eut pas de transaction.

Sur le marché du fromage, le québecois a obtenu de 9½ à 9 5-8c en gros, tandis que l'ontarien obtenait de 10 à 10 1-8c. A l'encan régulier du mercredi, 1,196 boîtes furent mises en vente ; la meilleure offre fut de 9¼c, mais les vendeurs la trouvèrent trop basse et il n'y eut pas de transactions là non plus.

Aucun changement n'a été enregistré dans les autres sections du marché des oeufs et des produits laitiers.

Par contre, le marché du foin a bougé hier pour la première fois depuis longtemps. Toutes les catégories de foin pressé ont monté de $1 la tonne comme on pourra s'en rendre compte par le tableau ci-dessous.

Voici quels ont été les arrivages d'hier : 64 boîtes de beurre ; 1,478 boîtes de fromage et 449 caisses d'oeufs.

PRIX DE GROS A MONTREAL

Blé Northern No 1	$0.88
Blé Northern No 2	.86
Avoine No 2 C. W.	.48
Avoine No 3 C. W.	.46
Avoine d'engrais No 1	.45
Balle d'avoine	.43
Orge No 2 C. W.	.58
Maïs sud-africain	.78
(Par boisseau ex-magasin à Montréal, ex-voie ferrée)	
Farine de blé du printemps:	
Première Patente	$5.80
Deuxième Patente	5.20
Forte à boulanger	5.10
(Par baril en sacs de chanvre ex-voie ferrée moins 10 cts par baril pour du comptant).	
Farine de blé d'hiver :	
Qualité de choix au wagon, le baril	$3.90 à 4.00
Qualité de choix, en quantité irrégulière par baril, ex-magasin	$4.10 à 4.20
Farine de maïs blanc, par baril, en sac de chanvre, livré	$4.20
Farine d'engrais :	
Son du Manitoba	$22.75
Gru blanc	24.75
Gru rouge	29.75
(Par tonne comprenant les sacs ex-voie ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant).	
Malt séché de brasserie en gros par tonne, au détail	$21.00 23.00
Gruau en sac de 90 livres	3.45
Foin pressé :	
Mil No 2 extra	12.50
Mil No 2	11.50
Mil No 3	10.00

Oeufs	En cartons	Livrés
Frais spéciaux	.25	.24
Frais extra	.24	.23
Frais premiers	.19	.18
Frais seconds	.17	.16
Beurre :		
No 1 pasteurisé	$0.19¼	
En boîtes	$0.20 à .20½	
Moulé	$0.20½ à .21¼	
Fromage :		
Ontarien coloré (frais)	$0.10 à 10¼	
Québecois	$0.09½ à .09¾	
Patates :		
Québec, Nouv. (80 lbs)	$1.00	
Anciennes (80 lbs)	$1.30 à $1.35	
Volailles:	"A"	"B"
Poulets nourris au lait	.31-34	.29-32
Poulets de choix	.29-32	27-.30
Volailles pour bouillir	18	.16
Canards	.17-19	.15-17
Oies et oisons	.14-16	.12-14
Dindons	.23	.21

FERMETE SUIVIE D'HESITATION SUR LA LISTE DE N.-Y.

New-York ,10.—(P.A.)— Par Victor Eubank, de l'Associated Press—Les valeurs de Bourse ont hésité quelque peu aujourd'hui, après avoir déployé assez de vigueur tout d'abord et les gains de 1 à 3 points qui avaient été enregistrés dans la matinée furent, soit rognés, soit remplacés par des pertes légères.

Sur les autres marchés, les grains ont de nouveau monté aussi bien à Chicago qu'à Winnipeg et le coton s'est montré stable. Les obligations ont été plutôt irrégulières.

Ce sont les alcools et les actions de compagnies s'occupant d'instruments aratoires qui ont dirigé la hausse du début, pour fléchir ensuite avec les autres.

Des gains allant d'une fraction à environ 1 point furent conservés par Western Union, Deere, Am. Commercial Alcohol, Case, Baltimore & Ohio, DuPont, Westinghouse, Santa Fé et N.-Y. Central. Des pertes de même importance furent subies par Am. Telephone, National Distillers, United Aircraft, Public Service of New-Jersey, North American, General Motors, U. S. Industrial Alcohol, U. S. Steel, Bethlehem Steel, U. S. Smelting, Goddyear et Allied Chemical.

BOURSE DE NEW-YORK

(Cours d'ouverture et à 12 h. 30 p.m. fournis par L.-G. Beaubien & Cie.)

Le 10 août	Ouv.	Max.	Min.	12.30
Adams Express	10⅛	10½	9	9⅞
Allied Chemical	127¼	127¼	126⅞	127
Allis Chalmers	19⅜	19⅞	19⅛	19½
A. M. Byers	37⅛	37½	32¾	32⅝
Am. Can	88¼	88⅜	88	88⅜
Am. Car & F.	56⅞	56⅞	55	55
Am. & For. Pow	13	13¼	13	13⅛
Am. Loco	27⅞	29⅛	27⅞	29⅛
Am. Radiator	16⅜	16⅞	15¾	15⅜
Am. Smelting	36	36⅝	35⅛	35½
Am. Tel. & Tel	128	128⅞	127½	128⅛
Am. Tob "B" xD	89½	—	—	89½
Am. Waterworks	30½	30⅞	30⅛	30⅝
Anaconda Cop	18	18¼	17⅝	17⅞
Atchison R'y	62⅛	63¼	61½	62⅛
Atl. Refining	25¾	—	—	25⅞
Auburn Auto	60½	62½	59	59⅜
Baldwin Loco	12⅛	12⅞	12¼	12¼
Balt & Ohio	30⅜	31	30	30⅛
Bethlehem Steel	42⅞	42⅞	42⅛	42⅛
Briggs Mfg	11	11	10⅞	10⅞
Brooklyn M. Tr	33¼	—	—	33¼
Canada Dry	32⅝	32⅞	31⅝	31⅞
Can Pacific	16⅝	16⅞	16¼	16¼
Case Threshing	75	76	73	73
Cerro de Pasco	34¾	34¾	34	34
Chesap & Ohio	46⅜	46⅞	46¼	46⅛
Chic. Rock Is	7½	—	—	7½
Chrysler	38¾	39⅜	39⅛	38¾
Coca-Col a.	98½	98¾	98½	98½
Columb. Gas	21	21¼	21	21¼
Com. Solvents	37¾	38⅜	36⅞	36⅞
Comm. Power	3⅞	3⅞	3¾	3¾
Congoleum	22¾	22¾	22½	22¼
Cons. Gas	52	52	51¼	51⅜
Cont. Can	62¾	—	—	62¾
Corn Products	83⅞	84	83½	83½
Curtiss Wright	3⅜	3⅜	3⅛	3⅛
Dupont de Nem	76⅜	77⅝	75¾	75¾
Eastman Kodak	79¾	80	79½	80
Elec. Auto-Lite	19⅜	19⅝	19⅛	19¼
Elec. P. & Light	9⅞	10⅛	9¾	9¾
Erie Railroad	22⅞	23	22⅞	23
Freeport Texas	39¾	40	39½	40
Gen. Electric	24⅞	26	24⅞	25⅜
Gen. G. & El. "A"	1½	—	—	1½
Gen. Motors	31⅞	32⅛	31	31
Gillette Safety	14¼	14½	14⅛	14¼
Goodyear	39¼	39⅝	38½	38½
Houston Oil	27¾	27¾	27¾	27¾
Hudson Motors	12⅝	12⅝	12¼	12⅜
Hupp Motors	6	6⅛	6	6
Int. Harvester	37¼	37½	36⅛	36⅛
Int. Hydro	10¼	10¼	10	10
Int. Nickel	19⅝	20	19½	19⅝
Int. Paper "A"	6	6	6	6
Int. Paper "C"	2⅜	2½	2⅜	2⅜
Int. Tel. & Tel	16⅛	16⅞	15⅞	16
Johns-Manville	49½	49¾	48½	48½
Kennecott Cop	21⅛	21⅝	21	21⅛
Loews Theatre	29	30⅛	28⅞	29⅞
Loose Wiles	36½	—	—	36½
Lorillard	22⅜	22⅜	22¼	22¼
Mack Trucks	38	38½	38	38½
Miss. Kan. & Tex	12⅞	12⅞	12½	12½
Missouri Pacific	7	7⅛	7	7⅛
Montg Ward	23½	24¼	23¼	23⅞
Nash Motors	22⅜	22⅝	21⅝	21⅝
Nat. Biscuit	55½	55½	55	55
Nat. Cash Reg	18½	19½	18½	18⅞
Nat. Dairy Prod	20⅞	20⅞	20⅝	20⅝
Nat. Pow. & L.	15¾	15¾	15½	15½
New-Haven	27¾	28	27⅝	27¾
N.-Y. Central	46¾	47⅛	45¾	45⅞
North Am. Co.	26⅛	26¼	25½	25⅝
Northern Pac	27¼	27⅝	26¼	26¾
Noranda Mines	33⅜	33⅜	33¼	33¼
Pac. Gas. & El	26½	—	—	26½
Packard Motor	5⅜	5⅜	5½	5½
Penick & Ford	55	55⅜	55	55⅜
Pennsylv. Ry	36⅝	38¼	35⅞	35⅞
Phillips Pete	14¼	14¼	14	14
Public Sv. of N.-J.	45½	—	—	45½
Pullman	49½	50	49½	49½
Pure Oil	9	9⅛	9	9
Radio Corp'n.	8½	8¾	8½	8½
Radio-Keith	3⅛	3¼	3⅛	3¼
Rem-Rand	8¾	9¼	8⅞	8⅞
Reo Motor	4½	4⅝	4⅜	4⅜
Rep. I. & Steel	18¼	18⅜	17½	17½
St. L. & S. F.	5¼	—	—	5¼
Sears Roebuck	38⅞	39⅝	38¾	38¾
Simmons Bed	25½	25¾	24⅝	25
South. Pacific	29	29⅝	28⅝	29⅜
South. Porto Rico	41¼	42¾	41¼	42
Stand. Brands	28½	28½	27⅝	27¾
Stan. Gas. & Elec	16½	16½	16	16
Stand. Oil N.-J.	37¼	37⅜	37⅛	37¼
Stand. Oil N.-Y.	12	12½	12	12⅛
Studebaker	6	6	5⅞	6
Tex Gulf Sulphur	29	29⅜	28½	28½
Timken Rol. B.	27⅞	28⅛	27⅜	27⅜
Underwood Ell	30¾	31	30¾	31
Union Carbide	46	46⅜	45¾	46⅛
Union Pacific	121	—	—	121
United Aircraft	36	36¾	35⅝	35¾
United Corp	10	10⅛	9¾	9¾
U. S. C. I. Pipe	17	17½	17	17
U. S. Ind. Alco	72¾	74	70½	71
U. S. Realty	9½	9¾	9½	9¾
U. S. Rubber	19⅜	19¾	9½	9¾
U. S. Rubber	19⅝	19¾	19¼	19¼
U. S. Steel	55¼	55½	54	54⅛
Vanadium	26¾	27	25¾	25¾
Warner Bros	7¾	8¼	7¾	8
Westing. Elec	44⅝	45⅞	44½	45
Worthington P.	28¾	29¼	28	28

Ventes à midi: 1,460,000 actions.

BANQUE D'ANGLETERRE

Londres, 10. (P.A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre accuse les changements suivants (en livres sterling): réserve totale, diminution 2,782,000; circulation, augmentation 2,790,000; monnaies, augmentation 9,000; autres valeurs, diminution 147,000; dépôts du public, diminution, 2,705,000; autres dépôts, diminution 2,575,000; réserve de billets, diminution 2,783,000; valeurs du gouvernement, diminution 1,725,000.

Le rapport existant entre la réserve de la banque et son passif est de 41.56 p.c. cette semaine au lieu de 42.07 p.c. la semaine passée.

Taux de l'escompte: 2 pour cent.

American Radiator & Standard Sanitary Equipement a déclaré son dividende trimestriel régulier de $1.75 par action privilégiée.



Le **"Wall Street Mirror"** dit: — Tout en continuant à se comporter de façon très normale le marché pourrait bien faire face à des ventes aujourd'hui. Même si ces ventes n'ont pas lieu, ceux qui spéculent au jour le jour devraient continuer à acheter des actions chaque fois qu'il se produit un tassement. La liste s'achemine vers des paliers beaucoup plus élevés que présentement; même, on peut dire que les hauts prix atteints au début de ce mois, alors que la chute brusque ne s'était pas encore produite, seront de nouveau atteints par plusieurs titres.

(Copyright 1933. Standard Statistics Co.)

10 août	Ind. 50	Ferr. 20	Util. 20	Total 90
Aujourd'hui (1 p.m.)	91.1	50.6	93.5	85.3
Hier	91.8	50.9	94.1	85.9
Sem. passée	87.1	48.2	94.1	82.3
Mois passé	98.3	55.8	112.2	94.2
1932	60.7	28.1	89.9	60.
1930	158.3	118.0	207.8	160.8
1927	130.4	120.4	115.8	122.6
Max. (1933)	102.1	58.0	113.7	98.9
Min. (1933)	42.3	23.5	61.5	43.9
Max. (1932)	72.3	39.8	111.0	73.9
Min. (1932)	35.1	13.2	51.8	35.0
Max. (1931)	140.2	106.2	203.9	144.3
Min. (1931)	60.0	30.8	92.8	61.3

TRANSACTIONS D'HIER

SUR LE STANDARD STOCK & MINING EXCHANGE

Ventes	Valeurs	Max.	Min.	Ferm.
142,600	Acme Oil	.22	.18½	.21
2,025	Ajax Oil	1.34	1.30	1.33
500	Alb. Pac.	.29	.29	.29
2,000	Alexandria	.02¼	.02¼	.02¼
15,050	Amity	.05	.04½	.04¾
1,100	Amulet	.66¼	.63¼	.66¼
1,000	Area	.04	.04	.04
21,200	Arno	.03¼	.02¾	.03
500	Bagamac	.05½	.05½	.05½
3,100	Barry H.	.09½	.09½	.09½
800	Base M.	2.00	2.00	2.00
5,500	Bobjo	.22¾	.22	.22
805	Bralorne	9.80	9.50	9.50
17,500	Buff. Can.	.05	.04	.04¾
50,200	Bunker H.	.09	.08½	.09
2,725	Cen. Mal.	.41	.40½	.41
500	Cal. Oil.	.16	.14	.16
2,100	Castle T.	.47	.45	.45
5,600	Cen. Pat.	.37	.36	.36
5,500	Chibougamau	.11	.10½	.10½
2,500	Chericy	.02½	.02¼	.02½
6,500	Columario	.19	.18½	.18½
1,300	Common W.	.15½	.15½	.15½
69	Coniagas	1.25	1.00	1.00
410	Coniarum	.53	.53	.53
1,925	Dome M.	33.75	33.00	33.75
1,000	Fabyan	.01½	.01½	.01½
2,235	Falconbridge	4.15	4.01	4.01
2,550	Goldale	.13½	.13½	.13½
500	Goldfield	.23	.23	.23
6,500	Graham	.02½	.02	.02
4,325	Granada	1.00	.97	.99
1,200	Halcrow	.41	.40½	.41
6,500	Harker	.04	.03¾	.03¾
735	Hollinger	9.85	9.75	9.85
600	Homestead	.14½	.14½	.14½
7,250	Howey	.88	.87	.87
400	Huronian	.50	.45	.50
100	Int. Min. C.	9.00	9.00	9.00
700	Keeley	.50	.50	.50
100	Kirk. H.	.57	.55	.55
700	Kirk. Lake	.35	.35	.35
2,000	Kirk. Priv.	.02½	.02½	.02½
2,250	Lakeland	.34	.33	.33
170	Lake Shore	44.00	44.00	44.00
3,200	Lee Gold	.14	.13	.13
8,450	Macassa	.69	.67	.69
6,000	Man. Basin	.04¼	.04	.04
1,580	McIntyre	36.00	35.50	36.00
600	McMillan	.22	.22	.22
16,208	McVittie	.71	.67	.71
3,750	McWatters	1.05	.99	1.00
1,175	Min. Corp	2.15	2.07	2.15
7,550	Moff. Hall	.03½	.03½	.03¾
4,500	Moss M.	.06¾	.06½	.06¾
2,500	Newbec	.03½	.03¼	.03½
975	Nipissing	2.35	2.30	2.30
5,857	Noranda	35.00	34.50	34.50
41,600	Olga Oil	.48½	.40	.48
1,105	Pioneer	12.75	12.50	12.60
1,100	Premier	1.25	1.24	1.24
520	Read A.	.46	.46	.46
2,495	Reno Gold	.61	.59	.59
2,034	San Ant.	1.10	1.05	1.05
1,500	Sarnia	.16	.16	.16
3,530	Sherritt	1.50	1.46	1.49
3,750	Siscoe	1.60	1.57	1.58
24,200	Stadacona	.05½	.05	.05¼
2,300	St. Anthony	.31	.31	.31
1,880	Sud. Basin	1.69	1.55	1.59
2,300	Sud. Cont.	.11	.10½	.10½
5,450	Sylvanite	1.09	1.05	1.06
2,075	Teck H.	6.40	6.25	6.25
9,500	Thoms. C.	.14	.13½	.14
800	Towagmac	.52	.52	.52
4,000	Vacuum	.02⅝	.02½	.02½
5,300	Vipond	.56	.53	.55
1,100	Walte A.M.	2.20	2.15	2.15
3,400	Wiltsey C.	.18½	.18	.18¼
2,700	Wright H.	7.25	7.25	7.25
2,100	Wayside	.56	.55	.56

Total des virements: 942,000 actions.

HORS-LISTE

500	Aldermac	.24	.24	.24
4,000	Algoma	.64	.63½	.63½
15,000	Algonquin	.60¾	.60¾	.60¾
200	Assoc. Oil	.36	.36	.36
4,000	Baldwin	.01½	.01¾	.01¾
4,000	Baltac	.10½	.10	.10
590	Big Miss.	.20½	.20½	.20½
2,700	Breti Tr.	.22½	.22	.22
6,000	Bronsdev.	.04¾	.04	.04
100	Bwana	1.25	1.25	1.25
800	Cal. & E.	1.55	1.52	1.54
1,000	Can. Kirk.	.09	.09	.09
4,000	Cap. Rouyn.	.01½	.01¾	.01¾
2,000	Cen. Man.	.11	.10	.10½
250	Chemi. Res.	1.15	1.15	1.15
31,000	Churchill	.11	.10	.10½
2,500	Clifton	.02	.01¾	.01¾
35	C. Copper	5.00	5.00	5.00
7,500	Cobalt	.10	.09½	.09½
1,000	Dal. Oil	.75	.75	.75
1,600	Dom. Expl.	.08¼	.08	.08¼
4,500	Dom. Kirk.	.02¼	.02	.02¼
5,500	East Crest	.28	.26½	.27
17,810	Eldorado	4.05	3.80	4.00
8,000	Erie Gas	.28	.27	.28
5,000	Gilbec	.04½	.04¼	.04¾
4,500	Goodfish	.08¾	.08½	.08¾
1,000	Hilltop	.01	.01	.01
2,480	Hoyle Oil	2.10	2.00	2.10
60	Hud. Bay	9.75	9.75	9.75
6,456	Int. Nickel	20.60	20.25	20.60
6,456	Int. Nickel	20.60	20.25	20.60
4,250	Jack Man	.02⅞	.01¾	.02
500	Kedra	.01⅜	.01⅜	.01⅜
40,000	Kirk. H.	.01½	.01	.01
5,300	Kirk. Town	.30	.30	.30
30,300	Lake Maron.	.23	.20	.23
11,500	Lebel	.15	.14	.15
10,750	Malrobic	.07	.05½	.07
1,000	Mandy	.09⅞	.09⅞	.09⅞
100	May Oil	1.25	1.25	1.25
3,500	McLeod	.03	.03	.03
2,500	Night Hawk	.04½	.04	.04½
15,700	Nordon	.17	.14	.14
14,500	Oil Select	.06¼	.05½	.06¼
500	Osisko	.18	.18	.18
1,000	Pend Ore	1.17	1.15	1.15
3,500	Ritchie	.02¾	.02	.02
135	Royalite	15.00	15.00	15.00
1,000	Sud. Mines	.00

MARIAGE

LETOURNEAU-BEAUPRE — Le 16 août, à 9 heures, sera célébré en l'église St-Malo, le mariage de Mlle Emilia Létourneau, fille de M. Gaudiose Létourneau, ancien épicier, et de dame Elize Garneau, avec M. Edgar Beaupré, épicier, fils de feu Victor Beaupré et de feu dame Marguerite Routhier. La bénédiction sera donnée par le frère de la mariée, M. l'abbé Emile Létourneau, professeur de dessin au Séminaire de Québec. Pas de faire-part. 10-12août-2fs-f

NAISSANCE

DROLET — A l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, M. Ernest Drolet et Mme Drolet, née Florence Parant, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 5 et baptisée le 6, sous les prénoms de Marie-Yvette-Jacqueline.

Parrain et marraine, M. et Mme Adelard Bigaouette, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Wilfrid Parant, grand'mère de l'enfant.

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

ALLARD — A St-Louis Courville, le 10 août, est décédée à l'âge de 63 ans, Dame Elizabeth Grenier, épouse de feu David Allard.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 8 heures 45, pour l'église de Courville et de là au cimetière de la paroisse. 10août-2fs-b

BILODEAU — A Berthier En-Bas, le 9 août 1933, à l'âge de 77 ans et 9 mois, est décédé ajeur J.-H. Bilodeau, ancien marchand, époux de feu Dalvina Godbout.

Les funérailles auront lieu samedi, le 12, à 10 heures (heure solaire), en l'église N.-D. de l'Assomption de Berthier et l'inhumation au cimetière de la paroisse. 10août-2fs-b

BLAIS — A Stadacona, le 9 août 1933, est décédée dame Caroline Clement, épouse en premières noces de Arthur Roussin, et en secondes noces, de feu Georges Blais, à l'âge de 75 ans 10 mois.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 58 Avenue François 1er, à 8 heures 45, pour l'église de Stadacona et de là au cimetière St-Charles. -b

BOITEAU — A Québec, le 8 août 1933, à l'âge de 63 ans et 8 mois, est décédée Dame Marie-Louise Bigaouette, épouse de M. Alphonse Boiteau, sergent de la Prison de Québec.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 190 rue d'Aiguillon, à 8 heures 45, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

Elle était des Dames de Ste-Anne et de l'Union de Prière. 9août-2fs-b

BOIVIN — A Ste-Foy, le 9 août 1933, à l'âge de 58 ans et 2 mois, est décédé Sieur Joseph Boivin, époux de feu dame Julie Blondeau.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, à 8 heures 30, pour l'église de Ste-Foy et de là au cimetière de la paroisse. 10août-2fs-b

DION — A Caraquet, N.-B., le 9 août 1933, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Valmore Dion, agent de "Le Soleil" époux de Ovilla Lépine.

Les funérailles auront lieu à Québec, samedi le 12, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire au No 96 Ave Bigaouette, à 9 heures 45, pour l'église du Sacré-Coeur et de là au cimetière St-Charles. 10août-2fs

FISET — A Québec, le 9 août 1933, à l'âge de 61 ans 2 mois, est décédée M. Michel Fiset, époux de dame Marguerite Ménard.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 13 rue Fleurie, à 8 heures 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles. 10août-2fs-b

NEILSON — A Neilsonville, le 9 courant, est décédée Mme Wilmot Ridout, veuve du Dr Hubert Neilson.

Les funérailles auront lieu à 3 heures vendredi le 11 courant, en l'église de St-Michel de Sillery. -b

PELLETIER — Au Sacré-Coeur, le 9 août 1933, à l'âge de 23 ans et 10 mois, est décédée Dame Cécile Pichotte, épouse de Ernest Pelletier, asst-contremaître chez Maranda & Labrecque.

Les funérailles auront lieu samedi, le 12, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, 151 St-Ambroise, à 7 heures 45, pour l'église du Sacré-Coeur et de là au cimetière St-Charles. 10août-2fs-b

THIVIERGE — A Mandchester, N. H., le 7 août 1933, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Wilfrid Thivierge, époux de dame Graciosa Bergeron.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 11 août 1933, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 18 rue Commerciale, Lévis, à 8 heures 45, pour l'église de Bienville et de là au cimetière St-Joseph, à Lauzon. 9août-2fs

THOMASSIN — A l'Hospice St-Dominique, le 9 août 1933, est décédé, à l'âge de 79 ans, Sieur Joseph Thomassin, père de M. l'abbé Réal Thomassin, du Séminaire de Québec.

La dépouille mortelle est exposée à l'Hospice St-Dominique (Chemin St-Louis).

Les funérailles auront lieu samedi matin, à St-Joachim, à 8 h. 45 (heure avancée), après l'arrivée du train de Québec. 10août-2fs-b

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à Gérard Raymond pour position obtenue, après neuvaine, avec promesse de publier. Mme Francis Doyle, Hêvre St-Pierre.

REMERCIEMENTS à Gérard Raymond pour faveur obtenue. J. S. -b

REMERCIEMENTS — La famille Edouard Denis, remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Edouard Denis, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

REMERCIEMENTS — Mme Raoul Giguère et sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de son époux, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

EPICERIE
Ernest LAPOINTE
100 RUE DE LA COURONNE
Tél.: 6108—6109
VENDREDI et SAMEDI
Au comptant

Grande Vente de Biscuits à prix réduit malgré la hausse de la fleur.

BISCUITS secs assortis, 3 livres pour	27c
BISCUITS assortis chocolat sec, 3 lbs pour	29c
BISCUITS à The, Hethrington, le paquet	15c
BISCUITS au Riz, 2 livres pour	25c
VERMICELLE, Spaghetti, Macaroni, Boite 5 lbs	30c
BONBONS Jelly Beans et Sun Drops, 2 lbs pour	25c
FARINE Robin Hoode, sac 7 livres ou 2 pour	23c / 45c
RIZ Soufflé, la livre	45c
FARINE Robin Hood, la livre	23c
CORN FLAKES Quaker, 3 paquets pour	25c
Spécial RAISIN sans noyau, 2 livres pour	19c
BANANES le régime	99c

Commission de la Radio

Voici les oeuvres du programme présenté sous le titre des Joyaux de la Scène Lyrique que chanteront, ce soir, de 10 heures à 10 heures et demie, les artistes de la Commission Canadienne de Radiodiffusion :

1—Ouverture : Les Noces de Figaro. Mozart
L'orchestre.
2—Air de Chérubin Mozart
Mlle Eugénie Ravard
3—"O Paradis", "L'Africaine" Meyerbeer
Georges Dufresne
4—Gavotte de Mignon A. Thomas
L'orchestre.
5—Duo des Hirondelles, "Mignon". A. Thomas
Mlle Havard et M. Gérard Gélinas
6—Air des Roses, "La Damnation de Faust. Berlioz
7—Air de Nadia, "Les Pêcheurs de Perles" Bizet
Mme Lise Dupuis-Beecker.
8—Duo de Mireille Gounod
M. G. Dufresne et Mme Dupuis-Becker.

Voyageur à Commission

On demande un homme d'expérience dans la vente de fourrures manufacturées, pouvant fournir références sérieuses. Ecrire à casier 502 Le Soleil, Québec.

Un avis

Les Rhétoriciens de 1915-16 sont priés d'assister samedi matin, à 8 h. 45, en l'église de St-Joachim, aux funérailles de M. Joseph Thomassin, père de M. l'abbé Réal Thomassin, leur président.

Paul-E. Beaudry, Vice-prés.

ATTENTION ! ATTENTION !
EPICERIE DE CHOIX

3 btes blé d'inde	.24
3 btes pois Perfection	.28
1 sac fleur 10 lbs	.28
1 jarre confiture framboise	.28
SPECIAL	
Chipso Oxidol Selox gros paquet	.17
Beurre Laval, Château	.32
3 lbs Biscuits Mêlés	.25
3 doz. Oeufs frais premiers	.56

G. SAINDON ENR.
132 RUE LALIBERTE
Livraison dans toute partie de la ville. Attention particulière aux commandes par téléphone.
TEL. : 7090

SPECIAL

15 à 25 lbs de Boeuf avec Veau et Steak pour	$1.00
VEAU devant complet	.04
VEAU derrière complet	.07
AGNEAU devant complet	.07
AGNEAU derrière complet	.12
BOEUF haut de côte	.07
CROUPE de Boeuf complète	.05
STEAK de Ronde	.12
STEAK de Surlonge	.10
STEAK haché, 4 lbs pour	.25
SAUCISSE, 4 lbs pour	.25
LARD	.10
LARD haché	.10
CRETONS français, le bol	.10
LARD salé	.10
GRAISSE de panne	.10
PATATES nouvelles, 10 lbs pour	.15

J.-E. BEDARD
BOUCHER
12, RUE BAGOT :-: TEL.: 4-0319

VETEMENTS DE DEUIL !
Prêts-à-porter, pour tous les membres de la famille.
Les prix que vous désirez payer. Satisfaction absolue, ou argent remis.
M. POLLACK Ltée
RUE ST-JOSEPH

E O N LE FLEURISTE
Morceaux mortuaires et Bouquets de Mariées, à tous prix.
76, ST-JEAN. Tél. : 4-2703

Record d'altitude

Paris, 9. — L'Aéro Club français a accepté, hier, le nouveau record d'altitude pour avions légers établi par Mlle Hélène Boucher. Le chiffre officiel lui concède une altitude de 19,364 pieds. L'ancien record, établi par Mae Haizlip, une Américaine, était de 18,097 pieds.

OR ! --- OR !
On demande immédiatement du vieil or pour une valeur de $100,000. Boîtiers de montre, chaines, bagues, médailles, dentiers d'or, etc., en n'importe quel état. Payé comptant, n'importe quelle quantité
LES PLUS HAUTS PRIX JAMAIS OFFERTS AU CANADA
9 ct. 7.50 l'once | 14 ct. 11.50 l'once | 18 ct. 15.00 l'once | 10 ct. 8.25 l'once | 15 ct. 12.50 l'once | 22 ct. 18.00 l'once
Les plus hautes primes garanties du jour
DOLLARS EN OR DES E. U. Prime de 12% pour n'importe quelle quantité demandés immédiatement
Pleine pesanteur Souverains Souverains Souverains $5.40 50.000
Votre or est vérifié et pesé devant vous, sur les meilleures balances que l'argent puisse acheter. Nous avons une plus longue expérience dans l'achat de l'or que n'importe quelle compagnie au Canada. Vous y perdrez si vous n'obtenez pas notre prix.
Compagnie de Raffinerie de Matériaux Précieux
282, Rue SAINT-JOSEPH
Porte voisine du théâtre Princess Auparavant à 189, rue St-Jean.

REVOLUTION A LA HAVANE

(Suite de la 1ère page)

A HYDE PARK

Hyde Park, N.-Y., 10. (Trad. de l'A. P.) — Le président Roosevelt a reçu aujourd'hui du représentant Fish, de New-York, l'un des principaux membres républicains de la commission des affaires étrangères de la Chambre, l'assurance d'un appui unanime pour toute action jugée par lui nécessaire au rétablissement de l'ordre à Cuba.

M. Fish a exprimé l'opinion que la première mesure à prendre dans ce but serait d'obtenir du président Machado qu'il démissionne.

"On ne pourra rien faire tant que Machado ne sera pas sorti, et il faut qu'il sorte", dit-il. Je ne crois pas que l'emploi de la force armée soit envisagé ou nécessaire pour cela. J'ai la plus grande confiance dans le président Roosevelt et l'ambassadeur Sumner Wells."

M. P. Aubert de Gaspé

Les instituteurs ontariens groupés au couvent de Jésus-Marie, à Sillery, ont eu trois cours sur les origines du roman au Canada français. M. l'abbé Maurice Lalibertè, professeur de français au Séminaire de Québec, a exposé aux Ontariens les débuts de notre littérature d'imagination. Il s'est particulièrement attardé à la figure la plus connue de cette époque, Philippe Aubert de Gaspé, l'auteur des Anciens Canadiens.

Il a rappelé ses origines, ses études au Séminaire de Québec, son entrée dans la carrière du droit, et l'incurie et l'insouciance qui le conduisent à la prison de Québec. Le roman qui a immortalisé, son nom chez les Canadiens français a été composé en 1860. L'auteur avait alors 74 ans. Il a donné un tableau fort attachant de la vie et des moeurs de ses compatriotes au temps des luttes entre la France et l'Angleterre.

Le professeur a expliqué le rôle joué en même temps, dans la littérature canadiene, par Antoine Gérin-Lajoie, Pierre - Joseph-Olivier Chauveau, Joseph Marmette, Napoléon Bourassa et Laure Conan. Il a montré les efforts méritoires accomplis par chacun d'eux pour donner au Canada français les prémices d'un genre littéraire totalement ignoré chez nous à cette époque et préparer les voies aux romanciers qui devaient les suivre.

M. l'abbé Lalibertè a donné trois cours sur la littérature canadienne française aux instituteurs ontariens.

—Lui — Ma chérie, il me semble que je ne suis pas digne de devenir ton époux.

Elle — C'est justement ce que maman me disait.

Service des Signaux

10.00 a.m., rapport maritime. Québec, 10 août 1933

Cap Saumon, 82.—Brumeux, variable. Montant 4.30 a.m., "Mont-Louis". 5.30 a.m., "Calumet". 6.30 a.m., "Thorold". Descendant 4 a.m., "D'Entrecasteaux". 5 a.m., "Gaspe County".

Rimouski, P.Q.—"North Shore" parti hier à 10 p.m., en descendant. "Sable I", arrivé hier à 5 p.m.

Pte au Père, 158.—Clair, ouest. Montant 6.30 a.m., "Keystate". "Maja" et "Hopedene". 8.15 a.m., "Victolite", 55 est. 8 a.m., "Manicouagan". Descendant 12.05 a.m., "Trenora". 1.30 a.m., "Adrian Iselin". 7 a.m., "Bolivar". Hier, 6 p.m., "Briarwood".

Petit Métis, 179.—Clair, ouest. Montant hier 8 p.m., goélette "Sasseville".

Matane, 202.—Nuageux, ouest. "C.-H. Houson" arrivé à 6 a.m.

Riv. à la Martre, 263.—Clair, nord ouest. Montant 5.30 a.m., "Selje".

Cape Magdalen, 299.—Clair, nord ouest. Montant 7.30 a.m., "Carrigan Head".

Pte à la Renommée, 330.—Clair, nord-ouest. Montant 3.30 a.m., "Gaspedia". Montant hier 5.30 p.m., "Ivar". Minuit, "Davanger", 190 sud-est. Descendant 7 a.m., "Twickenham". 8 a.m., "Wanstead". Descendant hier, 3 p.m., "Cnby". 6 p.m., "Breitenburg".

Gaspé, P.Q.—"New-Northland", arrivé descendant à 8 a.m. "Novasli" parti hier à 4.30 p.m., pour Albany, N.-Y.

Flat Point, 593.—Entré 8 a.m., "Domby". Sorti hier 11.30 p.m., "Wendover".

Point Amour, 678.—Montant hier 6.20 p.m., "Glitra". 9.45 p.m., "Pacific Commerce".

Belle Isle, 739.—Clair, fort ouest. Montant 7.15 a.m., "Beaverbrae", 475 est. Montant hier 3.35 p.m., "Kirnwood". 6 p.m., "Saxilby", 155 est. 9 p.m., "Blairspey", 230 est. 9.25 p.m., "Duchess of Atholl".

MONTREAL A QUEBEC

Longue Pointe, 134.—Clair, calme. Montant 12.55 a.m., "Duchess of Bedford". 7 a.m., "Zénon C.". 7.05 a.m., "Stanley L.". 6.30 a.m., "Baracoa". 6 a.m., "Fort St-Georges".

Cap St-Michel, 125.—Clair, calme. Montant 4.40 a.m., "Adelphie". 8.20 a.m., "Primero". 7.05 a.m., "Tadoussac."

Bellmouth, 110.—Clair, calme. Montant 8.30 a.m., "Keybell". 7.45 a.m., "Lurigethan". 8.35 a.m. "Brown Beaver". Descendant 8.50 a.m., "John-H. Price".

Sorel, 100.—Clair, calme. Montant 7.55 a.m., "Meadcliffe Hall". 8.35 a.m., "Wilhelmine".

Trois-Rivières, 65.—Clair, calme. "St-Etienne" arrivé 5.10 a.m. "Trivisa". 5.10 a.m. Descendant 7 a.m., "Coal Barge 6".

Pte Citroulle, 55.—Clair, calme. Descendant 8.55 a.m., "Cape Gaspe". 9.05 a.m., "Windsolite".

St-Jean, 45.—Clair, calme. Descendant 9.22 a.m., "Lady Dodney".

St-Nicolas, 12.—Clair, calme. Montant 7 a.m., "Barrie". 7.55 a.m., "Rose Hélène". 9.10 a.m., "H. C. Flood". Descendant 8.45 a.m., "Saguenay Trader".

Pont de Québec, 6.—Clair, calme. Montant 8 a.m., "Kings County". 9.10a.m., "Marie Lydia".

Québec.—Clair, calme. "Transylvania" arrivé 6.50 a.m., Montant 9 a.m., "J. P. Burke". "Québec" arrivé descendant 5.40 a.m., reparti à 8.20 a.m. "Fleurus" parti 9 a.m. "Rose Hélène" reparti hier 3.45 p.m.

DERNIERE HEURE

Ile aux Grues, 31.—Montant 9.30 a.m., "Lina Gagné". 9.35 a.m., "Calumet".

VAISSEAU PASSAGER MONTANT

Belle-Isle, 739.—Hier, 9.25 p.m., "Duchess of Atholl" attendu vendredi à 1 p.m.

EPICERIE NORMAND
368 rue St-Joseph -- Tel. : 8188
QUELQUES SPECIAUX

Beurre de Beurrerie, St-Raymond et Larose	.22
Beurre de Ferme, No 1	.19
Fleur, sac de 7 lbs	.20
Oeufs frais seconds, 3 doz.	.49
Beans Hirondelle, 3 lbs	.10
Corn Beef, la boite	.12
BANANES	
200 Régimes Bananes, 6 mains	.85
Patates blanches, la poche	.99
Bluets, la pinte	.10
Fleur Royal la poche	2.40
Graisse pure, 20 lbs	2.25
Fleur Five Roses, la poche	3.10
Tomates paniers 6 pintes	.43
Nettoyeur Classic, 6 boites pour	.25
Chocolat Ganong, la lb	.20
Bonbons Jelly Beans, 2 lbs pour	.25
3 lbs Peanuts pour	.25
Vermicelle, 20 lbs pour	.95
Moutarde, baril 18 ozs	.10
4 lbs Biscuits cassés pour	.25
3 lbs Biscuits mêlés pour	.25
Bière ou Porter, la doz.	1.65
Beans Aylmer	.05
Allumetes, 3 boites pour	.25
Bon Tabac feuille étendue, la lb	.20
6 petits Concombres pour	.05
Citrons, la doz.	.25
1 lb Poivre blanc avec cadeau	.49
Café pur, la lb	.25
2 lbs Thé noir ou Japon avec cadeau	.75
Biscuits au chocolat, la lb	.10

L'ECONOME ENR.
126, 3e Avenue, Limoilou, Tél.: 4-4691 - 4-4692

Vermicelle et Macaroni, bte 5 lbs	.29
Blé d'Inde épis, 2 doz. pour	.25
3 Choux pour	.10
Patates blanches, la poche	0.00
3 savons toilette	.30
3 savons toilette	.01
6 pour	.31
3 pqts Cornflakes Kellogg pr	.25
2 lbs Biscuits sodas	.23
2 lbs bonbons jelly Beans	.25
1 jarre Beurre Peanut, 32 ozs	.37
1 jarre Moutarde, 30 ozs	.17
3 btes soupes Clark assorties	.25
2 btes Beans Veuillex, 3 lbs	.25
Belles poules fraiches tuées, la lb	.16
Chop de veau, 2 lbs pour	.25
Jambon cuit marque Bordeau, la lb	.37
Lard salé délicieux, la lb	.37
Beurre pasteurisé No 1, la lb	.23
Oeufs frais seconds, la doz.	.20
BOIS DE CHAUFFAGE	
Erable et Merisier, 2 pds, la corde	4.00
Erable et Merisier, 2½ pds, la corde	4.50
Slab de bois mou, la corde	4.50

Demandez nos prix pour votre provision de bois de chauffage

Epicerie MARTEL Enr.
COIN du PONT et BOULEVARD DES FOSSES — Tél.: 4-2481

BEURRE St-Casimir, No 1, la lb	.22
FEVES CLARK'S, 2 grandes boites	.25
BLE D'INDE Royal Rose, 3 boites pour	.29
POIRES Quality, la boite	.12
SEL FIN Windsor, sac de 7 lbs	.17
SIROP DE BLE D'INDE Crown, Boite de 2 lbs	.15
RIZ à soupe, valeur de 10c, la lb	.05
POIS cuisants, 6 lbs pour	.25
THE noir Peko, Valeur de 50c, la lb	.35
CAFE Jamaique, 2 lbs pour	.45

F.-X. JOBIN BOUCHER
MARCHE ST-PIERRE - : - STADACONA
Téléphone: 3-0709 56 des Bernières Tél.: 3-3601

SAINDOUX pure panne, la livre	10c	BELLES VOLAILLES fraiches tuées de la semaine, la lb	16c
VEAU au quartier devant, la livre	04c	JAMBON Pic-Nic, la livre	11c
VEAU au quartier derrière, la livre	07c	MOUTON, quartier d'avant	09c
SAUCISSE pur lard, 2 lbs pour	25c	MOUTON, quartier derrière	15c

LIVRAISON A DOMICILE

AVIS

Dr L.-P. GARIEPY
dentiste, de St-Sauveur, sera absent de son bureau du 12 au 18 août courant.

LES GOELETTES

S. S. Saguenay Trader prendra marchandises aujourd'hui au Cross Wall pour Chicoutimi, Bagotville, Jonquière et Kénogami départ vendredi soir. Eug. Gagnon Prop. pour information, tél. bureau: 2-2857. Art. Vaillancourt, Agent.

S. S. Cap Gaspe prendra marchandises aujourd'hui à la shed 14 pour la côte sud, de Méchin jusqu'à Gaspé, départ ce soir, pour information, tél.: bureau: 2-2041. Shed, 2-5231. J.-M. Dumont, Agent.

Capitaine Jos. Gagné, Malbaie et Pointe à Pic, goélette O. Caron, marchandises jeudi, départ ce soir, quai 5.

Capitaine Geo. Gagnon, Malbaie et Rivière du Loup, goélette O. Gagnon, marchandises jeudi, départ ce soir, quai 5.

Capitaine E. Chouinard, St-Jean Port Joli, goélette E. C., marchandises jeudi, départ vendredi, quai 5.

Jos. Rouleau, Kamouraska, St-Alexandre, St-Andrié, St-Pascal et St-Germain, goélette E. C., marchandises jeudi, départ vendredi, quai 5.

Capitaine N. Mailloux, Baie St-Paul, goélette Cap aux Rats, marchandises jeudi, départ (XXXXX) quai 5.

Capitaine J.-B. Desrosiers Rivière-Blanche, Matane, St-Luc, Ste-Félicité, Mont-Joli, Ste-Flavie et Princeville, goélette St-Ulric, marchandises jeudi, départ ce soir, quai 4.

Capitaine Chs. Simard, Grande-Baie, Port-Alfred, Bagotville, goélette Quinnette, marchandises jeudi, départ ce soir, quai 4.

Capitaine Art. Michaud, Trois-Pistoles, St-Simon goélette Reine du ord, marchandises jeudi, départ ce soir, quai 4.

Capitaine E. Fournier, L'Islet et Trois-Saumons, goélette O. D., marchandises jeudi, départ ce soir, quai 1.

Capitaine M. Fournier, Montmagny et Grosse-Isle, goélette Montmagny, T., marchandises jeudi, départ vendredi, quai 1.

Capitaine N. Blanchcette, Cap St-Ignace, goélette Tadoussac, B., marchandises jeudi, départ vendredi, quai 1.

Capitaine W. Pednaud, Rivière-du-Loup, goélette St-Patrice, marchandises jeudi, départ vendredi, quai 1.

Capitaine Art. Tremolay, Rimouski, Luceville et Bic., goélette Ste-Anne T. R., marchandises jeudi, départ ce soir, quai 1.

Capitaine G. Bouillon, Rimouski, Luceville et Bic., goélette J. Bouillon, marchandises jeudi, départ ce soir de la shed 19.

Capitaine P.-E. Murray, Cap à l'Aigle, Pt à Pic, St-Siméon, Port-Neuf et Bersimis, goélette St-Sidone, marchandises jeudi, départ vendredi, Ponton de la Douane.

Capitaine D. St-Gelais, Escoumain, goélette Bon Désir, marchandises jeudi, départ ce soir, quai du Ponton de la Douane.

FAS PRETS

T. Beaudet, Lotbinière, Ste-Emilie et St-Jean Deschaillons.

O. Dallaire, Tadoussac, Sacré-Coeur, Baie Ste-Catherine.

H. Boudreau, Anse St-Jean, Petit Saguenay.

Ed. Jourdain pour service de la côte Nord de Bersimis jusqu'à Moisie et Cap-Chat.

E. Dallaire, Tadoussac, Sacré-Coeur, Ste-Catherine.

LA MAREE

La marée sera haute à 9.15 a.m. et 9.33 p.m. Tél.: 2-2857.

SPECIAL
pour fin de semaine

Sucre Granulé, 10 lbs pour	.68
Beurre de beurrerie de choix, lb	.21
Oeufs frais seconds, 3 doz.	.49
Fromage canadien, la lb	.15
Sucre d'Erable pur, la lb	.07
Café pur et frais moulu, la lb	.25
Thé Japon avec cadeau, la lb	.35
Farine Robin Hood, sac 7 lbs	.20
Confiture fraise pure, jarre 4 lbs	.49
Biscuits Mêlés, 3 lbs pour	.25
Biscuits au chocolat, la lb	10
BANANES ! BANANES !	
Belles Bananes, le régime	.85
Pommes, panier 6 pintes	.25
Patates blanches, extra belles	.99
Bières Boswell et Champlain, la doz.	1.65
Gelée assortie, 6 pqt pour	.25
Boeuf de l'Ouest de 1er choix, 15 lbs pour	1.00
avec Veau et Steak	
Roast Beef, Filet ou Surlonge	.15
Veau de lait, quartier devant	.05
Veau de lait, quartier derrière	.10
Veau de lait, fesse de 10 à 15 lbs	.14
Agneau, quartier devant	.10
Agneau, quartier derrière	.15
Dinde de choix	.20
Poulet de 4 à 5 lbs	.20
Poules pour bouillir 3-4 lbs	.13
Foie de Veau, la lb	.20
Bacon, paquet 1-2 lb	.19
Beurre de ferme extra	.19

Livraison à domicile
Arthur Thivierge
28, Hermine, coin de Mazenod
Tél.: 8194 - 8195
Etal de viande: 3-4542

Vous avez tout ce pour quoi vous payez dans les
VINAIGRES
ESPRIT — CIDRE — MALT
LION
pleine force purs
Ils sont plus profitables, améliorent la saveur ; on peut toujours s'y fier.
En vente chez tous les épiciers
Téléphonez ou écrivez pour avoir la brochurette de recettes et "conseils" sur les marinades, les conserves, la cuisson, les soins du ménage.
LION VINEGAR Co., LIMITED
92 rue Saint-Léon Québec
QUEBEC 3-0405

Voyages et Tourisme

LES VACANCES QUE VOUS AVEZ RÊVÉES
JASPER PARK LODGE



Seulement $40.75 pour six jours

En payant d'avance pour un séjour déterminé à cet hôtel renommé il vous est consenti des prix spéciaux (ex. $40.75 pour 6 jours) comprenant la chambre et la pension. Pour une somme modique vous pouvez donc jouir de tout le confort et de tous les avantages de Jasper Park Lodge.

Golf sur terrain de championnats, pics majestueux à escalader, les grosses truites rouges du lac Maligne à tenter avec des mouches artificielles, tennis sur des courts excellents et dans un décor grandiose, natation dans une piscine en plein air chauffée, excursions en montagnes à pied, à cheval ou en automobile . . . voilà quelques-uns des attraits de Jasper Park Lodge. L'hôtel est ouvert du 15 juin au 23 septembre.

Billet, aller et retour, Québec-Jasper, $103.10

Renseignements complémentaires aux bureaux des billets, en ville, 10 rue Sainte-Anne, et à l'hôtel Saint-Roch, téléphone : 2-8201

M-64F
CANADIEN NATIONAL

MME LAPEUR ET MME LAJOIE

Mme LAPEUR : J'aime bien faire la cuisine, mais laver la vaisselle me pue au nez. Je mange mal à mon aise quand je pense aux assiettes, plats et marmites barbouillés de graisse.

Mme LAJOIE : Babillages que tout cela, mon enfant. Laver la vaisselle est tout aussi indispensable que payer ses comptes, aller chez le dentiste. Aussi je prends le moyen le plus facile — je lave la mienne dans la riche savonnure de l'Oxydol et j'en ai fini d'un clin d'oeil.



L'Oxydol est le meilleur remède au Mal de Vaisselle, et il est aussi doux pour les mains qu'il est possible. Il fait la moitié plus de savonnure que les autres savons, mange la graisse en le disant. Il fait miroiter la vaisselle et la verrerie comme des diamants et en un rien de temps vous êtes sortie de la cuisine. Ne vous laissez pas assommer par le lavage de vaisselle.

The Procter & Gamble Company of Canada, Ltd.



50% PLUS DE SAVONNURE SIGNIFIE 47% MOINS DE TRAVAIL

OUI **OXYDOL** FAIT L'OUVRAGE

Marque déposée FABRICATION CANADIENNE

LA STATION BIOLOGIQUE DE GASPE NE SERA PAS CONSTRUITE

NOTRE HAVRE MENACE CELUI DE MONTREAL

Le niveau de l'eau baisse sans cesse dans le port de la métropole et si le fédéral ne creuse pas le chenal à 35 pieds les gros navires devront rester à Québec.

Depuis un an le niveau de l'eau a baissé de un pied et 4 pouces dans le port de Montréal et les autorités du port, les armateurs et les citoyens de la métropole voient avec terreur le port de Québec s5afficher de plus en plus comme le plus grand port du Canada à cause de ses facilités terminales et de la profondeur d'eau qui lui permet de recevoir les plus gros navires du monde, peu importe leur tirant d'eau.

De samedi à lundi derniers une baisse de un pouce fut enregistrée et le niveau est maintenant de 29 pieds alors qu'il était à 30 pieds et 4 pouces il y a un an. A moins que le gouvernement fédéral ne commence dès la saison prochaine des travaux considérables pour creuser le chenal du St-Laurent à 35 pieds, la suprématie du port de Montréal est fortement menacée par le port de Québec et le temps approche où les gros navires ne devront prendre qu'une partie de leur cargaison à Montréal pour venir la terminer à Québec.

Ce serait alors la revanche de notre port contre celui de Montréal et c'est pourquoi l'on s'agite dans la métropole.

Le 15 février 1933, M. J.-W. Nicholl, président de la fédération des armateurs, donnait un solennel avertissement au gouvernement fédéral mais il fut accueilli avec indifférence par les autorités compétentes.

De l'avis des experts, le dragage du chenal à 35 pieds ne serait même plus suffisant pour sauver le port de Montréal et les armateurs demandent au ministre de la Marine de nommer une commission d'ingénieurs pour aviser aux meilleurs moyens de remédier à la situation.

Le gouvernement fédéral n'a pas fait voter d'appropriations par les Chambres au cours de la dernière session et il est trop tard maintenant pour faire des travaux cette année.

Il est entendu que de fortes pressions seront exercées à Ottawa pour que le gouvernement fasse quelque chose l'an prochain pour sauver le port de Montréal du sort qui l'attend si le chenal n'est pas creusé immédiatement.

Feu Michel Fiset

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Michel Fiset, forgeron, survenu hier. Il était âgé de 61 ans.

Il laisse pour le pleurer : son épouse, née Marguerite Ménard, et douze enfants dont quatre garçons : M. Charles Fiset, constable municipal ; M. Raoul Fiset, plombier ; M. Gérard Fiset, commis, et M. Robert Fiset ; huit filles : madame A.-J. Hopes (Antoinette), épouse de M. Hopes, ingénieur civil, de Ashland, Kentucky ; madame G.-O. Bastien (Germaine), épouse de M. Bastien, marchand de fourrures de cette ville ; madame Henri Gagnon (Eva), épouse de M. Gagnon, marchand de tabac, de Québec ; mesdemoiselles Blanche, Corinne, Jeanne, Claire et Simone Fiset. M. Fiset était le frère de MM. Olivier, Jean, Edouard et Félix Fiset et de madame Odilon Marcoux.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures, à Saint-Roch. Le cortège partira de la maison mortuaire, 13, rue Fleurie.

Nos sympathies à la famille de M. Fiset.

LA GRANDE VICTOIRE DES AILES DE FRANCE



MAURICE ROSSI, (gauche) et PAUL CODOS, (droite) qui viennent de briser le record du monde pour le vol en distance et qui, par le fait même, ont fait rejaillir sur les ailes françaises une gloire dont tous leurs compatriotes sont des plus fiers. — L'avion de Rossi et Codos est resté dans l'air 60 heures et 29 minutes et il a volé d'une haleine les 5,590 milles qui séparent New-York de la Syrie. Les aviateurs voulaient atteindre les Indes mais une fuite de combustible les força de descendre.

ANNIVERSAIRE POUR LA CIE DE TELEPHONE

La compagnie Bell célèbre aujourd'hui le 57e anniversaire de l'inauguration du téléphone à longue distance — Aujourd'hui on peut parler aux Indes.

Il y a 57 ans aujourd'hui que la téléphonie à longue distance au moyen de fils porteurs d'électricité a été mis en oeuvre par le grand inventeur canadien Alexander Graham Bell.

A l'occasion de cet anniversaire, qui marque une autre étape dans les annales de la Cie du Téléphone Bell, le drapeau Bell, avec sa cloche si bien connue, flotte aujourd'hui aux mats des bureaux de la compagnie dans le pays tout entier.

Le 10 août, 1878, l'énergie électrique fournie par les accumulateurs de l'ancienne Dominion Telegraph Company, de Toronto, permit à Alexander Graham Bell de transmettre par téléphone une dépêche entre Brantford et Paris, Ont., et servit à l'inventeur à démontrer les possibilités de la téléphonie à distance sur ce parcours de huit milles. "Ce fut", pour citer Bell lui-même, "le premier téléphone de longue distance jamais exploité". Aujourd'hui le téléphone relie l'Atlantique au Pacifique en un cinquième de seconde et la parole peut être transmise au-delà des océans à la vitesse de la lumière.

(Suite à la page 5, 1ère col.)

Au club Mercier

"Lors de le dernière assemblée du Club Mercier tenue le 8 août 1933, une résolution de sympathies a été adoptée à l'occasion de la mort de Mme Achille Poliquin, mère du Président du Club Mercier, M. Josaphat Poliquin, et l'assemblée s'est ajournée en signe de deuil."

Le Secrétaire
Pierre Huot

L. MORIN ET SON EPOUSE INCARCERES

La mégère de St-Zacharie, et son mari sont condamnés à un an de prison par le Magistrat Couture hier à St-Joseph de Beauce— Ils plaident coupable.

L'affaire des Morin, de St-Zacharie, qui étaient acusés d'avoir fait subir de mauvais traitements à une malheureuse infirme, s'est terminée hier matin, lorsque le magistrat Couture, siégeant à St-Joseph de Beauce, condamna le père de l'enfant et sa cruelle belle-mère, à purger, chacun, une sentence d'un an de prison.

Rappelons cette pénible histoire qui a eu quelque retentissement, principalement dans le comté de Beauce. Léonidas Morin est un colon établi à St-Zacharie, qui s'est marié trois fois. Du premier mariage, il avait eu deux filles, Marie-Claire et Antoinette. Marie-Claire, qui est actuellement âgée de 16 ans, est sourde et muette depuis sa naissance. C'est aussi une arriérée mentale, sans doute à cause du peu de soin que l'on prit de son éducation et de son instruction.

Lorsque sa mère, la première femme de Morin mourut, Marie-Claire fut placée chez ses grands-parents maternels, qui lui prodiguèrent les meilleurs soins.

Quand Morin se remaria il vint chercher sa fille et la plaça dans une institution charitable. Devenu veuf une seconde fois, il épousa en 1933 celle qui est actuellement convaincue d'avoir maltraité sa belle-fille. Après ce nouveau mariage, Morin fit revenir Mairie-Claire à la maison et c'est là que la malheureuse enfant eut à souffrir.

D'après ce qui fut établi en cour, les mauvais traitements qui furent infligés à la pauvre sourde et muette ne durèrent guère plus d'un mois, car les voisins s'en aperçurent et avertirent les autorités. Sous prétexte que l'enfant avait la manie de vouloir tout détruire, sa belle-mère l'enferma dans un grenier, où elle passait ses jours et ses nuits étendue sur un paillasson. Lorsque les détectives découvrirent la fillette, elle était excessivement maigre, et le docteur Rousseau, de St-Côme, qui fut appelé à l'examiner, constata que bien qu'elle ne portait pas de traces de coups, elle souffrait grandement de la faim. Déjà, depuis qu'elle a été tirée des mains de la mégère, l'enfant a repris quinze livres en quinze jours. La police remit M.-Claire aux soins de ses grands-parents maternels et la municipalité de St-Zacharie s'occupe de la placer dans une institution de charité.

Le père et la belle-mère ont comparu lundi dernier et à St-Joseph de Beauce.

L'enquête préliminaire fut ajournée à hier matin, alors qu'ils décidèrent de plaider coupable à l'accusation portée contre eux.

Le magistrat Couture, après leur avoir reproché leur conduite indigne, au père parce qu'il avait laissé maltraiter sa fille, sous prétexte d'avoir la paix dans son ménage, à la belle-mère parce qu'elle laissait presque mourir de faim une pauvre enfant sans aucune défense, les condamna tous deux à faire un an de prison.

Ostracisme

Berlin, 10. — D'après les derniers ordres donnés par le ministère de l'Intérieur les fonctionnaires prussiens mariés à des Juives ne pourront pas conserver leur emploi.

Voilà la nouvelle que le ministre de la Marine, l'hon. M. Alf. Duranleau, vient de communiquer à l'hon. M. Hector Laferté, C.R., ministre de la Colonisation et des Pêcheries de la Province — Le fédéral déclare ne pas avoir de fonds.

La station biologique de Gaspé ne sera pas ouverte cette année-ci à cause du manque prétendu de fonds disponibles.

C'est là la mauvaise nouvelle que le ministre fédéral des Pêcheries, l'hon. Alfred Duranleau, vient de communiquer à l'honorable Hector Laferté, ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries.

Ceci, encore, prouve la mauvaise foi du gouvernement fédéral et des conservateurs qui, encore récemment, au cours d'une assemblée politique récente, ont osé prétendre que si le gouvernement de Québec n'obtient rien d'Ottawa c'est parce qu'il ne lui demande rien.

Or, cela n'est pas du tout vrai. Le ministère de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, pour sa part, avait demandé au ministère fédéral trois choses :

Que la vente du poisson se fasse à de meilleures conditions pour les pêcheurs ;

Que le gouvernement fédéral construise une station biologique à Gaspé, indépendante de celle d'Halifax, et, enfin ;

Que le gouvernement fédéral contribue à la construction des entrepôts frigorifiques pour le poisson.

Il fut question des meilleures conditions de vente pour les pêcheurs lors de la conférence qu'eut le ministre des Pêcheries, M. Laferté avec M. Duranleau, l'hiver dernier, mais rien ne fut fait par Ottawa ;

La station biologique de Gaspé avait été promise par M. Duranleau, dur comme fer, et devant témoins, à plusieurs reprises, et, maintenant, M. Duranleau prétexte le manque de fonds pour différer la construction de cette station expérimentale ;

Quant aux entrepôts frigorifiques, le gouvernement fédéral refusa carrément de les subventionner et, s'ils sont aujourd'hui construits et si les pêcheurs en tirent d'aussi grands bénéfices, c'est entièrement dû au bouvernement provincial qui les a élevés en fournissant tout de sa poche.

Voici la lettre de M. Duranleau à M. Laferté qui prouve combien le ministre fédéral traite la province de Québec par-dessus la jambe :

Cher monsieur,

J'accuse réception de votre lettre touchant la station expérimentale de pêche projetée à Gaspé.

Pour faire suite aux observations qu'elle renferme, je tiens à vous informer que, par manque de crédits, la station projetée ne pourra pas être ouverte cette année. Cependant, une fois que les crédits nécessaires auront été assurés et que la station aura été établie, les travaux de cette dernière seront entièrement réglés par l'Office de Biologie.

Le personnel sera complètement de langue française et, s'il est vrai que dans la conduite de ses expériences et de ses recherches la station sera tout à fait indépendante de celle de Halifax, il n'en reste pas moins que les deux institutions travailleront naturellement de concert puisqu'elles entreprendront des oeuvres de même nature. En d'autres termes, les connaissances et l'expérience acquises par l'ancienne station seront mises à la disposition de la nouvelle.

Votre tout dévoué,
(Signé) *Alfred Duranleau,*
Ministre intérimaire.

Les conservateurs pourront après cela aller crier sur les tréteaux que Québec n'obtient rien d'Ottawa parce qu'il ne demande rien. On saura juger de leur bonne foi.

LE CARDINAL VILLENEUVE AU CAMP DE VALCARTIER

Le primat de l'Eglise cana dienne a rendu visite hier aux 1,500 chômeurs c antonnés à cet endroit et leur a donné de bons conseils — Une exhortation à la patience — Nomination d'un deuxième aumônier.

Son Eminence est allée porter hier des paroles d'encouragement aux 1,500 sans-travail recueillis au camp de concentration de Valcartier. Il leur a rappelé la sollicitude de l'Eglise envers les travailleurs, les préférences du Christ pour les humbles et les ouvriers, et les a exhortés à attendre patiemment la fin des temps troublés qui paralysent la vie économique des nations. Il faut reconnaître, a remarqué le cardinal, que les autorités civiles font des efforts pour améliorer les choses. Mais sur terre il n'y a rien de parfait. Tenons compte par l'esprit de discipline et d'ordre de ce qui a été accompli. C'est par le courage et la patience que vous vous préparerez des jours meilleurs.

Le cardinal a été accueilli au camp de Valcartier avec tous les honneurs dus au rang qu'il occupe dans la hiérarchie catholique. C'était un événement peu ordinaire, pour les sans-travail, que cette visite d'un prince de l'Eglise venant leur témoigner l'expression de sa sympathie, de l'affection qu'il étend à tous les fidèles de son diocèse, pauvres et riches. Le cardinal a donné plusieurs fois des témoignages touchants de l'attention qu'il apporte aux préoccupations et aux misères de tous les coins de la région confiée à ses soins. Il n'en est probablement de plus émouvant que celui qu'il donnait hier aux 1,500 hommes et jeunes gens stationnés dans les Laurentides à une dizaine de milles de Québec, qui ont accepté d'y vivre et d'y travailler parce que leur bonne volonté se heurtait tragiquement à l'absence d'emploi d'aucun genre, et qui représentent dans tout ce qu'elle a de sinistre la grave crise économique que traverse le Canada.

L'Eglise compatit tendrement à leurs misères, à celles de toute la population des travailleurs, a rappelé Son Eminence. Elle a toujours respecté et aimé le travail ; elle l'a relevé, l'a sanctifié et mis en honneur. Commentant ensuite les causes de la misère actuelle et des inquiétudes dont elle s'accompagne, la rareté du travail, mais aussi l'abandon des devoirs de la conscience. On a oublié dans les délices de la vie facile, du travail abondant, des rémunérations élevées, les obligations de la vie morale. La conscience a été mise de côté. Cela se paie. Il faut rétablir les droits lésés, remettre en honneur les devoirs de la vie de l'âme. Ce n'est qu'à cette condition que l'on retrouvera la véritable paix, une paix durable et solide.

Le cardinal avait revêtu les insignes de sa dignité. Il s'en est expliqué, et avec quelle amabilité. J'apparais au milieu de vous dans la couleur qui représente la dignité du cardinalat, dit-il Je n'ai pas voulu en faire ostentation. C'est parce que je savais que vous vouliez voir le cardinal que j'ai voulu vous le montrer tel qu'il apparait. J'ai voulu aussi vous assurer de ma sympathie et de mon dévouement. Son Eminence a promis, dans son allocution, de donner un deuxième chapelain aux sans-travail de Valcartier pour leur assurer l'administration plus facile des secours de la religion.

Le lieutenant-colonel G.-E.-A. Dupuis, commandant du Royal 22e Régiment, a reçu Son Eminence au camp. En lui souhaitant la bienvenue au nom de toute la population du camp de Valcartier, le colonel a remarqué que l'Eglise et l'Etat s'entremettent de concert pour venir en aide à tous ceux que le chômage a écartés des ateliers et des usines. Il a ajouté que la visite du prince de l'Eglise qui administre le diocèse de Québec est un témoignage particulièrement touchant de la constante sollicitude du catholicisme à l'égard des pauvres et des travailleurs. Puis reportant son attention sur ce qui s'accomplit à Valcartier pour les sans-travail, il a demandé au cardinal d'encourager de sa parole les efforts accomplis au camp de concentration en faveur des 1,500 hommes et jeunes gens qui y passent l'été.

M. l'abbé Lockwell, chapelain du camp de Valcartier, a demandé au cardinal, après avoir montré la situation des réfugiés de Valcartier, un deuxième chapelain. Ces 1,500 hommes et jeunes gens constituent une bien grosse paroisse, a remarqué l'abbé Lockwell. Pour leur faire tout le bien auquel les prédispose leur excellent moral il faudrait au camp le travail d'un autre chapelain spécialement attaché aux sans-travail.

Plusieurs prêtres se trouvaient au camp pour la visite du cardinal, M. le chanoine Chamberland, M. l'abbé Jules Lockwell, chapelain de Valcartier, MM. les abbés Marcel Rainville et Arthur Langlois. Se trouvaient en outre, aux côtés de Son Eminence, le colonel Dupuis, commandant de 22e, le major G.-R. Bouchard, le lieutenant-colonel J.-P.-B. Dunbar, le lieutenant-colonel J.-E. Pineault, le major Ernest Legaré, le major Charles Scott, le major H.-E. Scott, le capitaine P.-L. Migneault, le capitaine Peage, le Dr Laval Carette, MM. H. Ashford, J.-W. Willis, G. Turner, J. Pagé.

Le cardinal s'est rendu ensuite auprès du 22e, cantonné actuellement à Valcartier et a passé le régiment en revue. Il a félicité le commandant Dupuis de ce qu'il accomplit au camp. Dans la courte harangue qu'il a adressée au régiment, le cardinal a fait allusion aux souvenirs glorieux que le 22e a emportés des années de la grande guerre. Les officiers du régiment et plusieurs officiers du district militaire de Québec se trouvaient au camp de Valcartier pendant la visite de Son Eminence.

DU SANG POUR DU LAIT



Les grévistes du lait et les policiers se font la guerre de guérillas dans l'état de New-York. Les grévistes veulent empêcher le lait des campagnes d'atteindre la grande ville. — Voici deux scènes des échauffourées récentes. — En haut, un officier de l'état, le front ensanglanté, semble prêt à riposter de son lourd bâton contre le gréviste qui vient de le mettre à mal ; en bas, deux des troupiers rejoignent l'ambulance pour se faire panser. — Plusieurs personnes ont été gravement blessées au cours des rencontres qui se font pourtant de plus en plus nombreuses à mesure que la grève augmente en durée. — Les deux factions semblent déterminées à gagner leur point à l'aide d'arguments frappants.

Remerciements

Les membres du comité des chômeurs nous prient de remercier Son Honneur le maire Lavigueur pour avoir si bien reçu la délégation des sans-travail, au début de cette semaine.

REMISE DE L'ENQUETE DU CHARBON

L'enquête préliminaire qui devait s'ouvrir hier dans l'affaire des compagnies de charbon, a été remise au 20 septembre — Les avocats discutent.

L'enquête préliminaire qui devait s'ouvrir hier après-midi, en Cour des Sessions de la Paix, dans l'affaire des compagnies de charbon, accusées par le Procureur Général d'avoir violé la loi des combines du Canada, a été remise au 20 septembre, tout comme les procédures qui devaient se faire, hier matin, en Cour de Pratique sur un bref de prohibition pour empêcher la Cour des Sessions d'entendre cette cause, parce qu'elle n'aurait pas juridiction.

La raison de ces deux ajournements, Le "Soleil" l'a dit déjà, repose entièrement sur le fait qu'un terme spécial de la Cour du Banc du Roi (juridiction criminelle) a été convoqué pour le 11 septembre alors que l'accusation sera portée directement devant les petits jurés.

Hier après-midi, en Cour des Sessions de la Paix, Mtre Louis St-Laurent, C.R., qui représente conjointement le département du Procureur Général dans cette affaire avec Mtre Valmore Bienvenue, C.R., après avoir rappelé la décision des autorités de la Justice de s'en rapporter aux jurés des assises criminelles, ce qui ne nécessite pas une enquête préliminaire, ajouta: Ce matin, en Cour de Pratique, j'ai compris que les compagnies intéressées ne voulaient pas d'enquête, mais si elles en veulent, la poursuite est disposée à l'entreprendre. Quant à nous, nous déclarons que ce ne serait pas utile, si les projets du Procureur Général sont suivis. En fait, je crois que les compagnies représentées par mes savants confrères ne s'objectent pas à ce que les procédures ici, comme à la Cour de Pratique, soient ajournées au même jour, c'est-à-dire au 20 septembre.

Mtre Léon Garneau, C. R., de Montréal, l'un des défenseurs des compagnies poursuivies, prenant alors la parole déclara:— "Je crois que c'est à Mtre St-Laurent à prendre position, nous dire s'il procède ou non".

M. le juge Hugues Fortier prési-

(Suite à la page 5, 1ère col.)

UN INCENDIE A STE-ANNE-DES-MONTS

Le village de Ste-Anne-des-Monts a échappé hier à une conflagration — Le feu ravage les quais de l'International Paper — Les étincelles.

Ste-Anne-des-Monts, 10. (D.N.C.)— Un violent incendie qui a originé dans la cour à bois de l'International Paper & Lumber Company a menacé de destruction tout le village de Ste-Anne-des-Monts, hier. Les flammes, après avoir ravagé les quais de l'International Paper, se communiquèrent aux maisons voisines et détruisirent les résidences de M. Norbert Baribeau, de M. Samuel Côté et de M. Georges Chenel. Les étincelles qui s'échappaient de l'immense brasier propagèrent le feu à un quart de mille de distance du quai de l'In-

(Suite à la page 5. 2e col.)

DEUX PAYS SE DISPUTENT BELA SZABO

Le Canada veut le déporter en Hongrie et les Etats-Unis veulent l'avoir pour lui demander compte d'une somme de $4,500, volée à une veuve de Norwalk, Connecticut —

Bela Szabo, un Hongrois, dont "Le Soleil" eut l'occasion de parler assez souvent, depuis ce printemps, occupait, de nouveau, l'attention de la Cour, ici, hier après-midi.

Ce personnage est réclamé par la Justice américaine, car sur lui pèse l'accusation d'avoir dupé, d'une manière aussi cocasse que criminelle, une dame Frank Badeusky, de Norwalk, Connecticut. Il aurait volé à celle-ci $4,500, montant d'une indemnité d'assurance, puis, son coup fait, pris tout de suite, le chemin de notre ville. Il était arrêté, ici, le 24 mai dernier, alors qu'il allait s'embarquer sur l'"Empress of Britain", pour l'Europe.

Depuis lors, ce Szabo a donné du souci à nos ministères de l'Immigration et de la Justice. Le premier, constatant que Szabo était entré dans notre pays illégalement a, tout d'abord, ordonné qu'on le déportât au continent européen, mais, tout de suite après, le second était prié par le procureur de l'Etat de Connecticut de faire déporter Szabo aux Etats-Unis. Ces deux départements sont restés dans une indécision à laquelle va probablement mettre fin le prochain jugement de l'honorable M. Adolphe Stein, de la Cour Supérieure, sur un bref d'habeas corpus, émané, en faveur de Szabo, et qui fut plaidé, hier après-midi.

Madame Frank Badeusky, de Norwalk, qui a logé la plainte contre Szabo, venait de toucher, ce printemps, $4,5000, fruit d'une police d'assurance de feu son mari. Elle vit alors arriver Szabo, avec l'abracadabrante proposition suivante : "Confiez-moi cet argent-là, pour quelques heures, et je vous promets, sur mon âme, que je vais vous en doubler le montant. Ne me posez pas de questions. C'est mon secret. Ayez confiance en moi seulement".

Bela Szabo se dit artiste-peintre. Il a belle apparence, l'air distingué, et il est, sans doute, très beau parleur. Madame Badeusky dut le croire, par surcroit, un alchimiste-prodige. On reste, en tout cas, confondu, devant la spontanéité avec laquelle elle lui confia ses $4,500, tout son avoir. Puis elle attendit, pleine de confiance.

Szabo s'enferma seul, dans une chambre de la maison Badeusky et y passa quelques heures. Il sortit enfin, annonçant que le miracle ne s'était pas encore produit, mais que ça ne serait pas long : il lui fallait aller à New-York acheter à pareille fin, des acides irrésistibles. Madame Badeusky, prise d'un commencement d'inquiétude, le laissa partir, tout de même, en lui promettant de s'abstenir d'aller, pendant son absence, jeter un coup d'oeil dans la boîte où il disait avoir laissé les $4,500. Elle ne put s'empêcher cependant d'y aller voir : les $4,500 avaient disparu, comme Szabo.

Voilà l'accusation sur laquelle les autorités du Connecticut veulent faire un procès à Bela Szabo.

Szabo proteste énergiquement de son innocence. Il a même demandé une confrontation avec madame Badeusky, mais, ici, à Québec, et une bataille légale se livre, à propos de lui, entre ses défenseurs, Mtres Alleyn Taschereau, C.R., et Robert Taschereau, C.R., M.P.P., et le représentant des autorités du Connecticut,

(Suite à la page 5, 1ère col.)

AU SYNDICAT

Faites à peu de frais la



Robe de couvent de votre fillette

TISSUS d'une diversité incroyable

Serge de laine de 36 pouces de large. Croisé très fin 49c

Faille française pure laine, à tissure serrée. 36 pouces de large . . . 69c

Croisé-poiret pure laine, de 54 pouces . 98c

Tissu "Panama" Marchandise pure laine, d'importation française . . . 1.29

Fine serge à tissure très serrée, pure laine botany. 54 pouces de largeur 1.39

Serge Anglaise fine, pesante et très douce. 54 pouces . . 1.49

Cordé de laine tissure serrée. Bonne pesanteur. 54 pouces . . 1.79

Serge 1ère qualité de fabrication anglaise. Qualité très spéciale . . . 1.98

—Rez-de-chaussée—

SYNDICAT de QUEBEC LIMITÉE

La Qualité prime tout

THÉ "SALADA"

"Frais des plantations" 607F

CANADA 7021 TAXIS

— 35 CTS ENRG. —

PLACE JACQUES-CARTIER

Prix spéciaux pour long voyage 15 cts du mille. — Noce, $3.00. — Baptême, $1.00. — Enterrement, $1.50.

Charlesbourg	$1.00
Eglise Beauport	1.00
Jardin Zoologique	2.00
Kent House	2.00
Loretteville	2.00
Ancienne Lorette	2.00
La Suète	2.00
Pont de Québec	2.00

Elle Se Continue Toute La Semaine



De nouvelles aubaines vous sont offertes chaque jour dans tous les départements.

(Voyez notre autre annonce en page 7)

M. POLLACK LTÉE